Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 61 (1997)
Heft: 243-244

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Karen ZAGONA (ed.), *Grammatical Theory and Romance Languages. Selected Papers from the 25th Linguistic Symposium on Romance Languages (LSRL XXV), Seattle, 2-4 March 1995*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins (Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science, vol. 133) 1996, VI + 330 pages.

Le présent ouvrage est composé de 25 contributions consacrées à la phonologie, la morphologie et la syntaxe des langues romanes. Dans 9 des articles, c'est l'espagnol dont il est question, viennent ensuite des analyses consacrées à l'italien (5) et au français (5). 5 contributions portent sur plusieurs langues romanes – malgré l'usage prometteur du terme «Romance» dans la plupart des titres, il s'agit en fait d'analyses qui s'étendent à un choix limité d'idiomes. Enfin un seul article est consacré au roumain. La majorité des articles ont pour sujet d'étude la langue standard, mais on trouvera également des descriptions de variantes diatopiques. Quelques auteurs ont choisi une perspective contrastive, surtout en comparant des langues romanes avec des langues non-indo-européennes avec lesquelles elles sont entrées en contact.

Les différents articles ne peuvent être résumés ici que de façon assez sommaire. Galia Alexandrova, «Participial Clauses in Bulgarian, Italian and Spanish: Argument structure, agreement and case» [1-12] systématise les règles et restrictions syntaxiques et lexico-sémantiques qui gouvernent la structure de syntagmes contenant un participe notamment en position initiale. Todd M. Bailey, «Edge Effects and Unstressed Syllables in Spanish» [13-24] propose une description de l'accentuation en espagnol qui ne relève pas, selon lui, de faits métriques, mais de la capacité de certaines voyelles à porter l'accent («nonmetrical constraints»), celle-ci étant définie selon le poids de la syllabe, sa position à l'intérieur du mot, sa position à la fin du radical des noms et les caractéristiques inhérentes aux voyelles théoriquement capables de porter l'accent. Un problème bien connu de la description des temps verbaux en italien constitue le sujet de l'article de Gerhard Brugger et Mario D'Angelo, «The Ambiguity of the Italian Present Perfect» [25-34]. Les auteurs mettent en avant le caractère polysémique du *passato prossimo*, qui exprime non seulement des valeurs temporelles, mais aussi des notions aspectuelles perfectives. Ici (comme parfois dans la suite...), on peut se demander, si la perspective méthodique des auteurs est suffisante. Vouloir déduire les fonctions des temps verbaux uniquement au niveau de la phrase, et ceci à l'aide de quelques exemples construits par les auteurs, paraît d'autant

plus problématique que la perspective pragmatique et textuelle est tout à fait négligée[1]. Réjean Canac Marquis, «The Distribution of *à* and *de* in Tough Constructions in French» [35-46] fournit une explication sur les différences de constructions prépositionnelles pour certains adjectifs, en position initiale de phrase du type *Il est facile* ***de***/*****à*** *convaincre Pierre* versus *Pierre est facile* ***à***/*****de*** *convaincre*. Après avoir systématisé le comportement syntaxique de ces constructions, l'auteur se propose d'expliquer ces différences structurelles tant par le postulat d'une capacité divergente de subcatégorisation exercée par les différents prédicats adjectivaux que par leur «Theta-role» divergent. Ioana Chitoran, «Prominence vs. Rhythm: The predictability of stress in Romanian» [47-58] présente une analyse métrique formelle de l'accentuation en roumain contemporain, différenciée selon l'accent principal et l'accent secondaire. Selon elle, l'accent principal est réglé par la structure morphologique des mots, les noms et les verbes se comportant de façon différente. L'accent secondaire est plus unitaire, ne connaissant pas de distinction suivant les classes de mots. L'article de Paola Crisma, «On the Configurational Nature of Adjectival Modification» [59-72] traite lui aussi d'un problème épineux, qui n'est pas seulement propre à l'italien, à savoir la position variable de l'adjectif attributif. Selon elle, la différence entre antéposition et postposition, en italien, ne relève pas de phénomènes stylistiques, mais dépend dans une large mesure de règles sémantiques et syntaxiques. En soulignant des analogies entre adjectifs et adverbes, l'auteur propose une explication centrée notamment sur la sémantique des adjectifs concernés, qu'ils soient des adjectifs «de manière» ou orientés vers le locuteur («speaker-orientated»). Les adjectifs antéposés tombent dans la première catégorie, ceux qui se trouvent après le substantif sont ambigus. Carmen Dobrovie-Sorin, «Syntactic Configurations and Reference: *SE/SI* in Romance» [73-86] ne donne en fait qu'une analyse contrastive italo-roumaine (avec quelques références à l'espagnol) de l'usage des pronoms *se* et *si* dans des constructions impersonnelles, ceci dans le but de faire ressortir les différences structurelles et fonctionnelles de constructions apparemment identiques. La contribution de Javier Gutiérrez Rexach, «The Scope of Universal Quantifiers in Spanish Interrogatives» [87-98] traite le comportement divergent de *cada* et *todo* (*todos los*) dans des phrases interrogatives en espagnol, parfois en vision comparative avec le français, l'italien et le catalan. Suivant le contexte syntaxique envisagé (question simple ou question complexe), on aboutit à une interprétation sémantique différente qui permet d'établir des catégories sémantiques fondamentales régissant l'emploi de ces déterminants ('universalité', 'distributivité', 'spécificité'). Une des contributions majeures du volume est celle de James Harris, «The Syntax and Morphology of Class Marker Suppression in Spanish» [99-122], qui lui aussi reprend un problème morphosyntaxique de l'espagnol souvent interprété, la suppression des morphèmes de genre dans un certain nombre d'adjectifs (*primero - primer*, etc.). Son analyse intéresse également parce qu'elle vise à présenter la théorie morphologique de l'auteur, cernant de près la fonction de la composante morphologique du système de la langue dans ses relations avec la syntaxe et le lexique, problème discuté ces dernières années de façon aussi complexe que divergente par diverses théories. Dans cette pers-

(1) Cf. par exemple G. Centineo: «Tense switching in Italian: the alternation between *passato prossimo* and *passato remoto* in oral narratives», in: *Discourse-Pragmatics and the Verb. Evidence from Romance*. Edited by S. Fleischman and L.R. Waugh, London/New York 1991, pp. 55-85.

pective, Harris systématise d'abord les règles morphosyntaxiques de l'attribution des morphèmes de genre aux unités lexicales, pour établir, par la suite, les règles du phénomène de la suppression de ces morphèmes, en général et dans quelques cas particuliers. Ellen M. Kaisse, «The Prosodic Environment of S-Weakening in Argentinian Spanish» [123-134] traite de la réalisation de /s/ comme [h] ou [s], en position finale de syllabe ou de mot, en espagnol argentin, dans une perspective contextuelle, qui souligne notamment le rôle de la pause réglant l'affaiblissement ou la préservation du phonème. Paula Kempchinsky, «Perfective Auxiliaries, Possession and Existence in Romance» [135-144], pour sa part, analyse le parfait périphrastique en HABERE dans quelques langues romanes occidentales et présente une tentative de systématisation des différentes règles syntaxiques auxquelles est soumis l'usage des successeurs de HABERE soit comme auxiliaire du parfait, soit comme verbe qui dénote la possession. Jacques Lamarche, «Gender Agreement and Suppletion in French» [145-158] traite le «supplétivisme» flexionnel de certains adjectifs du type *vieux/vieil - vieille* en français contemporain et offre une réinterprétation des règles phonologiques et morphosyntaxiques. Par le biais d'une classification tripartite des morphèmes adjectivaux, il aboutit au résultat que la variante *vieil* est fonctionnellement identique à *vieille*. Un cas particulier de contact linguistique est le sujet traité par Alazne Landa & Jon Franco, «Two Issues in Null Objects in Basque Spanish: Morphological decoding and grammatical permeability» [159-168]. Les auteurs établissent les conditions de l'influence exercée par le basque sur la variante régionale de l'espagnol, en ce qui concerne l'omission du pronom d'objet direct dans des syntagmes du type *¿Compraste el regalo?* > *Sí, compré* (au lieu de *Sí, lo compré*). La contribution suivante, écrite dans une perspective contrastive, elle aussi, est celle d'Enrique Mallén, «Attributive and Predicative Adjective Agreement in Germanic and Romance & *pro* identification» [169-182]; elle traite des différences de l'accord des adjectifs entre l'allemand, l'islandais et l'espagnol. On notera surtout que le traitement divergent dans l'emploi prédicatif est à attribuer, selon lui, à un élément zéro *pro*, à fonction référentielle, à l'intérieur des syntagmes contenant un adjectif. Silvina A. Montrul, «Clitic-Doubled Dative 'Subjects' in Spanish» [183-196] regarde de près les constructions espagnoles du type *A Juan le gusta la música*, où le pronom clitique est obligatoire au contact de certains verbes définis sémantiquement («experiencers», dans la terminologie de l'auteur, tels que *gustar, molestar, placer* et d'autres). Pilar Prieto, Holly Nibert & Chilin Shih, «The Absence or Presence of a Declination Effect on the Descent of F0 Peaks? Evidence from Mexican Spanish» [197-209] ont pour sujet un phénomène phonétique, celui que la fréquence du formant F O, au cours d'un énoncé, a tendance à diminuer («declination»). A l'aide d'un corpus de données recueillies en espagnol du Mexique, ils proposent une systématisation du phénomène. Également dans une perspective contrastive, Liliana Sánchez, «Word Order, Predication and Agreement in DPs in Spanish, Southern Quechua and Southern Andean Bilingual Spanish» [209-218], fournit une description des syntagmes nominaux contenant un adjectif ou une relative à fonction restrictive, structures qui présentent des différences typologiques fondamentales entre l'espagnol et le quechua. A l'aide d'une analyse de corpus de données relevées auprès de trois enfants, Jeannette Schaeffer, «Clitic Omission and Participle Agreement in Italian Child Language» [219-228], interprète des cas non-normatifs d'accord du participe, dans le langage des enfants, tel que *la signora ha chiusa la porta*, dépendant du genre du complément d'objet. Outre une analyse du phénomène syntaxique en question, elle fournit aussi des preuves en faveur d'une hypothèse d'apprentissage continuelle du système linguistique, chez l'enfant («continuity hypothesis»). Avec Mary Ellen Scullen, «French Syllable

Structure: Reconsidering the status of the onset» [229-238], on revient à un sujet d'ordre phonétique et phonologique bien controversé: l'interprétation de l'unité phonique de la syllabe. L'auteur prend en considération un inventaire assez spécifique, pour formuler notamment une critique des analyses en ce qui concerne la structure syllabique, en français: les abréviations, certains processus de formation de mots de l'argot (loucherbem, javanais, verlan) et les réduplications onomastiques à fonction hypocoristique (*Félix* > *Féfé*). Luis Silva-Villar, «Merge and Cliticization in Old Romance Futures/Conditionals» [239-250] consacre son article à un phénomène morphosyntaxique surtout ibéroroman, mais attesté également en occitan et italien médiéval: la position du pronom clitique dans des constructions verbales au futur ou au conditionnel, du type portugais *ver-me-hia* [sic] 'elle me verra'. Sa contribution porte notamment sur une réanalyse du rôle de l'auxiliaire HABERE, qui, selon l'auteur, assume lui-même des fonctions pronominales. Christina M. Tortora traite, dans sa contribution, «Two Types of Unaccusatives: Evidence from a Northern Italian Dialect» [251-263], d'une catégorie spécifique de verbes intransitifs de l'italien, avec des données dialectales piémontaises (Borgomanerese). Le but de l'article est de mettre en évidence les conséquences syntaxiques d'une différence sémantique, parmi les verbes intransitifs ergatifs, à savoir entre verbes à sens locatif (p.ex. *arrivare*), et ceux à sens non-locatif (p.ex. *partire*). L. M. Tovena, «An Expletive Negation Which Is Not So Redundant» [263-274], consacre son article à l'usage, en italien, de la négation dite «explétive», dans des syntagmes subordonnés avec la conjonction initiale *finché* (*resto qui finché non arrivi* versus *resto qui finché arrivi*). L'auteur fournit une interprétation sémantique valable, laissant entendre que la fonction de la particule de négation *non* n'est pas explétive, mais qu'elle sert, en tant que négation pleine, à des buts de désambiguisation syntaxique. La dernière contribution phonologique du volume est celle de Bernard Tranel, «Exceptionality in Optimality Theory and Final Consonants in French» [275-291]. Dans le cadre d'une réinterprétation grammaticale du phénomène, l'auteur essaie d'expliquer les différentes réalisations de la consonne finale dans certains mots tels que les numéraux *cinq, six* etc., ou encore dans des mots fréquents comme *plus* et *tous*. En systématisant trois types de comportements divergents devant initiale vocalique, consonantique et devant une pause, il aboutit à une description morphophonologique de l'apparente «irrégularité» de la réalisation consonantique, établissant un inventaire de règles qui expliquent la variation de la liaison comme cas spécifique de supplétivisme. L'article de George Tsoulas, «The Nature of the Subjunctive and the Formal Grammar of Obviation» [293-306] est consacré à une réinterprétation du subjonctif, en français. Tout en réfutant une interprétation modale (expression de l'irréalité), il souligne la fonction temporelle du subjonctif, en tant que temps indéfini («*temporally* indefinite elements», en termes de l'auteur). C'est également de problèmes de subjonctif, cette fois-ci en espagnol, que traite la dernière contribution, celle de Myriam Uribe-Etxebarria, «Subjunctive of Negation and [Neg(ative)] Complementizers» [307-316], qui elle aussi a une perspective contrastive. En comparant l'emploi du «subjuntivo» à l'intérieur de syntagmes contenant une négation, en basque et en espagnol, elle s'intéresse essentiellement à l'analyse du suffixe négatif *-(e)nik*, en basque.

Ce volume réunit des contributions d'envergure et de qualité assez divergentes. Tandis que quelques-uns ne reformulent que ce qu'on peut lire ailleurs (avec l'utilisation de moins de technicisme linguistique), d'autres aboutissent à des réinterprétations convaincantes, même pour certains problèmes linguistiques déjà bien souvent analysés et décrits. A côté d'hypothèses généralisantes formulées sur la base d'un matériel linguistique minime, on trouvera des interprétations convaincantes basées sur des corpus plus

larges. Certains auteurs s'appuient, dans leurs articles, sur une tentative de critique plus ou moins systématique de descriptions antérieures, d'autres, par contre, se distinguent par la négligence absolue de tout essai de description qui dépasse les limites assignées par leur propre méthode. En bref, ce livre(2) intéressera essentiellement ceux qui travaillent dans le cadre de la théorie générativiste, et si d'un côté il ne présente que peu de cohérence de contenu, il se distingue d'autre part par une nette unité méthodologique. C'est dans cette perspective-là que le volume, malgré sa diversité, constitue une contribution valable.

Joachim LENGERT

Philip BAKER (ed.), *From contact to creole and beyond*, London, University of Westminster Press (Westminster Creolistics Series, 1), 1995, 268 pages.

Le recueil à signaler ici regroupe 11 versions écrites de communications tenues lors de deux «work-shop» à l'Université de Westminster en 1994 et 1995 ainsi que cinq contributions rédigées séparément, donc 16 articles au total, dont la plupart consacrés à des langues créoles à base lexicale romane(1).

Par une exploitation minutieuse de sources primaires W. Jennings (*The first generations of a Creole society: Cayenne 1660-1700*, 21-40) arrive à reconstruire la situation démographique de l'époque et à préciser le nombre et l'origine des premiers esclaves à Cayenne, qui, dans leur majorité, parlaient des langues africaines permettant une compréhension mutuelle. La domination de ces langues aurait retardé la genèse du créole d'une génération (p. 35), mais la composition de la population esclave une fois modifiée, ce créole «was created in a very short space of time» (p. 25).

Le rôle qu'a joué la première colonie française – sur l'île de St. Christophe/ St. Kitts – pour la genèse des créoles français dans les Caraïbes, est examiné par M. Parkvall (*The role of St Kitts in a new scenario of French Creole genesis*, 41-62) et dans le second article de W. Jennings (*Saint-Christophe: site of the first French Creole*, 63-80). Vues les conditions sociohistoriques et démographiques très favorables, étudiées ici en détail, il est assez certain qu'au 17e s. un créole commençait à s'y former qui aurait été transmis à d'autres îles, notamment à la Martinique et à la Guadeloupe. Sauf pour l'aperçu historique, les articles ne se recouvrent pas trop. Ainsi, quant aux affinités entre les créoles français, Parkvall présente un «continuum K-A» avec, selon lui, deux points de départ, St. Kitts et l'Afrique, tandis que

(2) Fautes relevées: p. 7 *intransi-tivity*] *intransitivity*, p. 68 *skectched*] *sketched*, p. 143: *àla*] *à la*, p. 156: 1955] 1995, p. 169 *operieter*] *operierter*, p. 178 *aasign*] *assign*, p. 230 *javenais*] *javanais*, p. 303: *emmission*] *émission*. Dans la contribution de J. Schaeffer, on a cherché en vain, dans la bibliographie, les indications suivantes du texte: (Childes, Mac Winney and Snow 1985) [p. 224], Schaeffer (1994) [p. 226] et Sportiche (1992) [p. 226].

(1) S'ajoutent les éléments techniques: *introduction* (1-2), les *adresses des auteurs* (251-52) et un *index* des noms et des notions (253-68).

Jennings analyse cinq textes pour en dégager leurs premiers traits typiquement créoles(2).

L'existence de deux zones créolophones en Louisiane est reconnue depuis longtemps, mais sans explication satisfaisante. Par une analyse des faits sociohistoriques, K. Speedy (*Mississippi and Tèche Creole: two separate starting points for Creole in Louisiana*, 97-114) rend plausible que le créole de l'est s'est formé sur place entre 1720-1770, tandis que le créole du Tèche, celui de la région de l'ouest, presque inhabitée jusqu'aux années 1760, n'a évolué que plus tard et sous la forte influence d'un grand nombre d'esclaves importés de Saint-Domingue vers 1800.

Parmi les groupes ethniques qui parlent un créole français celui des indiens Karipúna est certainement un des moins connus. La contribution de J. Ladhams (*Investigating the background of Karipúna Creole French,* 115-120) est sans aucun doute la plus faible, parce qu'elle n'apporte rien de nouveau aux questions cruciales de leur histoire, à savoir où et pourquoi ils ont appris cette variété du créole guyanais, quand et comment ils se sont installés dans le nord du Brésil. Il ne fait que résumer un article d'E. Arnaud, des années soixante, d'après lequel les Karipúna auraient entrepris une migration depuis l'embouchure de l'Amazone jusqu'à la rivière d'Ouanary en Guyane Française avant de retourner plus au sud(3). C'est avec beaucoup d'erreurs que l'auteur cite ses informations, du reste de seconde main, et il semble ne connaître ni la littérature, qu'elle soit linguistique ou ethnologique, – celle-ci n'étant d'ailleurs pas très abondante – ni la tribu, ni la région dont il parle(4).

---

(2) Il aurait été utile de reproduire aussi le texte martiniquais, sans quoi la citation de lignes ne sert à rien. Quelques passages donnent lieu à une confusion: s'agissait-il, à l'époque du frère Mongin, d'un pidgin ou d'un créole (pp. 72, 78)?, ou bien p. 65: «the *Compagnie des Isles d'Amérique*, which had superceded the *Compagnie des Isles de l'Amérique*» [sic]? Il est fort douteux que l'infinitif voulé, sous les formes (vu)lé, v'lé, etc. connu de tous les créoles français, dérive de l'imparfait (p. 75).

(3) E.A.: *Os Índios da região do Uaçá (Oiapoque) e a proteção oficial brasileira,* dans: *Boletim do Museu Paraense Emílio Goeldi*, N.S., Antropologia, n° 40, 1969. Lors d'une enquête chez les Karipúna en été 1996, personne, même pas les plus vieux, ne nous a confirmé cette thèse de migration. Une étude approfondie sur la genèse du créole Karipúna, sa structure et les aspects sociolinguistiques est en préparation. Un seul exemple suffira pour illustrer qu'Arnaud, lui aussi, n'est pas toujours digne de foi: ce ne sont pas les Palikurs qui habitent le village de Manga (1969, 8), mais les Karipúna.

(4) Ainsi, la carte p. 116 est sans valeur parce qu'elle indique de façon erronée et imprécise la position des villages. La révolte indienne dite Cabanagem ne se déclencha pas en 1830 (pp. 117, 118), mais en 1835. La méprise d'avoir confondu l'Ouanary avec une autre rivière, faute que l'auteur attribue à J. Holm (*Pidgins and Creoles*, Cambridge 1989, II, 381), est en vérité due à S. J. Tobler, dont la petite *Grammar of Karipúna Creole* (Brasília 1983, 10-11) a été la source de Holm. Chose paradoxale: les graphies fautives d'Ounary et Ouarany (pp. 117, 118) se prêtent à de nouvelles confusions. F. Picanço Montejo n'est ni la seule ni la première à employer le nom de Galibi-Marworno pour une deuxième tribu parlant ce créole (p. 119), v. p. ex. D. Kietzman:

A l'aide de quelques aspects morphosyntaxiques tels que les pronoms personnels, les interrogatifs, les phrases relatives, l'intention de C. Corne (*A contact-induced and vernacularized language: how Melanesian is Tayo?*, 121-148) est de démontrer le caractère mélanésien du Tayo, le «plus jeune» des créoles français. Étant donné que cette langue, parlée en Nouvelle-Calédonie, ne date que des années 1910-20, son histoire est donc très bien retraçable, situation d'autant plus intéressante qu'elle permet peut-être de vérifier d'autres théories sur la formation des créoles.

Pour les mots issus d'une agglutination totale ou partielle avec l'article, trait typique des créoles français, A. Grant (*Article agglutination in Creole French: a wider perspective*, 149-176) propose la typologie suivante: agglutination syllabique (p. ex. la-vi), consonantique (l-iver) et biconsonantique (diz-ef). La discussion sur la distribution de ces formes – deux à trois fois plus fréquentes dans les créoles français de l'Océan Indien que dans ceux de la zone caraïbe et pour les premiers, selon Grant, le résultat d'une forte présence Bantu – ne semble pas encore close(5).

A cause de différences structurales, pour A. Syea (*Synthetic genitives in Mauritian Creole: Indo-Aryan influence or local innovation*, 177-188) les génitifs synthétiques (g.s., *mon frère sa maison*) sont – et cela à juste titre – une innovation et non une influence hindi ou bhojpuri comme le veut Corne. Avec le génitif à possessif initial (p.i., *son frère Pauline* «le frère de P.») cette construction commençait à concurrencer le génitif périphrastique (*la fille le roi*) à partir de la deuxième moitié du 19e s. Vue l'existence du g.s. dans un bon nombre de langues, on ne sera cependant pas d'accord avec l'auteur que le g.s. soit né du génitif à possessif initial, car si c'était le cas, on devrait s'attendre à des traces du p.i. aussi dans les langues qui connaissent le g.s.(6).

Indians and culture areas of twentieth century Brazil, dans: J. Hooper (ed.): *Indians of Brazil in the twentieth century*, Washington 1967, p. 7, 232.

(5) Quelques points obscurs: à la p. 154, *dilo* (< de l'eau) appartient au type biconsonantique, un peu plus loin (table 3) au type syllabique. La «table 4» sur la fréquence du type syllabique contient aussi le pluriel des, un des éléments de base pour les formes biconsonantiques. Des ouvrages lexicographiques pour le créole guyanais proprement dit faisant défaut, l'auteur s'est servi aussi d'un glossaire du créole karipúna de A.W. Tobler: *Dicionário crioulo karipúna/português-português/crioulo karipúna*, Brasília 1987. Le premier dictionnaire pour le guyanais, celui de G. Barthelemi: *Dictionnaire pratique créole guyanais-français, précédé d'éléments grammaticaux, suivi d'un index français-créole guyanais* (Cayenne), n'a paru qu'en 1995, mais, comme celui de Tobler, on ne l'utilisera qu'avec de grandes précautions. Le mot le plus usuel pour «enfant» dans le créole karipúna est tximun et non pitit (p. 173). Dans la liste des mots guyanais deux points d'interrogation sont à remplacer par lannen (an/-née) et vé(djité) (ver de terre) (p. 174).

(6) L'auteur passe sous silence que sa contribution n'est qu'une version modifiée déjà publiée ailleurs: *The development of genitives in Mauritian Creole*, dans: Adone, D./Plag, I. (eds.): *Creolization and language change*, Tübingen 1994, 85-97.

Deux études traitent des créoles portugais. Malgré leur comportement morphosyntaxique en effet très complexe, M. Post (*Aspect marking in Fa d'Ambu. The elements xa and sa and their respective aspectual values*, 189-205) semble faire une interprétation abusive des différentes fonctions de ces deux marqueurs dans le créole parlé sur l'île d'Annobón. Non seulement on aura peine à suivre son argumentation, mais l'analyse n'est pas complète non plus. Ainsi, l'auteur ne fait pas mention p. ex. des impératifs avec xa(7). Pour les éléments qui servent en premier lieu à intensifier d'autres mots (*branku fandan* «très blanc»), H. H. do Couto (*Exclusive particles in Guinea-Bissau Kriol*, 207-215) préfère le nom de *particule exclusive* à celui d'*idéophone*, parce que chacun de ces éléments ne se combine, à de rares exceptions près, qu'avec un certain verbe ou adjectif. Il examine leur origine possible – l'influence d'un substrat africain ou genèse onomatopéique –, mais sans répondre définitivement à la question(8).

Dans les limites de ce c.r., il n'est pas possible de présenter de façon plus détaillée les autres contributions qui concernent deux créoles anglais (Shrimpton, N./Baker, P.: *Buddy Quow, St Kitts and St Barts*, 81-96; Shrimpton, N.: *Standardizing the Krio language*, 217-228), ou qui abordent des questions plus générales (Baker, P.: *Motivation in Creole genesis*, 3-15; Plag, I.: *Creolization and language change: a comparison*, 17-19; Aub-Buscher, G.: *Compiling dictionaries of Creole languages: theoretical and practical problems*, 229-234; Mühlhäusler, P.: *Pidgins, Creoles and linguistic ecologies*, 235-250). Tandis que les articles de Baker et Mühlhäusler – le premier pour de nouvelles idées concernant la naissance et le développement des créoles, l'autre du point de vue méthodologique et épistémologique – méritent d'être recommandés, Aub-Buscher ne paraît pas être au fait de l'état actuel de la recherche; car, d'une part, on s'étonnera de ne pas trouver mentionné p.ex. le grand projet du *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien* (DECOI), dirigé par A. Bollée (t. 2, Hambourg 1993), d'autre part, parce que les problèmes qu'elle évoque ont déjà été décrits, il y a des années et presque de la même façon, par d'autres chercheurs, tel R. Chaudenson(9).

Dans l'ensemble, la qualité du volume correspond à celle d'autres publications de ce genre: quelques contributions sont, tant sur le plan empirique que méthodo-

---

(7) Pour une première analyse de ces éléments on consultera toujours M. Valkhoff: *Outline of the creole of St. Thomas, Príncipe and Annobón*, dans: id.: *Studies in Portuguese and Creole. With special reference to South Africa*, Johannesburg 1966, 77-115, en particulier 104 sqq., ouvrage selon toute apparence inconnu à l'auteur.

(8) Pour une classification étymologique et sémantique de 36 idéophones dans quelques créoles portugais et français v. maintenant A. Bartens: *Das Ideophon in den PBK des Golfes von Guinea und in den FBK der Antillen*, dans: Schmitt, C./Schweickard, W.: *Kulturen im Dialog. Die iberoromanischen Sprachen aus interkultureller Sicht. Akten der gleichnamigen Sektion des Bonner Hispanistentages (2.-4.3.1995)*, Bonn 1996, 122-138.

(9) R.C.: *Lexicographie et lexicologie créoles*, dans: *EC* 1 [1978], 109-117 et id.: *A propos de deux dictionnaires du créole mauricien: Éléments de «lexicographologie» créole*, dans: Ludwig, R. (éd.): *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen 1989, 111-141.

logique, très intéressantes et originales, les autres le sont moins. Deux points pourtant sont à retenir: il est nécessaire, voire indispensable, d'une part de prendre en considération le contexte sociohistorique et démographique pour une description plus complète et plus adéquate de la genèse d'un créole et d'autre part d'analyser scrupuleusement les textes les plus anciens pour une meilleure interprétation de son développement ultérieur. Que beaucoup d'auteurs ne tiennent pas compte de la littérature critique dans la mesure où elle le mérite, surtout quand elle est publiée dans une langue autre que l'anglais, est un fait aussi déplorable que critiquable(10).

On félicitera P. Baker d'avoir créé cette collection. Espérons qu'elle deviendra un forum de plus pour tous les créolistes qu'ils soient anglophones ou «romanophones», car seule une coopération plus étroite, et par cela fructueuse, sera capable de répondre aux nombreuses questions que nous posent toujours les langues créoles.

Karl-Heinz RÖNTGEN

Roland MARTI (ed.), *Sprachenpolitik in Grenzregionen / Politique linguistique dans les régions frontalières / Language Policy in Border Regions / Polityka językowa na pograniczach*, Saarbrücken (Veröffentlichungen der Kommission für Saarländische Landesgeschichte und Volksforschung, 29), Saarbrücker Druckerei und Verlag (SDV), 1996, 415 pages.

Ce recueil réunit dix-huit conférences tenues lors d'un symposium qui fut organisé du 11 au 13 mai 1995 à Sarrebruck par le «Forschungsschwerpunkt» [réseau de recherche interdisciplinaire] «Grenzregionen und Interferenzräume [Régions frontalières et zones d'interférences]», rattaché à la Faculté de Lettres de l'Université de la Sarre(1). L'origine des contributeurs, dont la grande majorité étaient germanophones, explique sans doute que les communications, à l'exception de celle présentée en français par A. Barrera i Vidal (cf. infra), soient rédigées en allemand. Toutefois, l'éditeur s'efforce de compenser ce qui, dans une publication de ce genre, risque de paraître comme un inconvénient. En effet, son *Introduction* [11-16], qui résume brièvement l'essentiel des différents exposés, s'accompagne de traductions en français, en anglais et en polonais [17-34]; de plus, une annexe offre des condensés en anglais [407-413]. Le volume se termine par des indications biographiques concernant les auteurs [413-415]. Celles-ci reflètent bien le caractère interdisciplinaire du symposium, car un juriste et trois historiens y côtoient quinze philologues – linguistes

(10) Malheureusement, la qualité typographique n'est pas impeccable non plus: une quarantaine de coquilles et de fautes (que veut dire «Miriam Mir FIND», p. 249?; au lieu de «Frusta dines Ordnungssystems», p. 234, lire: «Versuch eines Ordnungsschemas», au lieu de *ad nom* lire *ad hoc*, p. 159), des titres incomplets ou différents dans la table des matières et en tête des articles (Syea, Post, Couto), etc.

(1) Il succédait à un colloque qui, en 1991, a eu lieu dans le même cadre, et dont les actes ont paru dans la même série: Wolfgang Haubrichs/Reinhard Schneider (éds.), *Grenzen und Grenzregionen – Frontières et régions frontalières – Borders and Border Regions*, Saarbrücken, SDV, 1993 (Veröffentlichungen der Kommission für Saarländische Landesgeschichte und Volksforschung, 22).

et littéraires –: huit germanistes, trois romanistes, trois slavistes, auxquels se joint, avec P. H. Nelde, un spécialiste en linguistique de contact et multilinguisme de renommée internationale.

Voici, en français, les titres des contributions. Nous citons les traductions que propose la table des matières [7-9], tout en rappelant l'observation faite ci-dessus au sujet de la langue utilisée: Stefan Oeter, «Aspects juridiques de la politique linguistique» [39-64], Reinhard Schneider, «Politique linguistique au Moyen Âge» [65-77], Steffen Renner, «Est-ce que les Anglais tentaient d'anéantir la langue galloise dans la guerre contre Owain Glyndŵr?» [79-103], Peter Hans Nelde, «Vitalité et dynamisme des minorités linguistiques européennes dans les régions frontalières» [105-116], Johannes Kramer, «Bilinguisme et demi» [117-135], Hubertus Menke, «'Je suis un Danois germanophone'. A propos de l'histoire linguistique et de la politique linguiste dans la région frontalière germano-danoise» [137-161], Albert Barrera i Vidal, «Observations amicales mais critiques sur l'actuelle politique linguistique en Catalogne» [163-182], Max Pfister, «Minorités linguistiques privilégiées et sous-privilégiées au Tyrol du Sud et en Italie du Nord-Est» [183-203], Adrien Finck/Maryse Staiber, «Langue régionale en Alsace» [205-212], Wolfgang Haubrichs, «La guerre des professeurs. Arguments philologiques et glottopolitiques dans la querelle autour de l'Alsace-Lorraine entre 1870 et 1918» [213-246], Günter Scholdt, «'Cuius regio, eius lingua'. Réflexions littéraires de la politique linguistique dans la région frontalière franco-allemande depuis 1871» [251-272], Roland Marti, «Politique linguistique dans les régions frontalières du territoire slave» [273-303], Alicia Nagórko, «Les Polonais en Allemagne vus par le miroir de la langue» [305-316], Marek Łaziński, «La politique linguistique envers la minorité allemande en Pologne» [317-325], Friedrich Prinz, «Langue et nation en Bohémie [sic] (1848-1938)» [327-336], Peter Wiesinger, «A propos de la situation linguistique et de la politique linguistique dans les régions minoritaires de l'Autriche» [337-360], Lutz Götze, «A propos de la fonction de la langue allemande dans les états [sic] CEI, dans la République Tchèque et en Hongrie» [361-376], Alexander Ritter, «Frontière culturelle et histoire de textes: A propos des conditions et problèmes de comprendre l'histoire de la littérature de langue allemande provenant de l'étranger» [377-405]. Tous les articles se distinguent non seulement par leur haut niveau scientifique, mais aussi par l'intérêt général qu'ils présentent. Certains touchent même à des sujets d'une actualité brûlante, comme le font ceux de R. Marti et de L. Götze sur la situation glottopolitique dans les nouveaux États nés en Europe orientale après la chute des régimes communistes. Suivies d'une abondante bibliographie et, le cas échéant, illustrées par des graphiques et des cartes (cf. encore les deux articles précités et celui de M. Pfister), les contributions assurent au chercheur spécialisé un maximum d'information, tout en éveillant, chez le non-spécialiste, le désir de pénétrer plus avant dans les matières traitées.

Inutile de dire que nous ne nous sentons nullement habilités à porter un jugement de valeur sur les contributions qui, de par leur sujet, se placent en dehors du champ propre de la linguistique romane. Qu'il soit néanmoins permis d'évoquer à leur égard quelques impressions, forcément subjectives, qui se sont imposées à nous au cours de la lecture, d'ailleurs presque toujours captivante. Soulignons ainsi la clarté et la concision exemplaires des exposés que font de leurs sujets respectifs (cf. supra) le juriste S. Oeter, le slaviste R. Marti, l'historien F. Prinz et le germa-

niste P. Wiesinger. Par contre, l'article du germaniste A. Ritter, malgré l'attrait incontestable de son sujet, est déparé par un style contourné et une terminologie hermétique qui, malheureusement, en rendent la lecture fastidieuse.

Six contributions intéressent directement le romaniste, parce que les sujets impliquent la présence d'au moins une langue romane. Trois d'entre elles sont dues à des représentants éminents de la discipline, à savoir à J. Kramer, A. Barrera i Vidal et M. Pfister. S'y ajoutent celles des germanistes A. Finck/M. Staiber, W. Haubrichs et G. Scholdt, où il est question de problèmes – historiques et actuels – reliés au contact du français et de l'allemand en Alsace et en Lorraine.

Commençons par l'article de J. Kramer, qui examine cinq cas de «bilinguisme et demi». L'auteur entend par là un «trilinguisme asymétrique», terme qu'il définit comme suit: un idiome à haut prestige A, mais tout à fait étranger aux locuteurs et que ceux-ci doivent apprendre à l'école, est confronté à deux variétés différentes B_1 et B_2 d'un idome B, dont l'une est une langue écrite supra-régionale à longue tradition, alors que l'autre, purement régionale, ne fait que ses premiers pas vers la normalisation et la création d'un code écrit [117]. Pour exemplifier ce phénomène, il analyse les situations qui règnent en Corse, à Curaçao, aux Seychelles, dans le Val Gardena et le Grand-Duché de Luxembourg. Les positions A et B_1 y sont occupées, selon le cas, par quatre grandes langues européennes (français, espagnol, allemand, néerlandais); en position B_2 se trouvent le corse, le papiamentu, le créole, le ladin et le luxembourgeois («Lëtzebuergesch»), respectivement. Le tableau vivant que J. Kramer réussit à brosser des réalités complexes que recouvre son sujet doit d'ailleurs beaucoup à sa diction naturelle et transparente, qui, à la différence de l'exemple négatif cité ci-dessus, évite tout sectarisme terminologique.

Exposé brillant aussi que celui d'A. Barrera i Vidal sur la situation glottopolitique en Catalogne, seul article d'ailleurs dont le sujet reste à l'intérieur du domaine roman. L'auteur y critique de façon «amicale», comme le souligne le titre, certaines tendances inhérentes à la politique de «normalisation» du catalan menée par la *Generalitat*. Il met en garde contre des mesures excessives qui, dans le but de réduire le rôle du castillan dans la vie publique, rappellent fâcheusement l'intolérance franquiste à l'égard du catalan. En revanche, il plaide pour ce qu'il appelle un «bilinguisme équilibré» ou «tempéré» [180].

Dans sa communication, M. Pfister réaffirme d'abord, faits historiques et linguistiques à l'appui, ses positions connues sur la «questione ladina» [183-191][2]. Il procède ensuite à une excellente synthèse des problèmes sociolinguistiques et glottopolitiques auxquels sont confrontées les différentes variétés du ladin central dans le cadre de la législation italienne. Ainsi, il constate l'existence de minorités «privilégiées» (Val Gardena, Val Badia), «semi-privilégiées» (Val de Fassa) et «sous-privilégiées» (pays de Buchenstein/Livinallongo, Comelico), et cela en fonction de leur appartenance provinciale (Bolzano, Trento et Belluno, respectivement) qui, à son tour, reflète les vicissitudes de l'histoire [192]. Pour améliorer cette situation peu satisfaisante, il recommande l'application stricte du principe d'égalité qui seul, selon lui, pourrait étouffer les rivalités entre les différentes communautés et faire accepter

(2) Relevons une curieuse erreur (ou faute d'impression?) au tout début de l'article, où le frioulan est localisé «dans le nord-*ouest* de l'Italie» [183].

par elles une norme supra-régionale écrite. Par ailleurs, il souligne à juste titre l'importance primordiale de la «loyauté linguistique» des locuteurs, plus nécessaire à la survie des idiomes menacés que les mesures politiques ou administratives les plus généreuses [200]. La communication que présente W. Haubrichs se distingue non seulement par l'intérêt intrinsèque du sujet traité, mais aussi par l'extraordinaire richesse de sa documentation (cf. les annotations aussi abondantes qu'instructives). Il y fait l'historique de la «guerre des professeurs» au sujet de l'appartenance nationale de l'Alsace-Lorraine, qui, pendant le conflit franco-allemand de 1870/71, faisait rage entre savants et universitaires des deux camps [222-224], et dont les prolongements se manifestaient jusqu'en 1918 [244-249]. S'y mêlaient, pour ne citer que quelques noms prestigieux, Heinrich von Treitschke, Theodor Mommsen et David Friedrich Strauß du côté allemand; parmi leurs opposants français figuraient Ernest Renan, Jules Michelet et Fustel de Coulanges. Comme le montre l'auteur, les origines de cette polémique remontent bien plus haut, car, depuis l'éveil du nationalisme allemand pendant les «guerres de libération» de 1813/14, certains milieux n'avaient cessé de réclamer la restitution de ces provinces passées sous la domination de la France entre le 16e et le 18e siècle [213-216]. Ces revendications s'appuyaient sur des arguments qui, dans la lignée de la philologie romantique, confondaient langue, ethnie et nationalité. Une telle attitude heurtait de front non seulement la conception française de la nation «reliée aux institutions et à l'Etat», mais aussi «la tradition égalitaire et unitaire du jacobinisme» [219]. C'est donc avec raison que W. Haubrichs identifie ce «malentendu intellectuel entre Allemands et Français» [241] comme le cœur du conflit. Nous nous bornerons ici à constater qu'il s'agit d'un article fondamental dont la connaissance nous paraît obligatoire à quiconque s'intéresse à ce sujet passionnant.

Dans sa contribution non moins réussie, G. Scholdt se consacre à un autre aspect de la même thématique. En effet, il analyse les retombées littéraires des virevoltes répétées qui, en fonction des vicissitudes de l'histoire, ont caractérisé la politique linguistique en Alsace-Lorraine à partir de 1871. Pour se documenter, il tire profit d'une importante collection d'ouvrages littéraires de tous genres, qui, sous l'étiquette «Frontière franco-allemande depuis 1870», est déposée à l'université de Sarrebruck. Cela lui permet de rassembler un vaste éventail de réactions et de témoignages provenant d'auteurs tant allemands que français, dont des noms aussi connus que René Schickele et René Bazin. Ces échos reflètent non seulement la diversité des attitudes face à la politique en matière de langue poursuivie par le pouvoir en place, mais aussi et surtout les brimades et les injustices subies par les individus qui en étaient victimes. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces témoignages ne sont pas à la gloire des vainqueurs du moment, qu'ils aient été allemands ou français. Avec l'évolution de l'idée européenne, la situation a heureusement commencé à se détendre. G. Scholdt constate en effet que «pour la première fois, entre les auteurs des deux côtés de la frontière, il y a un large consensus sur le fait que la question de la langue n'est pas nécessairement liée à celle de la nation» [267]. Ou, comme l'exprime l'écrivain alsacien André Weckmann en reprenant une formule bien connue: «Le cœur français, la langue allemande» [ibid.][(3)]. En complément, il plaide pour une

(3) Paul Lévy relate l'épisode à propos de Frédéric Horning, président du Consistoire de Strasbourg. Celui-ci s'était adressé en ces termes au maréchal Bazaine lorsqu'il lui présentait le corps pastoral de la ville: cf. *Histoire linguistique*

zone bilingue franco-allemande sur les bords du Rhin[4], qui contribuerait à décrisper la situation et créerait un climat intellectuel favorable à cette attitude. C'est en ce sens que G. Scholdt, pour conclure, relève l'«optimisme tempéré» émanant d'un manifeste publié en 1981 par le même auteur et deux de ses confrères alsaciens, dont Adrien Finck, lui-même contributeur au recueil (cf. infra). Ils y défendent l'idée d'un «alsacianisme intellectuel» («geistiges Elsässertum») rénové sous forme d'une «convivialité rhénane», au sein de laquelle l'Alsace remplirait sa mission historique de «foyer du dialogue entre les langues et les cultures» [269].

Le dilemme de l'identité alsacienne est également au centre de la contribution d'Adrien Finck et de Maryse Staiber. Examinant le concept de «langue régionale», les auteurs s'attaquent à un problème qu'ils appellent à juste titre «un aspect décisif de la politique linguistique en Alsace à l'heure actuelle» [205]. Ce faisant, ils ne sous-estiment ni la décadence dramatique du dialecte alsacien ni le sentiment, chez la plupart des locuteurs, d'une «rupture» entre celui-ci et l'allemand standard [206]. Un tel comportement s'explique évidemment par ce «complexe alsacien» dû aux traumatismes du passé, lequel, en 1951 déjà, avait été analysé de façon magistrale par Frédéric Hoffet[5]. Malgré tout, les auteurs considèrent le maintien, voire le renforcement du lien avec le haut-allemand comme indispensable à la survie du dialecte alémanique. Le contact avec le monde germanophone est aussi d'une importance vitale pour la jeune littérature dialectale née depuis les années 70, comme pour la sauvegarde de la grande tradition littéraire qui, de Godefroy de Strasbourg à René Schickele, attache l'Alsace à la langue allemande [207][6]. Logiquement, le but envisagé ne peut être atteint qu'en intensifiant l'enseignement de l'allemand, ce qui «paraît constituer la meilleure garantie pour rendre le dialecte accessible aux générations actuelles et futures» [209]. En même temps, cet effort irait dans le sens de ce bilinguisme franco-allemand sur lequel se fondent tant d'espoirs (cf. supra)[7]. Signe encourageant: depuis 1993, un «Office régional du bilinguisme», organe officiel

---

d'Alsace et de Lorraine, 2 vol., Paris, 1929 (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 47-48), t. II, p. 317. Une tradition (ou légende?) qui nous est familière depuis longtemps l'attribue aussi à un notable (maire?) alsacien qui haranguait Louis XIV visitant sa ville. Il est vrai que nous n'en trouvons trace ni chez Lévy ni chez F. Brunot, dans les chapitres relatifs à l'Alsace du tome V de son *Histoire*.

(4) Dans un article de 1991 que cite G. Scholdt dans sa bibliographie [272].

(5) Dans sa *Psychanalyse de l'Alsace* (nous citons l'édition originale parue chez Flammarion). Ce qui inquiète un peu, c'est que, selon les auteurs, son livre est «malheureusement toujours actuel» [208].

(6) Nécessité que Frédéric Hoffet, dans l'ouvrage cité ci-dessus, ne se lassait pas de souligner, cf. p. ex. pp. 65-67, 190 et suiv.

(7) C'est encore Frédéric Hoffet qui avait préconisé la même solution au dilemme alsacien, et cela à une époque où il fallait du courage pour la proposer au public, cf. pp. 225-226: «Consciente de sa dualité, [l'élite alsacienne] ne voudra rien perdre du double patrimoine spirituel qui est le sien. *Elle sera résolument bilingue*. Tout en cultivant, avec l'amour passionné qu'elle lui porte, cette langue française qui devient chaque jour davantage la sienne, elle continuera à apprendre l'allemand, qui est le parler de ses pères et dans lequel se sont exprimés jusqu'ici les interprètes les plus authentiques de son peuple» [c'est nous qui soulignons].

créé par la «Région Alsace», a pour tâche de soutenir ces aspirations dans tous les domaines de la vie publique [ibid.]. Les auteurs sont convaincus que seule cette «double dimension» de la langue régionale – coexistence du dialecte et de l'allemand standard – «sauvegardera l'identité de l'Alsace et en assurera l'ouverture [vers une Europe nouvelle]» [210]. Cependant, ils sont bien conscients que c'est là un «projet d'avenir» qui ne concerne pas «l'école seule, mais toute la vie publique». D'où la «nécessité d'une conception politique globale et cohérente» visant à un «bilinguisme qui se reflètera aussi dans les rues des villages et des villes d'une 'civitas Alsatiae'» [ibid.].

Résumons enfin: grâce à la qualité des exposés et la variété des aspects traités, le recueil qu'a édité R. Marti satisfera à coup sûr tous ceux qui, spécialistes ou non, s'intéressent à la matière. A condition toutefois qu'ils sachent assez d'allemand pour pouvoir l'apprécier à sa juste valeur...

Hans Joachim SCHMITT

Claude MULLER (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique: subordination, coordination, connexion,* Niemeyer (Linguistische Arbeiten, 351), Tübingen, 1996, 340 pages.

Cet ouvrage, composé de 32 articles rassemblant les communications présentées au colloque international organisé à Bordeaux en 1994, est consacré au thème de *la dépendance et intégration syntaxique*. La confrontation des notions antinomiques de *dépendance* et *d'intégration* a permis de réunir au sein d'un même ouvrage un grand nombre d'articles dont les thèmes et les directions sont très variés. Eu égard à cette hétérogénéité, le livre est divisé en six sections principales, chacune constituant un domaine d'étude précis pour lequel les notions de *dépendance* et *d'intégration* sont utilisées. La première partie est consacrée à *la subordination et la coordination en général*, la seconde traite des *complétives*, la troisième de *temps, mode, cas: dépendance et organisation de l'énoncé*, la quatrième de *l'intégration dans le groupe nominal*, la cinquième des *types de subordination* et enfin la sixième s'intéresse à la *subordination discursive et connecteurs*.

Cette présentation révèle une très grande diversité dans les thèmes abordés. Ainsi, on trouvera aussi bien des articles portant sur l'étude générale des notions de *dépendance* et *d'intégration* en linguistique (voir en particulier la première partie) que des analyses consacrées à un problème spécifique (par exemple, l'étude du groupe nominal ou des connecteurs au niveau discursif). Il faut également préciser que les recherches ne se limitent pas au français. D'autres langues telles l'anglais (Claude Coulomb, «Coordination: remarques sur l'adjectif en position prénominale» [199-208] et Abdelhamid Nfissi, «*But, though* et *although* et l'expression de la discordance: étude méta-opérationnelle» [227-232]), le russe (Rémi Camus, «Du rôle de l'altérité dans le fonctionnement de la particule *da* («oui», «non», «et», «mais») en russe» [299-306]), le chinois (Marie-Claude Paris, «La subordination en chinois standard: quelques contraintes d'agencement» [233-241]), le latin (Huguette Fugier, «Sélection des cas et ordre d'intégration dans la phrase latine» [163-170]), le wolof (Stéphane Robert, «Aspect zéro et dépendance situationnelle: l'exemple du wolof» [153-161]), et l'italien (Nunzio La Fauci, «Dépendance et intégration syntaxique, du point de vue non-linéaire» [211-220]) font aussi l'objet d'investigations très intéressantes. Ce livre est donc un outil de linguistique générale très riche avec des articles

variés et succincts (dix pages en moyenne) recouvrant une multitude de domaines tant syntaxiques que sémantiques. Certains articles peuvent même surprendre de par leur thème (par exemple, les analyses consacrées à l'étude des temps): on retiendra notamment l'article d'Anne-Marie Berthonneau et de Georges Kleiber consacré à *l'imparfait* [115-126] qui fait suite à leurs travaux de 1993 et 1995, dans lequel, grâce à une conception méronomique de l'imparfait, ils tentent de mettre à jour les insuffisances de la représentation traditionnelle de la concordance des temps. Cette étude peut être mise en regard avec le travail d'Andrée Borillo sur les relations temporelles entre propositions [127-139], en particulier ses remarques sur l'imparfait. L'application des notions de *dépendance* et d'*intégration* n'est donc pas restreinte à un domaine spécifique (Mats Forsgren [173-181], étudie ainsi la notion de *subordination* au niveau syntaxique et sémantico-pragmatique). C'est pourquoi, le travail présenté est vaste et ambitieux.

On peut donc dire que ce livre fournit un panorama assez représentatif des diverses recherches en cours sur les notions de *dépendance et d'intégration syntaxique*. A cet égard, il présente un double avantage: il souligne les différents points de vue et les différentes démarches des auteurs pour aborder des sujets parfois très proches tout en offrant des analyses fines sur des sujets précis. La richesse de l'ouvrage et son caractère polymorphe n'autorisent pas de compte rendu détaillé. Au lecteur de découvrir la multitude des sujets traités et de décider, selon ses intérêts, sur quoi se portera son attention de façon privilégiée.

Laurence JOSE

Willi HIRDT (éd.), en collaboration avec Richard BAUM et Birgit TAPPERT, *Romanistik: einer Bonner Erfindung*, Bonn, Bouvier Verlag (Academica Bonnensia, Veröffentlichungen des Archivs der Rheinischen Friedrich-Wilhelms-Universität zu Bonn, 8/I et II), 1993, 1227 pages (en deux tomes).

L'Université de Bonn se flatte, à bon droit sans doute, d'être le berceau de la romanistique. Évidemment le rôle de Diez, qui est bien connu, et la venue à Bonn de Meyer-Lübke, au sommet de sa carrière en 1915, n'ont pas peu fait pour cette image.

Les deux présents tomes, dont il n'est pas question de faire une recension (on en trouvera une dans le RJ 46, 141-146), sont consacrés à Diez et à ses deux successeurs, W. Foerster et H. Schneegans.

Naturellement Diez se taille la part du lion dans ce volume. On y trouvera entre autres l'inventaire des lettres de Diez ou adressées à Diez, actuellement conservées [67-79] et dont l'immense majorité sont inédites. On lira un choix de ses poésies [505-532] et aussi ses traductions de poèmes italiens, espagnols ou portugais [533-594] et des troubadours [772-855], accompagnées des textes.

Ce qui a retenu le plus mon attention sont les pages consacrées à W. Foerster; nous sommes là en présence d'un savant exceptionnel, probablement le meilleur éditeur de textes d'ancien français. En outre il fut le véritable fondateur du Romanisches Seminar de Bonn, dont il monta la bibliothèque; on lit avec émotion le plan financier des premières acquisitions ainsi que la demande de locaux [920-923]. On le voit se débattre avec les problèmes matériels; de nombreuses pièces de la corres-

pondance qu'il adressa aux autorités politiques ou universitaires ainsi qu'à divers collègues sont ici publiées. La liste des habilitations qu'il a dirigées [445-453] est un palmarès qui unit Apfelstedt, Goerlich, M. Goldschmidt, Jungbluth, L. Jordan, Wiese et H. Breuer à Pirandello. Pour des raisons de santé il fit de fréquents séjours, accompagnés de travaux linguistiques sur les parlers locaux, en Italie, en Sicile et surtout en Sardaigne. Sa vie fut un long combat: d'abord, pour passer de l'Université autrichienne de Prague (où il se sentait exilé) à celle de Bonn; ensuite, pour se faire sa place parmi les éditeurs de textes français du Moyen Age, une jungle redoutable, d'autant qu'il avait d'instinct choisi le plus difficile en s'attaquant à l'édition de Chrétien de Troyes; constamment, pour nourrir une nombreuse famille et enfin, contre la maladie, en bonne part psychologique, qui l'accabla, âgé d'un peu plus de quarante ans, et le réduisit à recourir à la morphine pour trouver le sommeil. Mais quelle œuvre variée il nous a laissée [219-228]!

A côté de ces titans, l'Alsacien H. Schneegans, élève de Gröber, paraît bien frêle. Mais sa vie et sa carrière nous sont contées par le menu, et elles ne sont pas sans intérêt; malheureusement, elles s'interrompent prématurément. Il n'eut donc pas le temps d'apporter sa marque à l'Université de Bonn où Meyer-Lübke fut appelé à lui succéder.

La romanistique est-elle une découverte de Bonn? Je n'oserais l'affirmer. Mais à coup sûr Bonn a marqué la linguistique romane et dans les trois enseignants ici présentés on trouve bien des approches et des thèmes toujours actuels. A examiner leur œuvre et leur vie on se rend compte qu'ils ne furent pas des esprits étroits, limités à un petit canton d'une spécialité pointue. Voilà sans doute l'exemple le plus important à méditer qu'ils nous ont laissé.

Gilles ROQUES

De l'aventure épique à l'aventure romanesque, Hommage à André DE MANDACH, textes réunis par Jacques CHOCHEYRAS, Berne, Peter Lang, 1997, 307 pages.

A. de Mandach est une figure connue des romanistes, surtout des littéraires. Par des travaux hardis il a fait pénétrer un souffle nouveau sur maintes questions momifiées par un siècle d'érudition. A ce titre il méritait bien ce volume de Mélanges dont l'ensemble est digne d'attention et où quelques articles concernent de près ou de loin nos études. Citons H. Diament, *Deux toponymes mystérieux de la* Chanson de Roland: Seinz et Besençum, *clefs pour la sémantique territoriale du mot* France *au XIe siècle* [9-28], qui identifie *Seinz* comme une des localités nommées *Sains* dans le nord (et particulièrement autour de Béthune) et *Besentun* (sic) comme un *Bazentin* (Somme), forme de *Barentin*, var. de *Barenton*. La bande côtière indiquée par les deux autres toponymes associés à ceux-ci, à savoir le Mont St-Michel et Wissant serait «probablement la patrie de l'auteur du poème». Le tout n'emporte pas une totale adhésion; – R. Lafont, *Girart de Roussillon: un texte occitan* [29-50], défend avec fougue le caractère occitan de l'œuvre et par conséquent la primauté du ms. P, dont il serait effectivement souhaitable de disposer du texte, en réactualisant les travaux de C. Hofmann, *Die Werke der Troubadours* I et de F. Apfelstedt ds RSt 5, 282-295. En attendant, on pourra confronter les textes de O (en fait de l'éd. Hackett) et

de P pour les vv. 697-812 mais le commentaire qui en est fait ici laisse sur sa faim; – H.-E. Keller, *Autour de* Galien le Restoré, [77-84], revient sur la généalogie des diverses versions du texte et annonce l'édition par ses soins de deux versions en prose; – D. Hüe, *Brèves remarques sur l'écu de Guillaume* [115-133], indique que «la langue d'*Aliscans* semble montrer que le scribe de cette version pourrait être de l'Ouest, dans la sphère d'influence des Anglo-Angevins» [124]. C'est pour moi un problème à creuser (cf. le cas d'*eschauberge* évoqué ici 61, 282); – R.T. Pickens, Vasselage *épique et courtoisie romanesque dans le* Roman de Brut [165-20], suit longuement les variations des mots *vasselage, courtois, courtoisie, vilanie*, etc., dans le *Brut* en liaison avec la découverte par Wace des possibilités offertes par une nouvelle thématique romanesque.

Gilles ROQUES

Coman LUPU / Lorenzo RENZI (éds.), *Studi rumeni e romanzi. Omaggio a Florica Dimitrescu e Alexandru Niculescu*, Padova, Unipress, 1995, 3 volumes, VIII + III + 1086 pages.

Les mélanges dédiés aux anciens professeurs de l'université de Bucarest Florica Dimitrescu et Alexandru Niculescu lors de leur 65e anniversaire contiennent 67 articles écrits, pour la plupart, par des collègues et élèves roumains, italiens et français. Les éditeurs ont classé les articles d'une façon assez générale, en établissant 4 grands groupes, à l'intérieur desquels les contributions apparaissent dans l'ordre alphabétique des auteurs: I. *Linguistica rumena e balcanica* (19 articles); II. *Etnografia, storia* (5); III. *Linguistica generale, linguistica romanza* (20); IV. *Teoria e storia della letteratura – Filologia* (23).

Vu que le nombre des auteurs présents est trop élevé pour un compte rendu, je me limiterai ici aux thèmes linguistiques au sens traditionnel, qui font l'objet des articles contenus dans les deux premiers volumes (mais non sans indiquer que le troisième volume contient, outre des études littéraires, un grand nombre d'analyses stylistiques et poétiques faites surtout, mais pas exclusivement, sur des textes roumains).

Comme c'est assez souvent le cas des mélanges, les thèmes choisis ne sont pas unitaires, mais reflètent les préoccupations très variées des auteurs.

Un premier groupe d'études, peu nombreuses, a comme sujet la place – M. Niculescu dirait «l'individualité» – du roumain parmi les langues romanes. Sanda REINHEIMER RÎPEANU analyse les emprunts roumains au slave, dans le sous-système lexical des noms d'animaux, par rapport à leurs correspondants dans les langues romanes occidentales (qui sont également des innovations, soit des emprunts, soit des dérivés). Gheorghe CARAGEANI cherche, à partir de quelques traits grammaticaux spécifiques, des critères pour établir plus précisément la position du méglénoroumain et de l'aroumain entre le dacoroumain et la Romania occidentale. Lorenzo RENZI et Giovan Battista PELLEGRINI se consacrent à l'étude de l'article défini postposé en roumain: L. Renzi apporte un nouveau fondement théorique («regola di Wackernagel di sintagma», p. 236) à une conclusion qui, au moins pour les enseignants du roumain, est un lieu commun: l'article défini est ajouté après le

premier élément du syntagme nominal (*omul bătrîn ~ bătrînul om*); G.B. Pellegrini essaye de trouver dans la langue grecque les sources des coïncidences roumaino-albanaises en ce qui concerne l'emploi de l'article défini, malheureusement à partir d'un corpus aléatoire, non-systématisé. Le vocabulaire religieux de l'aroumain et du dacoroumain fait l'objet des articles de Matilda CARAGIU MARIOȚEANU et de Viorica PAMFIL.

Certains aspects morpho-syntaxiques du roumain constituent le sujet d'un autre groupe d'articles: les problèmes du superlatif absolu et du comparatif d'infériorité en roumain (Georgeta CIOMPEC); la diachronie des deux séries de possessifs roumains *său, sa, săi, sale* versus *lui, ei* et les règles synchroniques pour leur emploi (Maria ILIESCU); le statut morphématique de l'***a*** qui précède l'infinitif roumain (Giuliana GIUSTI); synonymie ou non-synonymie entre des noms employés avec ou sans article défini (Jiři FELIX).

Quelques problèmes de syntaxe sont analysés par Domnița DUMITRESCU (les questions à plusieurs éléments interrogatifs en roumain); Guglielmo CINQUE (la position du sujet dans le *DP* en italien); Adriana COSTĂCHESCU (types de phrases adversatives en italien et en roumain); Alexandra CUNIȚĂ (la structure verbe transitif + objet indirect en roumain et français).

Un nombre plus élevé d'articles traite de sujets de pragmatique et de linguistique textuelle: quelques aspects de la deixis sociale et locale dans des textes dialectaux dacoroumains de la Munténie et l'Olténie (Liliana IONESCU-RUXĂNDOIU); les possibilités combinatoires et les restrictions dans la combinaison «terme de parenté + nom propre» (Magdalena VULPE); les stratégies de l'adresse (*domn ~tovarăș*) au temps du communisme (Alexandra ROCERIC); les commentaires métalinguistiques dans des textes dialectaux catalans (Joan VENY); la variation dans les questions rhétoriques en italien (Elisabetta FAVA); le choix de l'indicatif versus subjonctif en roumain et français en fonction respectivement du monde réel et du monde possible (Teodora CRISTEA); le choix des temps du passé en français et espagnol analysé à partir de traductions (Marie-France DELPORT).

Les contributions lexicales et étymologiques sont également assez nombreuses: l'étymologie des toponymes dacoroumains du Banat *Áscura* et *Călcadza* (Vasile FRĂȚILĂ); le rapport entre calques et traductions lexicales dans deux traductions scientifiques roumaines du XIXe s. (Elena TOMA); le calque lexical dans le roumain parlé en Hongrie (Victor IANCU); l'étymologie populaire en roumain (Theodor HRISTEA); l'étymologie du frioulan *prìndi* «lundi» (Laura VANELLI), l'étymologie du frioulan *romanìe* «Daphne striata; Daphne cneorum» et les dénominations italiennes du «Roumain» (Giovanni FRAU); les dénominations frioulanes du «beurre» (Piera RIZZOLATTI); l'histoire de l'argotique *(fare) cestìl* «se taire» en frioulan (Carla MARCATO); l'étymologie de la préposition frioulanne *ta* «en, dans» (Federico VICARIO); la variabilité dans l'onomastique latine (Vincenzo ORIOLES).

Deux articles concernant l'histoire de la linguistique ont pour auteurs Luisa VALMARIN (les problèmes de la langue roumaine dans l'œuvre de Ion Budai Deleanu) et Pierre SWIGGERS (présentation du livre de Lorenz Dieffenbach *Ueber die jetzigen romanischen Schriftsprachen*, paru en 1831). Ileana OANCEA s'intéresse aux aspects littéraires des langues romanes, à l'esthétique et à la rhétorique.

Certains articles restent plutôt isolés dans le cadre de ces mélanges: l'analyse de la palatalisation des labiales comme phénomène marginal du dialecte dacoroumain du Banat entreprise par Nicolae MOCANU; l'analyse de quelques graphies espagnoles fournie par Maurice MOLHO et l'intéressante étude de Mauro BARINDI sur la structure syntaxique à l'aspect partitif, mais sans valeur équivalente («că-ţi aduc *de*-un leu legat...») dans la poésie populaire roumaine et italienne.

Pour finir, je ne parlerai ici ni de la qualité assez hétérogène des contributions (elle est, pour ainsi dire, inévitable dans une entreprise d'une pareille dimension), ni des fautes d'impression (qui sont heureusement assez rares sauf dans l'article de G.B. Pellegrini), mais de la bibliographie [3 à 28] des travaux de Mme Dimitrescu et de M. Niculescu. Elle témoigne de la superficialité gênante de son rédacteur resté anonyme. On n'y trouve aucune liste des abbréviations pour les revues et les volumes collectifs. Quelques-unes sont d'emploi courant parmi les linguistes roumains (*SCL, LR, CL, RRL, LL, Mélanges Oslo, SMFC*), ce qui n'implique pas que tout lecteur de ces mélanges (ou de ce compte rendu!) ait le devoir de les connaître. On a besoin d'une imagination assez développée pour identifier par exemple: la *R.lg.* où est parue «Traducerea în rusă a articolului precedent» [sic!] de Mme Dimitrescu [5] ou la *RICTL* dans laquelle on peut trouver la présentation d'une anthologie de folklore aroumain faite par Mme Dimitrescu [11]. Le rédacteur de la bibliographie aurait pu se donner la peine de vérifier et de compléter les indications bibliographiques (*Lingvistica aplicată...* : titre incomplet, sans date; RRL 4, pp. 493-496; RR XXXII, 12, pp. 77-85), de citer les actes des congrès et les volumes de mélanges dans leur forme originale (et cela sans fautes d'orthographe!), etc. Il aurait aussi pu se décider en ce qui concerne la place des éditions et des anthologies de textes, réparties, sans justification explicite, entre *I. Volume* et *II. Studii şi Articole*. La liste de ces malheurs rédactionnels pourrait encore être complétée et il va de soi qu'ils diminuent la valeur des *Mélanges Dimitrescu – Niculescu*.

Victoria POPOVICI

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Piet DESMET, *La linguistique naturaliste en France (1867-1922). Nature, origine et évolution du langage.* Orbis, Supplementa, tome 6. Leuven-Paris, Peeters, 1996, 633 pages.

On sait que dans la seconde moitié du XIXe siècle, la linguistique dominante en France, représentée par Michel Bréal, Gaston Paris et d'autres, appliquait un modèle historico-comparatif. On sait moins qu'à la même époque, le modèle naturaliste d'August Schleicher avait lui aussi des adeptes en France. Ils pensaient, comme Schleicher, que la langue était un organisme vivant et que la linguistique était une science naturelle. La plupart d'entre eux n'appartenaient pas aux universités ni à l'*École pratique des hautes études*, mais avaient comme centre institutionnel l'*École d'anthropologie de Paris*. Ils n'étaient pas membres de la *Société de linguistique de Paris*. Ils ne publiaient pas dans la *Revue critique* ni dans la *Romania*, ils avaient leur propre revue, la *Revue de linguistique et de philologie comparée*. Cette revue fut fon-

dée en 1867 pour disparaître en 1916; la dernière publication de l'école date de 1922. Ils s'appelaient Abel Hovelacque, Antonio de la Calle, Sigismond Zaborowski, Julien Girard de Rialle, André Lefèvre, Paul Regnaud, Julien Vinson, Lucien Adam.

Ce sont leurs opinions sur le langage que Piet Desmet a exposées dans son grand livre. Il dédie à chacun un long chapitre où, après avoir exposé brièvement leurs carrières et leurs études sur différentes langues, surtout d'ailleurs non-indo-européennes, il décrit en détail leurs idées sur la nature, l'origine et l'évolution du langage, comme l'indique le sous-titre du livre.

Ces chapitres sont précédés de chapitres sur le contexte intellectuel et scientifique de l'école, y compris August Schleicher, Honoré Chavée et Max Müller. Ils sont suivis d'une «analyse historiométrique», qui crée et applique une méthode statistique qui doit permettre de rendre compte des rapports sociaux et intellectuels entre les membres de l'école étudiée.

C'est un livre tout à fait remarquable. Il est parfaitement bien pensé, documenté et écrit. Il se lit avec autant de plaisir que de profit. C'est une contribution extraordinaire à l'histoire de la linguistique en France.

Povl SKÅRUP

DOMAINE ITALO-ROMAN

La Metaura di Aristotile, Volgarizzamento fiorentino anonimo del XIV secolo, Edizione critica, a cura di Rita LIBRANDI, Napoli, Liguori, 1995, 2 voll., 330 e 276 pp.

Già da alcuni anni esploratrice del volgarizzamento del *De meteoris* aristotelico(1), Rita Librandi ne fornisce ora l'edizione critica.

È d'uopo ricordare subito il carattere sui generis del testo edito, volgarizzamento anonimo fiorentino trecentesco, insolito per argomento rispetto ai volgarizzamenti coevi che di rado concernono temi filosofici e scientifici più difficilmente ridefinibili all'interno di una divulgazione non universitaria (e per un primo approccio si dia pure un'occhiata ai titoli della scelta contenuta nell'ormai classica antologia di Segre(2)).

La *Metaura* sottintende, e non a caso il rinvio va immediatamente alla *Composizione del mondo* di Restoro d'Arezzo, quell'interesse generale per il mondo della natura e per lo studio dell'uomo che la scoperta della scienza aveva incrementato.

Ma sui generis anche per un carattere direi strutturale: all'agilità con cui il volgarizzamento è condotto – fatto non sorprendente per una diffusione che fuori dai circuiti accademici non prevedeva una fedeltà pedante – si associa un'interessante mistione di testi: l'opera aristotelica è tradotta in realtà solo in minima parte rispetto ai commenti che

(1) In particolare due studi: *Sui manoscritti del volgarizzamento della «Metaura aristotelica»*, in «Medioevo romanzo», 7, 1980, pp. 402-28, *e Intrecci tra le fonti della cultura scientifica volgare: La Metaura d'Aristotile e la tradizione manoscritta di Restoro d'Arezzo*, in «Filologia e critica», XVII, 1992, pp. 107-119.

(2) C. Segre, *I volgarizzamenti del Due e Trecento*, Torino 1953.

dell'opera avevano fornito Sant'Alberto Magno e San Tommaso (il primo basandosi sulla *Vetus Translatio* e il secondo sulla più attendibile *Nova Translatio*).

Il nostro volgarizzamento (privo del quarto e ultimo libro, comprende complessivamente 59 capitoli), distribuisce insolitamente i due commenti perché all'avvio albertino del primo capitolo fa seguire dieci capitoli tratti dal commento tomistico (2-11 del I libro) per riprendere – e questa volta fino alla fine – Sant'Alberto (ma nonostante la sproporzione l'intero commento è attribuito dalle *Chiose* di sette testimoni a San Tommaso, certamente a metà Trecento di indiscusso prestigio culturale).

A spiegare questa mistione non si può escludere tra le varie ipotesi che l'inserzione di capitoli dell'Aquinate tra quelli albertini risalisse ad una sintesi già latina antecedente alla traduzione (a favore dell'ipotesi ci sarebbe l'inspiegabile e disinvolto passaggio già dopo il primo capitolo al commento tomistico e il veloce ritorno a quello albertino). Ma all'operazione inconsapevole la Librandi preferisce un'altra soluzione, suffragata da convincenti riscontri strutturali: il volgarizzatore ha voluto forse presentare la *Metaura* come traduzione da San Tommaso ma non ha saputo evitare il ricorso al commento albertino, meno ostico per la prosa ed i contenuti. D'altra parte il nome stesso di *Metaura*, traduzione del latino *Metheora*, serviva già prima del nostro ad indicare 'questo amalgama insensibile di Aristotele, Alberto e Tommaso'.

La datazione del volgarizzamento è collocata dalla Librandi intorno alla metà del XIV sec. per via di elementi linguistici arcaici conservati dal più antico e fedele dei codici, il Palatino 449 (P) della Biblioteca Nazionale di Firenze e da aderenze testuali con un manoscritto della tradizione di Restoro d'Arezzo, il Chigiano M.VIII. 169 (C) della Biblioteca Apostolica Vaticana(3).

Gli otto manoscritti che costituiscono la tradizione del testo si ripartiscono tra due famiglie, una suddivisa in due gruppi (a e b) e l'altra rappresentata da un solo testimone (A = Firenze, Biblioteca Mediceo Laurenziana, Ashburnham 547) la cui regolarizzazione però lo rende inaffidabile alla ricostruzione del testo; prescelto per l'edizione, quanto a forma grafica e colorito linguistico, è il suddetto P.

Non si sono ritenuti necessari criteri diplomatico-conservativi dal momento che per un testo trecentesco di area fiorentina i legami grafia/pronuncia risultano meno problematici che per altre aree ma il comportamento dell'editrice è stato comunque di minimo intervento e di rispetto per evitare che un sia pur lieve ammodernamento grafico sottraesse informazioni linguistico-culturali (come nel caso delle grafie dotte).

In Appendice sono pubblicate le interpolazioni di β (e all'interpolatore, un mercante scrittore e viaggiatore, si riserva il secondo capitolo dell'Introduzione).

Dal momento che la lingua della *Metaura* presenta 'senza quasi contraddizioni i caratteri tipici del fiorentino trecentesco' negli *Appunti linguistici* la studiosa si limita ai fenomeni più significativi per la caratterizzazione fiorentina mentre affronta in spazio separato l'analisi del codice rispetto al resto della tradizione linguisticamente più eccentrico, il Rossiano 788 (Ro) con il quale ci si sposta in area umbra. Di sintassi sono schedati

(3) Per questo aspetto si veda il lavoro della Librandi (1992) cit. dove la studiosa discute la direzione del passaggio, cioè se dal volgarizzamento alle 'giunte' al testo della *Composizione del mondo* del manoscritto chigiano o viceversa, propendendo per la prima soluzione.

microfenomeni significativi (reggenze, usi delle preposizioni, concordanze ecc.) mentre gli aspetti inerenti la comunicazione e la divulgazione scientifiche sono rinviati al capitolo III dell'Introduzione, *Le tecniche del traduttore e la sintassi della comunicazione scientifica*. E siamo così nel settore più stimolante: le analisi riguardano tanto l'ambito lessicale (creazione di tecnicismi, fenomenologia del volgare rispetto agli esotismi della lingua di partenza, mancanza di neoformazioni di fronte ad alcuni termini latini, ecc.) quanto quello sintattico-testuale (formule, coesioni, riprese anaforiche, tecnica espositiva, periodi sillogistici, ecc.). Nel complesso si può appurare come la *Metaura* non riveli comunque profonde innovazioni o sconvolgenti sperimentalismi linguistici anzi disponga di un codice linguistico sobrio e scarno (soprattutto se confrontato a quella che sarà poi la lingua scientifica del Seicento) e di un registro alto ma certo distante dalla prosa d'arte.

Il glossario che correda il testo escludendo lemmi già discussi nella prima parte intende dare rilievo al lessico tecnico, quindi a neologismi o semantizzazioni tecniche di termini di uso comune. Per la natura del lessico registrato pertanto non sono stati forniti né rimandi ai glossari di testi coevi né rinvii a strumenti lessicografici (ma in alcuni casi qualche riferimento non sarebbe stato superfluo, anzi avrebbe visualizzato meglio la diffusione dell'uso comune di una parola vs. uso tecnico).

È opportuno segnalare la lemmatizzazione che la Librandi fa di due varianti, *angrestana* 'caraffa' variante di Ro per *guastada* e *bithunioso* della famiglia β per *butimoso*; l'operazione se risulta legittima al fine di recuperare forme notevoli pone altresì due domande: sono le due uniche varianti che potevano essere integrate nel glossario? E (tanto per non lasciare l'operazione nella sfera della soggettività) perché? di *bithunioso* c'è un rinvio agli *Appunti linguistici*, ma di *angrestana* avremmo preferito qualche delucidazione (magari una collocazione linguistica e qualche confronto, data la serie piuttosto documentata in GSLI s.v. *inguistara* e *anguistara*).

Di molti termini, che presumiamo prime attestazioni, potevano essere segnalate retrodatazioni, tanto per mettere più in risalto il lessico della *Metaura*; per esempio

acquaio 'vento australe' retrodata LEI III, 616 (fine XIV sec., BibbiaVolg, B)

aquilonare (vento) retrodata l'attestazione molto più tarda del Tasso (LEI III, 669)

fumicoso 'pieno di fumo' è registrato in GSLI solo a partire dal Garzoni.

A tal proposito una precisazione: per la forma *reflusso* la Librandi cita (I, 47n) come prima attestazione Leonardo (1519 ca) ma ci sono documentazioni tre-quattrocentesche (Buti, Boiardo, Collenuccio in GSLI).

Quanto alla formazione delle parole di poteva indagare a tappeto la strategia – se esiste – della suffissazione (ma sono comunque offerti vari spunti su corrispondenze o meno latino/volgare e su differenziazioni semantiche legate all'uso di alcuni suffissi), specie per quei neologismi che restano senza altri riscontri nei dizionari storici: *infiammagione* (lat. *inflammatio*), *assottillievole* 'rado' (e qui il lat. ha *rarefactabilis*), ecc. Circa quest'ultimo esempio (I, pag. 63) i termini *rarefare* e *rarefazione* entrano per la studiosa nell'italiano con la lingua scientifica del Seicento (Galilei); in realtà anche per questo esempio c'è il conforto di attestazioni precedenti (Ottimo, Leonardo[4], Alessandro Piccolomini).

(4) Il quale è ricordato dalla Librandi come lettore della *Metaura* (Introduzione, I. 4).

Per concludere, il lavoro aperto a sollecitazioni metodologiche 'moderne' rispetto alla facies dei tradizionali spogli e glossari di edizioni di testi antichi (si veda la bibliografia ricca e sensibile verso studi di sintassi e linguistica testuale) e perseguito su più direzioni (dalla fondazione del testo all'interazione non solo linguistica latino-volgare, all'esplorazione di dinamiche di diffusioni e ricezioni culturali) si rivela quantomai prezioso nel capitolo – sempre più descritto ma tutt'altro che esaurito – della prosa delle origini giacché per dirla con Segre 'la storia dei volgarizzamenti è una striscia scindibile solo per comodità espositive dal fascio luminoso della prosa'(5).

Sergio LUBELLO

Francesca SBOARINA, *La lingua di due quotidiani veronesi del secondo Ottocento*, Tübingen, Niemeyer (Beihefte der ZrP, 266), 1996, 244 pp.

Ecco un libro di cui si riferisce con piacere, visto l'interesse della tematica e constatata la serietà con cui essa è stata sottoposta ad esame. Sia per la quantità di persone e di settori coinvolti sia per gli ampi sviluppi che avrà in futuro, si tratta di una questione quanto mai appassionante, quella cioè del lento formarsi nella seconda metà dell'Ottocento e nell'Italia infine unificata di una struttura produttiva giornalistica nel quadro di una «industria culturale» e poi del crescere di una prosa giornalistica e di sorte testuali quali quelle che compaiono in quei particolari contenitori che vengono ad essere i giornali. In un confronto che tocca due annate di quotidiani veronesi, l'una relativa all'ottobre 1866 – settembre 1867, l'altra all'aprile 1886 – marzo 1887 (insomma: 20 anni di distanza), l'Autrice assoda il graduale diversificarsi degli usi testuali, stilistici e sintattici, un processo di diversificazione [131] che porta verso certi moduli che diverranno ricorrenti nel giornalismo moderno, compreso lo stile nominale che si riesce a «retrodatare» quanto a frequenza di uso, così come quella pratica dei costrutti appositivi anteposti in posizione catafonica, frequenti già allora con la funzione di presentare un personaggio (p. 142 reca un esempio del 1886).

Nei testi esaminati con grande acutezza dalla dott. Sboarina non si era invece ancora affermato quel tipo di incidentali con forma autonoma che si imporrà invece successivamente in diversi discorsi giornalistici al punto da riuscire oggi ampiamente presenti nella prassi di numerose e diversificate rubriche [141-142]. Nell'arco dei venti anni analizzati, si accerta come il titolo, inizialmente semplice e schematico, si evolva: abbandona l'impersonalità, diventa protagonista (da elemento accessorio qual era), accentua la brevità e ciò in una ricerca di vistosità: cfr. l'esemplificazione che viene recata da p. 149 a p. 152; anche quello sfruttamento di proverbi e di nessi fissi che oggi (da almeno trent'anni) è diventato quasi un «tormentone» esibisce già nel secondo Ottocento le prime utilizzazioni.

La ricerca, nata dalla scuola padovana di Mengaldo e anche con il contributo di Michele Cortelazzo, si sviluppa da un esame della punteggiatura e della grafia ascendendo via via verso la fonologia, la morfologia e la sintassi per poi chiudere con delle note di stile e con documenti sulla formazione delle parole e sul lessico. Nel presentarli in questa breve ma convinta nota preferiamo attenerci a un ordine

(5) C. Segre, *I volgarizzamenti*, cit. p. 16.

diverso, passando dagli usi testuali (globali) per poi scendere via via agli elementi parziali. Così, le note dedicate allo stile [131-160] esaminano il dispiegarsi dello stile obiettivizzante, i procedimenti congiuntivi, i moduli aggiuntivi, i ricorsi di tipo ternario. Per ciò che attiene gli usi sintattici [89-130] si leggono con interesse tra altro le pagine sugli intransitivi a reggenza diretta, sulle congiunzioni (dove è frequente il *che* polivalente), le concordanze verbali, le oscillazioni tra ausiliari *essere* e *avere*, il richiamarsi all'infinito articolato in usi del tipo a + *infinito: lo spavento del giovanotto al vedersi attorniato* [125]. Non risultano invece casi come *e lui a dire, e lui a insistere* per appunto indicare l'insistenza, il ritornare su un certo asseverare.

Il testo che la signora Sboarina presenta è molto curato anche da un punto di vista grafico. Non per far da pedante, ma per recare un piccolo apporto di utilità in vista della riedizione si segnalano casi minimi come *esculso* per *escluso* [144], *frequentemente* per *frequente* [126], *operosa altività* per *attività* [171], *entusuasmi* per *entusiasmi* [171], *conqiustare* per *conquistare* [211]. Il termine di *martirologio*, poi, che [162] viene ascritto al 1869, è quanto meno retrodatabile al tardo Cinquecento: ciò nel linguaggio ecclesiastico. *Essere un reazionario* e *partito reazionario* [200] non sono una enucleazione che si profili solo a partire dal 1855, bensì va riconosciuta come una delle qualifiche che circolano nel discorso politico dopo il 1798, in rapporto all'opporsi di certi strati aristocratici e borghesi alla rivoluzione francese. Ma per il resto ci vengono offerti apporti molto belli, come quello su *caseificio* [90].

Grazie a spogli come questi siamo proiettati in un mondo da cui emergono molte più affinità con l'oggi di quanto si fosse istintivamente portati a credere. Ciò si riflette anche nella dovizia dei nuovi accertamenti e delle retrodatazioni. Esse affiorano tanto dagli esami sulla formazione delle parole [160-174] quanto dalle verifiche imperniate sul lessico [175-231]. In modo generale si può dire che molti di quei tratti (anche di discorso ripetuto) che siamo inclini ad attribuire al Novecento già avviato si radicano già quanto meno decenni prima, spesso anche 50 anni prima, e spesso proprio nella cassa di risonanza che è la stampa e nelle modalità di riformulazione di contenuti applicate dai quotidiani del periodo postunitario in vista della diffusione delle notizie al pubblico. Non possiamo entrare nei particolari, che sono numerosi, ma pure vedi casi come *cronistoria*, che di solito viene ascritto al 1905 di Panzini e che invece è già in uso nel 1886, come *esercenti* accertato in ambito giornalistico nel 1867 [165], schedatura che sostituisce il primo riscontro sin qui noto e che la lessicografia it. era dovuta andare a cogliere nel Carducci (!). In altri casi (quali quello di *donna dalle forme giunoniche*) gli spogli della Sboarina mostrano come certi commenti e certe valutazioni circolassero già in un ampio contesto: non erano solo usi specifici, idiolettici, come poteva sin qui apparire dal trovare attestazioni isolate, come *forme giunoniche* solo in Carlo Dossi.

Di questo minuto e meritorio lavoro di acquisizione di fatti inediti dobbiamo essere grati all'Autrice. Quanto al lessico ci si limita a segnalare pochi esempi dei molti accertamenti nuovi: cfr. casi come *coincidenze dei treni* (1886; sin qui 1923-1939 U. Ojetti), *esposizione permanente* (1867; sin qui 1895 Garollo), *andare alle urne* (1886), *società di (mutuo) soccorso* (1866), *servizio* come termine giornalistico (*nostro servizio speciale*: 1886), *essere dotato del dono dell'ubiquità* (1867): in una corrispondenza da Parigi, il che ci suggerisce tra l'altro la pista attraverso cui il motto doveva diffondersi. Né mancano pagine sulla scrittura con stereotipi (*essere nella più squallida miseria:* p. 230 e del tipo del *cholera che infierisce:* 1867; p. 231). A

momenti le pagine dei giornali (allora quasi tutti di provincia) già si aprivano anche al colloquialismo: *essere cotto* per 'essere innamorato': *le ragazze ne escono tutte cotte, ricotte, stracotte di lui* (1886; p. 170). E vedi infine già nel 1887 affiorare certa supponenza da parte di taluni europei verso l'America, vista in modo cumulativo e indistinto: *la torre Eiffel non sarà che una americanata* [164].

Ottavio LURATI

Grande grammatica italiana di consultazione, vol. II, dir. L. RENZI, G. SALVI, Bologne, Il Mulino, 1991, 948 pages; vol. III, dir. L. RENZI, G. SALVI, A. CARDINALETTI, 1995, 640 pages.

Ainsi donc a été menée à son terme cette entreprise d'une dimension et d'une portée remarquables, qui dote la langue italienne d'une grammaire de référence, à la fois étroitement liée aux développements actuels de la linguistique, et accessible à un public non spécialisé (voir notre recension du vol. I, LVI, 557-562), dont le premier tome avait déjà connu en 1991 plusieurs tirages et suscité d'importants comptes rendus (cf. bibliogr. in *Presentazione* du vol. II, 13-14).

Le vol. II, suivant la progression annoncée, allant de l'unité supérieure (*La Frase*) à ses composantes, continue la présentation des syntagmes: syntagme verbal (1- verbe (P.M. BERTINETTO), 2- copule, 3- compléments du prédicat, 4- accord (G. SALVI), 5- négation (E. MANZOTTI, A. RIGAMONTI)), adjectival (M.T. GUASTI), adverbial (L. LONZI), avant de passer à l'examen de la subordination (subordonnées au subjonctif (U. WANDRUSZKA), à l'infinitif (G. SKYTTE, G. SALVI, M.R. MANZINI), que conclut l'étude de la concordance des temps (L. VANELLI) et des diverses fonctions des subordonnées: argumentales (complétives, subjectives (P. ACQUAVIVA), interrogatives indirectes (E. FAVA)), adverbiales (temporelles, causales, consécutives (M. MAZZOLENI), finales (M. BERTUCCELLI PAPI), comparatives (A. BELLETTI)).

Le vol. III est riche en chapitres innovateurs, qui dépassent le plus souvent le cadre de la proposition (à l'exception des chapitres consacrés à la principale ou indépendante (déclarative (E. FAVA, G. SALVI), interrogative (E. FAVA), exclamative (P. BENINCA'), jussive (G. SALVI, G. BORGATO), optative (G. BORGATO, L. RENZI)), pour s'intéresser à un énoncé ou plus vaste (signaux discursifs (C. BAZZANELLA)), ou renvoyant à une autre partie du discours (*Le profrasi*, par G. BERNINI, les incises (G. BOGATO, G. SALVI), le discours rapporté (B. MORTARA GARAVELLI)), à la réalité extra-linguistique (deixis par L. VANELLI et L. RENZI), ou même à une zone frontière entre grammaire et lexique, où se manifestent des régularités de type syntaxique (formation des mots, par S. SCALISE). Par des approches multiples (interjections, par I. POGGI), ou combinées: sémantico-logique dans le remarquable exposé de E. FAVA sur *Tipi di atti e tipi di frasi*, pragmatico-sémantique (signaux discursifs, vocatif par M. MAZZOLENI), socio-linguistique (§ 6 de la deixis, vocatif), la *Grande grammatica* s'ouvre, avec pertinence et souplesse aux courants qui enrichissent la linguistique de ces dernières décennies.

Pour tenter de donner au lecteur une idée plus juste de l'ouvrage, nous avons choisi de présenter en détail 4 chapitres, même si ce choix apparaît arbitraire (les 23 chapitres mériteraient d'être approfondis); il résulte d'un ensemble de critères parfois subjectifs:

caractère innovant, intérêt pédagogique pour qui enseigne l'italien langue seconde, lien étroit avec des débats auxquels nous participons à Paris, ou avec des problématiques que nous affrontons dans notre propre recherche.

Dans le vol. II, la partie du chapitre sur le Verbe [13-62] où BERTINETTO présente successivement l'*Azione verbale* (c.-à-d. le comportement sémantique, inhérent à un V, par rapport à l'axe du temps), puis l'*Aspetto verbale* (qui, par la sélection d'un Temps morphologique ou d'une locution spécifique dans le paradigme verbal italien, permet d'insérer cette forme verbale sur ce même axe temporel), nous est apparue d'un grand intérêt, par cette approche combinée, sémantico-lexicale d'une part et morphosyntaxique de l'autre, qui réussit à rendre compte des modalités complexes dont la langue dispose pour exprimer le temps au moyen du V, et de leur compatibilité (*temps* = temps physique; *Temps* = temps grammatical). La classification des V selon l'Action, poussée jusqu'aux cas les plus complexes ou ambigus, est récapitulée clairement par le diagramme (58): aux V dont l'Action est durative (*amare, aver fame*), où le début du procès est séparé de son terme sur l'axe du temps, s'opposent les V non-duratifs (*spaventarsi, incontrare*), pour lesquels ces deux points sont confondus; dans les cas ambigus, dont est donnée une description fine (*raggiungere, uscire*, V itératifs comme *tossire*), seul le contexte révélera la nature durative ou non-durative de l'Action. B. subdivise avec pertinence les non-duratifs en Ponctuels (*stupirsi*) et Transformatifs (*svegliarsi, impazzire*); ces derniers ont des points communs avec les Résultatifs, qui eux, appartiennent à la catégorie des Duratifs, avec lesquels ils constituent la classe des V téliques (dont l'Action exprime un but à atteindre); une même dynamique convaincante préside à l'examen des V d'Action durative: aux Résultatifs s'opposent les non-Résultatifs que sont les V d'état (*stativi*), soit permanents (*essere, possedere*), soit non-permanents (indiquant un état précaire: *capire, esser lunedì*); cette classification est corroborée par des tests abverbiaux ou par le test de l'impératif [27-31]; les Continuatifs (*ridere, abitare*), autre catégorie de Duratifs, admettent une solution de continuité dans l'Action, et restreignent la durée à un *momento rilevante* du temps (ils sont soumis à une condition de *densità*). Ce riche exposé, qui emporte l'adhésion (seule peut-être la classe des V téliques apparaît peu opératoire) est complété par l'examen de la compatibilité des catégories de l'Action et des Adverbiaux (33-35), tests qui offrent l'intérêt de faire émerger des traits sémantiques des V: ainsi (66) *E. mi prestò il libro per due giorni* révèle que l'Action se compose de 2 *mutamenti* séparés par un laps de temps. Dans le classement des V selon l'Action, le contexte joue souvent un rôle déterminant, car selon les arguments, un V appartiendra ou non à la classe des Téliques (*stirare/stirare una camicia*), des Ponctuels ou des Duratifs (*dare un biscotto/dare l'impressione, domandare/domandarsi*). B. montre qu'il existe également des interférences entre Action et Aspect, puisque l'Action de certains V est modifiée selon le Temps sélectionné (*voltava/voltò, sedeva/sedette*). Après avoir mis à nu ces mécanismes complexes avec efficacité, B. peut affirmer qu'il existe une affinité entre Action non-durative et Aspect perfectif, et entre Action durative et Aspect imperfectif. L'étude de quelques cas d'idiosyncrasie (transformatifs *perdere, dimenticare*, Résultatifs *togliere, imparare*, Continuatifs *respirare, persistere*, etc.) montre l'exhaustivité de l'analyse [40-41] qui rend compte du comportement de chaque unité particulière. Les différentes catégories d'Aspect verbal sont présentées dans le diagramme [108]: à l'Aspect perfectif s'oppose l'Imperfectif; le premier se subdivise 1° en Progressif, exprimé en Italien par la périphrase *stare* + *GER*, laquelle doit satisfaire à un ensemble de conditions pragmatiques ou linguistiques (instant de focalisation, compatibilité avec certains Adverbiaux, etc.); 2° en Habituel, Aspect qui indique la récurrence d'un procès, souvent soulignée par une expression temporelle (*di solito*); l'Aspect habituel

doit clairement être distingué de l'Action itérative de V comme *tossire, sparare*, ce que montrent bien les énoncés (123) (124): le V itératif n'assumera l'Aspect habituel que si le procès, même discontinu, présente une régularité: (123) *S...sparava ogni giorno*; une sous-classe de l'Habituel est le Comportemental (*attitudinalità*), dans lequel un attribut constant devient caractéristique d'un comportement: (133) *Le amazzoni combattevano a cavallo*. (Divers tests sont appliqués qui distinguent Habituel de Comportemental, et une récapitulation, p. 49, met bien en évidence leur spécificité); 3° en Continu, qui se subdivise en Duratif (*guardava*) et Itératif (*chiedeva*); le Duratif sélectionne presque toujours l'imparfait (sauf dans le type *cerca cerca*, appartenant au récit oral); l'Itératif, qui rend compte d'une série d'événements distribués sur l'axe du temps, et requiert l'indétermination du nombre des occurrences (*iteratività indeterminata* (175)); sélectionne également l'imparfait. Cette présentation de l'Imperfectif (bien résumé p. 52) s'achève par l'examen des affinités entre Aspect imperfectif et Action verbale (les V statiques non-permanents et les Habituels sont compatibles avec des contextes progressifs (189)). L'Aspect perfectif, qui se subdivise en Accompli et Aoriste (lequel peut être Ingressif) est traité selon une méthode identique, avec la même minutie et la même rigueur (distinction des catégories par l'application de tests, entre autres par la compatibilité avec les Adverbiaux (55), (56)); la variable fondamentale, dans le cas du Perfectif est le choix d'un Temps simple ou composé, dont sont explorés les mécanismes sémantiques (57), (58); l'étude de cas hybrides où les deux valeurs aspectuelles semblent converger (dans l'acception inclusive (incluant le moment de référence) des Temps composés: (219) *Quando arrivò lo zio, A. aveva già lavorato per parecchie ore*, entre autres) n'est qu'un exemple de la complexité et exhaustivité qu'atteint la présentation du Perfectif, qui reste toutefois claire, grâce aux nombreux énoncés qui guident le lecteur et aux utiles récapitulations. A cet exposé de l'Action et de l'Aspect, succède l'examen de la valeur des différents Temps [62-129] et des périphrases verbales [129-161].

Le traitement des subordonnées au subjonctif (SUBJ) par U. WANDRUSZKA nous a semblé exemplaire, d'une part par l'éclairage qu'il donne sur la valeur de ce mode (ensemble de formes flexionnelles du V, ayant pour finalité d'exprimer un état de choses en relation avec la réalité extra-linguistique): le SUBJ sera l'indice que les contenus affirmés sont des représentations subjectives et non des faits; et d'autre part par l'examen de ses 3 valeurs fondamentales, explorées dans leurs sous-catégories, examen poussé jusqu'au fonctionnement de chaque unité lexicale correspondante. Ce chapitre, qui est déjà en soi remarquable, par son approche sémantico-lexicale, est en outre susceptible d'apporter aux enseignants de l'Italien langue seconde une aide réelle, pour tirer ce mode de la zone d'ombre qui entoure son emploi. Au cours des 3 parties, correspondant aux 3 valeurs fondamentales de ce mode: SUBJ volitif (420-431), SUBJ épistémique ou de doute (431-472), SUBJ thématique ou d'évaluation (472-481), W. démontre point par point que le SUBJ ne porte jamais l'information. Arrêtons-nous sur le SUBJ épistémique: en un premier temps, W. examine ce mode dans une phrase argumentale (complétive), et tout d'abord après V; il en distingue 5 types, dont la structure du signifié varie ainsi (allant du moins certain au moins incertain): 1° «ne pas savoir si P, mais croire que P», 2° «affirmer que non P», 3° «ne pas savoir si P, mais croire que P», 4° «affirmer que P», 5° «savoir que P». Dans chacune de ces sous-parties, W. fait correspondre à la formule sémantique de la principale les unités lexicales concernées; pour 1°, par ex., le V *dubitare*, dont sont décrites toutes les variations combinatoires (suivi ou non de *non*: (65a) *dubito che venga/che non venga*; à la forme négative: (66a) *non dubitai che*, etc.) et justifiés les cas (dans la langue informelle) où est admis l'indicatif (IND): l'emploi de l'IND dépend de

l'importance de l'information transmise par la subordonnée (si l'information prévaut sur l'expression du doute, c'est l'IND qui s'impose, présent: *non dubito che è* [432], passé: (68) *Nessuno dubita che T. fu*..., futur (67) *Nessuno dubita che sarà*...); de ce même principe procède le choix de l'IND avec l'impératif négatif (*non dubitare/non c'è dubbio che* + IND), impératif qui équivaut dans ce cas à l'Adverbial *senza dubbio*. Ainsi l'étude comporte à la fois une analyse minutieuse des diverses combinatoires syntaxiques et lexicales, et un examen rigoureux des motivations qui président à la sélection du SUBJ ou de l'IND. Voyons encore le type 3: «ne pas savoir si P, mais croire que P», qui se subdivise en 4 groupes sémantiques (1- «croire», 2- «penser», 3- «soupçonner», 4- «imaginer»); pour chacun de ces groupes sont présentées les diverses unités lexicales, par ex. pour 1-: *ammettere, credere, giudicare*, etc., qui seront suivies soit du SUBJ (lorsque l'information de la subordonnée a moins de poids dans le discours que le prédicat de la principale, qui indique que cette vérité est le résultat d'un jugement subjectif), soit de l'IND, qui peut selon les cas être le présent (74) ou le futur (75); il arrive même que le mode sélectionné soit le conditionnel: (76)... *e credo che M. meriterebbe*... Pour chacun de ces types de V, la sélection du mode diffère selon que le sujet de la principale est ou n'est pas confondu avec le sujet de la subordonnée; car dans cette dernière éventualité, ce qui est pertinent, c'est le degré de *fattualità* qui est attribué à la subordonnée (cette situation est finement analysée, avec l'appui de plusieurs énoncés: lorsque la subordonnée est quasiment autonome (autrement dit lorsque la principale est l'équivalent d'un ADV: *probabilmente*), c'est l'emploi de l'IND qui s'impose). Comme on le voit par ces deux illustrations, la démonstration du principe posé (le degré de dépendance sémantique de la subordonnée par rapport à la principale) est efficacement menée (les seuls cas où une hésitation est possible étant ceux où le locuteur peut nuancer le poids qu'il donne à l'information contenue dans la dépendante, et le poids qu'il donne au V exprimant sa subjectivité). Après les 5 types sémantiques de complétives, W. passe à la subordonnée subjective (qui fonctionne comme sujet de la principale), introduite par des V tels que *parere, può darsi, accade*: alors que le SUBJ dans la subordonnée est presque la seule possibilité, il arrive que lorsque la subordonnée rapporte un événement unique et concret, l'IND soit sélectionné: (133a) *Accadde che andò a cadere proprio*..., (133b) *Successe che buttò*... Cette analyse poussée jusqu'au comportement spécifique des unités du lexique, est remarquable par la richesse des énoncés, et le commentaire nuancé qui en est fait. W. passe ensuite en revue les cas où la principale est représentée par un ADJ (*è ovvio, noto*), par un N «épistémique» (*dubbio, idea, sospetto*), par des locutions composées d'un V support + SP (*mettersi in testa*), et aussi les cas de complétives sans conjonction ou disloquées à gauche: (180) *Che non sia/è bello, è vero*, et peut conclure de tous les cas analysés que le SUBJ n'est jamais le mode de l'assertion. On a ainsi, tout au long de ce chapitre (et nous regrettons de ne pouvoir nous arrêter sur le SUBJ thématique, où des V tels que *godere, disapprovare, stupirsi* introduisent une vision subjective) à la fois une démonstration patiente, point par point, de la validité d'un principe, et un catalogue de cas précis, base de ce même principe, auquel on se référera autant pour comprendre en profondeur les mécanismes de sélection du SUBJ, que pour en enseigner, pragmatiquement, l'usage à des non-italophones.

Dans le vol. III, renonçant à regret à rendre compte des intéressantes discussions sur *Tipi di atti e tipi di frasi* [19-48], qui évalue le rapport entre énoncé et actes (V illocutifs et leur stratégie syntaxique), et sur les *Profrasi* [175-222], éléments invariables (*sì/no*) qui représentent en eux-mêmes la phrase de l'énoncé immédiatement antérieur, auquel ils communiquent une polarité positive/négative, nous concentrerons notre attention sur le

traitement par L. VANELLI et L. RENZI de la deixis (que complètent les chapitres sur le vocatif, les interjections et le discours rapporté), phénomène dont la caractéristique est de mettre en relation un élément du discours avec une information extra-linguistique. Après une définition illustrée par 4 énoncés [261], dont les uns renvoient à une mémoire commune à 2 interlocuteurs: (2b) *E' morto il gatto*, et les autres à la connaissance d'un contexte situationnel: (2d) *E' lui il colpevole!*, L. VANELLI en arrive à dégager (à l'aide d'autres énoncés) une liste d'expressions déictiques (*oggi, qui, allora, quella, io,* etc.), qui impliquent la connaissance de coordonnées situationnelles (identité du locuteur, situation dans l'espace-temps). La deixis, dont le centre de référence est le locuteur, consiste en une codification de 3 paramètres: *ego, hic, nunc*. Il faut distinguer la deixis lexicale ou inhérente, qui s'exprime par des unités telles que *qui, allora,* et la deixis contextuelle, qui renvoie à des éléments du contexte linguistique (anaphore): dans (15a) *E' uscito alle 10, ma torna subito, subito* sera interprété en fonction de *alle 10*. Toutes les définitions sont parfaitement claires, et l'analyse des mécanismes de la lexicalisation de l'indication déictique est menée avec subtilité. L'auteur dresse le catalogue (268-324) des formes de la deixis de la personne (266-269: flexion verbale, pronoms, possessifs, etc.) spatiale (269-283: ADV *qui, qua,* etc., compléments de lieu, V déictiques), temporelle (283-324: ADV *ora, allora,* etc., ADJ *scorso, prossimo*, expressions contenues dans SP, telles que *fra, fa,* etc.); à propos de la localisation temporelle anaphorique, signalons une discussion complexe sur l'antériorité du parfait composé [322-324]. Après avoir éclairé le délicat problème de l'identification des référents des expressions déictiques (327-337), et examiné les différents types de connaissances qu'elles impliquent (communes aux 2 interlocuteurs (283), induites de la situation (284), remplacées par un geste (référence ostentatoire), anaphorique/cataphorique, lorsqu'elles renvoient à un texte), L.V. en vient à décrire les stratégies mises en œuvre dans chacun de ces cas (332-337); une part notable de cette description est consacrée à l'alternance article défini/démonstratif [334-335], analysée avec profondeur et subtilité. L. V. aborde ensuite les emplois non-situationnels de la deixis (deixis analogique, 345-347: utiliser un référent concret dans l'espace déictique pour identifier un objet analogue hors de cet espace; deixis textuelle, où le contexte linguistique se trouve localisé dans l'antécédent anaphorique: les oppositions *questo/quello, qui/lì* dans la deixis anaphorique (énoncés 331-337) sont remarquablement traitées). L'exposé, toujours clair, n'esquive cependant aucun cas épineux (lorsqu'il y a coïncidence entre centre déictique et lieu du discours (338) (339)). D'une tout autre nature est la dernière partie du chapitre, élaborée, par L. RENZI, qui montre comment la deixis est utilisée dans les rapports sociaux [350-375]. A côté des formes canoniques, il existe des formes alternatives, dont est dressé un rapide catalogue [350]; celles-ci servent à marquer soit un rapport de distance, soit un rapport affectif (il arrive même que la deixis s'efface [351]: (2a) *Il papà* (= moi) *ti aveva detto*). Ainsi sont présentées les formes alternatives de la deixis du locuteur [352-354]: 3e p. sg (relation avec les enfants, langue administrative: (12b) *Il sottoscritto chiede...*), 1re p. pl. [353-354]; particulièrement intéressant le *noi sociativo*, qui inclut l'interlocuteur (analyse très poussée des contextes où cette alternative est possible); de l'interlocuteur: 3e p. sg (*Lei*), 2e p. pl. (*voi*), dont la sélection s'effectue en fonction de 2 critères: supériorité/infériorité, distance; ce choix est modulé en outre par des facteurs géolinguistiques finement analysés (*Dare del voi*, 359-360), aussi bien dans la vie quotidienne, la littérature, le cinéma que la publicité; lorsqu'il y a plus d'un interlocuteur, l'emploi de *Loro*, bien que morphologiquement pluriel de *Lei*, est cependant beaucoup moins généralisé [362, (50) à (54)]; parmi les substituts alternatifs, R. décrit le phénomène de *tecnonimia*, spécifique du contexte familial: (57) (la mère dit à l'enfant) *Gigino, vedi un po' se*

è arrivato papà. Deux tableaux, p. 365, récapitulent les alternatives évoquées. La dernière partie du chapitre est consacrée aux critères de sélection des formes canoniques/alternatives; l'usage réciproque ou non du déictique de la personne est déterminé par les critères de supériorité/infériorité (sociale, générationnelle, situationnelle, p. [365] ou de familiarité (*confidenza*); 2 tableaux [366] révèlent que l'usage est le plus souvent réciproque (grâce aux nombreux exemples ((61) à (64)), on obtient une vision très concrète et généralisable de la réciprocité de l'usage, non seulement du déictique, mais aussi des titres, prénoms, N de famille). La description de l'emploi des déictiques (367-375) dans toutes les situations de communication (famille, prison, armée, université, tribunaux, institutions hospitalières, magasins, pratique religieuse), puis des allocutifs, des formules de salutations et de vœux, élargit la fin de ce chapitre au traitement plus général de la *cortesia*. Comme on le voit, le phénomène de la deixis, jusqu'alors ignoré de la grammaire traditionnelle, a été traité ici dans son fonctionnement profond et dans sa complexité linguistique et pragmatique: les auteurs ont su mettre en lumière tous les mécanismes (sociologiques, géographiques, culturels) de la codification syntaxique, par laquelle un acte de parole s'inscrit dans une réalité plus vaste.

La dernière partie du vol. III traite elle aussi d'un domaine souvent absent des grammaires: la formation des mots. Ce chapitre [471-514], dû à S. SCALISE, se propose de mettre en évidence les régularités dans le processus de construction des mots, soit dans leur signifiant (règles (R) de morphologie dérivationnelle, permettant de dégager des constantes dans le mode de formation), soit dans leur signifié (régularités dans la construction du sens des dérivés (DER) ou composés). Ces règles productives (que S. nomme RFP: *Regole Formazione Parole*) sont assez développées pour former un noyau central de régularité dans le lexique, aux marges duquel subsiste une zone périphérique d'exceptions à la régularité (idiosyncrasies) [472]. Ces R mettent en rapport un mot simple (qui ne possède pas de structure interne) et un affixe (AFF), pour former une nouvelle unité: (5) $[[\text{fama}]_n + \text{oso}]_a$ —> *famoso*; un DER (toujours décomposable en ses éléments premiers) peut résulter de plusieurs étapes de dérivation, qui nécessairement ont pour point de départ un mot autonome: ainsi (7) *volontariato* résulte d'une double dérivation: $[[[\text{volontà}]_n + \text{ario}]_a + \text{ato}]_n$; *ato*, dernier élément à droite est la «tête» du DER: c'est elle qui détermine les propriétés du mot construit. Pour obtenir la forme du DER, on doit adapter la forme de surface du mot de base au moyen d'un R d'ajustement: (12a) *milanese* = *Milano* (dont la finale est adaptée) + SUFF *ese*. Chaque SUFF sélectionne une base, c.-à-d. tous les mots susceptibles de se combiner avec lui: tout d'abord selon sa catégorie grammaticale (par ex. *aio* ne peut choisir qu'un N); puis selon une catégorie sémantique (*specificazione*): *aio* ne peut être associé qu'à un N concret (cependant certaines combinaisons prédites par la R n'existent pas: **tapet-aio*). La R permet aussi d'attribuer un sens au DER (exprimé par une paraphrase): le sens du DER en *aio* est «personne qui vend N (*vinaio*) ou dont l'activité est en rapport avec N» (*orologiaio*); pour les R productives, la sémantique est transparente (certains DER toutefois acquièrent un sens idiosyncratique: *trasmissione* —> «congegno di una macchina che trasmette il movimento»). Ainsi toute R comporte une partie formelle et une partie sémantique. Parmi les types de dérivation (N —> V, N —> N, N —> A, A —> N, etc.), certaines (N —> N) sont particulièrement productives. Une R est limitée par un ensemble de restrictions phonologiques ((39) à (42)), sémantiques ((43) à (45)), morphologiques ((48)-(49)), que S. passe successivement en revue. Sont examinées ensuite [486-490] les conditions que requièrent les R: la «base unique» implique qu'un SUFF ne peut choisir qu'une seule catégorie lexicale (*zione* choisit un V, *oso* un N, etc.), avec des exceptions (SUFF *ata*) examinées (487-488) avec rigueur. L'analyse pose des problèmes multiples: 1° distinguer entre les AFF homo-

nymes (*in* négatif de *inutile/in* locatif de *interrare*); 2° distinguer entre les DER qui semblent relever d'une même R (*fornaio/pulciaio*), mais qui en réalité appartiennent à 2 R distinctes, sémantiquement identifiables: (63) *pulciaio* = «lieu plein de...»; 3° choisir la meilleure formule d'analyse (*inutilità* peut être analysé selon 3 schémas (69), (70), qui reflètent 3 structures différentes; de même les DER en *ibile* (71) peuvent être distribués, par une analyse sémantique, en 2 R plus spécifiques (494-495)); 4° trouver une analyse susceptible de réduire à une seule R les cas d'allomorphie: quand un même morphème (le SUFF d'agent par ex.) se réalise de 2 manières: (77) *cucitore/lavoratore*, des 2 possibilités d'analyse, S. choisit *cuci/lavora* + *tore*, qui rend compte par une seule R de cette alternative (toutefois une R particulière sera nécessaire pour les V irréguliers: *corretto* + *ore*); 5° résoudre le problème du supplétivisme (quand un même signifié est exprimé par l'alternance de radicaux différents): ainsi *cavall/equ* sont respectivement sélectionnés par les SUFF *eria/estre* (d'autres exemples en (86) (87)): les cas évoqués, remarquablement bien choisis, montrent que le supplétivisme peut être dû à des facteurs phonologiques ou lexicaux (dans le cas d'entrées lexicales complexes). Après l'étude de la composition (498-505), S. revient sur quelques aspects particuliers de la dérivation (*problemi residui*), concernant: 1° les SUFF d'évaluation (altératifs), à distinguer des autres SUFF, dans la mesure où ils ne modifient jamais la catégorie syntaxique de la base (110); 2° le PP (qui partage une grande partie des propriétés de l'ADJ (114), dont la double nature est expliquée par une dérivation du PP ($[\text{determinato}]_V \rightarrow [\text{determinato}]_a$, au moyen du SUFF Ø (117)); 3° les DER à degré Ø du type *bonifica*, *delibera*, que S. considère [508-509] comme de faux cas de SUFF Ø, et dont il propose une analyse différente (120): 4° les parasynthétiques, formés de 3 éléments: (122) *in* + *grande* + *ire*, par une opération simultanée, dont est fournie une longue liste (123), construits à partir des PREP *a, de, in,* etc., et donnant des V en *are* ou *ire*, selon qu'ils sont formés sur N ou ADJ; 5° la productivité d'une R, qui ne peut être que relative (par rapport à la classe de mots susceptibles de lui servir de base): productivité par ex. de *ezza, ità* pour la classe des ADJ, etc.; 6° le blocage, qui interdit la formation de DER cependant formellement et sémantiquement viables: (126c) **bisognosità*, **coraggiosità* (en face de *boscosità, callosità*), en raison du rejet d'un synonyme (**bisognosità* doublerait *bisogno*), lorsque, comme le montre une analyse très fine, certaines conditions d'acceptabilité ne sont pas remplies. Ce chapitre, représentatif des avancées de la recherche récente en ce domaine (nous pensons aux travaux en Italie, outre ceux de SCALISE lui-même, de F. RAINER, et en France de D. CORBIN), proche des positions d'ARONOFF, est un exposé clair, facilement accessible, bien illustré, rigoureux, poussant très loin les analyses, qui termine ce vol. III de manière emblématique, en repoussant les limites de la grammaire, comme l'ont fait d'autres chapitres, bien au-delà de la stricte syntaxe.

Arrivé au terme de cet ouvrage, qui réalise le projet annoncé par RENZI en 1988, on admire la simplicité de la terminologie, très cohérente d'un chapitre à l'autre, l'actualité des exposés, reflétant bien les problématiques actuelles, dont la bibliographie [517-582] rend compte paragraphe par paragraphe, l'abondance des énoncés, en prise directe avec la diversité de l'italien d'aujourd'hui, la richesse des approches qui associent largement sémantique, pragmatique, sociolinguistique, géolinguistique à la description des mécanismes de la syntaxe. Le succès du vol. I, signalé par RENZI dès 1991, nous réjouit, de même que nous a réconfortée l'achèvement du LIP (*Lessico italiano parlato*) en 1994. Non seulement l'Italie possède maintenant une langue parlée (pluricentriste), mais elle possède aussi des instruments que la France lui envie.

Sylviane LAZARD

Klaus HÖLKER, *Die Possessive des Italienischen*, Münster, Lit Verlag (Romanistische Linguistik, 1), 1996, 271 pages.

Le livre de Klaus Hölker présente la panoplie des méthodes d'analyse linguistique qui ont cours. Il fait état – à partir d'un problème bien circonscrit (les pronoms et les adjectifs possessifs en italien) – des connaissances de son auteur qui maîtrise aussi bien les méthodes d'analyse morphologique, syntaxique, sémantique, pragmatique en synchronie et en diachronie, que la linguistique comparée et il laisse clairement entendre aux lecteurs que l'auteur n'appartient pas aux romanistes qui ont peur des généralisations théoriques. On peut lire ce livre de deux manières et y voir soit une tentative didactique (comment familiariser un public peu versé dans la linguistique avec un bon nombre de méthodes sans changer de sujet), soit l'expression d'un certain pragmatisme (comment faire pour montrer sa propre réceptivité aux méthodes linguistiques sans devoir écrire pour cela trois ou quatre livres).

L'ouvrage de M. Hölker («In der vorliegenden Untersuchung werden systematisch grundlegende Daten zu den italienischen Possessiven zusammengestellt», p. 1) se compose de huit chapitres: 1. introduction, 2. morphologie des pronoms et adjectifs possessifs, 3. syntaxe, 4. sémantique, 5. pragmatique, 6. présentation du système des pronoms possessifs dans trois dialectes italiens, 7. aspects historiques (7.1. évolution morphologique et phonétique; 7.2. problèmes de syntaxe historique); le huitième chapitre fait office de conclusion. Après la bibliographie, on trouve une petite annexe contenant 5 textes considérés par l'auteur comme intéressants pour illustrer l'emploi des possessifs.

La seule partie du livre qui apporte une réelle contribution à la discussion sur les problèmes de la syntaxe italienne se limite aux chapitres 3, consacré à la syntaxe des pronoms et adjectifs possessifs [15-100] et 4, consacré à leur sémantique [101-153], auxquels s'ajoutent les pages [211-237] qui traitent des aspects historiques de leur évolution syntaxique.

Dans la partie consacrée à la syntaxe, M. Hölker étudie, à l'aide de beaucoup d'exemples, la position de l'adjectif possessif (avant ou après son déterminé: *le mie proposte ~ le proposte mie*) et l'occurrence de l'article (*la sua machina ~ suo padre*) dans les situations suivantes[1]: avec un syntagme nominal du type N+Adj.(+Adj.); avec un terme de parenté ou un titre; à l'intérieur d'un syntagme nominal qui contient un article/un pronom démonstratif (*quella sua lingua così aspra*); avec des numéraux cardinaux (*tre sue opere; i loro quattro fratelli*) ou ordinaux (*la nostra prima collega che...; la prima nostra collega che...*); avec des adjectifs quantificateurs (*i miei diversi problemi; diversi miei problemi*); en fonction d'un attribut dans la phrase prédicative (*Luca è mio amico/amico mio*); en position de sujet ou d'objet direct avec un verbe prédicatif (*le sue mani erano livide*); dans un syntagme prépositionnel (*ricorrere a nostri amici*); dans des locutions qui contiennent une préposition (*per amor suo*); à l'intérieur d'une apposition (*Margherita, mia gioia, era venuta*); dans la position appelée traditionnellement «pronom possessif» (*Lascia la tua machina e parti con questa mia*); dans des constructions à caractère interjec-

(1) Elles seront citées ici en «traduction», dans une terminologie traditionnelle, pour épargner au lecteur une introduction préliminaire à une terminologie d'ailleurs peu convaincante.

tionnel (*mia cara; cara mia*). La diachronie de quelques-unes de ces situations spécifiques, par exemple l'antéposition de l'adjectif possessif dans les constructions interjectionnelles ou le rapport entre l'article, l'adjectif possessif et le terme de parenté, sont discutées dans le chapitre 7.2, qui traite des aspects historiques des pronoms possessifs en italien.

L'analyse synchronique est complétée dans le chapitre consacré à la sémantique par une discussion approfondie sur le rapport de synonymie qui existe entre les constructions possessives et les périphrases du type: *proprio* (*Carlo gli ha parlato della propria figlia*), *di lui, di lei; ne* (*Conosco il professore e aprezzo la sua dottrina = Conosco il professore e ne aprezzo la dottrina*), etc.

On aurait souhaité que M. Hölker se limitât à ces aspects. Mais, face au présent livre, on ne peut se garder d'un certain agacement devant un grand nombre de pages qui n'apportent aucun élément nouveau pour la discussion concernant la position des pronoms et adjectifs possessifs en italien: les quelques applications des modèles d'analyse pragmatique, les considérations sur l'histoire de l'évolution phonétique, l'esquisse sommaire du système possessif en milanais, corse et napolitain ou la brève comparaison entre le système des pronoms possessifs italien et français s'avèrent être superflues.

Il s'agit en somme ici d'une tactique peu heureuse, qui consiste à déployer tout un arsenal de connaissances théoriques. Voici deux exemples édifiants: après trois pages denses contenant une approche des méthodes de la logique formelle [15-17], il affirme qu'il n'y fera ensuite pas référence: «auf eine formale Darstellung der Analyse der italienischen Possessive möchte ich hier jedoch verzichten», [18]. Le chapitre 5 *Pragmatik* contient, en 13 pages, un abrégé, sûrement superflu, de l'histoire de la pragmatique et seulement dans les 19 suivantes, une application du point de vue de cette méthode au sujet des pronoms possessifs. Il en va de même pour la bibliographie, dont plus d'un tiers des textes cités n'a aucun rapport avec le sujet du livre.

Il ne reste qu'un seul espoir: que la monographie de M. Hölker *Die Possessive des Italienischen* fasse sa fortune comme modèle d'expérience didactique.

Victoria POPOVICI

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

PORTUGAIS

Maria Luisa Segura da CRUZ, *O Falar de Odeleite*, Lisboa, INIC 1991 (Linguística 16), XXIV + 398 pages (illustrations).

Ce livre, une «dissertação» soutenue déjà en 1969 à l'université de Lisbonne voit le jour plus de 20 ans après, sans avoir subi aucune modification (même pas bibliographique). C'est dommage parce que la refonte au moins partielle de ce travail, d'ailleurs bien fait, et qui a été réalisé sur place dans les années 1964-65, aurait permis de découvrir les changements linguistiques qu'a subi un village de l'Algarve «...com uma linguagem

perfeitamente integrada no português do Sul, sem características diferenciadores...» (XVI) et qui représentait, à l'époque «... todos os traços que podem servir para definir um destes falares meridionais.» (IX). Comme on ne pouvait donc pas attendre l'apparition d'aspects inconnus ailleurs, on aurait pû connaître les changements, au moins de quelques phénomènes, qui, en 1965, étaient les plus éloignés de la «língua padrão», et ainsi reconstruire la diffusion diastratique du portugais standardisé. On l'a fait récemment pour Aveiro à l'aide de 3 critères seulement (Ma. F. de Resende Fernandes Matias, Aspectos da estrutura sociolinguística da Cidade de Aveiro, Aveiro: Câmara Municipal 1995, 259 pages = Dissertação Coimbra 1993).

Un exemple que mentionne l'auteur, est à mon avis très éloquent: il y avait dans ce village près de la frontière espagnole en 1965 une cinquantaine de vanniers. 25 ans après, en 1990, lors d'une nouvelle visite de l'auteur, il n'y avait plus que 4, ce qui fait voir les changements sociaux (et probablement aussi linguistiques).

Les principaux informateurs (au total 7 sur quelques 380 habitants) étaient deux analphabètes, âgés de 63 et de 59 ans. Deux autres, plus jeunes, savaient déjà lire et écrire. On regrette que l'auteur n'ait donné que très rarement des informations sur l'évolution contemporaine de certains traits linguistiques: elle le fait, par exemple, quand elle constate que les plus jeunes ne diphtonguent plus la nasale finale *ã* (lã [lãu] p. 20), mais ne dit rien sur la *õ* finale. A quelques sons du portugais standard correspondent en Odeleite plusieurs réalisations (par exemple *-em* comme [*ẽ*] ou [*ẽĩ*]) sans qu'on sache si ces variantes peuvent être expliquées par des critères sociolinguistiques, ou si elles sont le reflet d'un système phonologique en pleine décadence.

Le livre commence avec une description de la région, suivie d'une énumération très détaillée des phénomènes grammaticaux: phonétique [3-96], morphologie [97-150], syntaxe [151-180] et stylistique [181-192]. Suivent des textes phonétiques [193-212], des exemples de littérature orale [213-303] et un glossaire [304-364] organisé selon des champs conceptuels.

Le travail repose sur une base très solide, la description des phénomènes est exhaustive.

Dieter MESSNER

Philippe MAURER, *L'Angolar: un créole afro-portugais parlé à São Tomé; notes de grammaire, textes, vocabulaires*, Hamburg, Buske (Kreolische Bibliothek, 16), 1995, viii + 288 pages.

L'auteur, bien connu pour ses travaux sur le papiamento, créole à base ibéroromane parlé sur les îles ABC (Aruba, Bonaire, Curaçao)[1], nous offre ici les résultats de deux enquêtes effectuées à São Tomé en 1990 / 1991 et 1992 sur l'angolar et

(1) Cf. par exemple sa thèse doctorale sur *Les modifications temporelles et modales du verbe dans le papiamento de Curaçao (Antilles Néerlandaises)*, Hamburg, Buske, 1988, et en dernier lieu son article *L'influence des langues africaines sur la signification des lexèmes du papiamento de Curaçao*, in: Ramón Lorenzo (éd.), *Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filoloxía Románicas, Universidade de Santiago de Compostela, 1989,* vol. 4, A Coruña, Fundación 'Pedro Barrié de la Maza, Conde de Fenosa', 1994, 771-779.

plus précisément sur le 'dialecte du Sud' de l'angolar. Ce créole très peu connu fait partie des quatre langues créoles à base afro-portugaise parlées dans le Golfe de Guinée et dérive, selon les apparences, probablement du créole santoméen. Il est parlé par quelques milliers (mais là les chiffres sont plus qu'incertains) de descendants d'anciens esclaves marrons qui dès le début du 16e siècle fuirent les plantations santoméennes pour s'installer à l'intérieur de l'île où ils cultivèrent la terre. Vers la fin du 19e siècle, ils furent chassés de leurs terres par les grands propriétaires et s'installèrent au bord de la mer pour se livrer à la pêche. Le 'dialecte du Sud' de l'angolar, qui a pour centre São João dos Angolares, est parlé dans l'est de l'île et s'étend à partir de Ribeira Afonso vers le sud alors qu'un autre dialecte, communément appelé 'dialecte du Nord', est parlé dans l'ouest de l'île et a pour centre Santa Catarina.

Dans le présent ouvrage, curieusement précédé d'un avant-propos en allemand [ix], Maurer se propose de présenter une analyse synchronique d'une variété du 'dialecte du Sud' de l'angolar qui est parlée au sud de São João dos Angolares. Il s'agit du parler de deux locuteurs âgés (et le nombre limité d'informateurs est sans doute la seule critique majeure à ce travail) dont la langue est, au contraire du parler des locuteurs jeunes de la région, relativement peu influencée par le créole santoméen et le portugais. L'informateur principal, résidant dans un quartier de la ville de São Tomé et âgé à l'époque de l'enregistrement de 67 ans, a passé beaucoup d'années dans le sud de l'île et a comme premières langues l'angolar et le santoméen. Le deuxième est un pêcheur anonyme de la ville de Praia de Io Grande âgé d'environ 55 ans. L'analyse – et l'auteur prend bien garde de ne pas tirer de conclusions définitives à partir d'une étude «nécessairement incomplète» [5] et basée sur un nombre si limité d'informateurs – s'appuie sur un corpus de deux types. Le premier, textuel, comprend des enregistrements et des transcriptions de textes alors que le second repose sur un questionnaire lexical, des phrases recueillies auprès des deux informateurs et des tests d'acceptabilité grammaticale effectués à l'aide de l'informateur principal.

L'ouvrage est divisé en quatre parties. Une courte *Introduction*, qui est précédée de remerciements [x] et d'une liste des abréviations utilisées dans les parties grammaticales et lexicales de l'ouvrage [xi], comprend des notes sur *La situation linguistique de l'île de São Tomé* [1], *Les Angolars et leur langue* [2-3] et *Le corpus* [4-5].

On trouvera ensuite une partie intitulée *Notes de grammaire* [7-155] qui est divisée en trois sections. Dans la première (*Orthographe, phonétique et phonologie* [9-38]), sont exposées d'abord les conventions orthographiques retenues pour la transcription de l'angolar. Celles-ci se basent en partie sur l'alphabet phonétique international et en partie sur l'alphabet portugais et celui de certaines langues bantoues parlées dans les pays lusophones. Ce choix peut paraître étonnant d'autant plus que l'auteur le justifie par le fait que ce système de notation pourra «permettre aux habitants de São Tomé et Príncipe intéressés à leur patrimoine linguistique d'avoir accès à cette étude» [9]. On imagine mal comment un ressortissant de la République de São Tomé et Príncipe et plus particulièrement de São Tomé, où à côté du portugais, la langue officielle, sont parlés le santoméen, l'angolar, le créole de Príncipe, plusieurs dialectes du créole capverdien et plusieurs langues bantoues, pourra utiliser un livre écrit entièrement en français et qui, de ce fait, ne pourra s'adresser qu'aux locuteurs ayant une certaine compétence de la langue française. D'autres explications

concernent le système tonal et l'intonation, le système vocalique et consonantique, les structures syllabiques, quelques phénomènes de sandhi et le système phonologique de l'angolar en général. La seconde section est réservée à la *Morphosyntaxe* [39-150] de l'angolar. Sans établir un cadre théorique explicite, Maurer étudie successivement *Le syntagme nominal* [39-67], *Le syntagme verbal* [67-133], *Les types de phrases* [133-143], *Les diathèses* [143-148] – sujet, paraît-il, à la mode depuis peu aussi en créolistique – et *La phrase complexe* [148-150]. Comme il fallait s'y attendre, un des grands mérites de cette section est sans aucun doute l'analyse des structures du syntagme verbal laquelle, en dehors d'une minutieuse description des marques qui servent à la prédication, fournit une somme d'informations très riche sur les diverses classes de verbes, les chaînes verbales et l'emploi des compléments d'objet et circonstanciels. Les données présentées mettent en évidence que, comme beaucoup d'autres langues créoles de la zone atlantique, l'angolar ne semble pas non plus disposer d'un système TMA (temps-mode-aspect) dit proto-créole ou basilectal tel qu'il a été défini par D. Bickerton(2). On appréciera également la dernière section du chapitre qui aborde plusieurs *Classes de mots particulières* [151-155] et fournit des données sur l'emploi des particules emphatiques, des interjections, des réduplications et des idéophones.

La partie grammaticale est suivie d'une collection de six textes racontés par les deux informateurs et de trois petites chansons recueillies auprès des enfants de la ville de Praia de Io Grande avec leurs traductions françaises [160-206].

L'ouvrage s'achève par deux *Vocabulaires* très utiles, à savoir un *Vocabulaire angolar-français* d'environ 1450 entrées [208-251] et un *Vocabulaire français-angolar* qui contient environ 1800 entrées [253-277], une courte *Bibliographie* [279-280] où l'on aurait pu mentionner l'article récent de Luiz Ivens Ferraz, *Uma avaliação lingüística do angolar*, Papia 1 / 1 (1990), 38-46, et un *Index* qui fait état des principales notions abordées et de certains lexèmes qui ont reçu un traitement particulier [281-288].

Somme toute, quoique provisoire, un ouvrage très sérieux et indispensable à l'étude des créoles à base afro-portugaise parlés dans le Golfe de Guinée qui fournit les bases pour des investigations, tant linguistiques que lexicales, plus poussées.

Daniel SCHLUPP

ESPAGNOL

Clave. Diccionario de uso del español actual, Madrid, SM, 1996, XX + 2056 págs.

La práctica diccionarística en España se aproxima, paso a paso, a los desiderata teóricos formulados por la cada vez más pujante metalexicografía española y a cotas de calidad similares, en algunos puntos, a las ofrecidas por la lexicografía de su

(2) Cf. Derek Bickerton, *Roots of Language*, Ann Arbor, Karoma, 1981; *The Language Bioprogram Hypothesis*, The Behavioral and Brain Sciences 7 (1984), 173-221.

entorno lingüístico. Sin ánimo de exhaustividad y en lo referido al tipo de inventario monolingüe, merecen ser destacadas algunas empresas ya concluidas. Por ejemplo, la edición en CD-ROM de los repertorios que, junto con el de la Real Academia Española -el primero con ese formato en España- han sido punto de referencia obligada en la lexicografía general del último medio siglo (el *Diccionario de uso* de Mª Moliner y el VOX, ahora denominado *Diccionario general de la lengua española*). Sobresale, asimismo, la reciente publicación de diccionarios concebidos, en buena medida, para las necesidades de quienes aprenden el español como lengua extranjera (es el caso del *Diccionario para la enseñanza de la lengua española*(1) y del *Diccionario Salamanca de la lengua española*). Despunta, finalmente, el meritorio progreso de la lexicografía didáctica. Precisamente es en esta parcela donde la editorial SM, editora del *Clave*, ha contribuido de modo notable con la publicación del *Elemental. Diccionario didáctico del español* (Madrid, SM, 1994) y del *Intermedio. Diccionario didáctico del español* (Madrid, SM, 1993)(2).

El diccionario que aquí se comenta -que ya no pertenece al tipo «escolar» sino al «general»- guarda evidentes relaciones con los dos últimos citados en algunos tipos de información y en la forma de presentarla. A ello no es ajeno, lógicamente, el hecho de que todos ellos hayan sido proyectados y dirigidos por la misma lexicógrafa, C. Maldonado, y de que el equipo de redacción y de asesoramiento, con los lógicos cambios exigidos por la especificidad de cada repertorio, haya permanecido estable. Así pues, en primer lugar, hay que subrayar que el *Clave* se inserta en una línea editorial con voluntad de permanencia, coherente y que explicita los rasgos específicos de cada producto. En este sentido, el *Clave* presenta varios **rasgos articuladores**. Se anuncia, primero, como un «diccionario de uso» y, sin lugar a dudas, su contenido responde a las características de dicho tipo, las cuales se comentarán y puntualizarán más abajo con algún detalle. En segundo lugar, aparece como diccionario «del español actual», expectativa que también queda suficientemente colmada. Junto a estas dos propiedades anunciadas en el título de la obra, el *Clave* gira en torno a otros dos planteamientos de partida, expresados en sus preliminares, que se entrecruzan en parte con los anteriores y que determinan diversas opciones reconocibles tanto en la nomenclatura como en el interior de los artículos. Nos referimos a la doble perspectiva adoptada en la exposición del léxico («descriptiva y normativa», al mismo tiempo) y al intento de modificar parcialmente el modo en que la tradición lexicográfica ha dado cuenta de la «variedad geolingüística del español».

Pero antes de entrar en todo ello, merece la pena detenerse, siquiera brevemente, en algunos caracteres externos (bibliológicos, tipográficos, etc.). El *Clave* está editado con un formato en cuarto bastante manejable, a pesar de su elevado número de páginas. La composición de éstas, a dos columnas, no se diferencia de la más frecuente en estas obras (márgenes reducidos y cuerpo de letra diminuto en la microestructura), donde casi siempre se premia el aprovechamiento del espacio en detrimento de la comodidad de la consulta. Apenas hemos hallado erratas de edición (en

(1) Reseñado en la *Revue de Linguistique Romane*, 59, 1995, pp. 558-561.

(2) Pueden consultarse los comentarios de H. Hernández, «La lexicografía didáctica: los diccionarios escolares del español en el último cuarto de siglo», *Cuadernos Cervantes de la lengua española*, 11, 1996, pp. 24-36.

lusista, por ejemplo, falta la definición y en *abjurar* hay un interlineado defectuoso). El conjunto de símbolos utilizados con fines informativos resulta fácilmente abarcable y está suficientemente explicado (p. XX). No obstante, puede ser discutible la solución técnica adoptada para dar cuenta de las voces y acepciones no incluidas en el diccionario académico. Este recurso, presente ya en el *Elemental* y en el *Intermedio*, afecta a un aspecto del texto que nos parece de particular relevancia: la legibilidad del término utilizado como lema, esto es, como vía de acceso -«entrada»- al resto de las informaciones. Así pues, la adición de un corchete unido al lema ([), con la apariencia de una grafía más, puede crear cierta incertidumbre sobre el estatuto de la entrada (**[*scout*; [*bicarpelado, da*** o **[*bicarpelar*; [*impasse*; [*laptop***). Este signo se combina además con una tipografía especial de la que no se advierte en las instrucciones de uso del *Clave* (empleo de cursiva frente a la redonda del resto de las palabras-lema). Debe ser tenido en cuenta finalmente el hecho de que el corchete afecta en la mayoría de las ocasiones a subconjuntos léxicos (voces técnicas, neologismos, coloquialismos y préstamos) donde la identidad gráfica de la palabra puede llegar a constituir para el usuario una información más básica que, por ejemplo, la misma definición.

Por otro lado, el *Clave* consta de tres partes, dos de las cuales (preliminares y anexos) jalonan el cuerpo principal del diccionario, el inventario léxico propiamente dicho el cual, con buen criterio, creemos, no se acompaña de ninguna clase de ilustración. La tercera parte de las indicadas se compone de unos extensos «Apéndices» (pp. 1891-2056) -a los que se remite desde los artículos- completamente pertinentes y sobre los que no cabe ninguna objeción. Su función es múltiple: 1) el «Fichero de uso» (pp. 1896-1955) es un compendio de *dudas y dificultades* de la lengua que completa el aparato normativo del diccionario (vid. *infra*); 2) la parte descriptiva del *Clave* se acompaña aquí de una útil información sobre «Siglas y acrónimos de uso actual» (pp. 1980-1985), sobre «Sufijos» (pp. 1986-1991) y sobre «Figuras retóricas» (pp. 1992-2003); y 3) vinculados más directamente con la microestructura del *Clave* se hallan los «Modelos de conjugación verbal» (pp. 1956-1979) y la «Ordenación alfabética de las locuciones recogidas en *Clave*» (pp. 2004-2056). En cuanto al apartado preliminar, al margen del «Prólogo», firmado por G. García Márquez, el contenido técnico se abre con la explicación del tratamiento que se dispensa a la variedad del español (pp. XI-XIII) y con una declaración sobre los enfoques descriptivo y normativo practicados en el *Clave* (pp. XIV). A continuación se encuentran los criterios de elaboración, las instrucciones de uso y la tabla de abreviaturas y símbolos (pp. XV-XX).

Al contrario de lo que ocurre con los «Apéndices», lo manifestado por los autores en esta parte inicial presenta algunos claroscuros y suscita varias preguntas acerca de la composición interna del *Clave*. No se informa, por ejemplo, de los destinatarios del diccionario. Quizá pueda entenderse esta omisión como un deseo de llegar al mayor número posible de público, pero se rompe con ello la línea trazada por SM con el *Elemental* (de 8 a 12 años) y con el *Intermedio* (de 12 a 16 años). Así pues, cabe presumir que el *Clave* se destina a un público de edad superior a dieciséis años, lo cual no deja de constituir un objetivo excesivamente indeterminado. Se echan en falta, asimismo, referencias a los aspectos cuantitativos. Nada se dice del número total de entradas que contiene, unas cuarenta y cinco mil según nuestras estimaciones, cantidad perfectamente aceptable para un repertorio «de uso». Sólo en la contracubierta se afirma que el *Clave* contiene trescientas mil definiciones y cin-

cuenta mil extranjerismos, neologismos y americanismos de uso frecuente. Las calas efectuadas en el texto nos ha permitido comprobar la finalidad publicitaria de tales cifras. Las fuentes lingüísticas y lexicográficas del diccionario tampoco quedan explicitadas. Pocos repertorios del español pueden presentarse como el resultado de la explotación de un corpus confeccionado al efecto. Así pues, el hecho de que en el *Clave* tampoco concurra esa circunstancia (lo cual, no obstante, ignoramos) no desmerece el indiscutible trabajo original operado en la selección de la nomenclatura del *Clave*. En consecuencia, en este caso, la mención de la procedencia del corpus hubiera actuado, sin lugar a dudas, a favor de la credibilidad del diccionario.

Existen todavía otras facetas en los preliminares que, a nuestro juicio, convendría subsanar. Por ejemplo, la parquedad (a veces la ausencia de explicación) con que se detallan cuestiones tales como las siguientes: 1) el alcance lingüístico de las abreviaturas concernientes a los registros de uso (*col.:* coloquial; *vulg.:* vulgar; *vulg. malson.:* vulgar malsonante, etc. Su valor queda aclarado parcialmente en los artículos lexicográficos oportunos); 2) los criterios con que se han elegido tales registros y las diferencias entre ellos; y 3) la especificación del valor pragmático de las indicaciones de uso que se reservan para la parte final del artículo («matiz humorístico», s.v. *mamitis*; «se usa como insulto», s.v. *mamón*; «matiz humorístico o despectivo», s.v. *italianini*; «es despectivo», s.v. *figurón*; etc.). Pero urge, sobre todo, solventar alguna contradicción patente: mientras que al tratar la selección del corpus se afirma, en consonancia con el título de la obra, que «No se incluyen regionalismos, ni términos y usos anticuados» (p. XV), aparece poco más abajo la abreviatura *ant.* (pp. XVI y XX), marca de uso que remite un término o acepción a una sincronía pretérita: «**cabe** prep. *ant.* Junto a: *Yacía exhausto cabe el fuego.* ◘ ETIMOL. De *cabo* (orilla, borde). ◘ ORTOGR. Dist. de *cave* (del verbo *cavar*)». Ciertamente no parece que la marca de «anticuado» afecte a un número elevado de entradas y acepciones. Por ello resultaría relativamente sencillo advertir de las pautas seguidas en este punto (por ejemplo, si se ha reservado dicha indicación para un conjunto muy acotado de voces, como parece ser el caso). Es éste también el lugar oportuno para poner en duda la oportunidad de que la información etimológica, generalizada en el *Clave*, ocupe un espacio en la microestructura de un diccionario que se circunscribe a la lengua actual.

Volviendo a los principios articuladores del *Clave* que señalamos más arriba, debe ser destacado especialmente el hecho de que, entre los diccionarios publicados en España, este repertorio inaugure una nueva sensibilidad hacia los problemas que la extensión geográfica del español le crea a la lexicografía (y a la descripción lingüística, en general). Es bien sabido que, hasta la fecha, el tratamiento de este aspecto en los diccionarios peninsulares ha venido reproduciendo en lo sustancial -como en tantos otros aspectos- el esquema académico. Y, a nuestro juicio, la modificación del modo de presentar la diversidad geolingüística del español debería convertirse en uno de los ejes vertebradores de una nueva lexicografía monolingüe. Por ello, resulta notable en sí mismo que el *Clave* se abra con una sección titulada «La variedad y la unidad del español en *Clave*», firmada por H. Hernández (pp. XI-XIII). En ella, se apuntan de forma clara y asequible para el usuario, las diferencias fonéticas y morfosintácticas esenciales entre la *norma castellana* y la *norma meridional* del español. No cabe duda de que en el *Clave* existe una voluntad de no jerarquizar ambas modalidades, esto es, de no presentar, como tradicionalmente se

ha hecho, la variedad meridional como dependiente (como «regional») respecto de la castellana. El hecho de que la cuestión se plantee en estos términos no deja de ser un reconocimiento de que la lexicografía no ha tratado satisfactoriamente la plurinormatividad del español.

Pero en el *Clave* tampoco se resuelve por completo el problema (algo de lo que es consciente Hernández). Por ejemplo, en este diccionario se utiliza, según los autores (vid. *infra*), una sola marca geográfica («En zonas del español meridional», p. XV), para referirse, en principio, indistintamente a los particularismos del sur peninsular, a los canarios y a los americanos. Pero el citado comentario termina asimilándose, ya en la parte introductoria, con la denominación «americanismo» (p. XV), quizá por el peso de este término en la tradición lexicográfica. En cualquier caso, en el *Clave*, la norma castellana sigue siendo la variedad de referencia, la «no marcada», la identificada con «lo general del español»: «**tocadiscos** s. m. Aparato, generalmente electrónico, capaz de reproducir el sonido grabado en un disco [...]»; «**[pasadiscos** s. m. En zonas del español meridional, tocadiscos [...]». Asimismo, las realidades sociales y culturales propias de España reciben un trato preferente. Por ejemplo, sus divisiones político-administrativas (se recogen *comunidad autónoma y autonomía* pero no *distrito federal*) o algunas figuras jurídicas, cuya definición-ejemplificación se basa el ordenamiento español (v. gr. *violación*). No obstante estas apreciaciones, debe reconocerse en el *Clave* un esfuerzo plausible por trasladar a la lexicografía producida en España un panorama de la variedad de la lengua desligado (parcialmente) de la práctica académica y más acorde con el desarrollo actual de la lingüística y con otras actitudes ante la lengua.

La combinación de los criterios descriptivo y normativo se presenta como uno de los soportes lingüísticos (y comerciales) del *Clave*. En este sentido, podría precisarse que cualquier diccionario aúna, en una u otra medida, ambas perspectivas. Por lo tanto debe delimitarse en qué reside la novedad del *Clave* al respecto (como la de otros diccionarios no académicos de reciente publicación; v. gr. del *Diccionario para la enseñanza de la lengua española*, citado más arriba). Puede decirse que con el *Clave* se promueven nuevas formas de presentar lexicográficamente el componente normativo del diccionario (siempre, eso sí, según las pautas de la RAE). La normatividad de los repertorios monolingües del español se ha derivado tradicionalmente de la filiación directa de su contenido, más o menos admitida, con el del *DRAE*. El *Clave*, como resultado de una elaboración original, transmite el criterio académico «desde fuera», esto es, desde una propuesta lexicográfica propia. Por ello mismo, en el *Clave* la exposición de los preceptos académicos comienza a cobrar, a nuestro juicio, connotaciones positivas, porque no se apoya ya en la habitual apropiación del corpus lexicográfico del *DRAE*. Esto es así hasta el punto de que las referencias a la postura de la RAE se explotan como recurso publicitario del *Clave* («Aviso en todas las palabras no incluidas en el DRAE» puede leerse, por ejemplo, en el anuncio inserto en *Cuadernos Cervantes de la lengua española*, 11, 1996, p. 22).

Ya en el interior del diccionario, el entramado de la norma prescriptiva presenta múltiples facetas. Aparte del mencionado apéndice de gramática normativa (el «Fichero de uso»), son varias las prácticas por las que se hace presente el enfoque normativo. En la macroestructura se hace uso del corchete, ya tratado, para hacer notar que la entrada y, en consecuencia, todo el artículo carece de sanción académica (debe recordarse que V. Salvá empleó una práctica similar para marcar las adi-

ciones personales al corpus académico en su *Nuevo diccionario de la lengua castellana* de 1846). El corchete puede introducirse también delante de alguna acepción concreta o de una locución: «**litera** s.f. **[1** Mueble formado por dos o más camas superpuestas: *En mi habitación hay una 'litera' de dos camas.* **2** Cada una de las camas, generalmente estrechas y sencillas, que forman este mueble [...]»; «**juzgado** [...] **5** || **[de juzgado de guardia**; *col.* Intolerable o contrario a lo que debe hacerse en justicia: *La faena que me ha hecho es 'de juzgado de guardia'*». La mención expresa de la RAE surge también a menudo en las notas de uso colocadas al final de cada artículo, referidas a las propiedades de la palabra-lema (fonéticas, morfológicas, sintácticas, semánticas, etimológicas, etc.): «**maléolo** s.m. En anatomía, cada uno de los huesos que sobresalen a ambos lados del tobillo [...]. ◘ SEM. Aunque la RAE lo considera sinónimo de *tobillo*, en círculos especializados no lo es»; «**juez, -a** s. **1** Persona legalmente autorizada para juzgar, sentenciar y hacer ejecutar la sentencia [...]. ◘ MORF. La RAE registra *juez* como sustantivo de género común, aunque admite también *jueza* como forma del femenino (menos usual)». En este mismo lugar de la microestructura se censuran determinados usos que se juzgan incorrectos y, especialmente, los extranjerismos considerados superfluos (que, a su vez, vienen precedidos, lógicamente, de un corchete). Subyace también en estos casos la autoridad académica aunque no aparece citada: «**horribilísimo, ma** superlat. irreg. de **horrible**. ◘ MORF. Incorr. **horriblísimo*»; «**[feeling** (anglicismo) s.m. Sentimiento, intuición o sensación: *Me gusta mucho esa balada porque tiene un 'feeling' especial.* ◘ PRON. [fílin]. ◘ USO Su uso es innecesario».

Quedan por examinar los factores identificadores del *Clave* expresados en el título de la obra («de uso» y «del español actual»). En cuanto al segundo, si dejamos a un lado el hecho de que, como en el resto de los diccionarios editados en España, la procedencia geográfica del corpus es básicamente europea, en el *Clave* se descubre, por un lado, la voluntad firme de prescindir de arcaísmos (vid. *supra*) y, por otro, la de acoger una numerosísima cantidad de léxico actual, cuya entrada en el repertorio «oficial» se hubiera demorado decenios o nunca hubiera tenido lugar. Los usos lingüísticos de creación o introducción recientes, hoy habituales (y hasta fugaces) en el ámbito de la informática, de la crónica periodística, de la divulgación científico-técnica o del registro subestándar, por citar sólo algunos tipos bien representados, impregnan las páginas del *Clave*. Aunque, como ya se ha puntualizado, se etiquetan de un modo u otro, para tranquilidad de los destinatarios con mayores preocupaciones normativistas. Por otro lado, la lematización se realiza no «por homonimia» (que suele implicar el factor etimológico), sino «por polisemia» (un sólo artículo lexicográfico para todas las acepciones pertenecientes a una misma forma lingüística), algo en completa congruencia con el enfoque sincrónico contemporáneo que los autores buscan en el *Clave*. Ya no representa una novedad que en la macroestructura se siga el orden alfabético universal, totalmente difundido ya en los diccionarios españoles desde su adopción, no sin cierta polémica, por parte de la RAE y de las academias de la lengua correspondientes.

En fin, el *Clave* cumple con casi todos los requisitos que la metalexicografía exige de un diccionario denominado «de uso». En primer lugar, cada definición, sin excepción, viene acompañada de un **ejemplo** inventado (en ocasiones de más de uno). Todos los ejemplos se enuncian «actualizados» (no se neutralizan los morfemas del verbo, no se utilizan pronombres como marcadores de los complementos verbales ni se sustituye la palabra-lema por un símbolo para economizar espacio). La parte

paradigmática, tradicional en los diccionarios de uso, se concreta aquí, sobre todo, en la inserción de términos sinónimos, bien entre la definición y el ejemplo, bien en una nota de uso, según los casos (p. XVII). El artículo del *Clave* no comprende términos antónimos ni familias de palabras, aunque esta última información se suple en parte con la lematización de muchos prefijos y con el apéndice dedicado a los sufijos. Por otro lado, las locuciones, las unidades pluriverbales y las colocaciones frecuentes, cuya abundancia es otra de las características positivas de este repertorio, conforman, junto con las copiosas notas de uso gramatical, el armazón de la información **sintagmática** del *Clave*.

Especialmente encomiable en el *Clave* resulta el trabajo sobre la **definición**. La remisiones a la de otros artículos sólo se emplea en el caso de los vulgarismos (vid. *infra*); en el de las variantes gráficas a las que el orden alfabético no les permite aparecer en un lema doble (**[*sicodelia*** s.f. –>**psicodelia**) y en el de extrajerismos estimados innecesarios (**[*skateboard*** s.m. –>**monopatín**). Llama la atención que los autores del *Clave* no subrayen en los preliminares una de las principales virtudes del diccionario: la (siempre relativa) autosuficiencia del texto que, en el caso que nos ocupa, 1) carece de «definiciones circulares». Nunca es necesaria una tercera consulta, aunque no todas las definiciones se construyen por perífrasis y menudea la definición sinonímica múltiple y, con mucha menos frecuencia, la sinonímica simple (v. gr. *miaja; mercar;* [*trading*); y 2) carece de «pistas perdidas». Los tecnicismos, por ejemplo, se explican generalmente con términos más usuales y, en todo caso, siempre con términos también definidos: «**[*osteoporosis*** s.f. Formación anormal de huecos en los huesos, o disminución anormal de su densidad por descalcificación [...]». Al mismo tiempo se evitan las definiciones técnicas de los términos comunes, resultando en ocasiones una presentación del significado cercana al estereotipo: «**poleo** s.m. **1** Planta herbácea de tallos con abundantes ramas y velludos, olor agradable, hojas pequeñas casi redondas y dentadas, flores azuladas o moradas, que se usa para preparar infusiones [...]». En relación con los casos más problemáticos, como son los de los nombres propios que forman parte obligada del léxico definidor, se proporcionan entre paréntesis unos datos mínimos pero suficientes: «**volterianismo** s.m. Concepción filosófica basada en las ideas de Voltaire (escritor y filósofo francés del siglo XVIII), que cree en la razón como portadora del progreso y que utiliza la sátira y la burla como armas contra la superstición, el fanatismo, la tiranía y los prejuicios religiosos [...]».

Los autores del *Clave* han puesto especial cuidado en aislar sistemáticamente, en los casos necesarios, los elementos que no forman parte de la ecuación sémica. La fórmula «Referido a...», en un cuerpo de letra distinto, delimita el contorno de los adjetivos (el tipo de sustantivo al que pueden adjuntarse) y de los verbos (sus valencias sintáctico-semánticas): «**empalagoso, sa 1** adj. Referido a un alimento, que empalaga [...] **2** adj./s. Referido a un persona, que molesta por su afectación y excesivas muestras de cariño; pegajoso [...]»; «**invertir** v. **1** Referido al orden, a la dirección o al sentido de algo, trastornarlos o alterarlos [...]. **2** Referido a una cantidad de dinero, emplearla con la intención de obtener beneficios; colocar [...]». Como puede observarse en este último ejemplo, se trata de un procedimiento no exento de problemas en relación con las pruebas de la sinonimia y de la sustituibilidad de la definición, porque obliga a establecer referencias pronominales entre el contorno y la definición. Por otro lado, en el mismo lugar del artículo y afectando a cualquier categoría de palabras léxicas, se introduce a menudo una acotación sobre el contexto en el que se emplea una voz.

En muchas ocasiones este recurso encubre marcas de uso, en especial, del registro técnico-científico: «**semiplano** s.m. En geometría, cada una de las dos partes del plano dividido por una recta [...]». En los demás casos, estas indicaciones se refieren a las condiciones pragmáticas de uso cuyo conocimiento resulta particularmente útil para el proceso de codificación lingüística: «**menino, na** s. En la corte española, persona de la nobleza que, desde pequeña, entraba a servir a la familia real [...]»; «**[*medallero*** s.m. En una competición deportiva, relación de las medallas ganadas [...]». No obstante, ciertas aclaraciones no dejan de crear cierta ambigüedad porque parecen haberse convertido en el cauce de marcas geolingüísticas y diacrónicas no previstas en la planta del diccionario (vid. *supra*): «**disimular** v. [...] **4** En América, referido a un error, tolerarlo o disculparlo: *Disimule usted mi ignorancia en estos temas*»; «**alteza** s.f. En España, tratamiento honorífico que corresponde a los príncipes e infantes [...]»; «**mesnada** s.f. En la Edad Media, conjunto de gente armada que generalmente estaba al servicio de un rey o de un noble».

Se reparará, para concluir, en un punto controvertido, cuyo tratamiento en la lexicografía española ha motivado tantas investigaciones como juicios desfavorables: la ideología del diccionario. La interdicción lingüístico-cultural en el *Clave* sólo se hace patente en las voces juzgadas «vulgares malsonantes» que, por lo general, quedan definidas por remisión en otras entradas técnicas o más «neutras». Por otro lado, los redactores del *Clave*, ponen un indudable cuidado en evitar la parcialidad en la definición de los términos ideológicamente explícitos (religión, política, filosofía, etc.). Pero no siempre adoptan modelos de definición uniformes para los conjuntos léxicos semánticamente afines (aunque este método se anuncie en la página XVI), por lo que el resultado no llega a ser plenamente satisfactorio ya que los definidores difícilmente pueden entenderse como sinónimos, al menos connotativamente.

Así, *catolicismo, hinduismo* y *budismo* tienen como incluyente genérico a 'religión', mientras que *protestantismo, luteranismo* o *calvinismo* son 'doctrina religiosa', *anglicanismo*, por su parte, 'conjunto de doctrinas' y la perífrasis de *animismo* comienza por 'creencia'. La definición de los términos que designan cargos, objetos o ritos católicos suelen comenzar con la indicación «En la iglesia católica» (*cardenal, penitencia, sacerdote* o *matrimonio*), pero no de modo constante (*comulgar, confesar, santidad, ángelus* o *santoral*). Las producciones del pensamiento pueden ser 'doctrina filosófica' (*marxismo* o *krausismo*), 'sistema filosófico' (*kantismo, cartesianismo, platonismo, tomismo*), 'conjunto de doctrinas' (*aristotelismo*) o, incluso, 'concepción filosófica' (*volterianismo*). Similar variación se observa al tratar las teorías políticas. Se definen como 'doctrina' los términos *maoísmo, comunismo* y *anarquismo*, como 'movimiento político y social' a *fascismo*, como 'movimiento político y sistema de organización social' a *socialismo*, como 'corriente política' la voz *socialdemocracia*, como 'corriente intelectual' a *liberalismo*, como 'doctrina o actitud' a *conservadurismo*, etc. No obstante, en la macroestructura y, sobre todo, en las definiciones y ejemplos del *Clave*, se mejora sustancialmente la práctica lexicográfica habitual de otros aspectos discutidos de los diccionarios, como el relativo al sexismo lingüístico, que se evita con bastante minuciosidad.

En resumen, no se ha pretendido magnificar aquellos puntos del *Clave* cuya posible mejora se ha sugerido aquí. Si por un lado se echan en falta algunas informaciones generales sobre la elaboración del diccionario, éste ofrece muchas veces bastante más de lo que los propios responsables manifiestan en los preliminares. Así,

por ejemplo, aunque no se indique el tipo de usuario al que se destina, el *Clave* resulta totalmente recomendable para la enseñanza y el aprendizaje del español como lengua extrajera en un nivel avanzado. Además, el solo hecho de intentar superar prácticas que han permanecido invariables desde el nacimiento de la lexicografía monolingüe del español (v. gr. sobre la variedad geográfica) resulta digno de elogio. En definitiva, el *Clave*, como los otros diccionarios de SM citados varias veces, ya forman parte decisiva de la renovación que la lexicografía del español está experimentando en los últimos años.

José Luis ALIAGA JIMÉNEZ

Fernando LÁZARO CARRETER, *El dardo en la palabra*, Barcelona, Galaxia Gutenberg - Círculo de Lectores, 1997, 757 pp.

Fernando Lázaro Carreter reúne en este volumen una serie de artículos publicados entre 1975 y 1996 en diversos periódicos españoles y sudamericanos. Todos ellos persiguen el mismo propósito: denunciar e intentar enmendar algunas de las infracciones que todos los días se cometen contra el uso de la lengua en los medios de comunicación y que tanta influencia ejercen sobre los hablantes comunes.

En el «Prólogo», el autor nos explica que la redacción de sus trabajos surgió como un «desahogo ante rasgos que deterioran nuestro sistema de comunicación, precisamente en y por los medios que de él se sirven» (p. 26) y que lo animó a seguir la esperanza de que sus comentarios llegaran a aquellos que pudieran hacer algo al respecto: políticos, docentes y periodistas (p. 27). En las últimas líneas de esta introducción comenta que la compilación que reseñamos nace de la presunción de que sus «dardos» tengan una mayor eficacia en forma de libro de la que pudieron tener en su primera publicación, lo que parece probable si tenemos en cuenta que, según *El País* del 24 de mayo de 1997, es la segunda obra de no ficción más vendida en España durante las últimas semanas.

Agrupados por años, lo que hace un total de veinte capítulos, los artículos figuran encabezados por su título original. El resultado es un inventario bastante representativo de los principales desvíos que se producen en el español contemporáneo. Unas veces, se trata de tics de los profesionales de la palabra, periodistas, parlamentarios o tecnócratas, que pretenden crear una jerga que los distinga del resto de los usuarios del idioma. Entre ellos, hay que citar la extravagancia en el uso de algunos nexos como *de alguna manera, por la vía de, a través de, en base a y a nivel de* o la anteposición de *como* a adjetivos y a adverbios. También cabría incluir en este apartado la repetición de expresiones que, desplazando a otras, empobrecen el idioma. Así, el empleo abusivo de los adjetivos *importante* e *histórico*, del verbo *finalizar* o del sustantivo *tema* que ha acabado por convertise en una palabra vacía. En otros supuestos, las transgresiones se deben a la utilización de voces foráneas superfluas como cuando se habla de *santuario* y no de *sagrado*, de *enseñantes* por *docentes* y de *contactar* en vez de *entrar en contacto*. Otras veces, se adjudican a ciertos vocablos unos usos modernos por influencia del inglés, como ocurre con *rutinario, nominar, doméstico, agresivo, profesional* o *sensible*, o con el empleo incorrecto de la pre-

posición *desde* que ya no indica lugar o tiempo sino que aparece como sinónimo de *con* o *mediante*. Tampoco pueden olvidarse los extranjerismos invisibles revestidos «de cáscara española» (p. 589): *poner el acento* sobre una cuestión, *área* cultural, *audiencia* de radio o televisión, *departamento* universitario o ministerial, etc.

Pero, como indica el autor (p. 25), el problema más grave no lo constituyen los términos importados sino la inseguridad en el manejo de la lengua, causa de múltiples incorrecciones. Su enumeración podría ser larguísima, aunque pueden valer a modo de ejemplo las que siguen: el fenómeno del *dequeísmo*, que Lázaro Carreter considera un vulgarismo muy extendido contra el que hay que reaccionar; la expresión de una acción que exige sujeto mediante un infinitivo, como por ejemplo, *señalar que*; la irrupción de la *-s* en la segunda persona singular de los pretéritos, tal como ocurre en *dijistes*; el empleo intransitivo de los verbos *entrenar* y *suspender*, entre otros, neutralizando, de ese modo, la oposición entre la forma pronominal y la transitiva; ciertos usos erróneos de voces, como la aplicación del adjetivo *asequible* a personas, el empleo del verbo *detentar*, que implica «sin derecho», como sinónimo de *tener* o, finalmente, la utilización de la voz *semántica* para referirse a cuestiones formales.

Estos casos no son más que un botón de muestra de los más de doscientos «vicios» que se producen en el uso diario del castellano incluidos en *El dardo en la palabra* que constituye, además, en palabras de su editor, «una vivaz, tiernamente irónica, bienhumorada y sugerente crónica de la formidable y en ocasiones pintoresca evolución de la sociedad española a lo largo de las dos últimas décadas» («Nota del editor»).

La única pequeña rectificación que, a nuestro parecer, podría llevarse a cabo y que pensamos que facilitaría la consulta del libro es la inclusión de un índice alfabético de los títulos de los distintos trabajos recopilados, sobre todo si se pretende, como se manifiesta en la nota inicial, que la obra tenga el carácter de un manual.

Clara CURELL

CATALAN

Aina-Maria TORRENT I ALAMANY-LENZEN, *Pompeu Fabra y la configuración del catalán moderno*, Bonn, Romanistisch Verlag, 1997, 226 pages.

Après un résumé en allemand [I-XIX) et une brève introduction, AMT aborde l'époque de Pompeu Fabra, sa vie, son œuvre et rédige une très intéressante présentation sur ses principales réalisations (8-49). Puis elle expose la problématique linguistique actuelle, avec les éternelles polémiques entre conservateurs et progressistes. L'auteur déplore une trop grande rigidité de la langue qui l'empêche d'être utilisée dans le langage parlé. Mais elle signale une possibilité d'intégrer la langue parlée dans le catalan, comme, par exemple, dans les scénarios de films, les romans ou la correspondance personnelle. Elle observe qu'on oublie trop souvent que langue parlée et langue écrite constituent deux phénomènes *sui generis* et qu'il existe et

existera toujours une indépendance logique entre les deux expressions. D'après AMT, la position *heavy* est quasiment synonyme des normes en vigueur et est représentée par les grammairiens immobilistes. La position *light*, de son côté, a été, à juste titre, selon l'auteur, fortement critiquée, surtout parce qu'elle fait fi de l'identité langue-pays, en laissant la porte ouverte aux castillanismes. AMT n'hésite pas à qualifier cette méthode de «en extremo perezosa, oportunista y demagógica» (54). Cependant, le propos de l'auteur est de ne pas approfondir ce débat, mais de nous donner simplement son point de vue sur trois questions: la langue est-elle quelque chose de spontané ou non?, le catalan est-il plus facile que le castillan?, la réglementation doit-elle s'adapter au parler ou le parler doit-il s'adapter à la réglementation? AMT envisage un échec certain dans le processus de formation d'une langue standard; l'apprentissage du catalan est peut-être plus difficile que celui du castillan (difficultés exposées par Fabra lui-même: *e* et *a* atones, *o* et *u* atones, *b* et *v*, cf Fabra N 1984, 28), mais l'auteur trouve cet argument absurde. AMT prône l'introduction de formules populaires authentiques dans la réglementation. Elle présente, ensuite, des avis récents de philologues sur la situation linguistique actuelle, notamment celui de Joan Solà, qui n'a cessé de dénoncer ouvertement l'état de choses en matière de langue (Fabra ne s'est pas suffisamment occupé de la place des mots, de la syntaxe du gérondif, de l'article neutre, de l'emploi des verbes *ser* et *estar*, du système compliqué des accents, des combinaisons de pronoms, des relatifs, de l'emploi des prépositions *per* et *per a*, etc.). AMT dénonce le fait que nombre de critiques de l'œuvre fabrienne portent sur des aspects de la grammaire normative non encore résolus. On ne se penche pas, écrit-elle, sur d'autres aspects dont la solution fut comprise et initiée par Fabra, et précise que Solà interprète les causes de l'immobilisme normatif comme le résultat de ce qu'il appelle le «syndrome de la persécution». AMT défend alors les positions fabriennes et ses apports, notamment dans le domaine de la phonétique phraséologique, et fait remarquer que l'accueil d'une œuvre implique inévitablement une réinterprétation (72-73). Puis elle procède à une description très détaillée du parler catalan dans les traités de 1891, 1898 et 1912. Elle aborde ensuite le problème de la décastillanisation du catalan, et considère comme importante la création de modèles virtuels d'un système authentique. Elle prône tout particulièrement un changement de mentalité sur la valeur de la langue parlée et l'auto-définition comme langue de culture; elle rappelle que l'un des objectifs primordiaux de Fabra fut de décastillaniser le catalan, en analysant et étudiant à fond la langue afin d'y détecter les éléments étrangers et en s'appuyant sur la grammaire comparée (105-122). En abordant la situation actuelle du catalan, AMT exigerait un changement dans les comportements. Elle révèle la résistance à éliminer des emprunts, soit par habitude, soit simplement par manque de capacité d'autocorrection. Pour ne pas choquer, écrit-elle, on emploie *fiambrera* au lieu de *carmanyola, polvos* pour *pólvores*, *sostens* au lieu de *sostenidors*. Elle remarque aussi que l'emploi de mots authentiques catalans ferait pédant ou serait même incompris (comme dans le cas de *carmanyola*). AMT ne manque pas de citer l'opinion de linguistes catalans contemporains, tels Jordi Bruguera, Joan Solà, Ernest Sabater, Joan Coromines, Mila Segarra. Puis elle insiste sur les difficultés rencontrées pour poursuivre l'œuvre d'épuration du catalan entreprise par Fabra. Une langue se doit d'évoluer. C'est pourquoi elle suggère une prise de conscience collective afin de combattre tout laxisme. Elle réclame une autorité linguistique représentative, sinon, écrit-elle, «es

posible que dentro de unas cuantas generaciones la lengua catalana haya adquirido definitivamente -tanto en la lengua hablada como en la lengua escrita, si la norma cede ante los barbarismos- una faz grotescamente española.» (123-144). Dans son ouvrage, AMT a cherché à établir une relation constructive entre la pensée fabrienne, la réglementation catalane et la problématique actuelle sur le modèle de langue. Une langue de culture dispose, à la base, du langage écrit et parlé. Pour les distinguer, l'auteur s'appuie, dans son analyse, sur les catégories établies par le philologue allemand Richard Baum, et cite les points de vue de Lamuela et Murgades, et d'Isidor Marí. Elle part de la différenciation entre langue écrite et langue parlée afin d'aborder les incompatibilités entre la réglementation catalane et le parler: incompatibilité idéologique (rejet des castillanismes), traitement des expressions *per això, sisplau*. Elle analyse les systèmes pronominaux écrits et parlés, et le problème très ardu et complexe de leur transcription graphique, un des plus difficiles à modifier, puis aborde les contractions et les homonymes qui constituent assurément un des pièges de l'orthographe (145-182). Un chapitre est consacré à l'instinct linguistique et à l'idéologie de la langue (183-191).

AMT reconnaît que le catalan est une langue incapable de fournir à l'usage une manière de s'exprimer spontanée et authentique sans enfreindre la rigidité du système normatif et sans s'exposer à des critiques. Elle enregistre ainsi un déphasage entre la langue écrite et la langue parlée. Dans cet ouvrage, l'auteur, en partant de l'œuvre et de la pensée fabriennes, a essayé de démontrer avec bonheur la nécessité d'une révision des normes, en y faisant entrer des expressions courantes authentiques et en rejetant, pour une question de principe, l'incorporation d'interférences. Elle prône en conséquence un réajustement entre langage écrit et parlé, surtout dans une langue aussi riche et variée qu'est le catalan dans le domaine courant. La langue catalane doit, d'après elle, chercher et récupérer des matériaux du parler populaire authentique. De ce côté-là, je dois dire que l'idée n'est pas nouvelle. Quant à l'incorporation de castillanismes dans la langue, si je me réfère au *Diccionari de la llengua catalana* de l'Institut d'Estudis Catalans, publié en 1995, je constate que les mots cités par AMT en sont absents, notamment *fiambrera, polvos, sostens*. Dans la présentation de ce dictionnaire, Antoni Badia i Margarit signale le maintien des castillanismes présents dans les éditions de 1932, 1954 et suivantes (*guerrilla, marfil, maroma, melindro, natilla, surra*) et mentionnés comme tels (*camarilla, empleat, mulato, pandero, patilla, periquito*). Mais, dans l'édition de 1995, la mention *cast.* a été abandonnée. Nous y trouvons cependant un certain nombre de castillanismes, comme, par exemple, *banyador, bodegó, caldo, cuidar, curar, entregar, guapo, llaga, monyo, quartos*. A. Badia i Margarit explique le rejet d'autres, comme *alfombra, calentador, camilla, carpa, fiambrera, nòvio, recado, tonto*, qui ont leurs équivalents en catalan.

Une bibliographie (196-204) et deux appendices terminent l'ouvrage. Le premier (207-209) analyse les résultats d'une enquête linguistique réalisée auprès de 52 individus parlant catalan, et le second (210-226) apporte des témoignages linguistiques de l'époque de Fabra. C'est un travail bien rédigé, fort documenté qui pose encore une fois le problème de la langue catalane, de son évolution, de son adaptation à son temps, de sa graphie.

Christian CAMPS

DOMAINE ROUMAIN

Alexandru NICULESCU, *Outline History of the Romanian Language*, Padova, Unipress, ²1990, 239 pages.

Commenter un reprint, édité 6 ans auparavant et 15 ans après la parution de l'édition originale, constitue une entreprise assez délicate(1). La brève histoire de la langue roumaine de M. Niculescu, qui vient d'être réimprimée à Padoue – sans doute sous le patronage de M. Lorenzo Renzi, auteur d'une présentation enthousiaste –, a été publiée pour la première fois à Bucarest en 1981 dans la traduction anglaise de M. Andrei Bantaş. «Elle a eu une large circulation, mais, à partir d'un certain moment, uniquement sous forme de photocopies. La présente reproduction anastatique a le but de la rendre disponible dans les canaux [sic] commerciaux ordinaires», nous dit M. Renzi dans la *Présentation* (p. 1). L'élément nouveau apporté par cette deuxième édition est constitué par quatre articles de M. Niculescu, reproduits sur presque 50 pages à la fin du livre, dans lesquels l'auteur approfondit des sujets traités plus brièvement dans l'histoire: «*LANGUAGE LOYALTY*» – «*CULTURE LOYALTY*» *dans l'histoire de la langue roumaine; Aspects socio-linguistiques du vocabulaire latin du roumain; Le langage de la réforme dans la culture et la langue roumaine du XVIe siècle*; *ROMANIA ANTIQUA, ROMANIA NOVA et la continuité «mobile» du Roumain*.

Comment est-elle, cette *Outline History*? Pour citer de nouveau M. Renzi, elle est «une œuvre de référence et un instrument d'étude fondamental [...]. Elle est plus souple, plus moderne aussi, que le chef-d'œuvre de son maître Alexandru Rosetti, la monumentale *Istoria limbii române*» (p. 1). Voici une affirmation bien hardie, même trop hardie, dont le principal défaut est celui de comparer deux œuvres incomparables: une histoire interne de la langue roumaine de dimensions impressionantes (Rosetti) et une synthèse sur l'histoire (surtout) externe du roumain (Niculescu).

L'*Outline History* est conçue de façon chronologique. Elle contient 42 chapitres, dont les cinq premiers offrent des informations générales (études sur le roumain, documents anciens qui affirment l'origine latine du peuple, histoire du terme «roumain», définition du roumain) et le dernier une vue d'ensemble (*Individuality of Romanian among Romance Languages*). Au milieu se trouve la présentation chronologique, qui commence avec le substrat – y inclus l'*union linguistique balkanique* –, continue avec la latinité et la romanité, sans oublier bien entendu le problème épineux de la continuité daco-romane sur le territoire roumain, traite ensuite des contacts linguistiques slavo-roumains, du roumain commun, d'autres influences sur la langue roumaine, pour aboutir aux sujets favoris de M. Niculescu: le développement du roumain écrit et, de manière prioritaire, l'*occidentalisation romane* du roumain (les influences culturelles latine et romane, la circulation des idées, la modernisation de la langue à partir de l'époque des Lumières). La quantité d'informations et de renvois bibliographiques est, surtout en ce qui concerne cette deuxième moitié du livre, impressionnante.

Par endroits l'histoire externe cède la place aux informations sur l'histoire interne de la langue roumaine: deux listes de phénomènes propres au roumain commun, la première

(1) Les six ans de retard ne sont à imputer ni à la rédaction de la RLiR, ni à l'auteur du présent compte rendu: le livre nous a été envoyé de Udine accompagné par une lettre datée du «08.08.96» et munie d'un «Protocollo» du 14 août 1996.

d'après Sextil Puşcariu, la deuxième d'après Alexandru Rosetti (pp. 64-65); *The Characteristics of Romanian in the 16th Century and up to the Middle of the 17th* (chapitre 25, pp. 96-101); *The Structure of Romanian in the 17th – 18th Centuries (1640-1780)* (chapitre 27, pp. 108-114), etc. Par rapport aux dimensions du livre, nombreuses et très utiles pour tout lecteur sont les listes de mots de substrat (pp. 18-19), de mots latins (terminologie agricole et pastorale, pp. 35-36), slaves (pp. 53-57), hongrois (p. 71), turques (pp. 76-78), grecs (pp. 80-82), ou de néologismes latins et romans adoptés à l'époque des Lumières (pp. 137-138).

Le temps qui s'est écoulé depuis la première édition de l'*Outline History* impose une lecture plus critique que si on était en 1981. Le texte donne l'impression d'avoir été conçu rapidement et sur commande et la question que je me pose est pourquoi l'auteur (qui, peu après la parution de la première édition avait choisi l'exil) a-t-il accepté de faire réimprimer son texte tel quel, au lieu de le corriger ou au moins d'éliminer les passages compromettants.

Les échos de la propagande nationaliste se retrouvent dans l'insistance sur la continuité daco-romane, dans des propositions apparemment innocentes telles que «Thus, Romanian became the first Romance language in which all Christian religious texts appeared» (p. 92) ou dans le paragraphe, plein d'un charme (heureusement!) désuet: «...Facilities for educating the working people, books, schools, radio and television which have now reached the remotest village of Romania, actively contribute to spreading the literaly elements of contemporary Romanian. On the other hand, a number of popular forms and constructions insinuate themselves into the common language. These are particulary the result of the ordinary people's access to [t]he socialist culture of our times. Through political and trade union activities and through the participation of vast sections of the working population in collectively running the country, the floor has been given – orally as well as in writing – to the rank and file, to the workers in factories as well as in the fields, who have brought with them the language they use, popular Romanian» (p. 167).

Corriger le texte aurait constitué un travail beaucoup plus important. Tout d'abord, l'auteur aurait dû se demander à qui le livre s'adresse. Pour un public de spécialistes, l'idée de traduire les citations et même les titres roumains en anglais s'avère être assez curieuse, étant donné que les citations allemandes ou françaises sont restées telles quelles. Si cependant le public envisagé est constitué de dilettantes, au moins un tiers de l'histoire est trop compliqué ou même incompréhensible: parler par exemple du rhotacisme du *-n-* en albanais et en roumain, sans donner le moindre exemple (p. 21), ou épuiser en deux lignes, fort éloignées l'une de l'autre, le problème de la voix pronominale («Slavo-Romanian bilingualism probably contributed [...] to the development of reflexive verbs», p. 51; hypothèse niée à la p. 58: «In the morphologic structure, to explain some formal characteristics of Romanian through Slavic influence alone is still a questionable enterprise. [...] reflexive verbs exist in other Romance languages as well») n'est pas une manière idéale de s'adresser à un non-spécialiste du roumain. Quant au spécialiste, il reste assez perplexe devant l'assertion que roum. *luptă* (< lat. LUCTA), *cuptor* (< lat. COCTORIUM), *opt* (< lat. octo), *coapsă* (< lat. COXA), a.roum. *frapsăn* (roum. *frasin* < lat. FRAXINUS) constituent des exceptions par rapport aux règles énoncées dans le même paragraphe: lat. CT, CS > roum. *pt, ps* (p. 21). Cela serait-il imputable à une faute de traduction, de la même manière que *Cuvente den Betrani* (titre de la chrestomathie de B. P. Hasdeu) a été traduit par «Old Folks' Tales»?

Ce n'est pas seulement le contenu, mais aussi la présentation du volume qui laisse beaucoup à désirer. Trois des quatre articles reproduits dans les annexes ont été tapés sur un ordinateur sans signes diacritiques, v. l'avertissement de l'éditeur (p. 189): «Comme il est déjà courant dans des cas de textes roumains publiés à l'étranger [?!], on a renoncé à noter la cédille sous le *t* et le *s*, tandis que le *a* à l'accent circonflexe renversé a été noté avec *à*», mais l'éditeur aurait mieux fait de s'abstenir, étant donné que le signe n'est pas toujours à sa place (p. 196: *gîrla, arvona, calimarà, sapun, vapsi* au lieu de *gîrl/ă/, arvun/ă/, c/ă/limar/a/, s/ă/pun, vopsi*). Quant au quatrième article, qui a été réimprimé d'après l'original paru dans les «Quaderni di Filologia Romanza della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Bologna» 6 (1987), on voit encore les traces d'un stylo à bille qui a probablement été utilisé par un lecteur inconnu pour faire ses corrections (pp. 229, 234).

Victoria POPOVICI

DOMAINE GALLO-ROMAN

Pierre-Henry BILLY, *Atlas Linguae Gallicae*, Hildesheim, Olms-Weidmann (Alpha-Omega, Reihe A. Lexika, Indizes, Konkordanzen zur Klassischen Philologie, CLXI), 1995, X + 254 pages.

Cet atlas comporte 251 cartes dont chacune trace la répartition géographique des représentants d'un mot gaulois dans les parlers modernes et la toponymie de la France. Le fond de carte choisi est celui de la France départementale contemporaine, y compris la Corse, en cartouche, qui étalonne le degré zéro de celticité. Cette restriction, admissible en elle-même, l'aurait été encore plus si les aires avaient été laissées ouvertes sur les pays voisins, au lieu d'épouser fréquemment, de façon arbitraire, les frontières politiques. La cartographie présente une très large sélection du matériel lexical gaulois qui a survécu dans les langues et parlers de France et dans sa toponymie, ces deux origines n'étant pas distinguées sur les cartes. Les critères qui ont déterminé ce choix ne sont cependant pas explicités. On trouvera ainsi cartographiées des données d'extension très réduite, comme, par exemple, *bus* n. f. «âge de la charrue» rare dans le Var (carte 74 **bustis* «bâton», où Billy suit Hubschmid, *Vox Romanica* 29, 116-117, confirmant l'étymon proposé par Kurylowicz, MélVendryes 204, mais rejeté par Wartburg, FEW 1, 636b, BŪRIS), *grigue* f. «prunelle» qui ne couvre qu'une petite surface en Médoc (carte 145 **grika* «prunelle», et dont l'étymon est «problematisch» selon Hubschmid, *Vox Romanica* 27, 333), *glas* adj. «bleu clair» ponctuel en Languedoc (carte 141 **glasto-* «bleu vert», à tort complétée par l'emprunt nantais au breton *glézin* «clupea sardina», v. FEW 4, 150a, *GLAST-), alors que ne sont pas cartographiés les représentants, largement attestés sans être ubiquistes, de *BALAKO- «avancée du toit» (v. FEW 1, 209, *BALĀCON), *KLODIO- «paille de seigle» (v. FEW 2, 793-794, *CLŎDIU-), *KUDITARE «cacher» (v. FEW 2, 1461-1462, *CŪDĬTARE), *FROGNA «narines» (v. FEW 3, 816-817 *FROGNA), etc. La légende des cartes se limite à la forme, attestée ou reconstituée selon les cas, de l'étymon gaulois, accompagnée de son signifié. L'introduction n'indiquant pas comment ces cartes ont été confectionnées, il faut se reporter à la fiche publicitaire pour apprendre que «les matériaux lexicaux sont, pour la plupart, extraits du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* et des *Atlas linguistiques et ethnographiques de la France par régions*. Les matériaux toponymiques seront introduits dans un *Dictionnaire étymologique des noms de lieu gallo-romans* en préparation qui englobera les résultats d'étymons gaulois, latins, germaniques

et autres dans la nomenclature toponymique historique et actuelle de la *Galloromania* de France». On doit donc, pour connaître l'origine des données lexicales dont l'aire est tracée dans l'*Atlas*, recourir au *Thesaurus Linguae Gallicae* qui référence les sources de nos connaissances sur le lexique gaulois (v. ici 60, 190-194), et dont l'atlas est présenté comme la «suite logique» [VII], et l'*Index onomasiologique des Atlas linguistiques par régions (domaine gallo-roman), de l'Atlas linguistique de la France et du Französisches Etymologisches Wörterbuch XXI-XXIII* (v. ici 58, 543-545), deux ouvrages du même auteur, qui élabore, de livre en livre, un projet concerté et de longue haleine. Mais, comme le *Thesaurus* ne donne pas, le plus souvent, de références au FEW ou à des ouvrages ou articles répertoriant les données lexicales modernes pour les types lexicaux gaulois qui ne sont pas des reconstructions, le lecteur qui souhaiterait connaître les formes dont on lui donne la répartition devra parfois retrouver les sources par lui-même. Ainsi, sur les 76 premières cartes (lettres A et B), il devra chercher les données des cartes: *alausa* sous FEW 24, 293b, ALAUSA; *alpes* sous FEW 24, 346-348, ALPES; *ambascia* sous FEW 1, 268, *BASCIA; *amulus* sous FEW 24, 494-496, AMŬLUS; *anchorago* sous FEW 24, 544b, ANCORAGO; *attegia* sous FEW 25, 695-700, ATTĔGIA; *barro-* «montagne» sous NègreTGF n°s 2257-2274 (la carte paraissant ne reposer que sur des données toponymiques); *betulla* sous FEW 1, 346a, *BETW-; *biber* sous FEW 1, 304, BEBER; *bracis* sous FEW 1, 483, BRACE; *bricumus* sous FEW 21, 138a (où cet étymon est posé dubitativement pour HGar. *broine* «armoise champêtre», lequel est par ailleurs rangé très affirmativement, à la suite de Thomas, sous ABRŎTŎNUM, FEW 24, 48 et n. 4); *brigantes* dans *Romania* 46, 475-477; *brisco* sous FEW 3, 806b, FRĬSGO; *broga* sous FEW 1, 555, BROGA; *bruscum* sous FEW 1, 575, BRUSCUM; *bulluca* sous FEW 1, 623-625, BŬLLUCA. Comme on le voit par cette liste, cette recherche, aisée le plus souvent, ne l'est pas toujours. Cette référence, signalée ou retrouvée, ne suffit d'ailleurs pas, puisque l'auteur s'est efforcé de compléter les données. Il y a plus d'un cas où aux quelques formes citées par la source alléguée dans le *Thesaurus* correspond, dans l'*Atlas*, une vaste aire géographique. Ainsi les représentants de gaul. *BROUSO- «brisé» recouvrent la majeure partie de la France (carte 67), alors que Hubschmid, dans l'article référencé (*Vox Romanica* 27, 356), n'en signalait que trois attestations dialectales. L'aire des représentants de gaul. *BRUSIA ne correspond qu'en partie aux matériaux répertoriés par le FEW (21, 5-6; où sont en plus distingués les points de départ *BRŪSJA, *BRŬSJA, *BRĔSJA); le complétage emprunterait-il certaines de ses données aux attestations des verbes *brousser* et *broussiner* «bruiner» (d'après ALN 551, ALCB 50, ALLR 29), que Wartburg ne retenait pas dans cet article et que Hubschmid refusait de rattacher à cet étymon (*Vox Romanica* 12, 116, n. 1)? Le *Thesaurus* pose un gaulois *BRŪMO- «gerbe de blé» d'après FEW 22/2, 48b, où Hubschmid cite ce dérivé pour appuyer sa reconstruction de gaul. *GORMO- «le saillant, le piquant», et renvoie en outre à FEW 22/2, 48b où n'est enregistrée, d'après Mistral, qu'une seule forme limousine; à partir de quelles données l'aire qui couvre une large zone dans l'Ouest et le Centre sur la carte 68 correspondante a-t-elle été tracée? Les élargissements que l'auteur a tenu à apporter aux répertoires existants sont les bienvenus, mais on aimerait en connaître les origines, ne serait-ce que pour distinguer données lexicales et données toponymiques. Espérons que le *Dictionnaire étymologique des noms de lieu gallo-romans* annoncé nous fournira les sources de ces cartes, pour nous permettre d'en apprécier la validité, ainsi que celle des conclusions qu'en tire l'auteur [VII] à partir de la carte synthétique intitulée «Densité des appellatifs et noms de lieu d'origine gauloise (d'après les données de l'*Atlas*)» [IX].

Jean-Paul CHAUVEAU

Cynthia K. STÄBLER, *Entwicklung mündlicher romanischer Syntax*, Das *français cadien* in Louisiana, Tübingen, Narr (ScriptOralia 78), 1995, xiv + 222 pages.

Cynthia K. STÄBLER, *La vie dans le temps et asteur*, Ein Corpus von Gesprächen mit Cadiens in Louisiana, Tübingen, Narr (ScriptOralia 79), 1995, xxiv + 265 pages.

Nous avons là deux ouvrages qui sont le résultat de deux séjours de recherche effectués par Mme Stäbler dans le sud-ouest de la Louisiane en été 1988 et au printemps 1989. Le premier, issu d'une thèse de l'université Albert-Ludwig de Fribourg-en-Brisgau soutenue en 1990, a pour objectif d'étudier la syntaxe du français cadien tel qu'il est parlé dans les paroisses Acadie, St. Landry, Évangéline et Vermillon. Cette variété du français, on le sait, fut transplantée de la Nouvelle-Écosse à la Louisiane à partir de 1765. Elle n'est qu'une langue orale et ne connaît, au contraire du 'français louisianais' / 'français colonial', très proche du français standard, guère de tradition écrite.

L'ouvrage s'articule en quatre parties. Après une courte et précise introduction (*Einleitung* [1-10]), qui est précédée d'une liste des cartes, tableaux et graphiques [xiii] et d'explications concernant les signes diacritiques utilisés dans la transcription des textes oraux [xiv], l'auteur dresse une rapide histoire du français cadien (*Die historischen Rahmenbedingungen des* français cadien [11-35]) où l'on trouvera des considérations sur les divers apports, culturels et linguistiques, à la formation du français cadien, le statut social et politique des Cadiens et la situation linguistique en Louisiane.

Le cadre théorique retenu pour la description syntaxique du français cadien (cf. *Theoretische Vorüberlegungen* [36-70]) est celui qu'offrent les concepts de la perspective fonctionnelle de la phrase où entre en jeu la situation positionnelle du thème et du rhème, de la focalisation et, se basant sur les réflexions sur la 'jonction' de W. Raible(1), des modes particuliers de la jonction avec ses pôles de l'aggrégation et de l'intégration. De plus, l'auteur se propose d'explorer les corrélations entre les trois dimensions étudiées. À partir du choix de cette approche, l'ouvrage procède systématiquement. On trouvera d'abord une partie qui est consacrée à la description des caractères fondamentaux de la syntaxe du français cadien (*Grundzüge der Syntax des* français cadien [71-131]). Dans une première section, réservée à la morphosyntaxe [71-101], Mme Stäbler étudie surtout les systèmes verbal et pronominal qui d'un côté démontrent le maintien d'anciennes stratégies discursives françaises, d'un autre des innovations apparentes par rapport aux langues créoles. Quant au système verbal, elle souligne la régularisation des paradigmes verbaux par la réduction des désinences personnelles, la réduction de la flexion verbale en faveur de l'emploi de marques préposées et périphrastiques utilisant l'infinitif et la neutralisation de la distinction entre l'indicatif et le subjonctif qui, cependant, se maintient dans le cas de certains verbes irréguliers (*avoir, être, savoir*). À propos du système pronominal, elle

(1) Wolfgang Raible, *Junktion. Eine Dimension der Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration* (Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Jahrgang 1992, Bericht 2), Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag, 1992.

démontre que la thèse de la réduction des distinctions casuelles telle qu'elle ressort des travaux plus anciens sur le cadien[2] n'est, à l'heure actuelle, plus soutenable et que la grande variation d'emploi des formes observées par elle-même aura des répercussions non seulement sur la conjugaison des verbes, mais sans aucun doute aussi sur le système global de la langue[3]. Notons à ce propos qu'on aurait pu utiliser avec profit la thèse récente de Bruce A. Byers, *Defining Norms for a Non-Standardized Language: a Study of Verb and Pronoun Variation in Cajun French*, Ph.D. diss., Bloomington, In., Indiana University, 1988. Une seconde section [102-131] contient d'excellentes pages sur la syntaxe de la proposition affirmative simple.

Dans la quatrième partie (*Strategien der Satzverknüpfung* [132-195]) qui constitue la partie centrale et la plus développée du livre, sont examinées les diverses techniques de coordination, de coordination avec subordination implicite et de subordination intégrée. L'analyse de l'auteur montre de façon pertinente que contrairement à l'affirmation traditionnelle selon laquelle dans les variétés 'marginales' du français, l'hypotaxe serait moins développée que la parataxe, en français cadien, on constate une forte tendance à la grammaticalisation de constructions hypotactiques alors que le recours aux techniques paratactiques est conditionné par les réalités de la communication orale et non pas par le caractère limité de l'inventaire grammatical de cette variété du français. À la fin du chapitre, est proposée une vue globale et contrastive sur les diverses techniques de l'enchaînement des propositions en français cadien, dans les langues créoles à base française, dans le français parlé du 17e siècle (selon les témoignages d'Héroard) et le français populaire.

L'ouvrage se clôt par une conclusion (*Schlußbetrachtung* [196-200]) et une *Bibliographie* [201-222], qui malheureusement n'a pas été préparée avec le même soin que le reste du livre, car on y relève un assez grand nombre de négligences, surtout l'absence des pages d'articles.

Le deuxième ouvrage contient outre quelques éléments de phonologie cadienne [xiv-xxi] et la liste des témoins [xxii-xxiv], avec l'abréviation utilisée pour les citer, leur lieu d'origine et de domicile, leur âge et leur métier, un corpus de dix textes de longueur variable (8 à 38 pages), annotés en bas de page et accompagnés d'une traduction interlinéaire en allemand [1-245]. Le système de transcription utilisé se base dans ses grandes lignes sur le système HIAT, développé en 1976 par K. Ehlich et J. Rehbein[4]. Il s'en distingue par le fait que les signes de ponctuation traditionnels n'ont plus été utilisés, mais ont, en revanche, été remplacés par des courbes d'intonation [x, xix-xxi] et quelques signes dynamiques supplémentaires, qui

---

(2) Et encore de l'article récent d'Albert Valdman, *Le français en Louisiane*, in: Didier de Robillard / Michel Beniamino (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, vol. 2, Paris, Champion, 1996, 633-650.

(3) Cf. en dernier lieu aussi l'article de Kevin J. Rottet, *Language Change and Language Death: Some Changes in the Pronominal System of Declining Cajun French*, Plurilinguismes 11 (1996), 117-151, qui résume les résultats de sa thèse non publiée *Language Shift and Language Death in the Cajun French-speaking Communities of Terrebonne and Lafourche Parishes, Louisiana*, Ph.D. diss., Bloomington, In., Indiana University, 1993.

(4) Cf. Konrad Ehlich, Jochen Rehbein, *Halbinterpretative Arbeitstranskriptionen (HIAT)*, Linguistische Berichte 45 (1976), 21-41.

illustrent, par exemple, les accents forts, les allongements, les pauses et les anacoluthes [x]. Ces textes permettent de situer dans leur contexte les phrases-exemple citées dans le volume consacré à la syntaxe du français cadien. Mais ils devraient aussi, comme le souligne à juste titre l'auteur [xi], servir de corpus pour des recherches futures sur l'un ou l'autre aspect du français cadien. Le volume s'achève par un petit glossaire qui regroupe et explique 237 termes [247-262], et quelques références bibliographiques [263-265].

Les mérites essentiels de ces deux ouvrages résident donc dans l'apport d'informations fiables sur la structure syntaxique du français cadien et dans l'établissement d'une riche documentation sur ce dialecte français qui, désormais, se trouve accessible.

Daniel SCHLUPP

Susanne MICHAELIS, *Komplexe Syntax im Seychellen-Kreol. Verknüpfung von Sachverhaltsdarstellungen zwischen Schriftlichkeit und Mündlichkeit*, Tübingen, Narr (ScriptOralia 49), 1994, 225 pages.

Voici une étude du créole seychellois qui porte sur son fonctionnement syntaxique dans une situation de transition de l'oralité à la scripturalité, situation qui a fait que Susanne Michaelis l'a retenu pour cette étude. C'est une des thèses de doctorat consacrées aux créoles français, qui sont nées ces dernières années sous la direction de Wolfgang Raible à Fribourg(1). Susanne Michaelis y suit de près le modèle de la jonction tel qu'il a été développé par son maître(2), un des initiateurs du centre de recherches de Fribourg sur les zones conflictuelles entre l'oralité et la scripturalité.

Selon la théorie de la jonction, qui semble être un principe linguistique universel, chaque structure syntaxique est basée sur des jonctions, c'est-à-dire les relations entre les différentes parties de la phrase, avec le verbe en position centrale. Elles peuvent être de caractère très divers, allant de l'agrégation à l'intégration, à savoir de structures linéaires très simples, de caractère plutôt verbal et sans jonctions explicites, à des structures complexes avec des jonctions bien élaborées et de caractère plutôt nominal. Les premières caractérisent le langage conceptuellement oral – ce qui ne veut pas dire qu'il

(1) Voir aussi: Ralph Ludwig, *Kreolsprachen zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit. Zur Syntax und Pragmatik atlantischer Kreolsprachen auf französischer Basis*, Tübingen, Narr (ScriptOralia 86) 1996; Sibylle Kriegel, *Diathesen im Mauritius- und Seychellenkreol*, Tübingen, Narr (ScriptOralia 88) 1996; Michaela Strobel-Köhl: *Die Diskussion um die «ideale» Orthographie. Das Beispiel der französischen Kreolsprachen in der Karibik und des Französischen im 16. und 20. Jahrhundert*, Tübingen, Narr (ScriptOralia 59) 1994; Cynthia K. Stäbler: *Entwicklung mündlicher romanischer Syntax. Das* français canadien *in Louisiana*, Tübingen, Narr (ScriptOralia 78) 1995.

(2) Wolfgang Raible, *Junktion. Eine Dimension der Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration*, Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Jahrgang 1992, Bericht 2, Heidelberg, Winter 1992.

s'agisse forcément d'énonciations réalisées par voix orale – les secondes le langage conceptuellement écrit. Entre ces deux pôles existe un continuum, une transition graduelle d'un extrême à l'autre.

Après une présentation du modèle et un compte rendu rapide de sa discussion dans des travaux antérieurs, Susanne Michaelis se pose la question: comment le système (syntaxique) du créole seychellois change-t-il sous la pression des exigences et besoins d'une scripturalité conceptuelle, qui se trouve juste à ses débuts. Pour aborder cette question, l'auteur procède d'abord à un relevé et une classification des techniques de la jonction telles qu'elles les a détectées et inventoriées dans son corpus de textes seychellois oraux et écrits. Ces techniques vont de la juxtaposition asyndétique jusqu'aux subordinations complexes et aux nominalisations. Pour les caractériser, il y a tout un système terminologique, élaboré dans divers projets de recherche et surtout au sein de l'équipe de Fribourg. Il y a ainsi *l'agrégation* comme marque de l'oralité et *l'intégration* comme marque de la scripturalité; la première se caractérise par son *indicativité* (caractère plus absolu des énoncés, peu de marques grammaticales, absence presque totale de grammaticalisations, cohésion faible, importance et complexité du domaine pragmatique, acquisition précoce au cours de l'ontogenèse, caractère plutôt analogue), la deuxième par sa *prédicativité* ayant des traits caractéristiques opposés aux premiers. D'autres caractéristiques sont le caractère défini et absolu de l'oralité et une spécification et précision du côté de la scripturalité. Toutefois, ce ne sont pas des critères et des caractéristiques absolus, car il y a un continuum et une transition graduelle entre les deux pôles; c'est ce continuum et les progressions d'une technique à l'autre qui se trouvent au centre de la présente étude.

Les techniques de la jonction du créole seychellois vont de la pure et simple juxtaposition asyndétique de deux phrases simples (technique 1) jusqu'aux constructions prépositives à l'intérieur de phrases complexes (technique 9). Du côté du premier cas, il y a encore deux techniques intonatoires dont l'une est étroitement liée à la sérialisation verbale. Le chapitre qui en traite mérite notre attention particulière, car Susanne Michaelis y discute de façon très compréhensible et engagée ce phénomène et essaie de le délimiter et définir, entreprise très louable et méritoire, car ce concept très à la mode en ce moment dans le discours créolistique, manque encore de définition unitaire, ce qui a mené à un emploi assez flou du terme et à des interprétations erronées de certaines données, entre autres aussi du seychellois; elles sont critiquées et corrigées ici (cf. p. ex. p. 68, note 136). En ce qui concerne l'emploi de *vini* («venir») comme deuxième verbe (voir p. 62: *ou pran moulon ou vini*... «tu prends le melon tu viens = tu vas chercher/apportes le melon» et *prezan seren i tonbe vini* «alors [l'oiseau] tombe vient = descend»), nous avons trouvé une attestation semblable déjà au 18e siècle dans le créole néerlandais des Îles Vierges danoises: «*mi breng di kom* ich bringe es ('je l'apporte [venir]')»(3). Un autre trait caractéristique que l'on trouve aussi bien au niveau des techniques asyndétiques qu'au niveau de techniques plus évoluées, est leur économie: des informations données dans ce qui précède ne sont pas reprises, de sorte que des valences obligatoires peuvent rester vides et les phrases en question paraître, dans l'optique des langues européennes, grammaticalement incomplètes(4).

(3) Voir Christian Georg Andreas Oldendorp, *Criolisches Wörterbuch*..., éd. par Peter Stein, Lexicographica ser. maior 69, Tübingen, Niemeyer, 1996, 55 (no 0414).

(4) A propos de cette économie, voir aussi notre article paru en même temps que le présent travail: «Zur Fakultativität grammatischer Markierungen im Kreolischen»,

Les techniques syndétiques sont: la jonction explicite d'unités syntaxiques (technique 4: *sa in arive plen fwa, be pa ti enrezistre sa lepok* «cela arrivait souvent, mais on ne l'a pas noté/enregistré à cette époque»), la jonction explicite d'une principale et d'une subordonnée (technique 5: *bokou zot ti kit sware, avan i ti fini...* «beaucoup d'entre eux ont quitté la soirée avant qu'elle ne fût terminée...»), la jonction explicite, à l'aide de certaines prépositions, d'unités phrastiques non-indépendantes à des unités phrastiques indépendantes, le sujet n'étant pas identique (technique 6: *fodre ou donn li letan pour li aret per* «tu dois lui donner du temps pour qu'il vainques/pour vaincre sa peur»), des jonctions introduites par la préposition *dan* qui nominalise des unités phrastiques entières (technique 7: *enn zour, dans son pe pronmnen pronmnen lo lans, i ti war en lepa ater dan disab* «un jour, dans son [être après] [se] promener/en en promenant sur la plage, il a vu une trace dans le sable»), la jonction de phrases verbales à sujet identique à l'aide d'une préposition (technique 8: *ou sorti pour al zil andeor* «tu pars pour aller aux îles dehors», *olye donn ou kat liv i donn ou sis liv* «au lieu de te donner quatre livres, il te donne six livres»), des phrases nominales avec préposition et le marquage des rôles sémantiques (technique 9: *i donn ou marsandiz ki ou bezwen* «il te donne la marchandise dont tu as besoin», *i pa lwen avek Lafrik* «elle [l'île] n'est pas loin de l'Afrique»).

Cette analyse qui mène à un inventaire commenté, est suivie d'une étude approfondie des différentes possibilités en considération de leur caractère plus oral ou plus scriptural. Le résultat, dans son ensemble, ne surprend pas, car il correspond largement à la situation dans les autres langues, mais il montre aussi des traits particuliers du seychellois; et ce sont précisément ces traits qui mettent en évidence que le seychellois se trouve dans une phase transitoire et conflictuelle entre l'oralité et la scripturalité. L'étude des différentes techniques montre des caractéristiques bien nettes et surtout la nécessité, dans le langage écrit et intégratif, d'informations supplémentaires, fournies par des techniques jonctionnelles ouvertes. La jonction intonative est ainsi remplacée par des jonctifs comme principalement *e* («et»), élément presqu'inexistant dans l'oralité pure. Ces éléments, comme beaucoup d'autres, propres au langage intégratif, ont été empruntés dans une large mesure au français et/ou éventuellement à l'anglais, les deux langues de la scripturalité seychelloise avant l'arrivée du créole, ou du moins leur emploi a-t-il été fortement influencé par le modèle des deux langues européennes. Sans trop entrer dans les détails – nous recommandons fortement la lecture du livre – on peut citer les nombreuses conjonctions avec ou sans *ki* (< frç. *que*), empruntées au français, la grammaticalisation de *pou* (< frç. *pour*) comme marqueur de l'infinitif, fonction qui s'ajoute aux fonctions déjà existantes dans le langage agrégatif, l'emploi de *i* comme marqueur factice de TMA s'il n'y en a pas d'autre marqueur, pour marquer le caractère fini de la forme verbale en question ou comme remplaçant d'un pronom sujet factice dans des constructions impersonnelles (< frç. *il*), ainsi que d'autres moyens de clarification et de précision. Parmi les discussions et arguments riches et bien fondés, c'est précisément la discussion du fameux *i* du créole seychellois – pronom sujet ou/et marqueur de TMA préverbal – qui mérite notre attention particulière. Susanne Michaelis y montre les côtés problématiques des interprétations antérieures et propose elle-même une interprétation plurifonctionnelle: la fonction concrète dépend chaque fois du contexte, mais aussi du caractère agrégatif ou intégratif de l'énoncé.

---

in: Jürgen Schmidt-Radefeld, Andreas Harder, éds.: *Sprachwandel und Sprachgeschichte. Festschrift für Helmut Lüdtke zum 65. Geburtstag*, Tübingen, Narr, 1993, 203-210.

Somme toute, c'est un travail très solide qui montre une 'langue en ébullition' au seuil de la scripturalité, et nous en félicitons son auteur. Mais la valeur de l'étude ne s'arrête pas là, car, dans une perspective plus large et dépassant le cadre d'une langue particulière, elle met à l'épreuve un modèle théorique, celui de la jonction, et montre sa valeur pour l'étude des caractéristiques distinguant la scripturalité de l'oralité ou, en d'autres termes, le langage intégratif du langage agrégatif, ainsi que la rivalité des deux dans la zone conflictuelle qui les unit. Dans ce conflit, Susanne Michaelis fait apparaître très nettement l'influence du français par calques et par emprunts, une influence très logique d'une langue scripturalisée depuis longtemps et servant de modèle sur une autre en voie de scripturalisation. Un point qui, dépassant le cadre du présent travail, mériterait d'être approfondi, serait d'analyser s'il s'agit d'une influence 'de nécessité' et d'enrichissement et dans quelle mesure cette influence se fait 'par commodité': on continue à écrire des structures françaises tout en utilisant le vocabulaire et les formes grammaticales du créole. En lisant certains exemples tirés de la presse ou de textes politiques programmatiques je n'ai pas pu m'empêcher d'avoir cette impression.

Peter STEIN

Serge HARPIN, *Dictionnaire encyclopédique des technologies créoles (créole - français). La pêche à la Martinique*, Fort-de-France, Éditions AMÉP (183, route de Redoute - 97200 Fort-de-France), 1995, 175 pages.

Les langues de spécialité n'ont jusqu'à présent guère retenu l'attention des créolistes et on ne peut citer, autant que je sache, que quelques travaux qui portent sur la flore haïtienne (Département de botanique, *Identification des plantes d'Haïti par leurs noms créoles*, Bulletin 16, Port-au-Prince, Imprimerie du Service Technique d'Agriculture, 1930; Arsène V. Pierre-Noël, *Nomenclature polyglotte des plantes haïtiennes et tropicales*, Port-au-Prince, Presses Nationales d'Haïti, 1971), le vocabulaire de la mer en créole seychellois (Michel Carayol / Robert Chaudenson, *Le vocabulaire de la mer en créole seychellois*, Mahé, Ministère de l'Éducation des Seychelles, 1980), la faune des îles francophones de l'Océan Indien (Anthony Cheke, *Les noms créoles des oiseaux dans les îles francophones de l'Océan Indien (essai ethno-ornithologique)*, Paris, Institut International d'Ethnosciences, 1982), la terminologie de la médecine en créole haïtien (Bryant C. Freeman, *Haitian Creole - English / English - Haitian Creole Medical Dictionary*, Port-au-Prince, La Presse Évangélique, 1992), le vocabulaire de la fécondité et de la maternité en créole haïtien (Suzanne Allman, *Étude ethnolinguistique du lexique de la fécondité et de la maternité en créole haïtien*, 2 vol., Thèse de doctorat de 3e cycle, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1983) ainsi que trois articles qui abordent des vocabulaires tout à fait spécifiques (Jean Bernabé, *Recherche sur le créole spécifique: - 1: La désignation des parties du corps humain*, Espace Créole 1, 1976, 13-38; Donald Colat-Jolivière, *Le vocabulaire des jeux de billes en guadeloupéen*, Espace Créole 2, 1977, 39-56; Ralph Ludwig / Hector Poullet, *Approche d'un lexique scriptural - Kijan mo gwadloupéyen ka pitité*, in: Ralph Ludwig (éd.), *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen, Narr, 1989, 155-180)(1).

(1) On trouvera un vocabulaire se rattachant au champ sémantique de la tromperie en créole guadeloupéen dans l'ouvrage de Marie-Christine Hazaël-Massieux,

Le présent ouvrage qui se rattache à la thèse récente de l'auteur(2), poursuit trois buts: d'abord il veut «présenter un univers technologique traditionnel à partir d'un inventaire inédit de son lexique»; en second lieu, il se propose «d'apporter un outil didactique supplémentaire à l'enseignement des 'langues et des cultures régionales' et aussi à celui de la biologie tropicale»; enfin, il vise à «améliorer la communication entre les professionnels de la pêche, les océanologues, les administratifs et les politiques» [7]. D'emblée, on peut constater sans hésitation aucune que cet ouvrage exceptionnel représente une étape importante dans la recherche lexicographique créole. Qui plus est, il permet enfin, par la masse d'informations tant scientifiques que portant sur le créole martiniquais, d'actualiser et d'élargir les seules données disponibles sur la terminologie de la pêche et les noms des poissons, crustacés, etc., fournies il y a à peu près quarante ans par Élodie Jourdain dans son ouvrage *Le vocabulaire du parler créole de la Martinique*, Paris, Klincksieck, 1956 (ici 32-37, 131-132)(3).

La nomenclature de l'ouvrage comporte environ 1300 entrées en créole, rangées en deux sous-ensembles thématiques: *Techniques, matériels, biotopes...* [13-75] et *Poissons, coquillages, crustacés...* [77-148]. Elles ont été collectées par des enquêtes systématiques de terrain auprès de 35 informateurs pêcheurs dans 8 points d'enquête (Bellefontaine, Grand-Rivière, Le François, Le Prêcheur, Le Vauclin, Petite-Anse, Sainte-Anne, Tartane) et reflètent le parler martiniquais contemporain et ses variantes régionales.

La présentation des articles est claire. On trouvera, dans l'ordre, l'entrée en capitales grasses, la catégorie grammaticale, le niveau de langue (courant, ancien, vieilli, etc.), la traduction française (parfois suivie d'un exemple d'emploi et s'agissant d'un nom de poisson, de coquillage, etc., précédée du nom scientifique), des informations paradigmatiques avec des renvois à des antonymes, hyperonymes, hyponymes et synonymes, et encyclopédiques. Certains articles sont pourvus d'une illustration iconographique et / ou littéraire. De fait, on compte 150 très belles photos couleur qui représentent des types d'embarcation, des gestes techniques, des matériels et des poissons, 17 dessins d'embarcations et de matériels, 6 cartes de fonds, de côtes, de zones de pêche, etc., et 37 citations de chroniqueurs et romanciers martiniquais. Il est toutefois regrettable que sauf quelques indications très sommaires dans certains articles, l'auteur n'ait pas fourni de données portant sur l'étymologie des termes relevés. Le système de notation graphique du créole [10-11], exposé à la fin de la courte présentation de l'ouvrage [7-11], intègre à la fois des éléments empruntés au système à tendance très phonétique du GÉREC (cf. p. ex. Jean Bernabé, *Fondal-natal. Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais*, vol.

Écrire en créole. Oralité et écriture aux Antilles, Paris, L'Harmattan, 1993, 271-286 (cf. ici, 59, 607-612).

(2) *Les mots de la pêche en Martinique. Un état du lexique d'une technique traditionnelle en milieu créole*, Thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Rouen, 506 + 264 pages, 1994.

(3) Une liste non exhaustive de noms de poissons et d'embarcations recueillis en 1977 / 1978 à la Dominique se trouve dans l'article récent de Jonathan Wylie,

1, Paris, L'Harmattan, 1983, 310-319) et des éléments qui s'apparentent à l'orthographe proposée par Marie-Christine Hazaël-Massieux, ouvrage déjà cité.

Le dictionnaire est suivi d'un atlas de plusieurs utiles planches qui apportent des informations surtout d'ordre géographique, écologique, océanographique, halieutique et sociologique (*L'arc antillais* [150], *Martinique (communes)* [151], *Les points d'enquête* [152], *Dissymétrie des côtes en Martinique: côtes basses, escarpées et côtes à falaise* [153], *Profil bathymétrique des côtes des différents secteurs de pêche en Martinique* [154], *Lieux de pêche, hauts fonds, secks et amers de la Martinique* [155], *Différents types de pêches selon les secteurs en Martinique* [156], *Réparation des embarcations de pêche selon le type de coque, l'année de construction et la longueur hors tout pour les ports des Anses d'Arlet, François, Robert, Trinité et Vauclin* [157], *Patrons propriétaires selon l'âge et les diplômes pour les ports des Anses d'Arlet, François, Robert, Trinité et Vauclin* [158]). Il se clôt par un *Index français-créole* [160-164] et un *Index latin-créole* [165-167], les *Indications bibliographiques* [169-171], la liste des informateurs [173] et les crédits photographiques [173].

Quelques remarques en vue d'une deuxième édition de ce très beau livre: on regrettera l'emploi peu cohérent du tiret qui, dans les exemples créoles, devrait marquer la solidarité des termes composés [11], p. ex. s.v. *fè-apèl* on trouvera un renvoi à *fè-mos*, mais cette entrée se présente sous la forme *fè mos*; – de même s.v. *fè-atè* où on trouvera un renvoi à l'entrée *fè-mitan-alé*, mais cette entrée se présente sous la forme *fè mitan-alé*; cf. aussi s.v. *fè lag désann* [sic] avec un renvoi à *pran-lanm-akouri*, mais cette entrée se présente sous la forme *pran lanm-akouri*; s.v. *goulon koukoun* avec un renvoi à *goulon-malélivé*, mais dans l'entrée suivante on lira *goulon malélivé*; etc.; – s.v. *agaba* on comprend mal la présence du tiret entre *wa* et *gaba*, de même s.v. *wa-gaba*, étant donné qu'il s'agit d'une variante de *agaba*; – la graphie du son [ɔ] en syllabe fermée comme *o* et dans toutes les autres positions comme *ô* n'a pas été rigoureusement maintenue, p. ex. s.v. *boday* l. *bôday*, s.v. *bouliné* kôd l. kod, s.v. *kanno-a a poté* l. *kanno-a a pôté*; s.v. *najé-ranm* bodé-ranm / bodé zaviron l. bôdé ranm / bôdé zaviron; etc.; – s.v. *ba-y-naj* renvoyer à *tolé 2* et non pas à *tolé 1*; – l'entrée *bimé*, synonyme de *basiné* au François, manque; – s.v. *filèt surfas* il manque une explication du terme *filèt bobine*; – s.v. *flan* renvoyer à *tchè-roulé 3* et non pas à *tchè-roulé 2*; – s.v. *gran-dlo* renvoyer à *déwô*; – s.v. *lang-gonmié* renvoyer à *tchè-roulé 1*; – s.v. *lanm* renvoyer à *gav*; – s.v. *lapèch latrenn* bwa-kok l. bra-kok; – s.v. *miklon* renvoyer à *déwô*; – s.v. *tré* mèt sènè l. mèt sénè; – p. 109 dans le passage tiré de Mauvois lire *plein*; – p. 131 s.v. *sadine* le renvoi au conte *Dame Kéléman*, publié par Joëlle Laurent et Ina Césaire dans leur recueil *Contes de mort et de vie aux Antilles*, Paris, Nubia, 1976, est erroné de même que l'indication de la page (36), car le passage en question se trouve dans le conte *La Belle-sans-connaître*, à la page 74.

En conclusion un ouvrage de référence indispensable pour la connaissance de tous les aspects de la technologie de la pêche à la Martinique qui mériterait d'être largement connu par tous ceux qui sont concernés par la lexicographie créole et les

---

The Origins of Lesser Antillean French Creole: Some Literary and Lexical Evidence, JPCL 10 / 1 (1995), 77-126 (ici 108-117).

sociétés créoles des Petites Antilles. Il peut être commandé à l'Association Martiniquaise de l'Éducation Populaire, 183, route de Redoute, 97200 Fort-de-France / Martinique, à un prix de 185 F(4).

Daniel SCHLUPP

Laurent GOSSELIN, *Sémantique de la temporalité en français*, Duculot, collection Champs linguistiques, 1996, 292 pages.

A travers cet ouvrage, G. propose d'étudier l'articulation entre langage et temps. Le problème posé peut se résumer ainsi: comment le langage, systèmes d'unités stables, parvient-il à exprimer le temps? Cette question pour ainsi dire philosophique a donné lieu à de très nombreuses études et ce, depuis Aristote qui a distingué les mots pour dire le stable et les mots pour dire l'instable (le temps), jusqu'à nos jours où la littérature sur le temps et l'aspect reste très fluctuante. Le but de l'auteur est ici d'aboutir à des formalisations permettant de prédire les relations temporelles et aspectuelles d'un énoncé. G. met donc en place un système de règles prédictives «capables d'assigner des représentations aspectuo-temporelles aux énoncés sur la base des marques linguistiques, lexicales et syntaxiques, qu'ils présentent» (règles testées sur ordinateur au laboratoire ELSAP, Université de Caen, 1992-93) tout en s'inscrivant dans le cadre de la grammaire cognitive afin de «simuler» les représentations mentales associées aux énoncés.

Si G. n'engage pas un débat sur la notion d'aspect (il utilise la terminologie issue de G. Guillaume, à savoir la distinction entre *aspect grammatical* et *aspect lexical*), il adopte un point de vue résolument cognitif pour aborder ce sujet. En effet, il intègre à son analyse le sujet de l'énonciation, l'objet affecté et surtout la perception du temps par l'être humain. Pour ce faire, il propose au lecteur un nouveau modèle théorique qu'il applique à des énoncés réels. Le lecteur appréciera le souci de clarté de l'auteur, celui-ci définissant avec soin les données utilisées dès les premières pages de son livre. Son modèle est fondé sur la notion topologique d'*intervalle* (cf. J.-P. Descles). Quatre types d'intervalles sont utilisés, chacun étant pourvu d'une signification cognitive spécifique:

1) [B1, B2]: correspond au procès lui-même.
2) [O1, O2]: décrit la durée entre le début et la fin de l'énonciation et le moment à partir duquel le procès est considéré.
3) [I, II]: intervalle de référence c'est-à-dire ce qui est perçu/montré du procès. Cet intervalle est non-autonome sémantiquement, il est lié par une relation anaphorique à un autre intervalle (= intervalle d'énonciation ou circonstanciel) déterminé grâce à des règles «de relation de proximité relative» mises en place par l'auteur.
4) [Ct1, Ct2]: intervalle délimité par les circonstants. Sa fonction est de localiser l'intervalle du procès et/ou l'intervalle de référence.

Chaque marque linguistique correspond à un type d'intervalle. Celui-ci offre l'avantage d'être une donnée stable, qui ne varie pas en contexte (contrairement aux marques

(4) Une édition distincte à l'intention des enseignants est accompagnée d'un livret méthodologique assorti d'un jeu de 20 diapositives.

linguistiques dont le sens peut varier selon leur environnement). L'énoncé est considéré comme un ensemble d'instructions, le travail interprétatif de l'interlocuteur consistant à combiner divers marqueurs pour former des représentations cohérentes. G. redéfinit les principales relations linguistiques grâce aux rapports existant entre ces différents intervalles. Là se situe sans doute le point le plus intéressant de son étude: l'aspect grammatical (accompli, inaccompli...) est ainsi déterminé ou plutôt calculé par le rapport entre [I, II] et [B1, B2]. Prenons un exemple du type: *Luc mangea un poisson*. D'après le modèle de G., l'aspect aoristique peut être représenté par la formule suivante: [I, II] CO [B1, B2], (où CO signifie *coïncide*). Les aspects accompli, inaccompli et prospectif sont également définis grâce aux rapports entre les intervalles [I, II] et [B1, B2]. De même, il analyse les temps verbaux grâce aux rapports entre le champ perçu et la position du sujet: ex. le présent code l'instruction [I, II] SIMUL [O1, O2] (SIMUL = simultanéité). Ce cadre théorique permet aussi à l'auteur de redéfinir des notions issues de la narrativité telles que la *focalisation* (cf. G. Genette): grâce à l'intervalle de référence, l'auteur parle de *vue, fenêtre* ouverte sur une scène par le sujet sur l'axe temporel dans laquelle les changements affectant les objets défilent. La démarche de l'auteur se réclame d'une conception *holiste* du sens: celui-ci ne résulte pas de l'addition des sens des différents segments d'un énoncé, la valeur d'un marqueur ne pouvant être fixée indépendamment de la valeur du tout. C'est pourquoi, G. critique les tests de compatibilité largement utilisés dans les études sur l'aspect et les types de procès (cf. Z. Vendler, 1967: l'opposition entre *en + durée* et *pendant + durée* pour distinguer les activités des accomplissements). En effet, en associant deux termes, il est possible que ceux-ci changent de sens lors de cette association. Il convient donc de compléter les analyses par des tests supplémentaires de paraphrase et de synonymie. Toutes ces remarques sont étayées par de nombreuses données linguistiques.

Du point de vue cognitif, G. met l'accent sur la mise en œuvre de processus interprétatifs complexes lors de l'interprétation des énoncés. Pour rendre compte de la manière dont l'être humain se représente le temps, il utilise une représentation spatiale en postulant l'existence d'un *espace de représentations sémantiques* dans lequel sont construits des éléments selon les instructions des marqueurs de l'énoncé. Une place prédominante est ainsi accordée aux représentations iconiques. Dans ce modèle, le regard du sujet ne bouge pas mais ce sont les événements qui défilent. Cette hypothèse permet à G. de réanalyser les temps verbaux et surtout d'étendre son étude à la représentation du défilement temporel dans le récit. De plus, si G. reprend la classification désormais classique de Z. Vendler (1967) en ce qui concerne les types de procès, il tente là aussi d'expliciter cette classification grâce à des considérations cognitives. Ainsi, il oppose, en reprenant Malebranche, la *configuration* du procès (organisation interne) et la *figure* du procès (délimitation externe). Certes, on retrouve ici des concepts bien connus puisque la figure du procès correspond au bornage et la configuration à l'aspect continu ou discontinu du procès (exemple: la distinction entre *être malade* et *aller à l'école*). En fait, cette approche permet à G. de définir les procès tels qu'ils sont codés par le prédicat verbal par rapport au temps pré-structuré par le schéma cognitif du changement. L'analyse proposée est donc cognitivo-linguistique: le référent de tel ou tel prédicat verbal est obtenu grâce à l'activation du prototype par l'instruction codée et grâce au caractère pré-structuré de la dimension temporelle.

L'avantage de cet ouvrage est de reprendre de façon explicite certaines analyses d'A.-M. Berthonneau ou d'A. Borillo et de les intégrer dans un nouveau modèle théo-

rique tendant à l'élaboration d'une grammaire de texte: l'auteur présente un large panorama des études antérieures tout en mettant l'accent sur la perception du temps et la difficulté à calculer la référence temporelle. Cet ouvrage constitue une étude approfondie sur les phénomènes aspectuo-temporels en français et présente une bibliographie très complète. On appréciera également le fait que, si de nombreuses formules symboliques sont utilisées dans l'optique d'un système calculatoire, celles-ci ne restent pas abstraites dans la mesure où elles sont toujours citées conjointement avec un énoncé réel. Tout ceux qui s'intéressent à la question du temps et de l'aspect, que ce soit dans une perspective littéraire (pour une analyse de discours) ou plus scientifique, trouveront dans ce livre une approche originale et enrichissante dans la mesure où elle lie les questions purement sémiologiques à une conception cognitive de la langue.

Laurence JOSE

Hans KRONNING, *Modalité, cognition et polysémie: sémantique du verbe modal* devoir, Uppsala, Acta Universitatis (Studia Romanica Upsaliensia, 54), 1996, 200 pages.

A travers cet ouvrage qui est la version remaniée d'une thèse de doctorat soutenue à la Faculté des Lettres de l'Université d'Uppsala, H. K. propose une analyse qui porte sur «l'organisation cognitive de l'espace sémantique associé au verbe *devoir*». La question posée est la suivante: la plurivocité sémantique du modal *devoir* relève-t-elle de l'homonymie ou de la polysémie? L'auteur est parti de deux faits linguistiques: l'unicité de la forme de *devoir* et les contraintes syntaxiques qui pèsent sur les différentes interprétations sémantiques de cette forme unique. Ce livre constitue une nouvelle synthèse des travaux antérieurs sur le verbe *devoir* replacée dans un cadre cognitif plus vaste.

Après avoir précisé les objectifs de son travail, l'auteur commence par passer en revue les analyses du verbe *devoir* telles qu'elles figurent dans différentes grammaires, afin de bien poser le problème. La fréquence d'emploi de *devoir* (il s'agit d'un des verbes les plus fréquents de la langue française) et son ambiguïté expliquent le nombre d'études qui lui sont consacrées. C'est pourquoi H. K. a effectué en premier lieu «une nécessaire épuration et harmonisation de l'inventaire des acceptions répertoriées par les lexicographes et les grammairiens». Son but est de montrer, conformément au titre de l'ouvrage, que le verbe modal *devoir* est polysémique. Le lecteur appréciera les précisions épistémologiques apportées par l'auteur dès les premières pages de son livre: H. K. justifie sa démarche en mettant en avant le caractère iconique du langage. A cette occasion, il rappelle la distinction entre deux catégories importantes d'approches du phénomène du sens: «la sémantique abstraite» et «la sémantique cognitive». L'auteur prend ainsi soin de toujours replacer ses conclusions dans un cadre plus vaste et de se situer par rapport aux autres théories linguistiques et ce, soit pour se démarquer par rapport à celles-ci, soit pour les nuancer (on pourra ainsi confronter sa conception de la notion de *nécessité* avec celle des logiciens) soit encore, pour y adhérer (il utilise la notion de *réseau schématique* de R. Langacker, 1987). Son analyse aboutit à la considération de trois significations centrales dont il étudie la structure sémantique: la signification déontique considérée comme le «prototype catégoriel du modal *devoir*», la signification aléthique et la signification épistémique.

Outre la précision dans l'analyse, on appréciera le recours à des exemples authentiques. Les conclusions de l'auteur se fondent en effet sur des exemples réels et non sur des exemples construits comme on le fait d'habitude dans le domaine de la modalité. H. K. a pris soin de dépouiller 42 ouvrages (romans, pièces de théâtre, ouvrages historiques, journaux) pour rassembler 3339 occurrences de *devoir*. Son travail s'appuie donc sur des faits linguistiques tangibles: tout au long de l'ouvrage, de nombreux exemples sont cités pour justifier telle ou telle conclusion. De cette façon, l'auteur parvient à éviter l'écueil sur lequel trébuchent certaines études de sémantique cognitive. A ce titre, l'entreprise est exemplaire et même unique: c'est la première étude consacrée au verbe *devoir* qui repose sur un corpus de cette envergure. De plus, il a systématiquement recours à des données interlinguistiques, acquisitionnelles ou diachroniques pour expliquer, voire justifier ses conclusions. Cette approche permet à l'auteur de défendre ses idées quant à la prototypicité de la signification déontique de *devoir* ou encore quant à la conception polysémique de ce verbe. Ces choix méthodologiques rendent l'étude très convaincante. On saluera également le fait qu'il intègre à son analyse une théorie de la stratification énonciative pour expliquer certaines contraintes syntaxiques pesant sur l'interprétation de *devoir* (le développement de cette théorie fait suite à ses articles de 1993). A cette occasion, il souligne l'importance des notions de thème/rhème, de focus ou de la prosodie pour toute étude linguistique. De ce fait, il nous semble que l'intérêt de cet ouvrage dépasse le cadre strict de l'analyse du verbe *devoir*: il constitue un outil de linguistique générale (rappel des théories antérieures telles la théorie du prototype ou unification des théories de la thématisation et de la focalisation) mais également un excellent modèle pour quiconque désire entreprendre une étude linguistique.

Certes, on pourra toujours discuter telle ou telle conclusion de l'auteur mais nous n'entrerons pas plus dans le détail de l'analyse. Au lecteur maintenant de consulter l'ouvrage: soit pour approfondir sa connaissance du verbe *devoir*, soit pour trouver un panorama assez large des problèmes posés par ce modal.

Laurence JOSE

Angela SCHROTT, *Futurität im Französischen der Gegenwart. Semantik und Pragmatik der Tempora der Zukunft*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1997, 431 pages.

Is there any hope for the «futur»? se demandait ludiquement Co Vet en 1984 (in *Linguistics in the Netherlands*, 17, 189-197). Apparemment, oui, puisque le futur a suscité ces dix dernières années une abondante littérature, dont cet ouvrage, qui constitue la version remaniée d'une thèse de doctorat soutenue en 1996 à l'Université Ludwig-Maximilian de Munich, représente le dernier «arrivage». Un «arrivage» qui essaie d'apporter plus que les arrivages antérieurs des sœurs Lorenz (Bettina: *Die Konkurrenz zwischen dem* futur simple *und dem* futur périphrastique *im gesprochenen Französisch der Gegenwart*, 1989 et Sabine: *Die Konkurrenz zwischen dem* futur simple *und dem* futur périphrastique *im geschriebenen Französisch der Gegenwart*, 1989), de Lars-Göran Sundell (*Le temps futur en français moderne*, 1991) et de Hans-Peter Helland (*Sémantique et pragmatique temporelle. Futur simple et futur périphrastique*, 1994). Le «plus» en question se situe dans une tentative de saisir le futur français dans sa dimension textuelle, dans son interaction avec les facteurs contextuels. L'étude se situe ainsi dans le courant actuel des analyses temporelles qui

mettent le cap, depuis Kamp et Rohrer, sur le fonctionnement textuel des temps grammaticaux. L'accent n'est ainsi pas mis fondamentalement sur le sens unitaire («en langue») des temps verbaux, mais sur les valeurs référentielles qu'ils prennent en contexte. C'est donc la combinaison sémantique-pragmatique et par conséquent le lien sémantique temporelle-contexte qui se trouvent privilégiés. L'objectif, c'est de pouvoir expliquer, «wie eine abstrakte Tempussemantik in Interaktion mit bestimmten Kontextelementen ein Spektrum von semantisch-pragmatischen Werten erzeugen kann, und verdeutlich zudem, dass diese Interaktion kein beliebiges Wechselspiel ist, sondern über bestimmte Mechanismen verläuft, die das Zusammenwirken von Tempus und Kontext strukturieren» (12).

Pour mener à bien son entreprise, A.S. s'appuie en premier lieu sur une bibliographie quasiment exhaustive: 18 pages de références, qui comportent les travaux les plus récents sur les temps grammaticaux et sur le futur en particulier. Elle recourt ensuite à un corpus homogène constitué de textes de fiction (romans) et de textes non littéraires (*Nouvel Observateur*). En troisième lieu, elle se fonde sur une méthode d'investigation dans laquelle la commutation a le rôle premier. La substitution d'une forme de futur par une autre dans un contexte précis aboutit à plusieurs résultats: elle renseigne à la fois sur le rôle de la forme testée et sur celui du contexte. Mais en même temps, elle fournit aussi des éléments qui permettent de (re)construire le sens temporel de la forme examinée. Les exemples et leurs variantes issues de la commutation se trouvent contrôlés par le jugement de locuteurs natifs. Enfin, son analyse est guidée par deux postulats théoriques:

(i) que les temps grammaticaux ont une valeur sémantique unitaire

(ii) que ce sens de base doit être appréhendé dans le cadre d'une sémantique du prototype.

L'ouvrage s'articule en dix parties traitant successivement:

- des fondements théoriques et méthodologiques (1-22)
- de l'opposition temporelle *futur simple - futur périphrastique* (23-71)
- des manifestations du principe de conditionnalité (*Prinzip der Konditionierung*) qui sépare les deux futurs (72-143)
- de la «futurité» sans futur avec le présent futural (144-176)
- de la comparaison des trois formes (présent futural, futur périphrastique et futur simple) (177-208)
- de l'expression de la futuralité par le futur antérieur (209-224)
- du classement des différentes formes de futur examinées (225-229)
- des emplois modaux (230-336)
- de l'interaction des temps futurs avec les compléments temporels (337-401)
- des résultats et des conclusions finales (402-411).

Les résultats sont nombreux, intéressants et stimulants. Certains confirment des explications antérieures – on ne peut que louer A.S. de signaler à chaque fois avec beaucoup de probité ce qui revient à César –, ou apportent des précisions ou prolongent des solutions antérieures, d'autres ouvrent de nouvelles perspectives. On citera, pour illustrer les premiers, la différenciation du futur simple et du futur périphrastique par le *Prinzip der Konditionierung*: «So versprachlicht das *futur périphrastique* Sachverhalte, die im *ego-hic-nunc* bereits durch eine aktuelle *conditio*

determiniert sind, partielle Aktualität besitzen und mit dem im *ego-hic-nunc* gegebenen Grössen verbunden sind. Ereignisse im *futur simple* dagegen sind durch eine virtuelle *conditio* markiert, weisen weder Konditioniertheit noch Teilaktualität in der Sprechsituation auf und sind daher auch nicht mit dem *ego-hic-nunc* verknüpft» (31). Ce principe explique pourquoi dans a) c'est le futur périphrastique qui convient et pourquoi dans b) c'est plutôt le futur simple:

a) En 1992, tandis que Nicole Brown Simpson entame une procédure de divorce, son mari la harcèle, l'espionne et tente de s'introduire chez elle. En 1993, il défonce sa porte à coups de pied et la menace en vociférant. Épouvantée, Nicole appelle la police: Il (*va me tuer – *me tuera*).

b) Mais moi... cria Paul.

Il ne put achever sa phrase, car elle venait de serrer sur sa nuque le nœud de sa serviette, et elle ajouta: Finis de manger ta soupe, tu (*parleras – *vas parler*) après.

Pour les seconds, on signalera, entre autres, en relation avec la sémantique négative du tour, le traitement détaillé de l'emploi modal du futur périphrastique appelé depuis Pichon *allure extraordinaire* (cf. *Tu ne vas tout de même pas te mettre à pleurer comme un bébé*) (p. 257 ss).

Pour le reste, on ne peut qu'inviter le lecteur à le découvrir par lui-même: il pourra alors constater qu'une linguistique temporelle non formalisée, si elle est cumulative et appuyée sur une interprétation précise d'exemples représentatifs, peut conduire à une analyse descriptive et explicative réussie.

Georges KLEIBER

Naoyo FURUKAWA, *Grammaire de la prédication seconde: formes, sens et contraintes*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996, 167 pages.

«Par prédication seconde, on entend un type de séquence qui, malgré son statut syntaxique intégré, exprime sémantiquement un contenu phrastique à l'intérieur même d'une phrase» [7]. C'est de cette manière que se trouve défini d'emblée l'objet central des analyses et observations de l'ouvrage. Pour étudier ce type particulier de constructions que sont les *prédications secondes*, N. Furukawa entreprend, dans un premier temps, une mise au point sur la notion de thème. Il s'efforce d'abord de poser clairement les problèmes inhérents à la définition de cette notion. Il rappelle ainsi que, pour une majorité de linguistes, cette dernière est décrite en termes d'*à propos*. Mais il pose avant tout un œil critique sur une telle conception, montre en quoi elle mène à une impasse et propose finalement un moyen d'en sortir par le biais de la notion de thématicité. Ce faisant, son approche s'engage sur un terrain résolument «prototypiste» puisqu'elle caractérise la notion de thème non plus en termes de conditions nécessaires et suffisantes, mais en termes d'échelles, de hiérarchie ou de gradation. C'est dans cette première partie aussi que N. Furukawa bat en brèche une idée communément admise concernant les éléments détachés finaux (cf., par exemple, *Il n'est pas venu, Pierre / Ça se met à la crèche, les enfants*). Il montre en effet que de tels éléments ne jouent pas le rôle de thème, et que, par contrecoup, la position initiale détachée (cf., par exemple, *Les femmes, ça dépense / Le père Noël, il n'existe pas*) accède au statut de «position syntaxique la plus apte à accueillir la notion de thème» [30].

Dans un second temps, la *Grammaire de la prédication seconde* propose quelques études de cas et s'attaque à un problème de fausse prédication seconde. Cette seconde partie est, de ce fait, composée de sept chapitres «où seront mises en lumière la grammaire des pseudo-relatives (ch. 3), la construction *Le facteur qui passe!* (ch. 4), la construction *Il y a beaucoup d'Américains qui aiment l'opéra* (ch. 5; en fait, il s'agit ici d'une fausse prédication seconde), la construction *Sylvie a les yeux bleus* (ch. 6), la construction *Quand la nuit finira, je serais les mains vides* (ch. 7), la construction *Il y a une place de libre* (ch. 8), et enfin ce que [l'auteur] propose d'appeler l'*écologie* de la prédication seconde (ch. 9)» [10]. Ce que l'on apprécie particulièrement dans cette partie, en plus de la finesse des analyses produites et des divers résultats auxquels ces dernières aboutissent, c'est la clarté de la démarche. En ce sens, cet ouvrage, et plus particulièrement sa seconde partie, constituent, d'une certaine manière, un ouvrage de référence pour de jeunes chercheurs à l'affût de modèles ou de «méthodes à suivre». En effet, les chapitres trois à huit, qui constituent les différentes études de cas, présentent une démarche claire. En dehors du fait que N. Furukawa précise systématiquement, en début de chapitre, son objectif et les grandes étapes de l'analyse produite, il s'applique à dresser un tableau, plus ou moins détaillé, des connaissances antérieures sur le point abordé. En d'autres termes, ce n'est qu'après avoir fait «l'état des lieux» que l'auteur s'engage dans sa propre analyse qui, du coup, gagne en clarté puisque l'on parvient à l'inscrire dans son histoire. En outre, on a une vue d'ensemble d'autant plus complète que, même s'il accorde à la sémantique une place centrale, cet ouvrage ne délaisse pas le fonctionnement syntaxique des prédications secondes [cf. 51-53; 67-68, etc.].

Il est un autre point qu'il convient de souligner. L'outillage conceptuel mis en place dans la première partie, en particulier les développements portant sur les notions de thème et de thématicité, est très largement exploité dans la seconde partie. Ce sont en définitive ces deux notions qui permettent à l'auteur de situer les diverses constructions de la prédication seconde les unes par rapport aux autres. Ainsi, N. Furukawa précise par exemple que «celle du type *elle a les yeux bleus* est une construction particulière en ce sens que l'on n'a pas besoin d'invoquer la notion de thématicité dans la mesure où le complément d'objet direct (*les yeux*) est le second thème de la phrase, thème en tant que notion discrète» [151]. Néanmoins, «même dans le cas de cette construction bithématique, dès que l'on veut rendre compte de la différence entre *elle a les yeux rouges* (*/bleus*) et *elle a les yeux qui sont rouges* (*/?bleus*), on se trouvera contraint de recourir à la notion de thématicité» [151].

Au-delà de l'étude de la construction particulière qu'est la prédication seconde, N. Furukawa engage une réflexion sur les contraintes qui, «qu'elles soient d'ordre formel ou sémantique, n'existent pas sans raison dans la langue et que seule l'élucidation de leur raison d'être [permet] de résoudre les énigmes apparentes que propose la structure de la langue» [7]. Le titre choisi par l'auteur, *Grammaire de la prédication seconde*, se trouve donc amplement justifié puisque l'ouvrage est véritablement une grammaire en ce qu'il envisage les divers aspects de la forme et de l'interprétation d'un certain type d'énoncés. Il constitue en définitive une grille de lecture qui, projetée sur les prédications secondes, nous révèle comment elles sont, doivent ou devraient être construites.

Céline BENNINGER

Anne SANCIER-CHATEAU, *Une esthétique nouvelle: Honoré d'Urfé correcteur de* L'Astrée *(1607-1625)*, Genève, Droz, (Travaux du Grand Siècle), 1995, 444 pages.

Le livre d'Anne Sancier-Chateau s'inscrit dans la ligne des travaux qui étudient la formation du français classique en prenant pour base des variantes de correction: soit des corrections (ou des critiques) apportées à l'œuvre d'un auteur (exemple type: la critique des poésies de Desportes par Malherbe, résumée dans le livre magistral de F. Brunot(1), soit des traductions du même texte par des traducteurs différents (les déviations de la traduction postérieure par rapport à la précédente constituent aussi, dans un certain sens, des variantes de correction implicite)(2), soit des corrections d'auteur observables dans un manuscrit ou plutôt – dans la majorité des cas – dans les éditions successives d'un même texte(3). En postulant l'identité (plus ou moins totale) du contenu de deux variantes on a une certaine probabilité de trouver dans leur différence formelle des modifications stylistiques (dues à l'intention stylistique de l'auteur, mais peut-être conditionnées par son époque) ou des changements linguistiques dans la diachronie. C'est à ce dernier type qu'appartient la recherche de Mme S.-C.

Après une introduction générale, sur laquelle je vais revenir, l'auteur nous présente une appréciable étude bibliographique, où elle discute l'histoire compliquée des éditions de *L'Astrée* (et de ses quatre parties) entre 1607 (date de parution de la première partie) et l'édition complète de 1647. L'analyse des éditions successives, qui se suivent à un rythme serré, fait voir non seulement le succès du roman auprès du public contemporain, mais aussi le travail passionné d'Honoré d'Urfé sur la forme linguistique de son texte.

La présentation de ce travail de correction, qui se manifeste dans les variantes des différentes éditions(4), constitue la partie principale du livre de Mme S.-C., structurée comme une grammaire du français du XVIIe siècle(5): Le groupe du nom - Les

---

(1) F. Brunot, *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes*, Paris (G. Masson), 1891.

(2) G. Ernst, *Der Wortschatz der französischen Übersetzungen von Plutarchs «Vies parallèles» (1559-1694)*, Tübingen (Niemeyer), 1977;
P. Stein, *Untersuchungen zur Verbalsyntax der Livius-Übersetzungen in den romanischen Sprachen. Ein Versuch zur Anwendung quantitativer Methoden in der historisch-vergleichenden Syntax* (sous presse).

(3) R. Sturel, *Jacques Amyot, traducteur des «Vies parallèles» de Plutarque*, Paris (Champion), 1908; R. Aulotte, *Amyot et Plutarque. La tradition des «Moralia» au XVIe siècle*, Genève (Droz), 1965; L. Terreaux, *Ronsard correcteur de ses œuvres. Les variantes des Odes et des deux premiers livres des Amours*, Genève, 1968; C.-D. Hagenberg, *Der unbekannte Malherbe. Untersuchungen zur Übersetzung des 33. Buches des Titus Livius*, Bonn (Romanistischer Verlag), 1994 (pour ce dernier cf. mon c.r. dans cette revue, vol. 59, 1995, 590-594).

(4) 1607/1610/1612 pour la première partie; 1619/1620/1620-1621/1621 pour la troisième partie; 1625/1627 pour la quatrième partie; pour chacune de ces parties l'auteur a étudié un quart du texte, ce qui donne à peu près un millier de variantes.

(5) S.-C. est aussi l'auteur d'une *Introduction à la langue du XVIIe siècle* en deux volumes, Paris (Nathan), 1991-1993.

pronoms - Le verbe - Les mots invariables (adverbes, prépositions, conjonctions) - L'ordre des mots - La phrase et sa construction - Le travail du style. Chacune des sections se termine par une brève appréciation des principes qui ont inspiré le travail de correction d'H. d'Urfé. Contrairement à F. Brunot, qui se sert de *L'Astrée* pour démontrer la continuité linguistique entre le XVIe siècle et les premières décennies du siècle suivant(6), Mme S.-C. présente son auteur essentiellement comme un novateur, dont les principes de correction vont toujours dans la même direction: «élaborer une langue plus claire dans ses structures et dans le choix de ses outils» [55]; «Les libertés de l'ancienne langue ne résistent pas à une réflexion sur la valeur des oppositions dans le système verbal dont la forme écrite doit rendre compte. C'est le mérite de notre auteur que de les avoir explorées dès les premières années du siècle, bien que les observations des théoriciens les esquissent alors avec peine» [196]. D'Urfé est-il alors un novateur ou une source d'exemples de la persistance de la vieille langue? Les deux réponses sont possibles: il est encore lié au siècle précédent dans la première version de son texte; mais dans les variantes des éditions postérieures il s'adapte aux exigences de la communication d'une époque nouvelle, ou mieux, il contribue lui-même à créer – consciemment ou non – un nouvel idéal linguistique, voire 'une esthétique nouvelle'. Certes, les corrections ne sont pas systématiques, Mme S.-C. est la première à soulever ce problème; mais elles font voir, dans quelle direction se développe le sentiment linguistique d'H. d'Urfé: «La variante n'est pas l'exception qui confirme l'ancien usage, elle est le signe d'une évolution pressentie; elle témoigne d'une claire conscience des contraintes désormais nécessaires pour un auteur, s'il veut être lu» [55]. Et même si je suis sceptique face à ce prétendu <pressentiment d'une évolution linguistique>, Mme S.-C. peut démontrer sur beaucoup de points que les variantes de son auteur s'accordent avec les tendances linguistiques de son époque, même là où elles ne sont confirmées 'officiellement' par des grammairiens que deux ou trois décennies plus tard. Rappelons à titre d'exemple: *aigle, amour* f. → m., *rencontre* m. → f.; régularisation de l'article indéfini, même après les prépositions; répartition moderne entre *de* et *des* partitifs(7); *celle-cy dont je parle* → *celle dont; ce qui/que* après antécédent en forme de proposition; (*je*) *lairray* → *laisserai*, (*je*) *dorray/donray* → *donneray*; réduction des propositions infinitives; invariabilité du participe à valeur verbale; suppression et remplacement de la construction *aller* + participe présent; distinction *entre/parmi*; réduction de l'inversion du sujet après adverbe; *le me, le nous* → *me le, nous le* (mais persistance de *le vous*); préférence donnée à l'ordre <déterminé> / <déterminant>; réduction du zeugma syntaxique; expression cohérente du sujet (exemple: *ses pas la conduisirent sans y penser* →... *sans qu'elle y pensast* [304]), etc., etc.

Reste à discuter un thèse très importante du présent livre, thèse qui semble tenir à cœur à Mme S.-C., mais ne me convainc guère: les changements observés dans les variantes seraient dus – dans la majorité des cas – à un changement dans le mode de réception: «la lecture privée, silencieuse, visuelle se substitue lentement à la lecture orale» ([11], avec renvoi à R. Chartier, *Lecture et lecteurs dans la France d'An-*

(6) F. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. III, première partie, Paris (Colin), 1931; cf. les passages cités par S.-C. [55].

(7) L'œuvre de L. Harmer, *Uncertainties in French Grammar*, Cambridge (CUP), 1979, aurait été d'une grande utilité pour la discussion de ce point.

cien Régime, Paris (Seuil) 1986). Le changement survenu dans le mode de perception (oral/acoustique → visuel) aurait exigé un nouveau mode d'écriture, "une esthétique nouvelle" (titre du livre). L'argument en soi semble raisonnable. Mais à y regarder de plus près on se demande quel peut être le mode d'écriture exigé par une lecture visuelle (comparée à la lecture orale d'un texte écrit). Tout d'abord – exception faite de la récitation par cœur – il y a toujours une personne qui tient le texte devant soi pour le déchiffrer; pour cette personne-là, même le déchiffrement subvocal ou oral ne fait qu'accompagner une lecture visuelle, qui est le mode primaire de l'appropriation du texte écrit. Il y a, certes, le cas de la lecture à haute voix pour un public d'auditeurs. Et dès le moment où disparaît ce mode de lecture, «le secours de la voix, les intonations et les pauses ne guident plus le destinataire dans la perception du message» [12]. Mais les structures des textes du XVIe siècle sont-elles vraiment les structures de la langue parlée? Est-ce qu'il s'agit de structures qui peuvent être éclairées par l'intonation et par les pauses dans la récitation? En regardant la liste donnée plus haut, on dirait que non.

S'y ajoute un argument supplémentaire: la lecture visuelle d'un texte est théoriquement celle qui s'accommode le plus facilement de structures ambiguës, obscures; le lecteur peut relire une phrase, il peut y réfléchir, il a des possibilités de compréhension dont ne dispose pas l'auditeur d'un texte récité. Il me semble donc peu légitime, de construire un lien de causalité entre le changement des habitudes de lecture (subvocal/oral/récitation pour d'autres personnes → lecture visuelle, individuelle) et les tendances vers la clarté et la précision du texte, si bien observées par Mme Sancier-Chateau dans l'œuvre d'Honoré d'Urfé.

Gerhard ERNST

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Kurt BALDINGER, *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien gascon (DAG)*, fascicule 8, Tübingen, Niemeyer, 1995, 561-640.

Ce fascicule conduit de la fin de LAITUE [822] au début d'ASPHODÈLE [1129]. Des articles LIN [926], qui relève une quarantaine de contextes (13e-17e s.), ou CHANVRE [929] donnent, par exemple, une bonne idée de ce que peut apporter le DAO à notre connaissance de l'ancien gascon, mais aussi du français de la région.

Voici quelques notes prises au fil de la lecture: – 826, 1-1, ÉPINARD: aj. agasc. *espinart* (1471/1472, CConsMontréal = Ch. Samaran / G. Loubès, *Comptes consulaires de Montréal en Condomois (1458-1498)*, Paris, 1979, 113); – 876, 4-1, ex. de 1340: dex] dexs; – 877, 1-1: les exemples de ca. 1185 confirment que *al* n'est pas ici le substantif signifiant «ail», mais l'indéfini (v. RLiR 59, 1995, 306); – 878, 7-1: de «caps d'als» il faut tirer, au vu des autres graphies du texte (cf. n° 877), le lemme *cap d'alh*; – 881, 1-1, FÈVE: aj. agasc. *faba* (1471/1472, CConsMontréal 124); – 888, *sesero*: *seser* dans l'exemple correspondant; – 894, 1-1, LENTILLE: aj. agasc. *dentilha* dès 1471-1472 (CConsMontréal 108); – 922, 1-1, *semgrec*: leçon assurée au regard de *fenigrec*? – 966, 1-1, MARGUERITE: aj. gasc. *margalide* (1604, LaradeMarg = *La Margalide gascoue...*, reprod. photogr., Béziers, 1979, 6, 9, 16 [avec jeu de mots sur le prénom]); –

1021, 1-1, HERBE: aj. gasc. *herbe* (1604, LaradeMarg 57); 1-2, aj. gasc. *herbete* (1604, LaradeMarg 58); – 1028, 2-1, *laston*: lire [lastū]; SéguyPl § 473 ne retient pas HASTA comme étymon, mais le repousse; citer surtout RohlfsGasc[2] § 29 (qui propose bsq. *lasto*); – 1006, 1-1, lire «Bordeaux»; – 1013, 1-2, *mosseriga* f.: l'exemple porte «Los mosserigàs»; – 1068, 1-1, *regalice* [f. ?]: le masculin est assuré dans l'exemple de 1577; – 1111, 1-1: extraire le singulier *toulipan* (et non *toulipa*) du pluriel *toulipas*; – 1112, 1-1, NARCISSE: aj. gasc. *narcis* (1604, LaradeMarg 7); – 1113, 1-1, GIROFLÉE: aj. gasc. *guirofleige* (1604, LaradeMarg 7, 9) et *giroflade* (1604, LaradeMarg 9); – aj. un article GIROFLIER, avec gasc. *guirouflegé* (1604, LaradeMarg 43); – 1116, 2-1: Dax *villet* ne devrait-il pas être édité *uillet*? – 1117, 1-1, ROSE: aj. gasc. *arose* (1604, LaradeMarg 6), *[la] rose* (ib. 7, 9, 6); – 1118, 1-1, ROSIER: aj. gasc. *arrosé* (1604, LaradeMarg 43); – 1119, 1-3, LIS: aj. gasc. *lyri* (1604, LaradeMarg 6); – quelques renvois au FEW pourraient être améliorés (1113-, 1-1, pourquoi citer St-Pierre = périg.?); utiliser TLF pour la datation des mots français [879, 1-1]; *passim*: lorsque les définitions ont recours à un binôme linnéen, pourquoi ne pas suivre l'usage en mettant une majuscule au premier terme (par exemple: «Nasturtium officinale»)? – L'inclusion de mentions onomastiques dans un dictionnaire de langue, qui n'est pas le lieu pour fonder et discuter l'étymologie et les valeurs, et surtout dans un dictionnaire à base sémantique, peut poser des problèmes parfois délicats, en particulier quand il s'agit de données isolées (que le nom de personne *Melo* [865, 1-1] soit basé sur aocc. *melo* «melon» est seulement une probabilité, alors que le sens de gasc. *meroun* chez D'Astros ne fait aucun doute) ou quand les seules données sont tirées de l'onomastique: sous CHAMP DE FÈVES [885, 1-3], l'article ne cite que des noms de lieux (et sans article) du type *Favars* (de même DAO), si bien que l'on peut se demander si ce type était lexicalement vivant durant la période de l'ancien occitan/gascon. – 915, 1-1, *Garrossa* n. de pers. (Bord. 1392): d'après le contexte, il est difficile d'isoler *Garrossa* comme 'n. de pers.' dans *Johan de la Garrossa* (de même, 1125, 1-1, dans *Tornasol* pour *Martinus de Tornasol*); en tout cas, le nom de personne est d'origine toponymique (cf. M-Th. Morlet, «Les noms de personne et les toponymes dans le censier de l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux», *Actes du 104e congrès national des sociétés savantes* 2, Paris, 1981, 116).

En marge de ce fascicule, on soulèvera aussi quelques questions concernant le corpus. L'inclusion du vocabulaire de certains textes dans un dictionnaire de gascon paraît discutable. Le parler agenais de Cortète, abondamment exploité, n'est pas gascon, mais bien languedocien, comme chaque exemple cité le montre. La charte n° 225 de Brunel (citée d'après l'édition de Raymond 1868 [1877]) est nord-occitane. La charte n° 244 de Brunel (Moissac) [865] n'est pas davantage gasconne. Cout-Marmande [876] (= éd. P. Ourliac / M. Gilles, *Les Coutumes de l'Agenais*, I. *Les Coutumes du groupe de Marmande*, Montpellier, 1976) ne devrait apparaître, nous semble-t-il, que dans le DAO. Parmi les textes français, l'inclusion de SubdélPérigueux et de ElectPérigueux [832] semble problématique. TopLangGasc (= J. Lemoine, *Toponymie du Languedoc et de la Gascogne*, Paris, 1975) est une source vraiment trop peu sûre, à tous égards, pour mériter d'être citée dans un ouvrage de référence comme le DAG (le renvoi qui y est fait sous le n° 885 n'est d'ailleurs d'aucun profit). Enfin, la question de la localisation de la langue des Recettes médicales éditées par Brunel se pose toujours de façon pressante, et elle devrait être réexaminée soigneusement par la rédaction du DAG. Dans cet examen, il ne sera sans doute pas difficile de parvenir au moins à une conclusion négative: cette langue ne peut

être dite gasconne à aucun degré; on reconnaîtra que la localisation avancée par Brunel est trop hâtive et ne possède aucun fondement solide. Certains articles du DAG qui n'enregistrent qu'un ou des mots tirés des Recettes (46 sur les 163 que compte ce fascicule) seraient sans doute appelés à tomber.

Il ne reste qu'à formuler le souhait que l'«indispensable DAG» (M. Pfister) continue, après le départ à la retraite de B. Henschel, de paraître à un bon rythme.

Jean-Pierre CHAMBON

Kurt BALDINGER, *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan, Supplément (DAOSuppl)*, fascicule 6, Tübingen, Niemeyer, 1997, pp. 401-480.

Kurt BALDINGER, *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan* (DAO), fascicule 7, Tübingen, Niemeyer, 1997, pp. 481-560.

Avec ces deux fascicules, le DAO en termine avec les noms de plantes et nous fait pénétrer dans le règne animal. Nicoline Hörsch prend désormais le relais de B. Henschel comme rédactrice, et la p. 2 de couverture du fascicule du DAOSuppl porte les deux noms. Les notes suivantes, qui portent sur le fascicule du *Supplément*, veulent manifester l'intérêt que l'on continue de prendre à la lecture de ces riches matériaux.

964, VIOLETTE, 1-1: *viol* dans «flors de viol», tiré de ChirAlbucG 219, est justement marqué d'un «[sic]»; l'édition Grimaud n'étant pas un modèle de fiabilité (cf. M. Pfister ZrP 104, 1988, 389-91), on se reportera à l'éd. Elsheikh (*La Chirurgia. Versione occitanica della prima metà del Trecento*, qui porte «flors de viola»; de même, par exemple, dans le passage cité 1123, 1-1, l'éd. Elsheikh indique que dans «lasquals [sic]», les deux *s* sont biffés dans le ms.: les contrôles sur cette édition de référence devraient être pratiquement systématiques. Un peu plus haut, le même texte porte «flors de violes» (éd. Elsheikh 220) et le DAO en extrait un singulier *viole*: mais le ms. porte aussi un pluriel *viandes* (éd. Elsheikh 216 n. 3; régularisé en *viandas* dans le texte; v. encore éd. Grimaud/Lafont XII) ou *atrobes* (éd. Elsheikh 187) qui semble bien être un indicatif, si bien que *violes* pourrait bien n'être (dans un texte originaire du comté de Foix) que le pluriel de *viola*. – 997, VIGNE SAUVAGE, 4-1: renvoyer à 1156, BRYONE? – 1076: disons en passant que la localisation traditionnelle «rouerg.» pour PseudoTurp pourrait conduire à des paradoxes (v. RLiR 59, 1995, 5-24). – 1117, *in fine*: la charte de CartConques (n° 93), datée ici 10e s. (mais 10e-11e s. par l'éditeur) ne comporte pas d'éléments précis de datation, mais, d'une part, la formule «regnante domino Deo» fait penser à une période où le roi n'était pas reconnu par les «légitimistes» du Midi (cf. A. Giry, *Manuel de diplomatique*, Paris, 1894, 579) et, d'autre part, le scribe Odon exerce à Conques sous Robert II (996-1031, période pendant laquelle il rédige des dizaines de chartes), si bien qu'on peut dater le document, avec une grande vraisemblance, du règne du roi Hugues Capet (987-996). – 1121, GLAÏEUL, 1-2: *gliao*, chez RaimbVaq, se trouve dans la strophe italienne (gênoise) de son célèbre *descort* multilingue (cité à travers P. Meyer = éd. Linskill XVI, 15) et ne peut guère passer pour de l'occitan. – 1172, TERRAIN OÙ POUSSE LA BRUYÈRE, 1-2 ET 1-3: le même texte (CensPeyre) est daté et localisé de deux façons différentes, «ca. 1000 Millau» et «ca. 1130 Gévaudan»: aucune de ces formules n'est la bonne; il ne fait aucun doute depuis la contribution d'A. Soutou

(«Inventaire toponymique de la vicomté de Millau au XIe siècle», *Annales du Midi* 80, 1968, 233-254.), qu'on a affaire à un censier de la vicomté de Millau. Quant à la date, «ca. 1000» est exagérément précoce et «ca. 1130» est trop tardif: Soutou avançait avant 1108, les historiens proposent plus récemment «vers 1070» (J. Bousquet, *Le Rouergue au premier Moyen Âge (vers 800 - vers 1250). Les pouvoirs, leurs rapports et leurs domaines*, t. I, Rodez, 1992, 70 et 89 n. 32) ou «fin XIe-début XIIe siècles» (J. Belmon, «Une seigneurie châtelaine en Gévaudan aux XIe-XIIe siècles: la terre et le lignage des sires de Peyre», *in*: *Seigneurs et seigneuries au Moyen Âge*, Paris, 1995, 60 n. 12, 82 n. 92). – 1185, PLANTES NON IDENTIFIÉES, 4-1: *celiandre*, dans «Lo vers de las erbas» de Cerveri de Girone, est mal placé ici; il s'agit naturellement de cat. *celiandre* (v. le commentaire de Coromines, DECat 2, 659-60), qui aurait dû trouver sa place au n° 911 (CORIANDRE). – 1186 *sqq.*: on apprécie le fait qu'à partir de la section IV (LES ANIMAUX), RecMéd soit intégré au DAO et justement localisé comme «lang.» (mais on persiste dans le sentiment que des attestations franco-lyonnaises, (parfois tirées de RlFl [978; 1065; 1173], ou un exemple de frm. *rai-gras* comme xénisme anglais dans Sauvages 1785 [1028] ne sont pas véritablement à leur place dans un dictionnaire d'ancien occitan). – 1186, ANIMAL, 3-1: plusieurs exemples de *bestia* imposent le sens d'«animal qui vit sur terre» (par opp. à *auzel* «animal qui vit dans les airs» et à *peisson* «animal qui vit dans l'eau»). On pourrait préférer «bestiole» pour «*bestia* intrant en aquela aurelha» (ChairAlbucG 60), le contexte (qu'on n'aurait pas dû tronquer) parlant même de «piussa». – 1186, ANIMAL, 5-1: *babota* ne devrait pas être classé sous ce concept, le sens étant visiblement spécifique (le mot désigne une sorte d'insecte, cf. FEW 1, 298b, BAU). – 1187, BÊTE SAUVAGE, FÉROCE: aj. *bestia muda* «animal dépourvu de raison», équivalent d'afr. mfr. *beste mue* (sur le sens et l'origine du syntagme, v. l'article de F. Lecoy, réimprimé dans *Mélanges de philologie et de littérature romanes*, Genève, 1988; 157-60) d'acat. *bèstia muda* (AlcM) et d'aesp. *bestia muda* (Berceo), qu'on ne trouve pas dans la lexicographie provençale: 13e s. «que per departiment dels membres de las *bestias mudas*, l'ordenament dels membres dels homes fos demostratz» (*La Anothomya de las proprietatz de tot lo cors*, éd. K. Sudhoff, *Ein Beitrag zur Geschichte der Anatomie im Mittelalter speziell mit der anatomischen Graphik nach Handschriften des 9. bis 15. Jahrhunderts*, Leipzig, 1908 [= BrunelMs 355], 12, l. 6; cf. encore l. 13), ms. bauv. 1507 «Qui de ben ne s'eivertuda Esgals eis a *bestia muda*» (StrophesStEspritT 22, R 8, 214). On pourra aussi ajouter *cauza muda*: fin 13e s. «E pus devers requer a *cauza muda* So que·l cove» (GuillOlivier, AppelChrest 109 = P.C. 246, 48; gloss. *muda* «leblos»), 1318 «La ifanta fo cum *causa muda*, De vergonha no poc parlar» GuillBarra 1920 (Ø gloss.), 1318 «E l'efantet fon cayss dejus, Mas ques hac la febre perduda, Et estec dreit cum *causa muda*» ibid. 3346 (Ø gloss.); *cauza* a ici le sens de «créature» (cf. afr. *mue creature*, PhThaonBest ds TL 6, 386). Dans le premier exemple de GuillBarra, l'auteur joue sur la transparence sémantique de *muda* (par «résonance» et «réinterprétation secondaire», pour reprendre les termes de F. Lecoy, *art. cit.* 297). – 1214, SABOT, 1-2: à côté d'occ. *pe redont*, un mfr. *pié reonde* (GastPhébChasseT) serait fort agrammatical: mais dans le passage, qui assez mal coupé dans le DAO (lire plutôt «[...] e a [*le cerf chassable*] la sole du pié grant et large et aux os gros et larges, et la pointe du pié reonde»), il y a ellipse du verbe *avoir* et *reonde* est accordé avec *pointe*, sans faire lexie avec *pied* (analyse bien entendu correcte au glossaire de Tilander, qu'il faut d'impérieuses raisons pour ne point suivre en de telles matières, s.v. *pointe du pié*).

Jean-Pierre CHAMBON

S.A. PIKAAR, *Endura – Jeûne ou Suicide? Voedselweigering of Zelfmoord?*, Thèse de l'Université d'Utrecht, Utrecht, 1996, 188 pages (+ 24 p. d'Appendices et 14 p. de Bibliographie).

Le titre, curieusement bilingue de cette thèse, écrite en français et soutenue à l'Université d'Utrecht, ne semble pas justifier un compte rendu dans la *Revue de Linguistique Romane*. Cependant, ce titre n'en couvre que partiellement le contenu. C'est qu'il s'agit non seulement de la chose «endura», mais aussi du mot occitan *endura*. En ce qui concerne la chose, les recherches portent sur la question de savoir s'il y a une ressemblance entre l'endura, le jeûne qu'à la fin du XIIIe siècle, des Cathares n'ayant plus que peu de jours à vivre s'imposaient afin de hâter la mort, et le refus de nourriture dans la même intention qui se constate à l'heure actuelle chez bien des personnes du 3e et du 4e âge. Le problème n'entrant pas dans le cadre de la linguistique et de la philologie romanes et la compétence nécessaire me faisant défaut, je ne me risquerai pas à formuler un jugement critique sur la façon dont ce problème a été traité. Toujours est-il qu'après avoir lu le chapitre 5, intitulé comme le livre entier: Endura – jeûne ou suicide?, et considéré par l'auteur comme crucial, le lecteur n'aura toujours pas reçu une réponse à la question posée.

L'étude du mot *endura* est abordée dans le chapitre 6, de loin le plus long du livre (81-164) et dans l'Appendice I. L'auteur espère «trouver la réponse à la question suivante: Y a-t-il, dans les poèmes des troubadours, des mots et des expressions cathares et particulièrement y trouve-t-on le mot endura?» Mais avant, il lui a semblé utile de présenter «un petit historique, consacré aux troubadours, à leurs œuvres, et à la langue dont ils font usage,» (81), petit historique qui, d'ailleurs, ne contribue en rien à une réponse plus nette à la question que l'auteur s'est posée, et dont l'utilité est d'autant plus douteuse que, d'une part, il est lacunaire – on cherchera en vain des indications sur la langue des troubadours – et que, d'autre part, il contient bien des imperfections. Un exemple bien clair me paraît être fourni par la façon dont sont illustrés le *trobar ric* et le *trobar clus* (86-87). Comme illustration du *trobar ric*, l'auteur cite quelques strophes d'une sextine d'Arnaut Daniel. A ce propos, on lit: «Dans la première strophe de la sextine, il y a les rimes: 'intra, ongla, arma, verga, cambra'. Le mot final du premier vers de la strophe suivante doit commencer (?!) par 'cambra' et les autres vers terminent par les autres rimes: 'intra, ongla, verga, arma'». Si l'on prend comme point de départ la définition courante de la rime: identité de la dernière voyelle accentuée avec ce qui suit dans le vers, il n'est pas question de rime dans la sextine d'Arnaut Daniel, comme le dit d'ailleurs très clairement Pierre Bec dans sa *Nouvelle anthologie de la lyrique occitane du moyen âge*, à laquelle la sextine et sa traduction ont été empruntées: «C'est dire qu'il n'y a pas à proprement parler de rimes» (218). De même, Peire d'Alvernha a beau, d'après la même anthologie (196), se reconnaître comme disciple du *trobar clus*, les vers du sirventés cités par Mme Pikaar comme illustration ne seront *clus* que pour quelqu'un ayant des connaissances très réduites de l'ancien occitan.

Après l'historique, l'auteur passe à ce qui est le problème central du chapitre 6 et qui devrait intéresser le romaniste lexicologue, à savoir les traces d'une terminologie cathare et en particulier du mot *endura* dans la poésie des troubadours. Le dépouillement de textes de treize troubadours, choisis sur la base de critères mal déterminés, donne de maigres résultats. Sur les treize, il n'y en a que quatre, Peire Cardenal, Guilhem Figueira, Raimon de Miraval, Aimeric de Peguilhan, dans l'œuvre

desquels l'auteur a cru déceler des termes cathares. Cependant, même les rares cas relevés n'ont aucune force probante. C'est que d'une part, l'auteur fait preuve d'un manque quasi-total des connaissances lexicologiques élémentaires. Ainsi, aucune différence n'a été faite ni entre *endúra* substantif et *endurá* verbe, ni entre le sens courant du substantif dans la langue commune et son sens spécialisé dans un contexte cathare. A cela s'ajoute le fait ahurissant que l'auteur n'hésite pas à alléguer à l'appui de ses affirmations des formes du verbe *endurer* dans la traduction en français moderne, même si la forme correspondante ne se trouve pas dans le texte occitan original. En voici quelques exemples: à la page 124, l'auteur cite quelques vers des strophes 43, 45, 53 de Peire Cardenal, *Jhésus Cristz, Nostre Salvaire*, et il y revient partiellement dans l'Appendice I, 2 (il n'y est plus question de la strophe 45, où *endura* ne se trouve ni dans l'original, ni dans la traduction!). Il écrit (je reproduis son texte tel quel): «Chez Cardenal nous avons remarqué dans le poème: «Jésus Christ notre salvaire le mot «endura» dans la signification de jeûner. Que trop te enfrunas, de manjar e pauc «enduras». Si'n est segle non dejunas (Toi qui te gorges à l'excès de nourriture et endures par la faim)? Dans une autre strophe «endura» signifie: supporter, souffrir et subir. «Car Dieu trac per nos martire» (Dieu endura pour nous le martyre)». Il est évident que le dernier cas ne fournit pas de preuve d'un emploi d'*endúra* au sens cathare, puisqu'il s'agit de la traduction française *endura* de l'ancien occitan *trac*. Dans le premier cas, l'original présente bien *enduras*, mais la forme française *jeûnes* (figurant à la page 124, mais manquant dans l'Appendice) n'est pas la traduction de *enduras*, mais de *dejunas* dans le vers suivant. Un cas comparable, et aussi gênant, de non-distinction entre original et traduction se trouve dans le commentaire d'un sirventés de Guilhem Figueira (134 sv.). Dans la strophe 3, vers 3 on trouve: Lo Sainz Esperiz – que *receup* carn humana...; dans la traduction française: Que le Saint Esprit – qui *revêtit* un corps humain... Que faire de l'affirmation à la page 135: «Dans cette strophe nous tombons sur le mot 'revêtir', mot utilisé par plusieurs troubadours»? Ce n'est pas ici le troubadour, mais son traducteur qui utilise le mot.

Vu les cas très rares, sinon inexistants, dans la poésie de rares troubadours, de termes ayant une valeur sémantique indubitablement cathare, on se demande si l'auteur ne se serait pas épargné beaucoup de peine en prenant au sérieux la réponse reproduite sans commentaire dans l'Appendice IV, à une question posée au Centre René Nelli, centre hautement qualifié en ce qui concerne les études cathares: «Concernant votre question: les troubadours n'étaient pas liés aux Cathares, leurs textes n'ont jamais transporté d'idées cathares.»

Outre les erreurs fondamentales, qui privent la partie lexicologique et philologique de la thèse de toute valeur scientifique, il y a de nombreuses autres imperfections qui déparent le livre. D'une part, les données bibliques sont parfois maniées de façon peu orthodoxe. Ainsi, contrairement à ce qui est suggéré à plusieurs reprises, il n'y a pas de rapport entre l'Arbre du Bien et du Mal dans le Jardin d'Eden et les bons arbres à côté des mauvais arbres, que l'on reconnaît à leurs fruits, dans certaines paraboles du Nouveau Testament. De même, le lecteur ayant quelque connaissance de la Bible sera étonné de lire dans l'Appendice I, 1, en guise d'illustration du mot *adombrar*, Luc 1: 35 «E Dieus devalec [del] cel ab douze apostels e adombrec se en Santa Maria», étant donné qu'au début de l'évangile de Saint Luc, il ne peut pas encore être question des douze apôtres. Par contre, ceux-ci figurent bien dans la *Prière cathare* citée à la page 36.

D'autre part, la bibliographie présente des lacunes inadmissibles – l'auteur ne paraît avoir consulté ni J.F. Raynouard, *Lexique roman*, ni E. Lévy, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch* – et bien des données incomplètes et/ou inexactes sur lesquelles le lecteur ne manquera pas de tomber.

Reste à signaler un troisième groupe de fautes, dues soit à des connaissances déficientes du français – un seul exemple parmi bien d'autres: la règle de l'accord du participe passé avec le *nous de modestie* semble inexistante –, soit à une pure négligence. Lisant à la page 39, note 6: «Pénitence... Pratique pénible que l'on s'impose pour expédier ses péchés...», je ne suis pas étonné de trouver dans le *Petit Robert*, s.v. *pénitence* non pas *expédier*, mais *expier*. A la page 147, l'auteur cite L.T. Topsfield: «Miraval fait d'allusions, rares d'ailleurs chez les troubadours, aux doctrines cathares...». La faute de grammaire *d'allusions*, à laquelle on ne s'attendrait pas chez Topsfield, m'a amené à vérifier et à constater que Topsfield (1972, 20) a écrit en réalité: «Miraval ne fait pas d'allusions...». S'agit-il peut-être d'un cas de *wishful thinking*? Et que penser de *boissons* au lieu de *buissons* dans la traduction de Peire Vidal: *Et am mais bosc et boisson...* (166). Il ne serait pas difficile, mais fastidieux de continuer cette énumération. Le jugement à émettre en ce qui concerne les aspects linguistiques et philologiques et purement formels de la thèse ne peut être que négatif. Reste qu'outre l'auteur qui est en premier lieu responsable de son texte, sont à blâmer les directeurs de la thèse qui l'ont laissé passer.

Kees MOK

Raoul de Cambrai, Chanson de geste du XIIe siècle, Introduction, notes et traduction de William KIBLER - Texte édité par Sarah KAY, Paris (Livre de Poche - Lettres gothiques, 4537), Librairie Générale Française, 1996, 543 pages.

ANTOINE DE SALE, *Jehan de Saintré*, Édition et présentation de Joël BLANCHARD, Traduction de Michel QUEREUIL, Paris (Livre de Poche - Lettres gothiques, 4544), Librairie Générale Française, 1995, 565 pages.

Chansons des Trouvères, Chanter m'estuet, Édition critique de 217 textes lyriques d'après les mss, mélodies, traduction, présentation et notes de Samuel N. ROSENBERG et H. TISCHLER, avec la collaboration de Marie-Geneviève GROSSEL, Paris (Livre de Poche - Lettres gothiques, 4545), Librairie Générale Française, 1995, 1089 pages.

Le Roman d'Eneas, Édition critique d'après le ms. B.N. fr. 60, traduction, présentation et notes d'Aimé PETIT, Paris (Livre de Poche - Lettres gothiques, 4550), Librairie Générale Française, 1997, 637 pages.

Voilà dans la belle collection «Lettres gothiques» quatre nouvelles éditions-traductions très intéressantes dans leur diversité.

La première donne le texte de l'édition de référence (RCambraiK = *Raoul de Cambrai*, éd. S. Kay Oxford, 1992) avec quelques améliorations (cf. p. 22 n. 1 mais je n'ai pas vu les erreurs signalées aux vv. 2396, 2595, 3809, 4827, 7956 et 7957) dues à une collation soigneuse de W. Kibler, en sorte qu'on lui donnera le sigle RCam-

braiK[2]; elle conserve la numérotation des vers de l'édition Kay. Si les signes diacritiques d'addition ou de retranchement sont aussi conservés dans le texte, l'apparat critique a par contre disparu. Édition recommandable donc, mais qui exige pour un travail linguistique d'être confronté avec RCambraiK[1]. Je profite de l'occasion pour proposer de lire *essancier* «soulager» (sur ce verbe v. ici 61, 597 et 598) l'*essaucier* de RCambrK[1-2] 4348.

L'édition du *Jehan de Saintré* suit le même ms. que celle donnée par M. Eusebi (v. ici 58, 591) mais sans le précieux appareil de variantes. Elle pourra donc être utilisée pour une lecture cursive de l'œuvre. En outre, la transcription du ms. présente quelques menues divergences avec celle faite par Eusebi de sorte qu'une confrontation (prenant aussi en compte la transcription de Y. Otaka) pourrait se révéler fructueuse.

Chanson des Trouvères donne accès au très utile *Chanter m'estuet* (cf. ZrP 98, 657 = Rosenberg[1]) et fournit tout l'appareil scientifique et musical de l'édition antérieure. Cependant il n'y a pas correspondance exacte entre la numérotation de Rosenberg[1] et celle du présent Rosenberg[2]. En somme on recommandera maintenant de se référer à Rosenberg[2] qu'il sera prudent de faire relier pour éviter qu'un usage intensif ne le réduise en miettes.

EneasP présente un autre cas de figure. Salverda de Grave nous a donné deux éditions quasi-définitives: une édition critique (EneasS[1] en 1891) et une édition bédiériste (EneasS[2] en 1925-1931). En fait, la valeur incomparable du ms. A l'a hissé au rang de témoin privilégié de l'œuvre originelle. A côté de lui le seul ms. D a pu un moment lui faire ombre dans la mesure où il était parfois plus proche de l'*Énéide*. A. Petit, spécialiste bien connu des romans antiques du 12e siècle, a réexaminé la question et nous livre ses conclusions dans l'introduction [23-31]; il montre que ce remaniement associe «attention à la source latine», «amplifications descriptives» et «dénouement de type courtois». Dans ce cas, à côté de l'édition de référence pour l'*Eneas* qui reste EneasS[2] (confrontée à EneasS[1]), on peut lire une autre version et la comparer à tel ou tel point de vue, y compris linguistique.

A titre d'exemple, je vais examiner quelques régionalismes. Certes, l'*Eneas* n'a pas sous cet aspect la richesse de *Thèbes* et la tradition manuscrite n'est pas aussi typée. Mais l'œuvre est normande et le ms. D marqué de traits picards, tout en conservant des traces de normandismes. On peut citer parmi quelques régionalismes clairs: *avisunques* S[2]2400 «à peine» (cf. NezirovićThèbes 26-28; ajouter *avisunches* CommPsIAG et *avisunkes* SBernCantG) devient *ainz onques* P2483; – *faude* S[2]5372 «parc à brebis» (cf. ici 61, 282) est conservé dans *faulde* P5449; – *a fort* S[2]274, 2255 et 4693 «avec ardeur» devient *fort* en P179 mais est maintenu en P2340 et 4775; – *jafur* S[2]4898 et 4921 «gaîté bruyante» (cf. NezirovićThèbes 101-103) est conservé en P4976 mais remplacé par *bufois* en P4999; – *senez* CSS S[2]2962 «sénat» (cf. ici 61, 284) est conservé en P3043 et même ajouté sous la forme *senné* CSS et CRS en P506 et 511, où il manque dans le passage correspondant de S[2]515-544. En sens inverse citons le cas de *cor* «extrémité, angle» (paraît avoir une coloration picarde cf. par exemple RLiR 57, 302 et 306; 60, 297) en face de S[2]497 *part*, ce qui amènerait à préférer la traduction par «extrémité». On ajoutera aussi l'examen du sort de quelques archaïsmes communs à l'*Eneas* et au *Roman de Thèbes: soi esvanir* S[2]2220 «s'évanouir» (cf. NezirovićThèbes 76-78) remplacé par *esvanouis est* ds P2305; – *giens* (renforcement de négation) S[2]5897, 8288 et 8510 (cf. NezirovićThèbes 89-91) remplacé par *mie* P5970, par *rien* P8348 et par *pas* P8564.

Voilà donc des instruments nouveaux de portée différente mais dont aucun n'est inutile à condition de bien savoir quels services demander à chacun.

Gilles ROQUES

Les Enfances Vivien, édition critique par Magali ROUQUIER, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 478), 1997, XLIII + 226 pages.

Les Enfances Vivien sont une courte épopée, associée à la *Chevalerie Vivien* (dont on attend l'édition posthume que le regretté McMillan se plaisait à annoncer de son vivant). Elle fait partie du cycle de Guillaume. On la lisait dans une édition maintenant centenaire; entreprise par H. von Feilitzen, continuée par son ami et collègue d'Upsala, C. Wahlund, elle avait bénéficié des travaux d'un troisième disciple suédois de G. Paris, A. Nordfelt. Elle constitue une belle réussite de la philologie, qui continuera à être utilisée pour l'exactitude de la transcription diplomatique de 4 mss de la version en vers (C, D, A^2, B^1) – avec variantes des 4 autres connus alors – et de la version en prose du 15e s.

La présente édition permettra de lire commodément le texte de A^2 avec les variantes des familles a et b [123-174]. L'étude linguistique est réduite [XXII-XXVI]. Un bon sommaire [XXIX-LX] permet de suivre le récit qui est très limpide.

Le texte est très satisfaisant. Quelques remarques: 128 mettre une virgule après *face*; – 227 les deux points après *conter* ne sont pas nécessaires; – 1066 on préférerait corriger d'après les autres mss en *Quanque gë ai*; – 2285 *brant* est difficile à justifier dans le tour *il ne vaut pas un brant*, sauf à y voir une répétition fautive du *brant* du v. 2283. La leçon *gant*, certes banale, paraît préférable; – 2664 et 2666, erreur d'impression: placer deux astérisques après *il* (2664) et trois après *sele* (2666) et ajouter dans l'apparat: ****sale*. Noter que le ms. donne la même leçon *sale* dans *monte en la sale* (2992).

Le glossaire est fait avec application. On peut regretter qu'il ne tienne pas assez compte de l'apparat critique. Quelques remarques: *ahatir* on peut préférer considérer qu'au v. 85 nous avons l'ind. prés. 3 de *soi ahatiier* «se montrer audacieux»; – *alüer* paraît bien être une forme de *aloer*[2] de TL (frm. *allouer*) au sens de «investir, placer (son argent)»; – *baaillier*, la traduction par «rendre l'âme» n'est pas très heureuse; – *bruit*, les emplois des vv. 2099 et 1978 sont dans des tours identiques et ont donc le même sens, probablement «armée»; – *cointe*, le sens de «prudent, avisé» dans *Toz li plus cointes a son cheval tüé* (en parlant d'assiégés affamés) est peu convaincant. Je préférerais y voir le sens de «brave», en fonction de ce que j'ai écrit dans les MélGeckeler 573: même les braves chevaliers ont dû se résoudre à cette extrémité. C'est le même emploi qu'on retrouve en 2592 var. b; – *corroce* paraît bien être une forme féminine de *corroz* pour les besoins de l'assonance féminine dans *porter corroce* à rapprocher de *porter ire/corroz* cf. KleiberIre 278-279; – ajouter *detroncier* «couper en morceaux» 2708 apr. var. de b; – *device*, préférer *devices* n. f. pl.; – *geter* cf. infra *sort*; *-gort*, le sens d'«estuaire» ne se justifie pas, surtout dans un emploi au pluriel, préférer «masse d'eau tourbillonnante» (cf. DEAF); – ajouter li *nouaudres* adj. substantivé «le meilleur (homme)» 2983; – aj. *reverer* v.a. dont je considère que *reverré* 308 est la 1re pers. du fut.: dans ce cas il s'agirait d'une première attestation (dep. 1404, TLF 14, 1089b); – *sordant* est à interpréter bien plus plausiblement

comme le s. m. *sordent* (cf. TL, qui offre le même syntagme *mal sordent* dans GautArrEr); – *sort, l'en a gieté mon sort* est traduit par «mon sort en est jeté»; on préférera, en fonction de ce que j'ai écrit dans *Approches du Moyen Français* (Jyväskylä, 1992), II, 92-95, «on a tiré au sort pour m'attribuer que»; ajoutons aussi *jeter son sort* «pratiquer la divination» 35 var. b et *sort* «engeance, race» 24 var. b; – ajouter *quanqu'il* après 2167 var. b dans *Et li linages tout quanqu'il en y a* cf. en dernier lieu RLiR 61, 290.

Gilles ROQUES

La Suite du Roman de Merlin, Édition critique par Gilles ROUSSINEAU, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 472) 1996, 2 vol., CXLV + 805 pages.

Il s'agit d'une bien belle édition d'un texte connu mais qui n'avait pas l'audience qu'il mérite par ses qualités littéraires. On trouvera là «la Suite Huth du *Merlin*», éditée jadis par G. Paris et J. Ulrich; le texte du ms. Huth est encore amélioré grâce à l'usage du ms. de Cambridge, inconnu des précédents éditeurs. La fin de cette suite du Merlin, qui est incomplète dans les deux principaux mss, est donnée d'après le ms. BN fr. 112; ce texte avait été édité jadis par H.O. Sommer. On pouvait aussi lire un extrait de la «Suite Huth» dans le *Roman de Balain* édité par M.D. Legge et un autre passage, d'après le ms. de Cambridge, dans *Les Enchantemenz de Bretaigne* édités par P.C. Smith.

Cette édition met donc fin à tout un éparpillement de textes et le fait dans les meilleures conditions. L'introduction littéraire est excellente et le texte parfait. Un large choix de variantes [569-636], qui inclut celles des traductions espagnoles et galaïco-portugaises, précède des notes [637-693] littéraires et philologiques pertinentes.

La présentation de la tradition manuscrite est d'une grande clarté. L'étude de la langue des trois mss de base est menée de façon consciencieuse; le premier ms. (déb. 14e s.) est teinté de nombreux traits picards, le second (le BN fr. 112; 1470) a quelques traces de particularités du nord et du nord-est (mais voir in fine) et le troisième, œuvre de deux scribes (l'un du 14e s., l'autre du 15e s.), est anglo-normand. Le texte quant à lui est daté des années 1235-1240 [XL].

Le glossaire est tout à fait satisfaisant. Il peut même servir de traduction. D'ailleurs bien des gloses sont plus des traductions, voire des paraphrases, que des définitions linguistiques. Il y a là une pente qui pourrait même se révéler périlleuse: ainsi *atorné* est traduit par «enchanté», qui ne peut pas servir de définition ni même d'équivalent précis, de même que «subjuguer, séduire» pour *atorner*, «revenir à la mémoire» pour *avenir*, etc. Je suppose d'autre part qu'il faut comprendre: *assiece* subj. prés. 3 de *assegier* comme un télescopage pour subj. prés. 3 de *asseoir* «assiéger».

On pourra noter quelques mots régionaux, sujet sur lesquels R. reste depuis longtemps d'une très grande discrétion: *baudel* m. «outrecuidance, arrogance, prétention», mot essentiellement arrageois avec quelques extensions aux alentours, attesté de env. 1180 à la fin du 13e siècle (Gdf 1, 561c: BodelCongéR, ViolB, *Les*

Loher. BN fr. 4988 [= leçon d'un ms. arrageois correspondant à un autre texte ds AnsMetzNG 4980], *Rom. et past.* II, 58, 34 [v. sur sa localisation ce que j'ai dit ds TraLiLi 14, 1, 107]; TL 1, 886 ajoute GautArrErR, BaudCondS; FEW 15, 1, 30b); – *biele* f. «lune» 126, 2 (corrigé à tort, comme T. Matsumura me l'a signalé) – manque ds B (agn.) – sur lequel v. en dernier lieu JourdBlAlM introd. p. 139 et ajouter ProprChosBestS 10, 42; – *effoudre* m. et f. «foudre» (cf. RoquesRég. 172); – *escars* pl. «pièces, éclats» – manque ds B – v. HenryLex 81; – *naviron* m. «aviron», mot picard de large extension du 13e au 16e s. (Gdf 5, 480ab; TL 6, 540; FEW 14, 393a; ajouter FroissChrSHF 13, 138; Percef(1)T 9963; FlorOctL ds RLiR 56, 642; DoonMaycPi; HuonContK ds MélKeller 134, 474); – *porvillier* v.a. «traiter avec mépris» – lui-même dérivé de anc. pic. *tenir / avoir en porvil* (v. TraLiPhi 35-36, 368) – très rare (Roussineau dit: «courant en ancien français» [p. 676 n. 355, 4]) et seulement attesté en prose (Gdf 6, 327a [où *Rom. d'Agr.* BN fr. 333 = LancPrM 71, 19 *parvillier*]; TL 7, 1628-1629; FEW 14, 448b; ajouter FolLancB), de même que *pourvillir* v. réfl. «dire du mal de soi-même» (hapax ds Gdf 6, 327a et TL 7, 1628; FEW 14, 448 b); – *porsingnier* v.a. «bénir» (v. Gdf 6, 307c; TL 7, 1565; FEW 11, 600b; ajouter JerusContCorbLG 13188 et TristNantS) mais ce n'est qu'une graphie en face du plus usuel *prinseignier*; – *tintin* m. «intrigue, ruse», plus souvent «bruit, discours», – manque ds B – est, du 13e s. jusqu'à la fin du 15e s., un mot du nord picard (cf. Gdf 7, 723ab, qui montre des extensions hors du picard au 16e s. cf. aussi Hu; TL 10, 314-315; FEW 13, 1, 347a (en réservant le cas de *jouer a tintin* ds Chd'Orl); aj. JerusContG 1100, 1686 et 6159, RenMontV 14101, Percef(4)R).

Terminons par le cas de *estre ou trait de la mort* «être à l'agonie» pour lequel R. renvoie à Hu 7, 300b; il eût pu citer des informations plus modernes ds RLiR 56, 331. On remarquera que l'expression pourrait être attribuée au copiste du ms. BN fr. 112 (qui offre déjà l'attestation de ErecPrP). J'ai d'ailleurs l'intention de revenir sur cette expression à mettre en relation avec *traire a (la) mort* «agoniser» (FEW 13, 2, 180b) cf. *tirer a la mort, t. aux traits de la mort* (Hu 7, 253a) et aussi *tirer au colier de la mort* (JMichelPass ds DiStefLoc 183c) ainsi que diverses autres variations dont la quasi-totalité des attestations se concentrent dans l'ouest. Aussi je reste circonspect quant à la localisation dans le nord ou le nord-est de la langue du ms BN fr. 112. D'ailleurs plusieurs faits de phonétique cités dans l'introduction [LXXXVIII-XCIII] se retrouvent dans des mss copiés dans l'ouest (ou dans des impressions de l'ouest), comme TroyleB pp. 533-549 (= T), CharlesHongrie C pp. XXXII-XXXVIII (= C) ou JMichelPassJ pp. LIII-XCV (= M). Par exemple: AII cf. T 9, C XXXII et M LXXXVIII; – 3 cf. M LXIX §3; – 4 cf. T 10; – 6 cf. T 15 et C XXXII; – 12 cf. T 28; – III cf. T 78; – 2 cf. T 82; – 5 cf. T 67; – 9 cf. M LXXII § 58; – 11 cf. M LXXIV § 76 et CXXXIII; – 14 cf. C XXXIII; – 15 cf. C XXXIV et M LXXV § 76. La langue des copistes du 15e siècle est souvent beaucoup plus mêlée de faits hétérogènes que celle de ceux des 13e et 14e siècles, en sorte qu'hormis le cas de scripta bien typées, il est souvent très périlleux d'attribuer une localisation à un ms. de cette époque. En conséquence, il serait bon que les éditeurs de textes procédassent avec une rigueur méthodologique accrue pour ce qui concerne la description linguistique des traits diatopiques d'ordre phonétique et morphologique contenus dans les œuvres qu'ils publient.

Gilles ROQUES

PIERRE DE BEAUVAIS, *La Vie de saint Germer et la Vie de saint Josse*. Deux poèmes du XIIIe siècle, publiés avec introduction, notes et glossaire par Nils-Olof JÖNSSON, Lund, Lund University Press, 1997, Études romanes de Lund 56, 207 pages.

A la suite de la Vie de sainte Bathilde publiée par A. Bengtsson (v. RLiR 60, 612), la collection «Études romanes de Lund» nous donne ici une édition sérieuse de deux Vies écrites par Pierre de Beauvais (sigles du DEAF: PBeauvGerJ et PBeauvJosJ, correspondant aux numéros 24 et 22 de PhilippartHagiographies II, 331); on ne peut qu'admirer la continuité toujours vivante de la science suédoise. Dans son Introduction, N.-O. Jönsson nous présente saint Germer (mort vers 658) et saint Josse (mort vers 668) [9-12] et fait le point sur les sources latines qui ont servi à Pierre de Beauvais [28-41]. Les deux vies éditées ici sont contenues dans le seul ms., n.a.fr. 13521 de la B.N., ms. dit La Clayette (fin 13e s.); l'éditeur nous rappelle l'histoire mouvementée de ce recueil avant de résumer ce qu'on sait de l'auteur et de ses œuvres [13-16]; parmi celles-ci on a une Vie de saint Eustache éditée par Fisher, il faudrait signaler que cette édition (SEust3F) a fait l'objet de «Remarques critiques» de la part de H. Petersen Dyggve ds NM 29, 1928, 111-19. Le paragraphe sur l'auteur est suivi de remarques brèves sur trois autres versions en français de la Vie de saint Josse [16-17]; souhaitons qu'elles soient publiées dans un proche avenir, car elles nous permettront de suivre les transformations de l'histoire au cours du temps. L'Introduction est terminée par un chapitre sur la versification [42-65] et une étude linguistique (phonétique et morphologie) [66-81]; on aurait aimé que cette dernière comprît une comparaison avec les autres œuvres du même auteur. Certes le vocabulaire de Pierre de Beauvais est si peu marqué qu'il n'a pas fait l'objet d'une étude particulière, mais il semble qu'en G 702 (*Mes adonques remest de li Entour le lieu une rousee A la maniere pourgetee D'une verge dont en mesure Ces terres*) le verbe *pourgeter* signifie «crépir» (gloss. «jeter par terre») et que ce sens soit régional d'après les données de Gdf 6, 293b et de FEW 5, 21b.

Les deux textes sont très bien édités [84-129]; on notera seulement: en G 125 *atout* est à lire sans doute *a tout* dans *assener qn a qch* cf. Gdf 1, 432c; – en J 43-45, on a un proverbe, v. ProvM 501. Les notes [130-152] sont abondantes et nous montrent combien l'éditeur a travaillé sérieusement; on remarquera seulement: p. 142, G 784n, on peut lire le passage en question de MirNDChartr dans l'éd. Kunstmann XXVIII, 16 *haroul*; – p. 148, J 277n, le s.f. *repartie* est relevé par FEW 7, 686a au sens de «compagnie que qn vous tient» en afr. (hap. 13e s., Li [= Lac]) mais c'est un fantôme cf. R 63, 489, 35 et var.

La table des noms propres [153-155] est suivie d'un glossaire [156-192] et d'une bibliographie [193-203]. Le glossaire est fait avec sérieux. On aurait pu néanmoins être plus attentif à la phraséologie: par exemple s.v. *aler*, on a en G 206 l'expression *aler de vie* «mourir», aj. à FEW 24, 414b; – s.v. *ame*, en G 751 on a *rendre l'arme son creator* loc.verb. «mourir» cf. FEW 24, 585a frm. *rendre l'âme à Dieu* (Fur 1690-Trév 1771); – s.v. *aprés*, on ajoutera *en aprés* loc.prép. J 245 «après» et *en aprés* loc.adv. J 547 «ensuite»; – aj. *de boen courage* loc.adv. J 680 «volontiers»; – s.v. *cuer*, aj. *de boen cuer* loc.adv. J 544 «sincèrement»; – s.v. *despit*, en J 99 on a *tenir en despit* loc.verb. «mépriser» TL 2, 1700, 26, aj. à DiStefLoc; – s.v. *el*, en G 358 on a l'expression *n'i ot el* «il n'y eut pas d'autre chose» v. TL 1, 775, 29 et 3, 24, 34; – s.v. *entendre*, on précisera que le participe présent *entendant* est dans l'expression *faire entendant* «faire savoir» (modifier aussi G 512n) v. TL 3, 577; – s.v.

gent, en J 4 on a le syntagme *hautes genz* «personnes d'un rang élevé» DEAF G 517, 32; – s.v. *home*, en J 164 on a le syntagme *ome Dieu* v. TL 6, 1093, 47; — s.v. *nïent*, en J 355 on a *traire a nïent* loc.verb. «détruire», aj. à FEW 7, 86a; – s.v. *oevre*, en J 358 (et aussi en G 609?) on a *bone euvre* «action inspirée par une morale pure et active» et en G 598 *oevres Dieu* «la création» v. FEW 7, 359a, 360a; – aj. *tenir grant parole de* loc.verb. J 376 «parler beaucoup de» cf. DiStefLoc 641b; — s.v. *route*, en G 830 on a la loc.adv. *a grant routes* cf. TL 8, 1509, 33; – s.v. *trespasser*, on a *trespasser du monde* loc.verb. J 568, *trespasser du siecle* G 129, 548, 750, *trespasser dou siecle* J 456 «mourir» FEW 7, 720b. D'autre part, les emplois rares auraient pu être soulignés davantage: ainsi le v.n. *former* est une attestation précieuse puisque TL 3, 2115, 22 et Gdf 4, 85a ne citent qu'un seul passage de MousketR; – le s.f. *fose* au sens de «fosse orbitaire» est une première attestation par rapport à FEW 3, 740b fr. *fosse* des yeux (dep. Trév 1704), TLF ne dit rien sur la date ancienne de cet emploi; cf. *fosse desous l'ieul* ds ChirChevP 36 (gloss. mq.); — *ombreus* est en afr. assez rarement attesté, voir TL 6, 1090 (Perc. 34098 [= ContPercER 31756 var. P *ombreuse*]) et Gdf 5, 598b (Simon de Pouille, Richel. 368, f° 156v° [= SimPouilleBB 5096 *vergiers hunbros*]); – la loc.adv. *en ores* est inconnue des dictionnaires; — [*parveiller*], lire plutôt *parveillier*, le verbe est un hapax en afr., aj. à FEW 14, 437a; — s.v. *solutairement*, on précisera que *solitairement* est relevé seulement chez Herman de Valenciennes (BN fr. 1444, f° 38r°, en fait probablement Vie de Jésus-Christ d'après les Évangiles, cf. AntBerW p. XLVIII et LI) par GdfC 10, 683c (= TL; FEW 12, 61a; TLF); – aj. *virginité* s.f. J 25 «chasteté (d'un homme)» puisque TL 11, 536, 10 n'en cite que deux exemples. Par ailleurs, pour rendre service aux utilisateurs des dictionnaires, on aurait pu signaler les attestations que par exemple TL a tirées des œuvres éditées ici ou du ms. La Clayette: ainsi s.v. *feu*, l'attestation de G 814 est citée comme l'unique exemple du syntagme *dolereus fu* par TL 3, 1790, 20 d'après la notice de P. Meyer; – s.v. *pri* s.m., l'attestation de J 812 est enregistrée par TL 7, 1838, 19 d'après la même notice; – [*tesmoingnier*], TL 10, 277, 13 s.v. *tesmoigniier* cite une attestation de *tesmoignïe* (: *vïe*) tirée du même ms. d'après la même notice. Voici quelques ajouts et corrections au gloss.: *aigue*, la forme *oigue* est à aj. à FEW 25, 63b; – *amonceler* signifie plutôt «entasser»; – aj. *atouchement charnel* s.m. J 587 «commerce charnel»; – *conseillier*, en J 695 on a un v.r. au sens de «trouver du secours» v. TL 2, 728, 47; – *deffenduerre*, l. «protecteur»; – [*doler*] est plutôt [*doloir*]; – *edefier*, si en J 157 *atour* signifie «entourage» comme le dit le gloss., le verbe *edefïer* signifiera «instruire» et non «construire»; – *entendre* signifie en G 641 «exaucer»; – *garandison* signifie plutôt «protection»; – *hautesce* est à placer avant *hautismes*; – *monstrance*, en J 797 le mot peut signifier «signe» ou «prodige»; – sur *muz* adj. «muet» cf. RLiR 50, 125; – *savoir*, le renvoi à G 633n manque; – aj. *trempee* adj.f. G 807 «mouillée ou mouillant (de la pluie)» cf. FEW 13, 1, 169a *trempe* «pluie qui mouille bien» (Fur 1690-Rich 1759), cf. aussi ALW 3, 107b; – *trouver*, en G 865 *trouver proiere* semble signifier «trouver, composer une prière» et non «avoir ce qu'on demande» comme le dit la note, on comprendra donc les vers 863 et s.: «Prions saint Germer que Dieu aime à ce point que saint Germer ne manqua jamais de trouver la prière (d'inventer les mots de la prière) avec laquelle il pût lui (= à Dieu) adresser une demande» ou en lisant *qui* (= *cui*) en 865: «Prions saint Germer que Dieu aime à ce point qu'il (= Germer) ne fit jamais défaut à celui qui n'aurait pas trouvé une prière pour s'adresser à Dieu»; – *vif*, en J 743 l'adj. *vis* porte sur *charbons* et signifie «allumé»; – *vivant*, lire «de son vivant»; – aj. *voiage* s.m. G 489 «chemin à parcourir».

Au total, on a une édition fiable qu'on peut lire avec intérêt et plaisir.

Takeshi MATSUMURA

L'Estoire del saint Graal, éd. par Jean-Paul PONCEAU, Paris, Champion (CFMA, 120-121), 2 vol., 1997, LIX + 679 pages.

On pouvait lire jusqu'ici *L'Estoire del saint Graal*, première branche du cycle du Lancelot-Graal, dans les éditions publiées par F. J. Furnivall, E. Hucher [= H], H. O. Sommer [= S]. J.-P. Ponceau a eu l'heureuse idée de nous rendre accessible ce roman [= P; sigle du DEAF = SGraalIVEstP], qui méritait d'être connu davantage. L'Introduction fait état des conclusions de sa thèse. Après avoir fait le point sur l'auteur et la date de l'œuvre (qui serait composée entre 1220 et 1230) [X-XIV], Ponceau donne une analyse du roman [XIV-XXII] et consacre un chapitre à son intérêt littéraire [XXII-XXV]. Ensuite vient une vue d'ensemble de la tradition manuscrite (on a 42 mss. environ) qui aboutit au choix de deux mss. [XXV-XLVII]. Cette édition de la version longue est en effet fondée pour le tome I sur le ms. d'Amsterdam, Bibl. Phil. Hermetica (début 14e s. = A) et pour le tome II sur le ms. de Rennes, Bibl. mun. 255 (13e s. [la date de ca. 1220 donnée à la p. LXI convient-elle à l'œuvre composée entre 1220-1230?] = R). Comme le précise l'éditeur [XLIX-LVI], le ms. A est picard (p. LIV 2.5. on ajoutera la forme en *-a* du futur 1: *dira ge* 13-12, *je te donra* 133-7). Quant au ms. R, il contient certes des traits de l'Est [LVI-LIX], mais d'après G. Roques (v. son CR à paraître ds ZrP) son vocabulaire comprend plutôt des éléments de l'Ouest. Le lexicographe devra donc se garder de mélanger les deux mss. de base. Dans ce CR, je mettrai R devant les références tirées du second ms.; ainsi R445-6 renvoie à l'occurrence basée sur le ms. de Rennes qu'on lit à la 6e ligne du paragraphe 445.

Le texte [1-577] est édité correctement. Mais comme le roman a été dépouillé notamment par Gdf d'après diverses sources, on aurait aimé que l'éditeur marquât dans le texte même, comme l'a fait O. Sommer, les pages des éditions antérieures (sans parler de la foliotation des mss. utilisés par Gdf). Voici quelques remarques sur le texte: 64-3 dans la leçon rejetée de A, *esmervillier* étant sans doute un part. passé, il vaudrait mieux la garder ou la corriger seulement en *esmervilliés*; – 93-2 la graphie *arbe* pourra être conservée; – 122-5 la graphie *mitte* qui est corrigée en *mitre* ne sera pas impossible, v. FEW 6, 2, 183a lütt. *mite*; – 260-5 *ramanroit* pourra être conservé, cf. 273-8 *ramanoir*; – R624-1 *en toise* l. *entoise*; – R701-6 *voutrent* n'aurait pas besoin d'être corrigé en *voustrent*; – R853-1 mettre une virgule après *tu* parce que *va* est une interjection; – R858-4 *aacointier* l. *a acointier*; – R881-10 *demaintenant* l. *de maintenant*; – R900-23C *muliere* l. *mulieré* adj. «né d'une femme légitime» FEW 6, 3, 200b; TL 6, 129; aj. R 109, 516, 5; mot qu'on pourrait situer dans l'ouest.

Le texte est suivi de notes [579-638], d'un index des noms [639-650], d'un glossaire [651-675]. Le glossaire est fait consciencieusement, une petite correction: s.v. *grein*, l'expression *de mal grein* signifie «de mauvais caractère» plutôt que «de mauvaise graine, de mauvaise extraction», v. DEAF G 1164, 21. Mais on aurait aimé que les mots et expressions remarquables fussent enregistrés plus généreusement et commentés avec plus de détail, car le vocabulaire de ce texte ne manque pas d'intérêt. Dans le ms. A, on peut relever par exemple les picardismes suivants: *crestel* (relevé au gloss., on lit par contre dans le ms. R *creneaus* v. R477-16, R555-6, etc.); – *fie* s.f. 101-15, 163-7, 302-4, 305-12, 337-9, 350-8, 374-4, 390-3, 406-7 «fois», *a le fie* loc.adv. 226-18, 323-6, 364-10, 412-3, 426-4, 10 «parfois»; – *plueve* (relevé au gloss.); sur ces trois mots, v. JourdBlAlM Introd. pp. 141, 145, 150. En dehors du ms. A, on a un cas notable: il s'agit de *soubitera* fut.3 du v.a. *soubiter* «faire périr de mort violente» qu'on lit dans H II-535: d'après les données de FEW 12, 337a auxquelles on peut ajouter TristNantS, le mot semble être régional (cf. *subiter* v.n. ds BelleHélèneR);

dans le passage correspondant de P (R516-9 où aucune var. n'est signalée) on lit *sorbira* fut.3 de v.a. *sorbir* «engloutir».

Les attestations «charnières» ne manquent pas, on peut noter par exemple: *acoisement* s.m. R469-12 (cf. H II-493 *asouagement*) «apaisement» 1re attest. par rapport à FEW 2, 1470a mfr. nfr. (FrdeSales - 1696, Ritter) et à GdfC 8, 25a; – *agu* adj. 223-4 (= H II-271) «perçant (de la vue)» 1re attest. par rapport à FEW 24, 128a mfr. nfr. *agu* «id.» (16e s.-Pom 1700); – *apariier* v.r. 186-2 «se comparer» 1re attest. par rapport à FEW 7, 598a, cf. H II-237 et S 55-30 qui donnent respectivement v.r. *appareillier* et *apareillier*; – *apparillié a + inf.* part. passé adj. 395-13, *apparilliés a* 49-6, 363-12, *apparilliet a* 120-2, 355-3, *apareilliez a* R660-8, *apparillie a* f. 363-10 «prêt à» est-ce une 1re attest.? cf. GuillFillConsH, par contre la préposition *de* est assez banale: *apparilliés de + inf.* part passé adj. 337-4, *apareilliez de* R649-11, R659-14 «id.»; dans *apparillie et abandonnee a* f. 229-8 «id.», l'emploi de *abandonné a + inf.* n'est pas relevé par les dictionnaires; – *approprier a* v.r. R562-4 (*aproprier* ds H III-52) «se conformer à» 1re attest. par rapport à FEW 9, 460b *s'approprier à* (1587; Boiste 1803-...); – *desconfortable* adj. 369-15 (cf. H II-400) «désagréable» cité par Gdf 2, 562c, tandis que TL 2, 1521 n'enregistre que SongeVertC [ca. 1348]; – *desflourie* part. passé f. 86-6 (cf. H II-150 *desflouree*) «à qui on a fait perdre sa virginité» 1re attest. par rapport à Gdf 2, 587b, le mot mq. à FEW comme à TL; – *effachement* s.m. 2-12 (= H II-4) «action d'effacer» 1re attest. citée par GdfC 9, 526b, d'où TLF; – *honteus membres* s.m.pl. 430-14 (= H II-455) «organes sexuels» 1re attest. par rapport à FEW 16, 182a mfr. *membres honteux* (hap. 15e s.); – *idiot* (relevé au gloss.) signaler que cette leçon corrigée (R549-5, fondée sur le ms. Cambridge [début 14e s.]) constituerait une 1re attest. de la forme moderne, v. TLF qui donne 1370-72 *ydiot* OresmeEthM; dans les var. on a différents mots qui auraient mérité d'être relevés et expliqués: *idoche* N, *ydrout* P (s'agit-il de formes de *idiot*?), *techeü* L (est-ce une forme de afr. *tacheus* «tacheté; honteux» FEW 17, 294b?); – *en sa persone* loc. adv. R702-2 (= H III-159) «lui-même» 1re attest. par rapport à FEW 8, 269a (1345...); – *quareler* (relevé au gloss., cf. H II-218 *quarré*), 1re attest. par rapport à FEW 2, 1402a fr. *carreler* «paver en carreaux» (depuis Aiquin); – *raemplissement* s.m. 101-21 (= H II-165) «action de remplir» 1re attest. par rapport à FEW 4, 593a mfr. (14e s. - Oud 1660); – *passer a sech* loc.verb. 60-3 (= H II-126), 101-12 (= H II-165), *passer a pié sec* R737-5 (= H III-181) «traverser à pied sec» 1res attest. v. RLiR 50, 286; 53, 584; – *tenebres* s.f.pl. 3-12 (= H II-6 *teniebres*) «office qui se chante l'après-midi du mercredi, du jeudi et du vendredi saint» la note 3-12 ne dit rien sur l'histoire du mot, mais il s'agit d'une 1re attest. puisque GdfC 10, 751a et TL 10, 201, 29 ne citent que BeaumManS 7721, d'où FEW 13, 1, 203a et TLF; – *umbrable* adj. 434-2 (= H II-458) «qui donne de l'ombre» Gdf 5, 595a cite ce passage d'après BN fr. 2455 à côté d'un autre exemple de 1537, d'où TL 6, 1079 et FEW 14, 23b mfr. *umbrable* (hap. 15e s. [date à corr.]; 1537); on a donc ici la 1re attest. du mot.

Par ailleurs, il y a des mots et expressions qui sont assez rarement attestés, et partant qui méritent d'être signalés comme tels: *baptesmer* (258-3, cf. H II-302 *bauptisiet*) est relevé au gloss., noter que le mot est inconnu des dictionnaires; – *boches d'enfer* s.f.pl. R586-9 (mq. ds H III-83) «entrée de l'enfer» aj. à FEW 1, 585a; – *clavele* s.f. 283-5, 6 «petite clef» l'attest. de 283-5 est citée par Gdf 2, 149a à côté d'un exemple de Desch; comparer H II-319 qui donne deux fois *claciele*, v. Gdf 2, 143b qui cite ce passage de H à côté de MousketR (= unique exemple de TL) et de H II-23 (passage mq. ds P 17-10); – *debateïz* s.m. R886-8 «battement (d'ailes)» sens à

aj. à Gdf 2, 433b, signaler que H III-290 donne *bateïs* que Gdf 1, 598c cite comme unique exemple du sens de «battement d'ailes»; – *basse eure* s.f. 16-10 (= H II-23) «heure avancée, le soir» FEW 4, 471a n'enregistre que mfr. (ang. poit. 16e s.); – *flocelet* s.m. R567-13 (mq. ds H III-59) «flocon» attest. précieuse puisque Gdf 4, 34b et TL 3, 1932 ne citent que GDole; – *lontieus* adj. 3-4 (cf. H II-6 *lointains*) «éloigné» Gdf 5, 21c ne relève que 2 exemples (d'où FEW 5, 403b) mais on pourrait mettre en garde contre une confusion possible *lointiens* (v. FEW 5, 406a) - *lointieus* mais *loingtieux* garantit *lointieus* (ainsi le 1er exemple de Gdf, ContGuillTyr [année 1229], offre *loingtieux*, avec var. *lointiens*); ici on serait plus rassuré si l'éditeur disait nettement ce que porte le ms.; – *vuide main* loc.adv. 219-10, 11 (cf. H II-268 *a wide main*) «comme les mains vides» Gdf 8, 312b et TL 5, 827, 49 ne citent qu'un seul exemple de BretTourn; – *estre a la mort* loc.verb. R852-5 (cf. H III-262 *vous estes a la mort venus*) «être à l'extrémité» cf. FEW 6, 3, 141b nfr. *être à la mort*; – *nativitatés* (376-17, relevé au gloss.), on signalera que cette forme est inconnue des dictionnaires et que H II-407 donne *nativité* à cet endroit bien qu'aucune var. ne soit citée ds P; – *ouvertes* R696-4 (leçon corrigée) part. passé f.pl. de v.a. *ouvrir* «posséder (une femme)» FEW 25, 1a (afr. 13e s.) = Orson cité par TL 6, 1462, 4; – *pars* s.f.pl. *les deus pars de gent plus ke nous n'avons* loc. 182-13 (cf. H II-234 *deux tans de gent ke nous n'avons*) «deux fois plus de gens que nous n'en avons» emploi inconnu des dictionnaires; – *sourisete* s.f. 409-18 «petite souris» Gdf 7, 533b cite cette attest. d'après BN fr. 24394 à côté d'un autre exemple, d'où FEW 12, 111a; la mention de FEW *soricete* (hap. 13e s., Lac) semble être erronée parce que Lac ne cite que *souriecte* Desch; aj. NoomenFabl 66 explicit *sorisete*; la var. non signalée de H II-436 *soriete* est intéressante puisque le mot n'est connu jusqu'à présent que chez Desch, v. FEW 12, 111a; – *une tache de vie* s.f. R585-8 (cf. *une tece de vie* ds H III-82) «une petite parcelle de vie (?)» le mot est-il à rapprocher de TAIKNS, FEW 17, 293a? – *maus tens* s.m. R519-3 (= H II-539) «mauvais temps» FEW 13, 1, 188b ne cite que Poit. *mautemps*; aj. VitS ds RLiR 59, 133, 53; – *venredi beneois* (relevé au gloss., aj. 12-14) signaler que le syntagme est à aj. à FEW 14, 270a.

Le gloss. aurait pu être plus attentif à la phraséologie. Ainsi peut-on relever: *recovrer s'aleine* loc.verb. R576-2 «reprendre son souffle» DiStefLoc 424b, on signalera qu'au passage correspondant de H III-71 on a l'expression *reprendre s'alaine* «id.»; *aleine revient a qn* loc.verb. R620-14 (= H III-106) «qn reprend son souffle» aj. à DiStefLoc; – *demi an* s.m. R451-15 (cf. H II-475 *brief termine*, var. *d'.I. an*) «six mois»; – *quex besoinz t'a... amené?* loc. R508-23 (= H II-527) «quelle nécessité t'a fait venir ici?»; – *en char et os* loc.adv. R497-7 (cf. H II-517 *en car et en os*) «en personne»; – *jusc'au chief de fin* loc.adv. 174-3 (cf. H II-225 *jusques au chief*) «jusqu'au bout» aj. à DiStefLoc; – *faire si fort fin* loc.verb. R685-22 (= H III-150), *faire la plus fort fin del siecle* R685-20 (= H ibid.) «faire beaucoup de bruit» DiStefLoc 353a; – *amener a memoire* loc.verb. 229-17 (= H II-276) «se rappeler» aj. à DiStefLoc; *ramener a memoire* loc.verb. 358-2 (cf. H II-391 *amener a memoire*) «id.» DiStefLoc 531b; *repairier en se memoire* loc.verb. 323-9 (cf. H II-358 *revenir en sa memoire*) «reprendre connaissance» aj. à DiStefLoc; – *a port de salu* loc.adv. R537-20 (cf. H III-19 *a port du salu*), *a droit port de salu* R599-5 (= H III-96) «à bon port» FEW 9, 227b et 11, 125b, TL 9, 121, 43-46; – *succession* s.f. *en succession de petit tans* loc.adv. 434-2 (cf. H II-458 *en petit tempz*) «par un court laps de temps» le mot *succession* au sens de «suite» est rare en afr. et la locution est à aj. à FEW 12, 379b; – *perdre la veüe de* loc.verb. R522-14, R587-1, R596-7, etc. (= H) «perdre de vue» v. TraLiPhi 32, 129; *el*

regart et en la veüe de loc.prép. R563-8 (cf. H III-53 *en l'esgart et en la veue de*) «sous le regard de» aj. à DiStefLoc; – *prendre sa volee* loc.verb. 355-19 (= H II-389) «s'envoler» TL 11, 705, 30-37 ne cite que 2 exemples de la locution.

Les variantes contiennent aussi des mots intéressants: à côté de *amuez* part. passé de *amuer* v.n. 329-12PC «devenir muet» (FEW 6, 3, 312a cite afr. *amuer* GdfLex), on a *enmuez* part. passé de *enmuer* v.n. 329-11L «devenir muet» (inconnu des dictionnaires, aj. à FEW); – *estoire* s.f. R619-9 var. «extraction»; – *pantoisant* part. présent adj. 404-7P «qui fléchit sous un poids» sens rarement attesté, v. FEW 8, 362a; – *roulette* s.f. 112-12L «rouleau de papier, écrit» sens inconnu des dictionnaires, aj. à FEW 10, 513b; – face à *tortiz* s.m.pl. R592-14, R609-6 «torche», on a en H III-90, 101 *tortins* pl. cf. RLiR 56, 645; – en 309-13 P ne donne aucune var. à la leçon du ms. de base *tropé* mais on lit en H II-344 *une tropelee de larons*, cette attest. est à aj. à Gdf 8, 89a et à TL 10, 687 qui ne citent chacun qu'un seul exemple du mot.

Avant de terminer, voici quelques exemples pour montrer combien Gdf a dépouillé notre texte soigneusement. Sur le mot *ferrume* (aj. 405-6 au gloss.) Gdf 3, 767b-c cite l'attest. de 402-18 d'après H et Vat. Chr. 1687, celle de 403-1 d'après BN fr. 2455 et celle de 403-3 d'après BN fr. 24394, et l'attest. de BN fr. 337 se lit dans l'éd. Sommer t. 7, 300-5 (l'éd. corrige en *ferrumee*); remarquons d'autre part que Gdf 3, 767c s.v. *ferrumee* signale que BN fr. 24394 donne *ferrumee* dans le passage correspondant à P 402-18; notons enfin que Gdf 3, 767c s.v. *ferrumeux* enregistre comme unique attest. le passage de BN fr. 24394 *ferrumeuse*, correspondant à P 405-14 *ferrouse*; – sur le mot *jetoir* (aj. 118-19 et 119-8 au gloss.) Gdf 4, 271c cite les trois attestations de notre texte ([a] 117-4, [b] 118-19 et [c] 119-8) d'après diverses sources: [a] BN fr. 24394 f° 13b, fr. 12582 f° 10v° (*gitouer* [où l'on lit aussi *orceil*, attest. à aj. à Gdf 5, 615a]), Tours 915 f° 21d (*getouer*), H II-178 (*gieteoir*, var. *jetoir*); [b] BN fr. 24394 f° 13c (*geteoir*); [c] Tours 915 f° 22a (*getoi(e)r*); – dans le passage correspondant à P 146-5 qui contient *muïr* v.n. «mugir», H II-202 donne *muire* et comme var. *muleir*; or cette dernière attest. est à ajouter à FEW 6, 3, 190a où afr. *muilier* (ca. 1220) correspond à la citation que Gdf 5, 445b s.v. *muier* tire de Vat. Chr. 1687 f° 2d, donc passage parallèle au nôtre. Un relevé systématique des citations faites par Gdf serait bien venu.

En attendant, voici quelques échantillons des passages que Gdf a tirés de divers mss. (je mets de côté Vat. Chr. 1687). D'abord BN fr. 2455 (cité sous le titre de *S. Graal* ou de *Hist. de Joseph*; description ds R 79, 92): f° 3v° (cité par Gdf 3, 444c) correspond à P 7-2 *escrois* s.m. «coup de tonnerre»; – f° 4v° (5, 725c) = 9-6 *peureuses* adj.f.pl. «effrayant»; – f° 4v° (3, 513c) = 10-3 *espart* s.m. «éclair»; – f° 6v° (C 10, 108a) = 16-11 *masounete* s.f. «petite maison»; – f° 10v° (4, 378b) = 29-14 *guerredoneres* s.m. «celui qui récompense»; – f° 12v° (2, 340c) = 34-7 *coustement* s.m. «coût»; – f° 13r° (2, 224a) = 35-6 *concuelli* prét.3 de v.a. *concuellir* «recueillir»; – f° 14v° et f° 15r° (5, 278b) = 39-9, 41-10 *mesiaus* s.m. «lépreux»; – f° 14v° (5, 279b) = 40-4 *meselerie* s.f. «lèpre»; – f° 17r° (C 10, 838c) = 49-2 *vengieres* s.m. «celui qui punit»; – f° 20r° (5, 279b) = 57-7 *meselerie*; – f° 21r° (2, 457a) = 60-2 *deffenderes* s.m. «défenseur»; – f° 21r° (4, 381c, d'où DEAF G 1621) = 60-13 *guïres* (relevé au gloss.); – f° 26v° (3, 375a) = 83-10 *escarse* adj.f. «étroit»; — f° 27r° (1, 575c) = 86-7 *baptissement* s.m. «baptême»; – f° 31v° (C 9, 653c) = 104-7 *fragilité* s.f. «facilité à succomber aux tentations»; – f° 36r° [lire v°?] (3, 213a) = 121-4 *enunction* s.f. «onction»; – f° 36v° [lire r°?] (6, 470b) = 120-11 *purefiement* (relevé au gloss.); – f° 36v° *mittre* (C 10, 159c) = 122-5 *mitte*, v. ci-dessus; – f° 37v° (3, 398c) = 124-11 *esclairiement* adv. «clairement»; – f° 38v° (4, 193a, d'où DEAF G 7) = 128-11 *gaaignour* s.m. «labou-

reur»; – f° 42r° (3, 565b) = 143-13 *essauchement* s.m. «exaltation»; – f° 42v° (1, 281a) = 145-16 *amuïr* v.n. «devenir muet»; – f° 45r° (1, 126c) = 156-3 *afaiteour* s.m. «celui qui raccommode»; – f° 46v° *destruemens* (2, 675b) = 163-20 *destruisemens* s.m. «destruction» (attest. à aj. au gloss.); – f° 47r° *neusable* (5, 543b) = 165-10 où l'adj. mq.; – f° 48v° (3, 332b) = 169-8 *erure* (relevé au gloss.); – f° 49v° (C 10, 460a) = 173-2 *keue* s.f. «dernière partie d'une compagnie»; – f° 50v° *enjornee* (1, 192c) = 176-1 *ajournee* s.f. «point du jour»; – f° 55r° *mesle a mesle* loc.adv. «dans une grande confusion» (5, 288b; cf. H II-243 var.) = 193-1 où l'expression mq.; – f° 55v° (1, 119a) = 194-2 *adureement* adv. «vaillamment»; – f° 56v° (3, 460b) = 197-4 *esfreement* adv. «en donnant de l'effroi»; – f° 63a (6, 628b) = 216-19 *ravine* s.f. «rapine»; – f° 64v° *chapelete* s.f. «petite chapelle» (2, 60c) = 223-2 *capiele*; – f° 70v° (2, 77a) = 246-9 var. *charaies* s.f.pl. «sortilège»; – f° 71r° (C 10, 317c) = 247-21 *percheusement* adv. «d'une manière paresseuse»; – f° 72v° (2, 630a) = 256-10 *despiseur* (relevé au gloss.); – f° 77r° (3, 253c) = 280-4 *entendable* adj. «facile à comprendre»; – f° 77r° *formanse* (4, 82b) = 280-8 *formanche* s.f. «action de former»; – f° 78r° (2, 149a) = 283-5 *clavele*, v. ci-dessus; – f° 78r° (2, 535b) = 283-6 *desaperchevans* part. prés. adj. «dissimulé, caché»; – f° 78v° (3, 507a) = 285-4 *espandement* s.m. «action de répandre»; – f° 78v° (4, 734a) = 287-1 *lasseté* s.f. «fatigue»; – f° 79v° (C 10, 627b) = 288-16 *sooler* v.r. «être satisfait»; – f° 83r° *forcieir* (4, 72b) = 302-6 *forchoier* v.n. «lutter contre»; – f° 83v° (7, 543c) = 304-4 *sourveoir* v.a. «voir d'en haut»; – f° 85r° *tropial* (C 9, 815b; cf. H II-344 var.) = 309-13 *tropé* (relevé au gloss.); – f° 90r° (C 9, 450b) = 327-9 *enchanteres* s.m. «enchanteur»; – f° 90v° (3, 332b) = 328-14 *erure* (attest. à aj. au gloss.); – f° 91r° (1, 496c, d'où FEW 24, 380b afr. *augel* «lit de la mer») = 330-7 *augel* (relevé au gloss.); – f° 92r° (C 9, 471a) = 336-2 *enlachemens* (relevé au gloss.); – f° 95v° (7, 496a) = 346-6 *souduire* v.a. «tromper, séduire»; – f° 97v° (2, 363c) = 354-3 *crieme* s.f. «crainte»; – f° 97v° (4, 158c, unique exemple pour le sens de «partie frottée») = 355-14 *froiure* (relevé au gloss.); – f° 98v° (5, 543b) = 359-4 *nuisable* adj. «nuisible»; – f° 100v° (2, 562c) = 369-15 *desconfortable,* v. ci-dessus; – f° 100v° (C 8, 188a) = 370-11 *arousement* (relevé au gloss.); – f° 102r° (2, 245a) = 376-16 *counissieres* s.m. «celui qui connaît»; – f° 107v° (2, 70a) = 396-12 *carchable* adj. «à charge, fâcheux»; – f° 108r° *persevance* (6, 92b) = 398-9 *aperchevanche* (relevé au gloss. mais P ne donne aucune var.); – f° 108v° (C 9, 471a) = 401-13 *enlachemens* (relevé au gloss. où *entrelachemens* est à lire *enlachemens*); – f° 109r° (3, 586a) = 402-2 *establissieres* s.m. «celui qui a créé»; – f° 109r° (3, 767c) = 402-18 *ferrume* (relevé au gloss., v. ci-dessus); – f° 109r° *reule, ruile* (C 10, 600a, d'où sans doute FEW 10, 427b afr. *ruille* «couche de terre argileuse qu'une rivière laisse après avoir débordé»; cf. BéroulG 3870 *rouïz* «vase») = 402-19, 403-2 *rieulle* (l'attest. de 403-2 est à aj. au gloss.); – f° 109r° (5, 490b) = 402-21 *neteé* s.f. «pureté»; – f° 109v° (6, 121a) = 404-9 *pesantume* s.f. «pesanteur»; – f° 113v° (4, 643c) = 418-14 *geün* adj. «à jeun»; – f° 114r° (C 9, 512b) = 422-6 *escaufement* s.m. «échauffement»; – f° 115v° (3, 565b) = 427-8 *essauchement*, v. ci-dessus f° 42r°; – f° 115v° (C 9, 76b) = 428-10 *kevilliés* part. passé de v.a. *kevillier* «assembler avec des chevilles»; – f° 116r° (1, 157b) = 429-3 *agaitier* v.a. «guetter»; – f° 116r° *raimmexel* (6, 581a) = 429-9 *rainsiel* (cf. H II-454 *ramissiel*); – f° 117r° (6, 581a) = 432-12 *ramissiaus* s.m. «petit rameau»; – f° 117r° (5, 595a) = 434-2 *umbrable*, v. ci-dessus; – f° 118r° (2, 206a) = 437-8 *comparement* (relevé au gloss.); – f° 127v° *signe d'asuaigement* (1, 451a) = R469-12 *signe d'acoisement*; – f° 127v° (1, 451a) = R469-17 *asoagement* s.m. «soulagement»; – f° 128r° *vermelet* (8, 196a) = R472-6 *vermoiselet* (cf. H II-495 *vermellet*); – f° 130r° (5, 615b) = R480-3 *oucele* (relevé au gloss.); – f° 130v° (7, 67c) = R483-12 *repostailles* (attest. à aj. au gloss.); – f° 134v° (5, 630a) = R497-7 *orphenté* s.f. «misère, malheur». A partir de là j'ai des citations que je n'ai pas pu identifier dans l'éd. Ponceau: f° 144v° *kepous* (6, 502a) cf. R544-2 *quepol*; – f° 144v° *reverchier* (7, 168c); – f° 145v° *amoniers* (C 8, 84b); – f° 172v°

reondement (7, 46b); – f° 184r° *reverchait* (7, 168c); – f° 212r° *agueil* (1, 496c); – f° 231r° *se desconreerent* (2, 564b); – f° 235v° *esclairiement* (3, 398c); – f° 244v° *desestordis* (2, 581b); – f° 248r° et f° 271r° *adureement* (1, 119a); – f° 283v° *s'esperit* (3, 523c); – f° 291v° *reverchié* (7, 168c); – f° 295v° *perissous* (C 10, 317b); – f° 297 *baissetement* (1, 592b); – f° 331v° *eschafement* (C 9, 512b). Au total, on a 97 citations tirées du ms. BN fr. 2455 dont 77 retrouvées ds P; sur ces 97 citations, 16 sont identifiables à l'aide du gloss. si je compte bien.

Le deuxième ms. qui a fourni de nombreuses attestations à Gdf est Tours 915 (cote moderne Tours 951; description ds R 79, 85), cité sous le titre de *S. Graal*. Voici les correspondances avec P: f° 2c (2, 676a) = 11-9 *destruseour* s.m. «destructeur»; – f° 2c (7, 126b) = 11-10 *restoreour* s.m. «celui qui rétablit»; – f° 5c *pane* (6, 83a) = 30-14 texte différent; – f° 10a (1, 575c) = 86-7 *baptissement*, v. ci-dessus BN 2455 f° 27r°; – f° 19a *replanisoies* (7, 59b) = 101-13 *raemplisoies*; – f° 19a *resplanisement* s.m. «remplissement» (7, 59c) = 101-21 *raemplissement*; – f° 21d *getouer* (4, 271c) = 117-4 *jetoir* (relevé au gloss., v. ci-dessus); – f° 22a *getoi(e)r* (4, 271c) = 119-8 *jetoir* (attest. à aj. au gloss., v. ci-dessus); – f° 34b (4, 77c) = 185-9 *forgeour* s.m. «celui qui forge»; – f° 45a (2, 630a) = 256-10 *despiseur* (relevé au gloss., v. ci-dessus BN 2455 f° 72v°); – f° 46c (1, 313a) = 268-3 *apaiement* (relevé au gloss.); – f° 57a (2, 245a) = 339-11 *counissieres*, v. ci-dessus BN 2455 f° 102r°; – f° 60d (6, 536b) = 358-5 *rachateres* (relevé au gloss.); – f° 61a (2, 531b) = 361-10 *desaherdre* (relevé au gloss.); – f° 62c (2, 562c) = 369-15 *desconfortable*, v. ci-dessus; – f° 63b (C 8, 188a) = 374-5 *arousement* (attest. à aj. au gloss.); – f° 63d (5, 466b) = 376-8 *naissement* s.m. «naissance»; – f° 69a (1, 183a qui cite sans contexte *Roil evage*) = 403-3 ou 11 *evage* (l'attest. de 403-3 est à aj. au gloss.); – f° 72b (2, 70a) = 419-14 *carchable*, v. ci-dessus BN 2455 f° 107v°; – f° 73b (5, 656c) *ostierres* = 424-17 *osteres* s.m. «celui qui ôte qch»; – f° 80d (3, 482a) = R464-9 *elligier* v.a. «acheter»; – f° 85a (5, 615b) = R484-12 *oucele* (relevé au gloss., v. ci-dessus BN 2455 f° 130r°); – f° 88a (2, 279a) = R499-11 *contrestement* s.m. «opposition»; – f° 96b *uiseure* (4, 525a) = R543-5 *huisserie* s.f. «porte» (P ne donne aucune var., mais v. H III-26 *huiseure*); – f° 122b (1, 449c) = R693-6 *assorbé* part. passé de v.a. *assorber* «aveugler»; – f° 123b (1, 132c) = R700-6 *afermemenz* s.m. «soutien»; – f° 141d (7, 543a) = R805-16 *sorvenue* s.f. «venue»; – f° 145d (3, 271a [où Tours 315 est à lire Tours 915]) = R830-6 *entoschement* s.m. «poison». Il y a une occurrence que je n'ai pas pu retrouver ds P: il s'agit de l'attest. de f° 38b *ouverteure* que GdfC 10, 251a cite sans contexte. Ainsi le ms. Tours 951 fournit-il à Gdf au moins 29 citations que j'ai pu retrouver ds P.

Le troisième ms. est BN fr. 24394 (description ds R 79, 83) que Gdf cite sous le titre de *S. Graal*, de *Queste du S. Graal* ou du *Roman de S. Graal*. Il donne 15 citations identifiées. Voici les correspondances avec P: f° 1b *dieosdi absolu* (2, 710b; cf. A. Henry R 72, 27 n. 1) = 3-10 *joesdi absolut* (relevé au gloss.); – f° 2b (2, 676a) = 11-9 *destruseour*, v. ci-dessus Tours 951 f° 2c; – f° 2b (7, 126b où f° 28b est probablement à lire f° 2b) = 11-10 *restoreour*, v. ci-dessus Tours 951 f° 2c; – f° 10d [chiffre erroné?] (C 9, 471a) = 96-14 *enlachement* (relevé au gloss.); – f° 11d (1, 575c) = 86-7 *baptissement*, v. ci-dessus BN 2455 f° 27r°; – f° 13b *geteoir* (4, 271c) = 117-4 *jetoir* (relevé au gloss., v. ci-dessus); – f° 13c *geteoir* (4, 271c) = 118-19 *jetoir* (attest. à aj. au gloss., v. ci-dessus); – f° 18c *escoupie* (3, 423b) = 159, 18 texte différent; – f° 44d (3, 586a) = 402-2 *establissieres*, v. ci-dessus BN 2455 f° 109r°; – f° 44d *ferrumee* s.f. (3, 767c) = 402-18 *ferrume*; – f° 44d (3, 767b) = 403-3 *ferrume* (relevé au gloss.); – f° 45b *ferrumeuse* (3, 767c) = 405-14 *ferrouse*, v. ci-dessus pour ces trois attest.; – f° 45d (7, 533b où 24374 est à lire 24394) = 409-18 *sourisete*, v. ci-dessus; – f° 47c *mesurableté de calor* (5, 311a) = 422-7 *mesurable* adj. «modéré»;

– f° 84r° (C 9, 474c) = R708-13 *enraciner* v.r. «prendre sa racine». Il y a une attestation que je ne suis pas arrivé à retrouver: il s'agit du f° 95b *conduisseor* s.m. «conducteur» que cite Gdf 2, 228b.

Le quatrième ms. important est BN fr. 12582 (13 citations identifiées, 2 non identifiées) que Gdf enregistre sous le titre de *Queste du S. Graal* ou de *S. Graal* en l'attribuant parfois à Robert de Boron. Voici les correspondances avec P: f° 1r° (C 9, 526b) = 2-12 *effachement*, v. ci-dessus; – f° 2r° (8, 155a) = 11-5 *veables* adj.pl. «visible»; – f° 2r° *destruieour* (2, 675c) = 11-9 *destruseour* (mais v. H II-16 *destruieor*); – f° 2b (7, 126b) = 11-10 *restoreour*, v. ci-dessus Tours 951 f° 2c; – f° 3v° (4, 378b) = 29-14 *guerredoneres*, v. ci-dessus BN 2455 f° 10v°; – f° 8r° [chiffre erroné?] (2, 236a) = 80-3 *conforteres* s.m. «celui qui conforte»; – f° 8v° (1, 429a, d'où FEW 24, 550b mfr. *assemblement* ou 551a afr. mfr. *as(s)emblement*) = 75-5 *assamblement* (relevé au gloss.); – f° 10r° (7, 229b) = 112-12 *rolet* s.m. «rouleau de papier, écrit»; – f° 10v° *gitouer* (4, 271c) = 117-4 *jetoir* (relevé au gloss., v. ci-dessus); – f° 11v° (2, 252b) = 125-10 *consenteres* s.m. «celui qui donne son consentement»; – f° 11v° *avoient* impft.6 de v.n. *avoier* «marcher» (1, 538a) = 125-12 *aloient*; – f° 13v° *aveemens* (1, 536c) = 141-5 *avoiemens* (relevé au gloss.); – f° 35r° *vermelet* (8, 196a où 12502 est à lire 12582) = R472-6 *vermoiselet*, v. ci-dessus BN 2455 f° 128r°. Il reste deux passages que je n'ai pas pu identifier avec certitude: d'un côté l'occurrence du f° 29v° *rachinoit* que Gdf 6, 537b cite pour le v.n. «s'enraciner» correspond-elle à R470-24 *racinee*? De l'autre, l'exemple du f° 43v° *bruiseure* que GdfC 8, 379a cite sans contexte est-il à identifier avec R526-2 *bruiseüre* s.f. «brisure»?

Le reste des mss. n'apparaît pas aussi massivement ds Gdf. On a d'abord le ms. du Mans 354 (cité sous le titre de *Queste du S. Graal* ou de *S. Graal*), sur lequel était fondée l'éd. H. J'ai rencontré quatre citations ds Gdf. Voici les correspondances: f° 1r° (C 9, 526b) = 2-12 *effachement*, v. ci-dessus; – f° 2r° (C 10, 302b) = 5-4 *pekeresses* adj.f.pl. «pécheur»; – f° 2c (3, 444c) = 7-2 *escrois*, v. ci-dessus BN 2455 f° 3v°; – f° [?] (2, 70a) = 396-12 *carchable*, v. ci-dessus BN 2455 f° 107v°. D'autre part, le ms. de Bonn 526 (cité sous le titre de *Joseph de Arimathie* ou de *De la marche de Gaulle*; le texte intitulé *De la marche de Gaulle* est le Lancelot prose qui commence *En la marche de Gaule*... LancPrM t. 7, v. la description du ms. ds R 84, 38) fournit aussi quatre attestations, dont deux ont été retrouvées ds P: f° 6d (C 9, 471a) = 96-14 *enlachement* (relevé au gloss., v. ci-dessus BN 24394 f° 10d); – f° 6r° (C 9, 653c) = 104-7 *fragilités*, v. ci-dessus BN 2455 f° 31v°. Les deux exemples restés énigmatiques doivent être ds LancPr: f° 175c *souffraite* (7, 502c) et f° 186b *trespas* (8, 54a). Par ailleurs, j'ai rencontré une fois le ms. de Bourg-en-Bresse 55 (v. P XXV n. 3) f° 53, que Gdf 3, 183b a cité et qui correspond à 418-3 *engroissa* prét.3 de v.a. *engroissier* «accroître (en parlant de la vitesse», et également une fois le ms. de Saint-Pétersbourg (v. P XXVI) f° 100a, cité par Gdf 5, 622a et que j'ai pu identifier avec R649-10 *ordenerres* s.m. «ordonnateur». Quant à l'éd. H que Gdf a dépouillée soigneusement, j'ai relevé ds Gdf une quarantaine de citations (de II-4 à III-636 [passage non publié ds P]), mais puisque l'éd. Hucher est consultable dans les bibliothèques et qu'il n'est donc pas trop difficile d'établir une concordance, je ne donne pas ici les correspondances avec P. Signalons enfin que l'éd. S 200, 20 var. a fourni au DEAF G 1139, 40 un exemple de *graieliez*, qui correspond à R626-12 *greïlliez* part. passé de v.a. *greïllier* «faire chauffer à feu vif jusqu'à destruction»; cette attest. de SGraalIVEstS sert même au DEAF de borne chronologique «3e t. 12e s. - ms. 14e s.»; en toute logique donc, la fourchette chronologique doit être resserrée et exclure le 14e s.

Takeshi MATSUMURA

HERBERT, *Le Roman de Dolopathos*, édition publiée par Jean-Luc LECLANCHE, Paris, Honoré Champion (CFMA, 124-125-126), 1997, 669 pages en trois volumes.

Apparenté au *Roman des Sept Sages de Rome*, le *Dolopathos* en prose latine fut composé entre 1184(1) et 1212 par Jean, moine de l'abbaye de la Haute-Seille (près de Cirey-sur-Vezouze), et dédicacé à l'évêque de Metz. Cette œuvre de clerc, peu diffusée, fut fidèlement traduite vers 1220 (autour de 1223 à en juger par le texte de la dédicace au roi Louis VIII) par Herbert. Le texte de cette traduction nous a été transmis essentiellement par trois mss du 13e s., dont deux portent des traits lorrains (BN fr. 24301 et Montpellier École Méd. H 436), alors que le troisième (BN fr. 1450, amputé de la fin du roman) est picardisant.

La première édition complète, celle de Brunet (1856), qui était encore la seule existante, donnait le texte du BN fr. 24301 avec un choix de variantes du BN fr. 1450. La présente édition donne le texte du ms. de Montpellier (3e q. du 13e s.). Les trois mss sont très proches les uns des autres, le ms. de Montpellier, qui mérite d'ailleurs bien d'être pris pour base de cette nouvelle édition, ayant cependant une teinte lorraine plus accusée que le BN fr. 24301. C'est ce qui nous vaut une introduction linguistique [20-48] d'inspiration dialectologique, où le scribe retient toute l'attention. On nous dit qu'«il n'a pas tenté de refréner une tendance à laisser interférer sa prononciation. Cela confère à ce manuscrit une couleur dialectale très voyante, fondamentalement lorraine» [20-21]. Et l'on trouvera [22 § 3; 26 W; 31 § 5; 38 § 32] des extrapolations qui sont quelque peu contradictoires avec la conclusion que «le caractère composite de la copie est dû à la superposition de strates scribales, peut-être à l'intervention de plusieurs mains [mais *quid* alors de la prononciation de notre scribe?], sans doute à la formation imparfaite du copiste ou à son absence de rigueur [ces deux derniers arguments ne manquant pas de faire sourire]» [48]. Il n'en reste pas moins que l'introduction contient des matériaux bien classés(2).

Viennent ensuite une courte analyse du Roman [48-66] et quelques caractérisations littéraires [66-76] sur Jean et Herbert. Notons seulement cette conclusion sur l'origine géographique d'Herbert à partir de l'examen des rimes: «au début du 13e s. une langue littéraire commune s'était imposée; les auteurs évitaient en général de signaler leur terroir par des formes dialectales; et lorsqu'ils avaient recours délibérément à une forme régionale pour obtenir une rime commode, ils pouvaient l'avoir empruntée à un stock composite devenu commun, si bien que les renseignements que pourraient fournir quelques rimes doivent être interprétées avec circonspection» [70]. Comment croire à cette contradiction entre un scribe qui laisse «interférer sa prononciation» et un auteur qui évite les formes dialectales? C'est que le problème est mal posé. Herbert compose dans un français discrètement teinté de régionalismes lorrains et le ou les scribes du ms. M (ou de ses ancêtres) écrivent un français teinté de traits graphiques caractéristiques de ces régions, traits graphiques probablement influencés partiellement par la prononciation locale mais où il est vain de chercher des sortes de transcriptions phonétiques.

---

(1) Corriger 1884 [67 l. 11].

(2) En 23 L supprimer *soulbite* mieux placé à la page suivante.

Comme souvent le vocabulaire constitue un excellent révélateur. Je commencerai par le mot *muel*, qui a dans l'œuvre une particulière importance puisque le roman n'existe que parce que le héros, Lucimien, a fait vœu de mutisme. Or le texte du ms. de base ne connaît que la forme *muel* à l'exclusion de *muet* et de *mu* (utilisé une fois dans le syntagme *com une beste mue*). Le fait remonte à l'auteur puisque *muel* apparaît aussi à la rime: *müel* < : *beil* > 11321-22, *müelz* < : *novelz* > 2595-96, *mualz* < : *liberalz* > 3407-08; par contre la rime *müelz* < : *denueiz* > 4719-20, qui serait étrange, ne contient pas *müel* «muet» malgré l'indication du glossaire mais le ppa de *müer* (avec un emploi similaire de la graphie *müel* au v. 1714; cf. aussi Introduction [23 L]). On se souvient qu'ici-même (RLiR 50, 125-128 et antérieurement dans RoquesRég 305-307) j'ai examiné la répartition géographique des mots *mu, muel, muet*. J'attribuais *muel* au quart N.-E. du domaine d'oïl (Picardie, Wallonie, Lorraine et probablement Champagne) en citant entre autres *muel* de DolopB. Il y avait même un problème avec ce texte car l'édition Brunet donnait aussi, à l'intérieur des vers, des formes *muet*, caractéristiques de l'ouest au 13e siècle. Ainsi on lisait *müet* en 2583 et 3397 et *müez* en 2244, 2245, 3388 et 3399; l'édition Leclanche donne respectivement *müel* et *müelz* sans variante. Il est vrai qu'une fois elle donne dans son apparat au v. 2598 un *muet* qui correspond effectivement à un *muet* au v. 2583 de l'édition Brunet. Il faudrait donc réexaminer les leçons du ms. BN fr. 24301 mais je note d'ores et déjà que *muel* est la forme du poète et celle aussi du ms. de Montpellier et qu'il est assez probable que les *muet* qu'on lirait dans le ms. 24301 sont soit des innovations du scribe soit, je le crains, des inadvertances des éditeurs. Je regrette que la présente édition ne permette pas de trancher ce point qui présente quelque importance quant à la question de savoir si le vocabulaire constitue bien un stock composite auquel les scribes empruntent sans discernement.

Parmi les mots régionaux je citerais aussi: *aglette* de *esclate* «lignée, souche» (picard, wallon, lorrain cf. RoquesRég 166-67; ajouter ElucidaireIVK ds RLiR 57, 615); – *anjusc'ai* de *enjusqu'a* «jusqu'à» (wallon, lorrain, champenois, bourguignon, lyonnais – TL 3, 436-37; Gdf 3, 194a [aussi en Touraine ds PéantGatS[1] 3582]; FEW 14, 73a; voir aussi FalkJusque 104-105, 140); – *baille* «sage-femme; nourrice» (picard, wallon, champenois, soissonnais – TL 1, 801-802; Gdf 1, 555b; FEW 1, 205b-206a; ajouter *ba(i)lle*, CommPsIAG, *baile* ProprChosMirK, *balle* SilenceT[2]); – *cherruage* «terre labourable; mesure de terre» (champenois et surtout lorrain; à ce titre a été remplacé par *gaagnage* dans le ms. picardisé – Gdf 2, 81ab; TL 2, 289; FEW 2, 425b; ajouter DocToulScott 48, *charuage* DocHMarneG et DocVosgesL); – *det* «dette» (lorrain, champenois, bourguignon, franc-comtois – TL 2, 1825; Gdf 2, 683b; FEW 3, 22a; Hu 3, 138a; ajouter *debt* Philibert de Vienne Philosophe de Court); – *lar(on)nie* «vol» (wallon, lorrain – TL 5, 20; Gdf 4, 730b; FEW 5, 201b; ajouter *larnie* ElucidIVK mais ne pas tenir compte de deux attestations ds KleistDit, l'une à lire *l'arme* (éd. *larnie*) S 164, l'autre à lire *larcins* (éd. *lareni[e]s*) Ln 147); – *perçoiier* – graphie du seul ms. M, semble-t-il, à en juger par les var. aux vers 1898 et 5608 et par le texte de DolopB – «mettre en pièces» (wallon et surtout lorrain – Gdf 6, 94b [ex. 1 et 2 = leçons du ms. J correspondant à *perçoier* de GarLorI 12380 et 9346; ex. 3 et 4 = leçons du ms. M et d'un fragment correspondant à *perçoier* de GerbMetzT. On sait que les mss J et M appartiennent au groupe lorrain des mss]; FEW 8, 287b, où GillPal est une erreur cf. GuillPalMicha 5677); – *racuser* (et *rencuser* var. du ms. B) «dénoncer» (*racuser* est picard, wallon, lorrain – TL 8, 151-152; Gdf 6, 543c; FEW 24, 93b; ajouter LionBourgesK 26532 et 28721, JourdBlAlM et GarMonglPrK; *rencuser* est champenois, lorrain – TL 8, 784; Gdf 7, 25a; FEW 4, 635a).

Le texte est édité avec un soin remarquable(3). L'apparat critique(4) en deux parties, leçons rejetées [463-473] et variantes [474-513], ouvre le t. 3 et précède quelques notes critiques [515-542]. Viennent ensuite un index des noms propres [543-546] et un lexique (à la fois glossaire et index de certains mots). La présentation de ce lexique est le fruit d'une réflexion méthodologique qui mérite d'être saluée, car la graphie du texte risquait de faire éclater les regroupements. De fait, ce qui caractérise la graphie lorraine c'est une grande variété de formes pour un même mot, ce qui d'ailleurs rend problématique une analyse purement phonétique des graphies. Le glossaire (d'un texte parfaitement dépouillé par le TL) est excellent dans l'ensemble. On regrettera cependant qu'il se limite au texte du ms. de Montpellier sans tenir compte des principales variantes lexicales des autres mss. Par exemple on aurait aimé trouver *soi ahurter* v. réfl. «se cogner» 8566A ou encore les deux formes *pointillon* m. «dard» 1697A et *petillon* m. «dard» 1697B qui n'ont pas échappé à Gdf (et à sa suite à TL) s.v. *petillon* et *pointillon* (ces mots pouvant d'ailleurs avoir une coloration régionale); d'autre part la normalisation de *patillon* en *pesteillon* est douteuse.

Quelques menues remarques à propos du glossaire. D'une façon générale on est parfois gêné par des définitions diverses qui précèdent une masse de citations cf. *adés* «toujours, sans cesse, fréquemment» ou *doter* «hésiter, douter, redouter, craindre, avoir peur» ou encore *preu* subst. «profit, bien», adj. «valeureux, vertueux, courageux, honnête, intelligent, efficace...»; – *cant* 2 (élément de *cant que*) corriger 364 en 362 et noter que les références sont inutilement données deux fois pour chaque attestation, en sorte qu'on pourrait supprimer la première série de références de 59 à 12475 (en tout 9 lignes). Noter aussi que l'attestation de 10499 *de cant k'i covient a riche home* pourrait apporter de l'eau au moulin de *cant ki* même si *i* peut être une graphie de *il* (cf. 8096); – *cerchier, cerchait* est un pf3, de même *convient* est un ip3 et *eflamboie* (s.v. *esflamboier*) est un ip3; – *colleïz*, la note remarque bien que cette leçon n'est pas convaincante; elle préférerait *rooleiz* de A qui me paraît moins probable que la lecture *toolleis* proposée dans l'apparat [476]; – *cors* 5 en 4793 on a plutôt *cors* «cours» donc *cors* 3 cf. 5271; – *denaitureir* le renvoi à une note reste en l'air; – *dougiet* (la référence, 5394, manque) est la leçon de B, alors que celle de M *adougiet* (mais l'apparat porte *adongiet*) manque au gloss.; – *embler* rectifier les caractères de *ambloient*; – s.v. *entendre* manque *aitende*; – *eslaissier* on préférera lire *l'en lest* en 7579: «au point de se retenir de l'attaquer»; – *ferdolent* n'est pas réfléchi mais transitif; – *les* 2 lire 1807 et faire passer la forme sous *laissier* à côté de *lais* ip1; – *müel* 2 (in fine) les formes *mualz* et *muailz* sont données deux fois; – *tochier* signifie en 9245 «éperonner»; – *veriteit* dans la liste des références il faut isoler par exemple *garder sa veriteit* 840 et 11739 «tenir sa parole» (1 ex. de *tenir ses verités* ds TL 11, 840). Enfin, on aurait pu dresser une table des énoncés sentencieux, si nombreux dans ce texte (v. SchulzeBusProv).

Il n'est pas douteux qu'on utilisera désormais cette édition qui a aussi le mérite de donner à lire commodément un texte au vêtement graphique très typique.

Gilles ROQUES

---

(3) Je signale seulement une petite erreur dans la numérotation [88]: lire 324 au lieu de 320 répété par erreur et 328 au lieu de 324 mais ensuite tout est correct à partir de 332.

(4) On remettra à sa place [463] la leçon rejetée du v. 689 qui a été placée après 788.

Anglo-Norman Medicine, éd. par Tony HUNT: Vol. II: *Shorter Treatises*, Cambridge D.S. Brewer, 1997, 284 pages.

Ce volume constitue la suite du tome 1 recensé ici même (59, 636). On y trouvera quatre textes: un traité [17-38] librement traduit du latin, *le sotil enseignement Ypocras* (tiré du ms. Cambridge, Trinity College 0.1.20; env. 1230-1260), qui est suivi de sa source latine, le *De instructione medici secundum Archimatthaeum* et d'une autre traduction (tirée du ms. Londres, BL Sloane 3525; env. 1300); – le texte de la *Trotula* en vers (tiré du même ms. de Cambridge), du nom de la légendaire femme médecin de l'École de Salerne et consacré à des maladies spécifiquement féminines, qui est suivi de sa source latine, le *Liber de sinthomatibus mulierum* [68-128]; – un traité intitulé *Eureperiston (ceo est a dire bien esprové)*, une sorte de *practica* (tirée du ms. Edimburg, Nat. Libr. 18.6.9; 14e s.), classée par ordre anatomique (tête, yeux, oreilles, nez, face, bouche, appareil respiratoire, estomac, intestins), qui est peut-être traduite du latin [137-175]; – une autre *practica* (tirée du ms. Cambridge, Trinity College 0.5.32), contenant un mélange de recettes en latin et en français, avec des bribes d'anglais [200-275].

L'ensemble est excellemment présenté avec des introductions très bien informées. Les textes sont suivis de glossaires excellents [33-38; 108-115; 176-189].

Quelques remarques mineures sur le texte du premier traité: 21, 3 maintenir *despera*; – 24, 9 n. 31 garder *seerront* fut. de *serrer* cf. FouchéVerbe 392 § 200 et p. ex. *desfeerra* ds LancPrM 7, 263 corrigé à tort en *desferra*; – 24, 9 sur *aler a chambre* v. MélRothwell 196; – 24, 11 lire *esmié*; – 24, 11 n. 37 garder *detarde*; – 59, 4 lire *costé*; – 60, 8 garder *refroidiee*; – 64, 33 lire *d'estopes*.

Au total, avec HuntPl (1989), HundMed (1990), HuntAgnMed 1 (1994) et HuntAgnMed 2 (1997), sans parler des traités publiés dans diverses revues, T. Hunt aura mis à notre disposition, dans les meilleures conditions, un ensemble de textes médicaux et botaniques sans équivalent dans le monde roman.

Gilles ROQUES

Hugues Capet. Chanson de geste du XIVe siècle, éd. par Noëlle LABORDERIE, Paris, Champion (CFMA, 122), 1997, 464 pages.

A la suite de la 1re édition moderne de *Florent et Octavien* en alexandrins (v. ZrP 110, 548-553; RLiR 56, 633-646), Noëlle Laborderie propose ici une nouvelle édition de *Hugues Capet* (sigle du DEAF = HugCapLb). Jusqu'à maintenant l'œuvre se lisait dans l'édition due au marquis de La Grange, datée de 1864 (HugCapL; je la désigne ici par L). L'édition ancienne était assez fiable et même si elle ne contenait pas de glossaire, Gdf et TL l'ont minutieusement exploitée et leurs données sont passées dans la lexicographie ultérieure. La présente édition qui est fondée sur le même ms. unique mais qui est pourvue d'un bon glossaire nous permet de relire un texte dont la brièveté (elle n'a que 6360 vers!) le singularise parmi les productions de la fin du Moyen Age.

L'Introduction s'ouvre par une brève description du ms., Arsenal 3145 (15e s.) [7-9]. Elle sera complétée par la notice que J. V. Myers a donnée dans son édition

de *Jean de Lanson* p. XXVII-XXVIII; là on apprend en effet que les folios 104r°-107v° comprennent divers extraits contenant 23 lignes d'un *Mirors du monde* et que le copiste Jorge qui a signé HugCap continue son travail jusqu'au f° 160v° de JLanson. On pourrait donc faire un examen de la langue du copiste en comparant les deux œuvres. Après avoir décrit le ms., l'éditrice évoque la question de la datation et de la localisation. D'après les recherches de R. Bossuat, le texte aurait été composé vers 1360; quant à la localisation, «l'origine septentrionale» n'est pas écartée aussi péremptoirement que l'avait fait R. Bossuat, mais le problème ne semble pas avoir énormément intéressé l'éditrice.

La section sur la langue de l'auteur [13-19] est consacrée au compte des syllabes et à l'étude des rimes. Certes l'éditrice note à bon droit [18] l'intérêt des substantifs archaïques *mollier* et *oisour* (il faudrait citer à ce propos les deux articles de G. Straka ds MélBaldinger 535-551 et ZrP 101, 407-409). Mais c'est quand même trop peu. Quand on se rappelle divers travaux qui ont été consacrés au vocabulaire et surtout aux régionalismes de l'épopée tardive, on peut en effet s'étonner de l'absence presque totale de remarques lexicographiques. Rappelons, si l'on avait besoin d'une autorité, l'avis de J. Monfrin ds RPh 26, 611: «C'est sans doute de l'étude du vocabulaire qu'il faut attendre les meilleurs résultats...» (passage cité par Baldinger-Faszination 637 n. 1). Un examen du vocabulaire peut en effet apporter des éléments importants pour localiser HugCap en Picardie.

Parmi les faits remarquables, on peut citer comme régionalismes: *adeviner* (FEW 3, 108b; aj. TristNantS, FlorOctAlL [v. RLiR 56, 636]), *aigrier* (v. RLiR 60, 297), *amanagier* (ibid.), *atenant* (FEW 25, 729a), *brandir* «creuser ou frapper avec les pieds de devant» (et non «piaffer» comme le dit le gloss.; en fait TL cite un autre exemple [= GlGlasgHunt] à côté de HugCapL), *busquier* (v. RLiR 56, 637; 60, 297), *coron* (v. RLiR 60, 297), *cristiel* (ibid.), *demurmillier* (hapax cité par Gdf et TL, aj. à FEW 16, 582b; pour *murmillier* v. RLiR 56, 481 et aj. LionBourgAlK 26477), *par devis que* (v. JourdBlAlM introd. p. 142), *droit cy* 4912 et *droit la* 2780 (v. ZrP 78, 457-458; aj. au gloss.), *par d'encoste* loc.prép. 5299 «à côté de» (TraLiPhi 30, 364; RLiR 60, 297; aj. au gloss.), *erbour, essancier* (v. FEW 11, 186a-b; ZrP 94, 667; RoquesRég 180 et v. infra), *estequier* v.a. 4218 «frapper avec force» (FEW 17, 226b; RLiR 56, 640; la leçon du ms. *estequa* [L a lu *estaqua* cf. TL 3, 1369, 4] est corrigée à tort en *estoqua*, modifier le gloss.), *estrin* (v. JourdBlAlM introd. p. 145), *fie* (aj. 41 au gloss.; v. TraLiPhi 30, 360; RLiR 60, 297), *moillon* (v. RLiR 60, 297), *nante* 2877, 3166, 4818 «tante» (garder les leçons du ms. et corriger le texte et le gloss. [cf. p. 40; la leçon rejetée de 4818 n'est pas signalée à la p. 306] v. FEW 24, 452b), *opinïon* «intention» (v. RLiR 60, 297), *quaremiel* «Mardi-gras» (FEW 2, 1389b; corr. le gloss.), *royon* (RLiR 60, 297), *secusïon* (v. RLiR 56, 644), *tangrement* (v. RLiR 56, 483; 60, 297), *temprement* (aj. 4769 au gloss.; v. RLiR 58, 593; ALW 3, not. 151). D'autre part, comme régionalismes particuliers aux chansons de geste tardives, on a: *avironneement* (v. JourdBlAlM introd. p. 155), *berrier* 3507 et *beruier* 3652 «chevalier très vaillant» (corriger le texte et l'index s.v. *Berruier* et aj. au gloss.; v. RLiR 60, 297), *bruïn* (v. ZrP 78, 456), *doctrin* (v. RLiR 60, 297), *ne... ensi ne autrement* 3868 (v. RLiR 56, 636; 57, 313; aj. au gloss.), *establison* (v. RLiR 60, 297), *estonneement* adv. «d'une manière qui étonne» 1218 (v. RLiR 56, 478; aj. au gloss.), *forcellu* (v. JourdBlAlM introd. p. 158), *issue* (ibid. p. 193), *jouvente* (v. RLiR 60, 297), *opinïon* «manière» (unique exemple cité par TL; aj. JourdBlAlM 9892), *regnassïon* «vie»

(v. RLiR 56, 644; 57, 317; 60, 297), *reveracïon* (BelleHelR 6424n), *traitin* (v. RLiR 56, 484), *sans nul variement* (v. JourdBlAlM introd. p. 161).

La section sur la langue du copiste [20-42] est consacrée à l'examen traditionnel de la phonétique (et graphie) et de la morphologie et contient à la fin quelques remarques sur la syntaxe. Parmi les faits relevés dans cette section, il y en a qui sont corrigés dans le texte: ainsi *accomplis, avois* pour *accomplir, avoir* [25], *endendeur* pour *entendeur* [27; bien que *tendez* 2643 soit conservé], *aidez* pour *adés* [30]. On aurait aimé que les faits notés fussent gardés dans l'édition. Ajoutons le fait que le pronom personnel régime atone *me* apparaît après l'impératif affirmatif en 4000, v. GossenGramm[2] 144; FlutreMPic 506.

Après une Analyse [42-47], un Point de vue historique [47-58], un Point de vue littéraire [59-67] et une Bibliographie [69-75], on a le texte proprement dit [77-293]. L'édition du texte est faite avec soin, mais puisque Gdf et TL ont dépouillé cette chanson et que le DEAF et DiStefLoc la citent souvent, on aurait aimé que l'éditrice marquât dans le texte les pages et les vers de l'éd. L (qui à la p. 49 passe du vers 1258 au vers 836 pour retrouver le chiffre exact à la p. 209 [= le v. 5475 de la présente édition]). Quelques remarques: 246 l'ajout de *s'* devant *allassent* n'est pas indispensable (cf. MénardSynt[3] § 127c) bien que L corrige aussi le ms.; – 429 *na*[*i*]*sance*, garder *nasance* comme L, cf. FEW 7, 19a; – 600 *liegement* en trois syllabes n'est pas impossible cf. GodinM p. XLIX *liege*; – 624 *on* corr. *c'on* (?); – 663 *mainta*[*n*]*ray* est une correction inutile, conserver la leçon du ms. (de même en 1441 et 2463 l. *mainteriez* et en 5236 l. *deveray*; cf. L qui n'a modifié que *deveray*), v. GossenGramm[2] 118 et aj. à l'Introduction 34; – 676 l. *il en y a* comme L; – 1040 *le ne* corr. peut-être *ne le*; – 1286 (de même 1665, 1707) *un*[*e*], *un* f. n'est pas impossible, v. PercefR4 p. XLIII; – 1375 (aussi 1843) *qu'i*[*l*], garder *qu'i*, v. d'ailleurs 1902; – 1957 le [ms. *se*] *rampronoit*, l'emploi réfléchi du ms. ne serait pas impossible cf. TL 8, 265, 40 Froiss = FroissEspF[2] 3807; – 2628 et 2629 tiret au début comme L; – 3921 *arbalestrier,* conserver la leçon du ms. *abalestrier*, v. FEW 25, 130a; – 4055 *de tout asurmonter* l. *de tout a surmonter*, v. BelleHelR p. 82 pour la construction; – 4100 *rendera*[*y*], garder *rendera* fut.1, v. BelleHelR p. 80; – 4403 *a le fuite se mirent* [ms. *se sont mis*], corr. plutôt *a le f. sont mis*; – 5498 *se gratina*, l. *s'egratina* et modifier le gloss., v. DEAF G 1254, 25; – 5539 *escondus* [ms. *espondus*], l'introduction d'un mot bourguignon et franc-comtois *escondre* (v. RLiR 32, 63-64) aurait besoin d'une justification (la scène se passe aux confins de la Bourgogne, etc.), considérer plutôt *espondus* comme une forme d'*espandus* part. passé adj. «large» v. TL 3, 1144, 16; – 6091 *grande haïn* cf. DEAF H 59.

Le texte est suivi de Notes critiques [295-309] et de Notes [311-316]. Dans les Notes critiques, on trouve non seulement les leçons rejetées, mais aussi des remarques sur des constructions (1556, etc.) et des graphies (1569, etc.), ou encore des références à la réalité historique (2707, 6352, etc.), qui auraient pu être mises plutôt dans les Notes. En outre, puisque l'éditrice ne manque pas de mentionner sporadiquement des corrections proposées par L (764, 795, etc.), elle aurait pu faire de façon plus systématique (dès le vers 15 elle suit la corr. de L). Quelques remarques sur les Notes: 444n *essancier* (c'est un régionalisme de la moitié nord du domaine picard, v. supra): on pourrait lire (comme l'a proposé G. Paris) en 444 *je me sanche* et donner au verbe le sens de «renoncer», v. l'exemple de GilMuisK cité par Gdf 7, 303a et TL 9, 142, 4; de même en 1016 il ne serait pas impossible de lire *s'il ne se*

sanche et de comprendre «s'il ne s'assouvit pas», cf. FroissFLF 122 cité par Gdf ibid. et TL 9, 141, 47, v. aussi SGregB³S 1585 *qui de plourer point ne se ssance* (ou *s'essance*); il en va de même pour 1831, et là le sens de «s'élever» paraît trop contextuel; – 2581n *agregi*: ce passage est cité aussi par Gdf 1, 166a et d'autres attestations qui sont toutes de provenance picarde sont relevées par le DEAF G 1313; – 4369-70n est à placer après 4008n; – 5116n *gourdine*: tenir compte du DEAF G 1027; – 5494n l. 5594 et mettre après 5518n, on signalera que L a lu *hunnonee* au lieu de *huvonnee*. Par ailleurs, le relevé de proverbes aurait pu être fait plus largement, d'autant plus que le livre de Hassell n'a pas dépouillé HugCap. Voici un relevé rapide avec des références aux ouvrages classiques: 228-9 aj. à Hassell; – 297 aj. à Hassell; – 316 et 3730, cf. Hassell M32, S88, RLiR 56, 646; – 451-52 aj. à Hassell; – 566 ProvM 1209, Hassell F183; – 591 Hassell M89; – 740 cf. ProvM 311, Hassell B78; – 759 Hassell B163, passage cité par DiStefLoc 369c; – 849 aj. à Hassell; – 1147 aj. à Hassell; – 1365 cf. Hassell C236; – 1827 aj. à Hassell; – 2856 cf. ProvM 1730; – 2960 cf. Hassell S26; – 3148 cf. ProvM 646; – 3248 *toudis par Nature voit on le quien cachier* [ms. *crachier*], corriger plutôt en *trachier* puisqu'on a ProvM 1326 *Nature fait le chien tracer*; – 3298 ProvM 2435, Hassell A31; – 3560 ProvM 777, Hassell C278, cf. RLiR 56, 646; – 3722-24 ProvM 1853, Hassell B93, passage cité par ProvVilT 168n; – 3728-29 cf. ProvM 885; – 4550 cf. Hassell B83; – 4590 ProvM 234, Hassell M106; – 4699-4702 cf. ProvM 989, Hassell J44; – 4726-27 Hassell A96; – 4731 ProvM 2351, Hassell H68; – 5145-46 Hassell P289; – 5214 aj. à Hassell; – 5326-27 ProvM 440, Hassell D95; – 5466 passage cité par ProvVilT 214n, cf. Hassell G14; – 5956 cf. ProvM 2323; – 6258 cf. JourdBlAlM 13379-81.

Le glossaire [343-464] que précède un Index des noms propres [317-341] est large et bien fait; les formes reconstituées devraient néanmoins être mises entre crochets. En ce qui concerne les expressions d'une valeur minimale, il faut renvoyer à MöhrenVal, qui relève par exemple *maille ne denier* 29 (mq. au gloss.). Par ailleurs, on aurait pu insister davantage sur l'intérêt de certaines attestations; on a par exemple ici la 1re attest. connue du s.m. *pieton* «fantassin» v. TLF; de même, *sans mot dire* 152 «sans rien dire» constitue une 1re attest. par rapport à FEW 6, 3, 303a, cf. DiStefLoc 561b, BaldingerRabelais 206. En outre, il y a quelques locutions qui méritaient d'être relevées: – *a plain bras* loc.adv. 3511 «de toute sa force» passage cité par DiStefLoc 111a; – *a hault cry* loc.adv. 695, *a hault cris* 3381 «à voix haute» v. RLiR 56, 637; – *a force de chevaulz* 4003, vers cité par TL 3, 2066, 49; *par force de ronchi* 5744; *par le forche du vent* 6281 cf. FennisGal 945; – *bon gré ou maugré ly* loc.adv. 709 «qu'elle veuille ou non» DEAF G 1290, 4; – *a ce jour d'ui* loc.adv. 3664, *en ce jour d'ui* 821 «aujourd'hui» cf. TL 4, 1780, 32; – *a l'autre mot* loc.adv. 225 «ensuite, là-dessus»; – *tel ne sont venu encore point a naisance qui...* loc. 1850 «on ne trouve pas encore ceux qui» cf. DiStefLoc 572b; – *a sens ne a raison* loc.adv. 4013 «raisonnablement» passage cité par DiStefLoc 796b; – *a bas son* loc.adv. 2211 «à voix basse»; *a hault son* loc.adv. 1859, 3999, 4252 «à voix haute»; – *a cler ton* loc.adv. 1289 «d'une voix claire»; *a hault ton* loc.adv. 1263, 1871, 2998 «à voix haute»; – *lever son voille* loc.verb. 1178, 6280 «dresser la voile, mettre au vent» FennisGal; – *afier pour voir* loc.verb. 4496 «assurer comme vrai» TL 11, 655, 24. Voici quelques corrections et ajouts: s.v. *adestrer,* A. Henry MélStraka II, 126 a établi les sens de «mettre qn à sa droite (quand le sujet est singulier)» et de «encadrer une autre personne pour lui faire honneur (quand le sujet est deux personnes)» cf. RLiR 56, 636; – aj. *demy anee* s.f. 5290 «six mois» FEW 24, 623b; – s.v. *balance*, on a *se mettre en balance* et non

mettre en balance, tandis que *estre en balance* se lit aussi en 1013; – aj. *cler* (*vin* –) adj. 2850 «limpide» v. HenryŒnologique; – aj. *pour cuidier* + inf. 2796 «afin de»; – aj. *dive* adj. 5337 «divin» Gdf 2, 730a; – *friant* (*vin* –) renvoyer à HenryŒnologique; – aj. *gais* adj. 4764 «gras» v. PlacTimT; – *glacheus* v. DEAF G 799, 16; – aj. *mas* s.m. 6217, 6243 «mât», FennisGal 1209 cite le vers 6217; – *beste mue* signifie «animal dépourvu de raison» v. F. Lecoy MélLommatzsch 295-298; – s.v. *orfenin*, en 2186 on a plutôt *orphenine de* adj.f. «privée de» v. MerlinSR gloss.; – aj. *regraciier* v.r. 1505 «remercier» c'est un des deux exemples cités par le DEAF G 1116, 25; – aj. *trop mieux* 2990 «bien mieux» v. RLiR 56, 645; – aj. *vent bon* s.m. 6207, 6212 «vent favorable» FennisGal; – aj. *warder* v.r. 5285, 5290 «veiller à sa santé» seuls exemples cités par le DEAF G 171, 35; – *wi(e)t* v. DEAF G 1540.

Takeshi MATSUMURA

Le Songe de la Barge de JEAN DE WERCHIN, Sénéchal de Hainaut (XVe s.), Les *Ballades* échangées entre Guillebert de Lannoy et Jean de Werchin, La *Correspondance* de Jean de Werchin, édités par Joan GRENIER-WINTHER, Montréal, Éditions CERES (Inedita & rara, 12), 1996, LIX + 229 pages.

Jean de Werchin représente la figure du chevalier-poète de la fin du Moyen Age. Combattant valeureux, il est cité comme tel dans le *Livre des faits de Jacques de Lalaing* et il mourut à Azincourt (1415). Poète amoureux de la cour amoureuse de Charles VI, il fréquente les poètes (Gilbert de Lannoy – son écuyer –, Lourdin de Saligny ou Jean de Garencières) et est cité avec éloge à plusieurs reprises par Christine de Pizan. Ses œuvres comprennent un long poème allégorique (3485 vv) qui le conduit en songe à la cour d'Amour, des Ballades échangées avec Gilbert de Lannoy et 9 lettres envoyées au roi d'Angleterre et à des chevaliers anglais avec 6 réponses reçues et une lettre de défi. A Piaget avait édité les *Ballades* (R 39, 324-368) et donné des extraits du *Songe* (R 38, 71-110). Cette édition est la bienvenue.

On trouvera la description de l'unique ms. des œuvres poétiques (Chantilly, Musée Condé 686; env. 1480. C'est le ms. C des *Quinze Joyes*, éd. J. Rychner et le ms. Qc des *Oeuvres poétiques* d'Alain Chartier, éd. J. C. Laidlaw) et des mss des Lettres (BN n.a. fr. 1167; 15e s.. Il contient divers faits d'armes dont ceux de Jacques de Lalain. – Londres, British Libr. Add. ms. 21370; 15e s.. C'est le ms. de base). Vient ensuite une biographie de l'auteur [XI-XXIII], avec citation des textes du 15e s. qui mentionnent le Sénéchal. Les œuvres sont datées [XXIV-XXVII]: les *Ballades* à partir de la fin de 1404 (et avant 1408), la *Correspondance* s'échelonne entre 1402-1409 et le *Songe* est situé entre deux bornes, 1404 et 1415. Sont évoquées les autres œuvres attribuées à Werchin [XXVIII-XXX] et en particulier les *Cent ballades*. Analyse des textes [XXXI-XXXIX]. L'étude linguistique est un travail d'amateur [XL-L] et contient quelques bévues dont je ne signalerai que la plus énorme: *escueil* «élan» [XLVII] est confondu avec frm. *écueil* alors que le premier est de la famille de *escueillir* cf. FEW 2, 899b. Soigneuse étude de la versification [LI-LV], prolongée par une table des mots rimes [194-206].

Quelques remarques à propos du texte: 519 lire *encoste*; – 699-701 virgule après *esté* et garder *lay* du ms. (cf. TL 4, 1322, 37-1323, 10 et 5, 582, 18-25; DyalGregS

pp. 68-69; on trouvera des cas comparables ds QJoyesR 11, 88 et 97); – 751 le gloss. donne *renoye* au lieu de *revoye*; – 900 on préférerait *le voulloir ou mon cueur*; – 1132 on préférerait *Qui m'ont servy*; – lire *vrays loyaulx* sans virgule; – 1650 lire *n'eclarsissoient*; – 1694 vers hypermétrique, lire *joye chiere*; – 1736-37 lire *Plus gracieulx n'en parler n'en tous faiz, Jeune, joyeulx, joliz, gaiz et plaisants*; *Et si...*; – 1755 lire *finer* et supprimer *fuier* au gloss.; – 1760 est hypométrique, lire *muée*; – 1774 est hypermétrique, lire *si estoit lëal*; – 1966 lire *enprés agenoulla*; – 2039 rétablir *il* du ms. dans *ne a qui il soit let* et virgule au lieu de point après *let*; – 2252-53 pas de point après *moy* et point après *croy*; – 2261 lire *amy* «au milieu de» (pour *enmi*); – 2565, virgule après *uy*; – 2719-20, virgules après *escouter* et *garder*; – 2733 lire *peuent*; – 2759 vers hypométrique, on attend *n'ama mieulx*; – 2927-28 supprimer le point après *enduré*, lire *j'aperceuz* et ajouter une virgule après *faulseté*; – 2960 est hypermétrique et incompréhensible; – 2976 virgule après *dit*; – 2984-85 virgule après *faincte*, pas de virgule après *doulour* et probablement lire *s'i* au lieu de *si*; – 2992 pas de ponctuation après *compté*; – 2999-300 je comprendrais plutôt: «Pour autant qu'il veuille rester loyal, c'est ainsi que doit se comporter un amoureux», donc point après *cherir* et virgule après *tenir*.

Le glossaire est faible. Entre autres erreurs on corrigera: *adroit* qui n'est pas adj. et se lira *a droit* «comme il faut»; – *afferer* qui est *afferir*; – *aherder* qui est *aherdre*; – *alaynes* qui est le frm. *alène*; – *appareil* signifie «parure»; – *astrain* est à supprimer, c'est le part. pass. d'*astraindre*; – *barcon* v. TLF s.v. *balcon*; – *basine* lire *basme*; – séparer *chier* adj. de *chiere* f.; – *clarsir* à supprimer cf. supra 1650; – *concluder* lire *conclure*; – supprimer *desveiller* qui est *desvoloir* «refuser»; – *s'embatir* lire *s'embatre* qui signifie «arriver»; – regrouper *enquerir* et *enquerre*; – *environnée* n'est pas une prép.; – *esqueil, estre en l'– de* «être en passe de»; – séparer *fors* et *fort*; – *fuier* à supprimer cf. supra 1755; – *guerrer* à supprimer lire *guerroye* ind. prés. 3 de *guerroyer*; – *haier, heer* sont *haïr*; – supprimer *journer* qui est *journee* f. «jour fixé»; – *laire* est injustifiée pour *laissier*; – *let* signifie «désagréable»; – séparé *my* pron. pers. de *my* prép. cf. supra 2261; – *paroffrer* lire *paroffrir*; – *perchon* est f.; – *poiser* lire *peser*; – *pourveoir* signifie «gratifier»; – réunir *ravoir*(1) et *ravoir*(2) qui ne signifie pas «revoir»; – *remendre* lire *remaindre*; – *science* n'est pas adj., on a *estre science de* «être sage de (faire qch)»; – *semoner* lire *semondre*; – séparer *seure* adj. f. et *seure* prép.; – *sortir* n'est en fait que *sourdre*; – *tristrer* n'existe pas dans ce texte.

Ce volume n'est pas du niveau de ses prédécesseurs dans la collection.

Gilles ROQUES

Le Roman de Ponthus et Sidoine, édition critique de Marie-Claude de CRÉCY, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 475), 1997, CLVII + 459 pages.

Adaptation du roman anglo-normand de *Horn* (2e m. du 12e s.), *Ponthus et Sidoine* a rencontré une audience exceptionnelle aux 15e et 16e siècles, dans toute la France (on en a des mss copiés au 15e s. dans l'ouest, le nord, l'est et à Paris ainsi que de nombreuses éditions antérieures à 1500) de même qu'en Angleterre (un ms. de l'œuvre française et des traductions aux 15e et 16e s.), en Allemagne (deux traductions entre 1455 et 1470; vingt-deux éditions entre 1483 et 1792) et aux Pays-Bas.

L'œuvre appartient au courant littéraire de l'ouest actif entre 1370 et le début du 15e siècle, où brillent les noms de Geoffroi de La Tour Landry – dont le *Livre... pour l'enseignement de ses filles* mériterait bien de trouver enfin une édition recommandable – des *Quinze Joyes de Mariage* et de Coudrette, auteur du *Roman de Mélusine*. Les liens les plus étroits semblent être ceux qui l'unissent à la famille de La Tour Landry, dont le nom même est mentionné à plusieurs reprises dans le roman. Comme Geoffroi de La Tour Landry a eu en 1390 un petit-fils nommé Ponthus (prénom inconnu jusqu'alors), on a voulu lier le roman à cette lignée (comme les Lusignan avaient leurs romans de *Mélusine* en prose ou en vers). De là à faire de Geoffroi l'auteur même de Ponthus, il n'y eut qu'un pas. Sur ce point l'éditrice fait preuve d'une prudence louable et conclut que l'œuvre «se rattache au domaine angevin et à la vie littéraire qui s'y est développée à la fin du 14e et au début du 15e siècles» [CVIII]. En tout cas l'extraordinaire densité dans le roman des noms de lieux et de familles dans l'ouest de la France de Lusignan à Avranches et de Quimper-Corentin à Doucelles ne peut pas être attribuée au hasard.

La description des 23 mss [VII-XXXII], avec le tableau de leurs sigles [XXXVII], précède une étude sur leur classement [XXXVIII-LXX], qui aboutit à prendre comme base le ms. de Gand, que précisément Gdf avait dépouillé pour son dictionnaire où j'ai repéré plus d'une vingtaine de citations de *Ponthus* (il y faut multiplier par deux le chiffre du f° indiqué pour obtenir approximativement celui mentionné dans la présente édition).

L'étude linguistique [CIX-CLV] est substantielle mais ne révèle rien de bien remarquable. Le ms. mêle des faits de l'ouest, d'autres du nord ou de l'est et d'autres encore communs à tous ces domaines, en sorte qu'il n'est pas aisé de distinguer ce qui pourrait appartenir à un original occidental. En CXI § 8 *Montagu* est une forme normale, c'est *Montaigu* qui est secondaire; – en CXV § 27, les formes du type *omblier* pour *oublier* sont surtout normandes et poitevines dans les dialectes modernes (cf. FEW 7, 273b); à époque ancienne je les ai relevées en agn. (AND; aj. *umblier* OrdeneChevalerie, éd. K. Busby, G 319), en Normandie (AChartierEspR Pr 11, 74; FarceBatarsCauxT 213; cf. aussi Hu 5, 557b), à Angers (JMichelPassJ passim), mais aussi en Savoie (MystSBernL passim); au 16e s. on lit *omblie* dans le CymbMundi de BPériers.

Le vocabulaire pourrait être un terrain plus solide. Examinons donc les mots, susceptibles d'être des régionalismes, commentés dans le chapitre «lexique» de l'introduction [CLII-CLV]. D'entrée de jeu il faut souligner que le vocabulaire régional de Ponthus est beaucoup moins net que ce que donne l'étude des QJoyes (cf. surtout Thom ds ACILFR 14, t. 5, pp. 53-70). D'ailleurs deux mots sont communs à ces deux textes: *triboul* «difficulté; peine, tourment» (cf. Gdf 8, 68bc; TL 10, 643; FEW 13, 2, 252b), dont Rychner disait «apparaît surtout à l'ouest dès la fin du moyen âge, semble-t-il» [XXXV], ce qui est devenu «mot de l'Ouest» (R 87, 268) ou «occidental commun» (Thom *art. cit.*). En fait on ne peut guère s'appuyer sur ce mot attesté au 15e siècle ds EDesch, MystSLouis ou GarinMonglPrK; – *trenchié a* «bâti pour», n'était connu que par une attestation des QJoyes; le tour est très courant dans Ponthus mais on peut hésiter à le qualifier de régional. D'autre part *sondre* est bien un mot régional (Gdf 7, 473c; TL 9, 835; FEW 17, 282b-283a [on supprimera de FEW 17, 282b § 2: afr. *soundre* «troupeau de porcs» (Tournai, ca. 1240), qui est en fait la même chose que Bibb cité dans le § 1]; NezirovićThèbes 149-151) mais le mot est au

Moyen Age essentiellement agn. et, subsidiairement, peut-être apic.: on ne peut guère s'appuyer sur le seul anorm. *sondre* «volée (de pinsons, de geais)» Modus, attestation isolée géographiquement et dans un sens très marginal, qui pourrait bien être un emprunt technique à l'anglo-normand. A partir du 16e siècle apparaît une aire orientale (wallon, lorrain) très vivace, en sorte qu'on pourrait aussi considérer l'emploi du mot comme un régionalisme du nord-est, sans exclure qu'il ne constitue un emprunt purement livresque à l'anc. agn., le texte source de Ponthus, à savoir Horn, employant précisément ce mot *sondre*. Enfin, si la forme dialectale Chatbr. (Loire-Atl.) *sonderée* f. «portée d'une femelle (de cochons) qui vient de mettre bas; famille nombreuse» était l'unique vestige dans l'ouest d'un *sondre* qui y aurait été jadis largement étendu, il faudrait aussi admettre la possibilité d'un régionalisme de ce domaine. *Meulle* «articulation de la cheville» est inconnu ailleurs (cf. cependant *meule* «rotule» ds Fur 1690-Trév 1771) mais la var. *moleste* répond exactement à hmanc. *molete* «cheville du pied» (lui-même appuyé par Nivelles, Mons, bnorm. *moulette* «articulation» et par des sens comme «rotule; tête des os aux articulations» attestés en hbret., Maine, ang. tour., Centre cf. FEW 6, 3, 23); on peut donc penser qu'il s'agit d'un régionalisme de l'ouest. *Engouté* est un hapax qui ne trouve confirmation que dans l'angevin *engoutté* enregistré par Ménière et Verrier/Onillon. Au total voilà bien peu de choses pour l'ouest, même si l'on ajoute *deblasmer* et *deblame, enconvoyer* et *espaulu* que nous examinerons plus loin. Quant aux faits septentrionaux notés, ajoutons que la DocDMF(1) connaît 1 ex. de *avant la ville* «à travers la ville» ds ComteArtoisS p. 141. Par contre la même DocDMF montre que le tour préposition + *tous eux* (type *malgré tous eulx* au lieu de *malgré eux tous*) n'est pas limité géographiquement, semble-t-il: on lit *sur tous eulx* (JArrasMélusine, 181), *pour tous eulz* (FauquembergueJournal 2, 181), *la presence de tous eulz* (ibid. 3, 69), *a tous eulx* (JuvenalUrsins 1, 154), *de tous eulx* (AVigneVoyNaplesS 287 et 313). En face de ces 6 ex., le même corpus de DocDMF fournit 43 ex. du tour préposition + *eux tous*, répartis dans des textes très divers et même dans ceux qui offrent des exemples du tour inverse. Pour être complet avec *eux tous* signalons, toujours dans le même corpus, 17 exemples où *eux tous* est sujet (tour particulièrement représenté dans le Registre du Châtelet).

Le texte est très soigneusement établi: 3, 23 je préfère, malgré ce qui est dit [CLIII], lire *feste* au lieu de *festé* dans une expression *estre feste de*, parallèle à *faire feste de*, et d'ailleurs relevé en norm. dans *grant feste est de* GaceBuigneB par DiStefLoc 338a; dans la variante je lis *nouvelle* au lieu de *nouvellé* (cf. *estre nouvelle de* relevé ici RLiR 57, 323); – 3, 100, je mettrais une virgule après *tenchast*; *laissat* (= *laissast* cf. CXX § 6) est le verbe d'une sorte de parenthèse, appendice à *ne jamés n'estrivast ne ne tenchast*; – 5, 100 sur ce *n'est pas or quanque qui* (ms. *quil*) *reluit* v. ici RLiR 60, 521; – 8, 23 var, ce *deslievé* se lirait mieux *deslieué* (= *desloé* «démis» cf. *desloer*[2] de Gdf 2, 606c et de TL 2, 1638); – 9, 69-70 note, à propos de *de si loing temps* v. surtout MöhrenLand 317 plus précis et meilleur; – 10, 107 lire plutôt «*en bonne foy, il est ainsi*»; – 13, 228 la correction de *tristre* en *traistre* est superflue.

Les variantes [187-316] sont copieuses et les notes [317-366] montrent une attention scrupuleuse à comprendre le texte. Une table des proverbes [367-370] bien organisée, précède une table des noms propres [371-393] très riche. Le glossaire est excel-

(1) A laquelle W. Stumpf m'a permis d'avoir accès, ce dont je le remercie.

lent. Il enregistre aussi la plupart des mots importants contenus dans les variantes et donne une belle moisson d'éléments phraséologiques. Quelques menues remarques: *arguer*, l'ajout de *habiter* n'est pas très compréhensible; – *briel* a été muni de l'astérisque qu'on attendait après *bruel* XI, 430 qui a été omis; – *carler* ne se lit pas dans les var. en sorte qu'on ne sait pas de quel ms. il est tiré; – *cause*, en 5, 198 c'est de *et pour cause* qu'il s'agit; – *chier*, l'enregistrement de l'expression *aymer plus chier* «préférer» est très bienvenu (on ajoutera une attestation de *avoir plus chier* en 1, 116 var.); on sait en effet que le sens de «préférer» s'exprime au Moyen Age de façon variée: *aimer mieus* (dep. Chrétien), construit avec l'infinitif seul (dep. ThibChamp) ou précédé de *a* (beaucoup plus rare et assez nettement picard; BrunLatC, BaudCondS, EnfOgH, JakD, FroissChronAmD I, 15 cf. TL 1, 344, Gdf 8, 60b, FEW 24, 386b) ou de *de* (FroissChronK 13, 169), ou encore avec *que* (dep. PerrinS); – *voloir mieus* + inf. (1190-1320, ds FEW 14, 216b); – *avoir plus chier* apparaît en mfr. ds *avoir plus chier a* + inf. (GuillMach - Froiss, cf. GdfC 9, 69c et PicocheFroiss 2, 90 qui donne de nombreux exemples tirés des Chroniques) et *avoir plus chier* + inf. (Berinus - ASale; plus courant que le précédent mais que Froissart n'utilise qu'en poésie) et citons aussi le hapax *avoir plus chier de* + inf. (Berinus); – *aimer plus chier morir*(2) (ChrPizMutS 20785; CentNS 2, 61; 13, 95; 17, 32; 21, 56; 26, 457; Mist 22264 cf. aussi 20396), *aimer plus cher* + inf. (autre que *morir*) (OctGelais-EurialusR 3219) et *aimer plus chier* qn ou qch(3) (ChOrlBallades 13, 13; VillonRH T1286; JBagnyonK 162), ainsi que *aimer plus chier a* + inf. (FroissChronK 14, 320 et ChrPizMutS 20785 var). De cette petite enquête, qui a été menée avec l'aide de la documentation du DMF, gracieusement fournie par W. Stumpf que je remercie, on peut souligner que les deux attestations de *Ponthus* se lisent dans le tour *aimer plus chier morir / estre mort*. Et par ailleurs lorsqu'on se souvient que le tour *aimer plus chier* a été invoqué (OrrWords 142) à l'appui de la coalescence de *aimer* et *esmer*, on peut penser que sa rareté, son caractère stéréotypé et l'absence du tour *esmer plus chier* ne plaident pas pour cette hypothèse; – *clerc d'armes* véhicule une erreur pourtant rectifiée par A. Lanly (cf. *en parler comme clerc d'armes* «en parler sans compétence pratique» ds FEW 25, 240b); – *cry, avoir le – sur soi* comprendre «être désigné comme le vainqueur» cf. RLiR 56, 322 et rapprocher de *avoir la vois des bien joustans* 15, 198 «être désigné comme les bons combattants»; – *deblasmer* «s'excuser» et *deblame* «excuse» me paraissent avoir une coloration régionale: anorm. (YderG; ChastPereAH 2198; JVignay, Gdf; AChartierEspR), abret. (cf. Gdf), apoit. (1312, Gdf; aj. 1335 ds ArchHistPoitou 13, 118 et 1354 ibid. 17, 178) aang. (LatourLandryM, Gdf; aj. OvMorPr 286), cf. TL 2, 1480; Gdf 2, 544c-545b [noter que Florimont ds Gdf correspond à AimonFlH 12639 avec un autre texte; le ms. BN fr. 353 qui contient cette leçon serait à localiser]; FEW 1, 403a. En tout cas, la fréquence dans Ponthus de ces mots, que toute la tradition manuscrite confirme, fournit un appui fort pour une localisation du texte dans l'ouest. L'emploi unique dans ClériadusZ pourrait d'ailleurs se ressentir de l'influence de Ponthus; – *deslievé* cf. supra; – *enconvoyer* «escorter» est notable; le mot est utilisé presque uniquement par BenS-

(2) Citons aussi *voir plus chier qn mourir* «préférer que qn meure» (MoralitéNarcissusH ds ZrP 56, 299, 598).

(3) Ce tour est beaucoup plus rare que *tenir plus chier* qn ou qch (dep. GuillMach; AChartier; Chd'Orl; Berinus; CentN; JBagnyon; AVigne) cf. aussi *mettre plus cher* qn (hapax, Meschinot).

Maure (cf. TroieC et Gdf 3, 116ab [l'attestation ds Athis est une variante qui ne se lit pas dans AthisH 14482]) et ne dépasse pas le 13e s.; à l'époque de Ponthus on connaît *aconvoier* (cf. Gdf 1, 74a et FEW 2, 1135b), mais surtout dans le nord et le nord-est. S'agirait-il d'un échange de préfixes (cf. CXVII, 37), mais le seul cas cité *actendoit* pour *entendoit* est plus simple à expliquer (cf. ParDuchP 830n et FEW 25, 712b n. 2)? – Le seul malheur de *escoufle* «sorte de vêtement de cuir ou de peau» de Gdf 3, 410b est qu'il s'agit d'un mirage (cf. Coincy I11V1004): au lieu de *escoufflez* je préférerais donc lire *estoufflez* et y voir une forme d'*estofes* pl. au sens de «rembourrage»; – *espaulu* «à la forte carrure» pourrait être régional: atour. (TroieC), anorm. (peut-être GuillDigulleville; MartinLeFranc; FarceMimin; ajouter peut-être aussi, dès 1200, le texte cité ds R 108, 518, 451) et si je ne suis pas en mesure de localiser le Psautier du BN fr 963 (cf. BergerBible) et le poème de DameGuile (cf. GRLMA 6,2, n° 4164), les attestations , au 16e s., dans J.A. de Baïf et Scarron (Gdf et Hu) ne contrediraient pas une légère coloration occidentale du mot (outre son existence en occitan anc. et mod.) que confirmeraient les survivances dans les patois normands de Valognes et du Val de Saire (cf. Gdf 3, 516bc; TL 3, 1163-64; FEW 12, 149b; – *fester* est à supprimer cf. supra; – ajouter *guove* «cale de navire» 1, 157 var. et 161 var., qui pourrait être le mot apic. *gove* «cave servant d'abri» (cf. DEAF G 1080-81); – on supprimera *laier* que rien dans ce texte ne permet de reconstituer (cf. ici 61, 281 n. 1 et v. aussi SkårupMorphSynchr 139); – ajouter *seulles à seulles* 9, 401 (de deux femmes en tête à tête): la documentation du DMF(1) et DiStefLoc 799c ne fournissent pas d'exemple du pluriel. On sait que l'accord en genre (type *seul a seule*) n'est pas obligatoire dans le cas où les deux personnes sont un homme et une femme (cf. TL 9, 782; DiStefLoc; DocDMF). On n'a relevé qu'un seul cas où *seul a seul* (sans accord en genre) s'applique à deux femmes; c'est dans le Ménagier de Paris, cité dans TL. Notre exemple, unique à ma connaissance, porterait donc la marque d'un certain féminisme linguistique et accentuerait ce défi par l'emploi du pluriel!

Gilles ROQUES

Barbara KALTZ (ed.), *Le moyen français au quotidien: un recueil de textes du 14e au 16e siècle*, Bonn, Romanistischer Verlag, 1997, 191 pages.

Il s'agit d'une anthologie qui contient de larges extraits de quatorze Manières de langage, allant de la seconde moitié du 14e siècle à la fin du 16e siècle. L'éditrice est bien informée de la littérature sur le sujet comme en font foi l'introduction [1-9] et la bibliographie [12-20]. Par contre la part philologique est quasi absente. Pour la plupart des textes on s'est borné à reproduire les éditions existantes et c'est sans doute pour des raisons de droits d'auteurs qu'on n'a pas utilisé l'édition d'A. M. Kristol (cf. ici 60, 623). Il n'y a aucun commentaire et finalement cela vaut sans doute mieux. Le glossaire [182-190] est véritablement affligeant. Les mots un peu difficiles en sont systématiquement écartés, et c'est un choix qui se comprend quand on lit des énormités comme *rechoite* «récolte», *pivion* «sorte d'oiseau de proie» ou *houvrer* «se remplir la panse» à partir de *houvent* à lire *houuent* (de *houuer* «pousser des cris joyeux») ou même des approximations comme *chap(p)on* «sorte de poule» ou *estoupe* «textile». Bref, une bonne idée dont la réalisation est manquée; le plus important reste à faire, ce qui restreint l'utilisation de cette anthologie aux spécialistes avertis, capables de remédier à ses carences. Quant à parler des régionalismes: *Graecum est*!...

Gilles ROQUES

Artus de Bretagne, fac-similé de l'édition de Paris (Nicolas Bonfons, 1584), présenté par Nicole CAZAURAN et Christine FERLAMPIN-ARCHER, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1996, XXXII + 307 pages.

Dans l'attente de l'édition souhaitée d'*Artus de Bretagne* (v. DLF MA 106a), on pourra utiliser cette version, finalement point trop éloignée du texte médiéval. Naturellement sa portée est essentiellement littéraire. Des notes en bas de pages fournissent les résultats d'une collation du texte de l'imprimé avec le ms. BN fr. 761 (et pour certains cas avec le BN fr. 12549). L'intérêt linguistique de ce texte réside dans le fait qu'il ne vient sûrement pas des régions septentrionales où ont été produits *Perceforest* et *Ysaye le Triste*. Un mot comme *renche* «étai qui supporte la ridelle d'une charrette» (cf. FEW 16, 253), ici en 177b et fautivement *recte* (BN fr. 761 *renge*) en 42 n. 1, paraît exclure une telle localisation.

Gilles ROQUES

Mistère de l'Institucion de l'Ordre des Freres Prescheurs, Texte de l'édition de Jehan Trepperel (1504-1512?), établi et présenté par Simone DE REYFF, Guy BEDOUELLE, Marie-Claire GÉRARD-ZAI, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 473), 1997, 438 pages.

Ce mystère de presque 4200 vers, tiré de l'ombre par Petit de Julleville (Mystères II, 522-524) mais replongé aussitôt par ce savant dans l'enfer des œuvres détestables, n'est connu que par un seul exemplaire d'une impression du début du 16e siècle. Il est consacré à la fondation de l'ordre des Dominicains et met en scène Dominique (l'explicit dit *Cy finist ce present mistere de saint Dominique*) et surtout son compagnon Regnault dont un long sermon de plus de 300 vers clôt la représentation.

Les éditeurs ont voulu choisir ce texte en apparence bien banal pour mettre en relief les éléments de son originalité. Techniquement ils y ont réussi mais leurs efforts ne feront pas passer les feux de la rampe à une œuvre peu attrayante à première lecture et qui fait alterner des passages dans un style alambiqué et d'autres très prosaïques. Et nous souscrirons toujours à cette phrase de Petit de Julleville: «un auteur savant peut-être, mais non poète».

L'introduction est très complète. Description de l'imprimé [9-14]; naissance de l'ordre des Dominicains et son état à l'époque du mystère [15-31]; analyse de l'œuvre [31-46]; étude littéraire [43-96]; éléments de la mise en scène [96-106]; style [107-115]. L'étude linguistique consciencieuse [115-127] ne révèle rien que de très banal. A l'inverse la versification se caractérise par une grande variété [128-143].

L'édition donne satisfaction et les notes sont abondantes. Quelques remarques: 1123, virgule après *plaist*; – 2753 je lirais plutôt: *Envers toy nous tenons afine* «auprès de toi nous avons une alliée»; – 3492 *pevent* doit être une faute d'impression pour *penent* («peinent»).

Le glossaire est large mais pas exempt d'erreurs. D'une façon générale, l'ordre alphabétique y est parfois malmené (cf. 422b ou *sevechier*), les vedettes y sont souvent scindées sans motif (cf. 2 *contrarier*; 2 *contrepoint*; *exaulcer / exaulser*; *exaulce-*

ment / exaulsement; *fes / fez*; 2 *fermer*; *bref / brief*; *gref / grief*, etc.) et parfois de mauvaises solutions ont été apportées à des problèmes morphologiques: *desceuvrir* pour ind. pr. 3 *desceuvre*; *esprouver / espreuver* (pour ind. pr. 3 *espreuve*); *euvrir* et *œuvrer* «ouvrir» (pour ind. pr. 1 ou 3 (*o*)*euvre*) etc.

Quelques rectifications: *acquitter* v.a. «libérer (sa conscience)»; – *affiner* v.a. «mener à sa fin» 470 et 2750; – *aguet* m. «le fait d'être observé»; – *alle* f. «voyage» (cf. RLiR 60, 622); – *auctorisement* est subst. m.: deux fois dans un tour de type latin *pour la foy auctorisement* 556 «pour fortifier la foi» et *pour mon ordre auctorisement* 3006 «pour fortifier mon ordre» (pas de virgule entre *ordre* et *auctorisement*); une fois au sens d'«autorité» dans *donner* – 545; – *bonde* le sens de «grand fût, réservoir» est gratuit surtout dans *ouvrir la bonde*; – *demusellé* «caché, dissimulé» comme *emmusellé* «caché, dissimulé» sont rattachés indûment à *mucer* «cacher». On préférera y voir des dérivés de *musel* (frm. *museau*) aux sens l'un de «déchaîné» l'autre de «muselé»; – *embraser* et *espoindre* sont transitifs aux sens de «enflammer» et de «exciter»; – *fine* à supprimer cf. supra; – *fort* prép. est en fait un emploi adverbial au sens de «fortement»; – *fougere* contient *verre de fougere* sur lequel v. Li; – ajouter *tout glané* «complètement perdu» cf. cela est *glané* Oud. 1656 ds FEW 4, 153a; – *guiart* contient le très intéressant *soubz guiart* dont on n'avait que trois attestations de 1227 à 1re m. 14e s. (cf. DEAF G1594-95) et dont on corrigera le sens donné ici; – *leçon* n'est pas m. (corr. aussi p. 118) puisqu'il est précédé de *tel* ou de *quel*; – *lice* plutôt «barrière»; – *main* (*tenir la* –) lire 270 au lieu de 370; – *oyer* «entendre» me laisse perplexe: je proposerais *oyer* v. a. «affaiblir, frapper comme d'une tare» (cf. FEW 16, 210b); – *roux* non «brûlé» mais «rompu»; – *sour* adj. «pauvre, dénué» s'appuie sur un unique ex. de Chastell que je ne comprends pas; je préférerais *sourt* (frm. *sourd*) aux sens de «sourd; rétif; hostile».

Gilles ROQUES

ROGER DE COLLERYE, *Un héritier de Villon* [édition de ses œuvres, avec introduction, notes et glossaire] par Sylvie LÉCUYER, Paris, Honoré Champion (Bibliothèque du XVe siècle, 57), 1997, 664 pages.

Collerye est un de ces poètes, comme Jean Bouchet par exemple, que l'on hésite à attribuer au Moyen Âge ou à la Renaissance. Le présenter comme un héritier de Villon risque de l'écraser. Ayant composé ses œuvres entre 1494 et 1536 (date de leur publication en un recueil), on verra plutôt en lui un émule de Guillaume Coquillart. L'Auxerrois Collerye, le Rémois Coquillart et le Poitevin Bouchet ont ce point commun d'avoir aspiré à une carrière parisienne et d'avoir dû se replier ensuite sur leur province. Collerye a laissé une œuvre variée allant du théâtre (dialogues, sermon joyeux, monologues) à la poésie (épîtres, complaintes, ballades et surtout rondeaux) et l'éditrice songerait même à alourdir son bagage poétique du *Dyalogue de MM. de Mallepaye et de Baillevant*, en suivant une hypothèse émise par J.C. Aubailly; elle annonce même la prochaine édition de ce *Dyalogue* par ses soins.

L'introduction est de type classique: données biographiques et postérité [9-27]; œuvre dramaturgique [29-93]; œuvre poétique [95-126]; conclusion [127-130]. L'édition se fonde sur la publication des *Œuvres* de 1536.

Voici des remarques au fil du texte: 167, 105 *daguynant* reste obscur. Hu enregistre le mot dans ce passage comme un hapax qu'il ne définit pas. Je n'ai pas trouvé le mot dans le FEW. Les deux premières explications données ici [493], qui partent de *dague*, sont purement livresques. Le glossaire propose «guetter du coin de l'œil, mine de rien» et ce sens s'expliquerait bien à partir d'*aguigner* «regarder du coin de l'œil» cf. aussi *regarder d'aguignettes* BPériers. Le rapprochement avec *barguigner*, envisagé ici, serait possible, avec des sens tels que «marchander; tergiverser». A la vérité, plusieurs autres familles de mots semblent même pouvoir intervenir comme celle de *taquiner* «lésiner»; – 167, 106 lire *S'on les regarde*; – 172, 189 *achepter le blé en herbe*, la note [495], en rapprochant de *manger son bled en herbe*, télescope deux expressions distinctes. Voici comment je me représente les choses. A l'origine est une métaphore agricole qui est dans PhMezMarW 249, où, parlant des mariages d'enfants, l'auteur les compare à «celui qui vendange sa vigne a moitié meure et cuide avoir bon vin, mais quand le vin est parés il ne treuve que verjus. Quel mervaille! il se hasta si qu'il menga ses bles vers qui onques bien ne li firent». La première partie de la métaphore reste confinée au domaine agricole (cf. *manger sa vigne en verjus / vert* Hassell V105 et DiStefLoc 893c). La seconde partie *manger ses bles vers* est employée au fig. au sens de «dépenser son futur revenu à l'avance» (dep. AbuséD 41, 1). Une troisième expression *acheter blé en herbe / verdure* se développe pour qualifier l'attitude des usuriers qui profitent de la misère des gens pour acheter leurs futures productions à l'avance (3 ex. ds DiStefLoc 85a) et c'est l'expression que nous avons ici; – 173, 209-211, la note [495] contient un contre-sens, il faut comprendre: «De même que [sont] condamnés les gens qui soutiennent (*maintenant*) que les gens de justice sont des voleurs»; – 200, 174-175, la note [499] me semble avoir tort d'appliquer *le quartier en vault une aulne* au discours. En effet DiStefLoc 739a a raison de gloser «dit de ce qui a une très grande valeur», car ici le Second proclame sa propre qualité dont un seul petit échantillon permet à l'acheteur de juger; – 229, 48-52, il me semble que ces vers n'ont pas été compris: «Tout net, en voyant la beauté de Saturne, son second fils propre, pur et élégant, [Dame Vesta] déposa du trône à juste titre Titan, laid d'aspect». En conséquence, je ne vois pas ce qui autorise à dire que Collerye fait de Saturne le fils de Titan [503]; – 197, 149 *servir les maçons* (pour désigner une activité pénible) est une expression qui aurait mérité d'être relevée au gloss. ou en note (cf. VillonRH T 253-254 n.; RLiR 58, 275; RevRom 23, 97); – 233, 103-104, rien n'autorise à dire que le fém. *libidineuse* est pour la rime; *amour* est sans doute féminin cf. un peu plus loin, 110 *amour ingnomenieuse* et 118 *folle amour*; 103 *ung amour* ne prouve rien; – 279, 83 lire *quil* (= qui); – 301, 29 la correction de *seul a seul* en *seule à seul* est inutile: le tour sans accord est usuel; – p. 522 déplacer p. 523 IV la note II 18-24; – 339, 26 je lirais plutôt *envoyoit* impft 3 de *envier*.

A propos du glossaire quelques corrections et ajouts: *achesme* est malheureux: il faut garder le texte de l'impression *je me chesme* «je dépéris» (sur le verbe *chesmer* v. FEW 11, 245b); – *art*, le verbe *ardoir* ne signifie pas «briller» surtout dans ce vers quasi proverbial: (*argent*) *qui art gent* cf. Hassell A166 et DiStefLoc 31a; – *aspirer* signifie «inspirer»; – *assuy* (glosé différemment p. 535 n. 9) me paraît fautif pour *affuy* «trouver refuge»; – *atendre*, le sens donné paraît gratuit; – *brode*, au lieu de «hanche» préférer «cul»; – *cassé*, plutôt «affaibli par l'âge»; – *cliquer*, plutôt «tinter» cf. Hu 2, 315b; – *estre content / contant*, plutôt «vouloir bien, consentir»; – à côté de *convoyer* (*se–*) «se disposer» et de *convoyez* «enclins» (à réunir en un seul article),

ajouter *convye* Ab 137 de *convier a* (*se–*) «se disposer à»; – *coquilles*, les féministes auraient raison de s'élever contre la définition «sexe féminin, mensonge, tromperie». Les deux derniers sens ne se trouvent que dans *dresseur de coquilles* Ep VII 2; – *dechet* non de *decepvoir* mais de *decheoir* «diminuer, tomber en mauvais état»; – *denicorder* «perdre le sens» est bizarre. Je proposerais de lire *deni corde* «lie son refus» (de *corder* v. a. et *deni* m.) c'est-à-dire «refuser de trancher»; – *dire, à* – «manquant» est étrange; – *escole, frequenter leur* – «apprendre l'art de feindre» ne convient pas; – *faconde* a le sens de *façon* et signifie «aspect, visage» (cf. aussi supra 229, 51) sens assez courant: AVigneSMartD 1111; GreyAmF 77, 6; PassValG, etc.; – *game* ne signifie pas à lui seul «exaltation»: il est dans le syntagme *mettre en telle game* «mettre dans un tel état d'exaltation»; – *gendre*, le sens moderne me paraît convenir; – *gode*, le sens proposé ne convient pas; – *lait*, non «funeste» mais «laid» cf. supra 229, 51; – *margouller*, l'explication par «casser la gueule» ne convainc pas; – *mariollez*, ne faut-il pas préférer *marjolletz*? – *menuyse* signifie «petit poisson bon à frire» et il faut comprendre *je me passe a* «je me contente de»; – *monioye*, préférer *monjoye*; – aj. *mur (mettre au pied du –)* E VI 1534 apr. 20 «placer dans une situation sans issue» (1re att. cf. DDL 38); – *semilleux*, plutôt «agité, capricieux»; – *soubrancier* est un régionalisme (cf. Gdf 7, 492a); – *suc*, l'explication donnée (pour *succade* «sucrerie») est gratuite; – *touyn*, sur le mot v. aussi RLiR 58, 274, mais noter que le type évoqué paraît strictement limité au Bessin et à la Haute-Bretagne (cf. DuPineauNormC 247) et surprend donc chez Collerye.

Gilles ROQUES

Bénigne POISSENOT, *Nouvelles Histoires tragiques* [1586], édition établie et annotée par Jean-Claude ARNOULD et Richard A. CARR, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 470), 1996, 329 pages.

Neuf ans après celle de *L'Esté* (v. ici 51, 657) voici l'édition de la seconde œuvre d'un jeune auteur, âgé alors d'à peu près 28 ans et dont on perd la trace après 1586. Comme *L'Esté* faisait référence au *Printemps* d'Yver, les NHT font allusion aux *Histoires tragiques* de Boistuau. Entreprise par des éditeurs chevronnés, cette publication est la bienvenue: les lexicographes n'avaient jamais utilisé les œuvres de Poissenot, avant le dictionnaire de G. Di Stefano, qui a puisé beaucoup d'exemples d'expressions dans *L'Esté*. On verra qu'il s'agit aussi de la principale richesse au plan linguistique des NHT.

L'introduction littéraire, brève [7-25], dit l'essentiel. L'établissement du texte ne pose pas de problème; on regrettera cependant que les éditeurs procèdent à des corrections silencieuses. Je ne suis pas sûr que certaines ne soient pas superflues et on a ainsi perdu tout moyen de le vérifier. Quelques remarques: 102, 21, il me semble que *ou* est la conjonction de coordination et non le relatif; – 113, 31-32, il vaudrait mieux mettre un point-virgule après *batteries* et supprimer la virgule après *messieurs*; – 120, 5 *lion rougissant* surprend; – 132, 12 la correction de *le grand trot* en *de g.t.* est nuisible; – 177, 20 la correction de *il se chaufoit* en *ils se chaufoient* l'est aussi.

Le glossaire est la partie la moins satisfaisante. Quelques erreurs: *chevestre* (*trainer encores son–*) non «avoir réussi à sauver l'essentiel» mais «traîner encore son licou (= porter les marques de sa servitude [alors qu'on se figure y avoir échappé])»; – *conniller* non «muser» mais «se terrer; s'acagnarder»; – *grousler* non «branler la

teste» mais «branler (la tête)»: c'est une forme de frm. *crouler*; – *lactant* non «poignant» mais «caché» (cf. frm. *latent*); – *largue* (*se faire faire* –) non «faire céder qn à son profit» mais «se frayer un passage par la force»; – *marchans* (*se trouver bon* –) non «obtenir les fruits d'une action» mais (*s.t.b.m. de*) «se trouver bien de qch (employé ici par antiphrase ironique)»; – *mouton* lire *cercher* au lieu de *cacher*; – *œuf* (*tondre sur un* –) non «tirer profit de tout» mais (*trouver à t.s. un* –) «trouver à redire à qch de parfait»; – *plume* séparer *plume* (1er syntagme) de *plumer* (les deux autres).

Les seizièmistes auraient tout intérêt à se renseigner aussi sur ce qui sort de leur période. Leur information en matière lexicale vient exclusivement de Hu, Cotgr et Nicot. Ici les éditeurs auraient été avisés d'utiliser DiStefLoc, à l'occasion même le FEW, voire même quelques travaux plus précis encore. Par exemple *porter maigre chere* «avoir triste figure» 79, 23 manque au glossaire; or cette expression qui illustre la confusion bien connue de *chère* et de *chair* est rare: on trouve *faire maigre chere* «avoir triste figure» (Comm ds DiStefLoc 160b) et «faire un mauvais accueil» (rare, dep. Cotgr 1611 ds FEW 6, 1, 6a); – *charretée d'injures* est attesté dep. Besch 1845 ds FEW 2, 427b-428a; or on lit ici *chartée d'opprobres et d'injures* 116, 17 (qui manque au glossaire).

Quand Poissenot écrit: *Une pierre qui tousjours volle n'amasse pas beaucoup de mouches* (171, 25 - 172, 1), les éditeurs commentent: «Relevé dans sa forme correcte par Érasme (*Adages* III, IV, 74) et Cotgrave. Nicot propose la variante: *Pierre souvent muet, n'attire point mousse. Mutatum saxum nequit ullum ducere muscum*». Si l'on replace le proverbe dans son développement historique, on constate que l'afr. a connu au 13e s. *pierre volage ne keult mousse* (ProvM 1634; DiStefLoc 686c; TL 11, 699, 33), puis à la fin du 15e s. *pierre qui trop rabat, ne pourroit cueillir mousse* (Hassell P181); Cotgr 1611 donnera *pierre qui se remue n'accueille point de mousse* et la forme moderne ne point qu'à partir de Miege 1688 avec *pierre qui roule n'amasse point de mousse*. Poissenot fournit un jalon intéressant avec déjà l'emploi du verbe moderne (*amasse*) mais avec la conservation d'une touche ancienne (*volle* vs *volage*). On peut penser que *mouches* constitue une déformation plaisante de *mousse*. Sur *jeter la plume au vent* on pourra se reporter à TraLiLi 25, 1, 202-203 et y noter, dans Brantôme, la même association en coordination avec *busquer fortune*.

Il est clair que la connaissance qu'ont les éditeurs de la langue et de la culture du 16e siècle est excellente. Ceci transparaît dans quelques notes et on peut voir alors que l'information exacte contenue dans la note contredit parfois la faible définition du glossaire: *clocher d'un pied* non «fauter» mais «être bancal (fig., d'une loi)»; – *vin* (*donner le* –) non «tuer» mais «donner un pourboire (par antiphrase ironique = tuer)». On regrettera que des expressions commentées en notes ne soient pas passées dans le glossaire: *manger de la vache enragée* 174 n. 16 (1re att.; dep. Cotgr 1611 ds FEW 14, 98b, dep. 1610 ds TLF 16, 871b); – *le pot aux roses fust descouvert* 141 n. 30 (avec des références à Belleforest, V. Habanc et Rabelais mais sans renvoi à TL 7, 1650; DiStefLoc 720b; Lew 2, 78; ajouter MystResAngersS 9777); – *la maison ne se pouvant jamais bien porter où la poulle chante plus haut que le coq* 151 n. 12 (est indiquée comme ne se trouvant pas avant *Les Femmes savantes* de Molière; mais cf. 1573 *la maison est malheureuse quand la poule y chante plus haut que le coq* MélPlanche 1, 92).

Gilles ROQUES

Les Remarques de l'Académie française sur le Quinte-Curce de Vaugelas, édition critique de Wendy AYRES-BENNETT et Philippe CARON, Contribution à une histoire de la norme grammaticale et rhétorique en France, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure (Collection Études et Documents en Histoire de la langue française), 1996, 426 pages.

Les traductions ont joué un rôle important dans la constitution de la langue française et ce depuis le Moyen Âge. Au dix-septième siècle elles ont servi aussi pour constituer la norme dans le domaine de la prose littéraire. Le rôle de Malherbe avec sa traduction du 33e livre de Tite-Live a été analysé récemment (v. ici 59, 590). On connaît aussi le rôle important des traducteurs du 17e siècle comme d'Ablancourt, Vaugelas et beaucoup d'autres, utilisés largement dans le dictionnaire de Richelet 1680. Précisément la traduction de Quinte-Curce par Vaugelas, œuvre polie pendant trente années et publiée posthumement, jouissait d'une réputation extraordinaire. L'Académie française, qui venait de publier la deuxième édition de son dictionnaire en 1718, entreprit d'examiner cette traduction entre juillet 1719 et septembre 1720. Les remarques furent faites à partir d'une édition de 1709, qui se fonde, non sur la première version de la traduction éditée en 1653 et reprise en 1655, mais sur la seconde, publiée en 1659. On trouvera en postface [409-420] un développement sur la traduction de Quinte-Curce par Vaugelas.

Le travail des Académiciens ne fut jamais publié. Cependant il fut connu en particulier par A. François qui l'a largement utilisé dans la seconde partie du t. 6 de l'*Histoire de la langue française* (1932); il y a même donné l'édition d'un extrait du texte de Vaugelas (VI, 7 à 7) et du Commentaire des Académiciens aux pages 886-895. L'introduction retrace la genèse et l'histoire du commentaire [9-16] et présente le ms. [16-17]. On note le peu d'intérêt pour l'orthographe dans le commentaire(1); l'auteur du ms. (peut-être Dacier) emploie d'ailleurs une orthographe un peu plus archaïque que celle de l'impression de 1709.

On trouve ensuite une typologie générale des remarques [17-21], puis des typologies des remarques sur la traduction [21-25] et sur le genre historique [25-28]. Les deux plus gros chapitres sont consacrés aux remarques sémantiques [29-35] et syntaxiques ([36-48]: ils dégagent les soucis majeurs des Académiciens qui sont ceux de la cohérence et de la clarté. La conclusion générale [49] marque la place des *Remarques* dans l'histoire de la norme linguistique et rhétorique.

On aborde alors le texte. On y lit la photocopie de l'édition de 1709 (texte et traduction) du Quinte-Curce, traduit par Vaugelas. Le commentaire des Académiciens, qui commence au milieu du chapitre 5 du livre III, est imprimé au bas des pages.

L'ensemble est réalisé avec beaucoup de soin. Le lexicographe aurait aimé trouver un index des remarques plus spécifiquement consacrées au vocabulaire. Cette

(1) Les auteurs indiquent qu'il n'y a que deux remarques concernant des questions orthographiques. Si la première est claire («*Et fit alte*. On escrit en François *Halte* avec une h aspirée») la seconde l'est moins («*Bienfaiteurs*. On dit *Bienfaicteurs*»). On sait que Vaugelas prônait *bienfacteur* (cf. Littré s.v. *bienfaiteur*) et le piquant est ici que les Académiciens corrigent une forme moderne pour lui substituer une prononciation archaïque.

traduction intéresse particulièrement le lexicographe car elle a fourni maints exemples au dictionnaire de Richelet et que par ce dictionnaire ils sont passés dans les dictionnaires des 18e et 19e siècles (Li et Lar en particulier). Ainsi *reverbération* «écho» se lit ainsi dans le FEW 10, 354a: (1560 [< GdfC]; Paré [< Li]; Vaugelas, v. Lar 1875; Enc 1765; 'rare' Trév 1771). En fait, Vaugelas constitue la dernière attestation textuelle cf. Quinte-Curce 3, 10; ici [81, 1] les Académiciens notent: «On dit *la reverberation de la lumiere* mais non pas *la reverberation du bruit*». Les dictionnaires à partir de Fur 1701 (> Trév 1704-1771; Besch 1845-Lar 1875) citent tous l'exemple de Vaugelas en donnant *reverberation du cri* au lieu de *r. du bruit*. A partir de 1765 l'Enc donne l'emploi technique pour le syntagme *réverbération du son* (cf. aussi 1952 ds TLF s.v.).

Certains des faits avaient déjà été commentés. Sur l'emploi de *beaucoup* dans «la Grece et la Macedoine n'étoient pas beaucoup tranquilles» où les Académiciens notent «il valoit mieux dire *fort tranquilles*» [197, 2], Brunot (HLF 6, 1920) invoque déjà ce témoignage et l'on pourra voir l'ensemble du problème ds HLF 4, 753; Haase 242; FEW 2, 877a n. 7 d'où il ressort qu'il s'agit d'un emploi usuel au 17e siècle.

Bien des faits critiqués par les Académiciens portent ainsi sur des emplois qui ont vieilli depuis Vaugelas. Parfois les Académiciens notent le fait par des formules telles que celles qui sont relevées dans l'introduction (*vieilli, n'est plus françois, n'est plus en usage, on diroit aujourd'hui* cf. p. 33 n. 5.2.2.) mais le plus souvent la formulation est plus abrupte et s'exprime par un *il falloit, il devoit dire, expression estrange, on ne sçauroit dire, on dit, n'est pas françois, impropre,* etc. La norme se consolide au 18e siècle par l'évacuation presque totale de la dimension historique, de même qu'au 17e siècle elle avait fait disparaître la variation géographique, si riche dans les dictionnaires de la série Estienne-Nicot.

Donnons quelques exemples qu'il serait aisé de multiplier: *rendre les abois* «être près d'expirer» 194, 3 et 333, 3 est refusé, mais Rich acceptait, avec un des exemples de Vaugelas, ce tour usuel au 16e s. (et même loué par Estienne cf. Hu) et BouhoursEntretiens cite *rendre les derniers abois* parmi des «termes propres de la vénerie... transportez ailleurs fort elegamment»; – *occasion* «cause, sujet» 136, 5 est refusé, mais Rich donnait de nombreux exemples (Ablancourt; Arnaut; Voiture) d'un emploi bien attesté depuis le 14e s. (cf. FEW 7, 296a); – *coupé* «escarpé, à pic» 217, 3 est refusé mais il est usuel au 16e s. cf. Hu; – *discours* «raisonnements» 217, 4 est dit vieux, à juste titre, et il est bien représenté dans Hu; – *sablons* «lieux sablonneux» 118, 3 est refusé mais Rich l'acceptait (avec ce même passage attribué à Ablancourt et un autre exemple attribué à Vaugelas); ce sens est attesté de DuBellay à La Fontaine (cf. FEW 11, 12a) et enregistré dans Li.

Citons aussi parmi les tours enregistrés et exemplifiés dans Rich: *sur quatre fronts* «en rang par quatre» 209, 1; – *attenter* v.a. «tenter (un crime contre qn)» 131, 4; 206, 6 que FEW 13, 1, 183a atteste de 1653, Vaugelas à 1688, Bossuet. Parmi ceux enregistrés et exemplifiés dans Li: *venger* «punir une faute» que Rich atteste dans Corneille et Li ds Bossuet et Fénelon; – *tourner en fuite qn* «le mettre en fuite» 83, 9 dont Li donne un exemple de Corneille; – *vitesse* «promptitude à agir» 181, 2 et 192, 1 que Li atteste dans Rotrou et Corneille et FEW 14, 533b de 1643 à DG et notons que le substitut proposé par les Académiciens, *diligence* à savoir n'a pas atteint l'immortalité; – *parmi une si grande frayeur* 138, 4: cet emploi de *parmi* est

défendu par Li qui l'illustre par de nombreux exemples de Corneille et de Saint-Simon; – *pour* + inf. prés. «à cause que» 190, 2 est illustré dans Li par de nombreux exemples, du 17e s. (Molière, Pascal, Sévigné, LaFontaine) et même du 18e s. (Massillon); – *à quartier* «à part» 241, 8 est attesté et exemplifié dans Rich (Ablancourt) et Li (Marivaux); – *investir* «envelopper (un corps de troupe)» 82, 8 ex. cité dans Li avec un autre de Brébeuf (1656); – *descharger* «(se dit d'un orage qui éclate)» 119, 1 est enregistré dans Li; – *sanglant ennemi* 189, 6, qui d'après les Académiciens «ne se dit plus», est donné dans Li avec un exemple de Voltaire; – *exhorter de* (pour *exhorter à*) 174, 2 est dans Li avec des exemples des 17e et 18e s. (dont Rousseau); – *plain* «plat (pays)» 207, 2 est dans Li avec des ex. de Vauban et de Rousseau; – *en donner l'adresse* «donner l'indication du lieu où elle est» 180, 5 est qualifié d'*expression estrange* mais Li cite cet exemple pour un sens ancien et usuel jusqu'au 17e s. (cf. FEW 3, 84b).

On notera chez les Académiciens un début d'esprit philologique. A propos de *appeler les Dieux à témoins* 131, 5 («il faut *à tesmoin* au singulier»), ils en viennent au 274, 4 à avancer «c'est probablement une faute d'impression». Effectivement il aurait été bon de s'en aviser, car Rich cite le second passage avec *témoin* (sans *s*) et renvoie pour la règle grammaticale à... VaugRem.!

Quelques sondages(2) dans la base Frantext (17e-20e) pour mesurer la validité des jugements des Académiciens ont donné les résultats suivants:

Avoir en révérence est donné comme vieilli [92, 3 et 203, 1] et *perpétuelle vallée* comme ne se disant pas [209, 4]. Effectivement ces tours ne sont pas attestés dans Frantext.

Plusieurs expressions ont en commun de se lire dans Vaugelas et Coeffeteau, ce sont: *faire festin à qn* est dit «n'être plus en usage» [86, 6]. Or ce tour se lisait chez Coeffeteau (3 ex.) mais aussi chez Guez de Balzac et on le trouve encore dans Fléchier (1710); – *avoir qn en admiration* est refusé [74, 1]. Ce tour était fréquent chez Calvin et on le retrouve une fois chez Proust (exemple isolé depuis le 17e s.); – *juste bataille*, qui est refusé au sens de «bataille rangée» [94, 2], est attesté chez Rabelais puis Coeffeteau (3 ex.); – *grandes troupes* est refusé pour parler de troupes de soldats [198, 2]. Il se lisait chez D'Urfé, Coeffeteau (3 ex.) et D'Andilly; le syntagme ne s'applique plus qu'à des troupes d'animaux depuis 1687 (p. ex. ds Bernardin de Saint-Pierre, Sand, Loti, Ramuz); – *en ces entrefaites* est censuré [113, 2]. De cette forme de l'expression, usuelle depuis le 13e s., on trouve 29 ex. chez Coeffeteau mais elle n'apparaît plus après Bussy-Rabutin.

Tourner qn en fuite [83, 9] et *donner sauf conduit* [211, 3] sont refusés. On lisait le premier chez Corneille (1 fois) et le second chez Fauchet (2 fois) et D'Urfé (1 fois).

Sans doute pour des raisons d'euphonie les Académiciens écartent *s'enfuir en grande hâte* [191, 3], *sainte crainte* («consonance vicieuse») [164, 2] et *si sinistrement* («cacophonie à éviter») [175, 2]. Or la dernière se lisait dans Yver (1 fois) et se lira, en 1740, dans J. de Varenne (1 fois); la première apparaîtra, en 1824, dans de

(2) Avec nos remerciements à W. Stumpf qui nous a aidés puissamment dans cette recherche.

Barante. *Sainte crainte* se lisait dans François de Sales (1 fois) et sera fréquente dans la *Paysanne pervertie* de Restif de la Bretonne (4 ex.).

Enfin le verbe *ouïr* «n'est plus admis qu'à l'Infinitif, au Preterit et aux temps composés du participe *ouï* et du verbe *avoir*» [85, 6]. Or le participe présent *oyant* ici déclaré hors d'usage est bien attesté (405 exemples entre 1530 et 1947; il est vrai qu'il n'y en a pas d'exemple entre 1659 et 1797, toujours dans le corpus Frantext, qui par contre en fournit une douzaine aux 19e et 20e siècles).

Gilles ROQUES

Gabriel de CONVENANT, Avoué de la «Glorieuse Rentrée» des Vaudois, *Correspondance avec les États-Généraux des Provinces-Unies 1688-1690*, Genève, Droz (Publications de l'Association Suisse pour l'Histoire du Refuge Huguenot, 4), 1995, 236 pages.

Après la publication du *Journal* (1675-1692) de Jacques Flournoy (1645-1692)(1) portant essentiellement sur l'histoire fort mouvementée de l'enclave huguenote de Genève disputée par les grandes puissances, l'ample correspondance de Gabriel de Convenant conservée dans les archives des États-Généraux aux Archives générales d'État à la Haye [préface, p. 41] et éditée pour la première fois est au même titre une source d'histoire régionale non négligeable concernant les migrations des Vaudois protestants à la fin du 17e siècle. C'est en fait dans les années 1680 que ces derniers furent, à maintes reprises, l'objet de poursuites religieuses [5], suite entre autres à la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV en 1685. Ayant le choix entre la conversion forcée et l'exil, bon nombre de Vaudois protestants optèrent pour la résistance qui fut définitivement brisée en avril 1686 [6]. Une vague d'immigration dans le Sud de l'Empire allemand commença donc, ce qui ne tarda pas à inquiéter les princes allemands surtout du Palatinat catholique. Envoyé officiellement par les Provinces Unies qui cessèrent d'exister en 1795, Gabriel de Convenant (Orange, 1644-1728, Berlin), huguenot lui-même, tâcha, en qualité de commissaire chargé des affaires vaudoises, d'adoucir la misère des exilés dans leurs nouvelles terres d'accueil situées majoritairement en Bade en leur fournissant des vivres et des moyens pécuniaires leur permettant de pouvoir subsister tout en attendant des jours meilleurs. Suite à l'invasion du Palatinat par les troupes de Louis XVI sous Mélac en 1689, commença à se mettre en place la «Glorieuse Rentrée» [33] des Vaudois dans leurs terres d'origine.

L'introduction [5-40] de la présente édition critique fournit des informations substantielles sur la situation pénible voire misérable des Vaudois dans le contexte historique particulièrement précaire et instable de l'époque. Suivent un inventaire des lettres [41-45], un index alphabétique des personnes [47-50], la correspondance proprement dite accompagnée de très amples commentaires de nature non linguistique [52-207], le résumé des dix-huit articles d'instruction adressés à Convenant [209-215], l'index des noms de lieux [217-220] et l'index des noms de personnes [221-

(1) Jacques Flournoy, *Journal* (1675-1692). Édité et annoté par Olivier Fatio avec la collaboration de Michel Grandjean et Louise-Martine van Berchem (Publications de l'Association Suisse pour l'Histoire du Refuge Huguenot, vol. 3), Genève (Droz) 1994, ainsi que mon compte rendu très favorable dans ZrPh 112 (1996) 325-329.

233]. L'on ne peut pas attendre de ce type d'ouvrage à visée purement historique une partie lexicale mettant en valeur la complexité du lexique. Au détriment de la compréhension globale de cette correspondance, l'éditeur a ainsi cru bon de renoncer à établir un glossaire tenant compte des nombreux archaïsmes sémantiques dont la correspondance fourmille visiblement. Ces lettres ne sont pas démunies d'intérêt pour la lexicographie historique, et quelques remarques ponctuelles s'imposent, comme le montrent les exemples suivants:

<<Son Alt. M. le Duc *Administrateur* de Wirtemberg leur ayant fait la proposition>> [octobre 1688, p. 124] FEW 24, 166b (ADMINISTRATOR): frm. *administrateur* m. "celui qui, pendant la minorité du prince, a le gouvernement de l'Etat (en Allemagne)" (Rich 1706-Ac 1798). Première attestation. - <<lesd. capiteines choisiront leurs *bas officiers* lors desd. levées.>> [février 1689, 144] FEW 7, 336b (OFFICIUM): frm. *bas-officier* m. "celui qui possède un grade inférieur à celui d'officier" (Rich 1680-env. 1830). - <<comme lesd. villes leur servent de *boulevard*>> [janvier 1689, p. 140] FEW 15[1], 178a (BOLWERE): mfr. frm. *boulevard* m. "place forte qui met un grand pays à couvert de l'invasion des ennemis" (env. 1590-Ac 1932). - <<joint à l'avis que Mr. le *Bourguemaitre* [sic] Echer en a eu>> [septembre 1689, p. 165] m. "titre du premier magistrat de quelques villes de Belgique, d'Allemagne, de Suisse, etc." (complète FEW 15[2], 23a sous BURGERMEISTER). Régionalisme. - <<on se tient perdu en ce pais, si *ceux de la religion* ne le garantissent.>> [pièce jointe, 1690, p. 207] FEW 10, 231a (RELIGIO): mfr. *ceux de la religion* "huguenots" (1533-1577). Dernière attestation. - <<[les nouveaux venus] exempts de toutes *courvées* pendant l'espace de dix ans>> [pièce jointe, 1688, p. 61] FEW 2, 1226b (CORROGATA): mfr. frm. *courvée* f. "travail gratuit dû par le vassal à son suzerain" (1340-1670, Gdf). Régionalisme phonétique et dernière attestation(2). - <<des planches et des ais avec quoy on fera d'abord facilement des *couverts*.>> [pièce jointe, 1688, p. 79] FEW 2, 1145b (COOPERIRE): mfr. frm. *couvert* m. "toit d'un bâtiment" (16e s.-Land 1851). Régionalisme sémantique(3). - <<retenir [les réfugiés] dans Sesd. Etatz en leur faisant *donner le couvert*, ce qu'elle [Son Altesse] m'a promis.>> [août 1688, p. 71] FEW 2, 1141b (COOPERIRE): frm. *donner le couvert* "héberger chez soi" (16e s.-Ac 1878). - <<[les Piémontais] souhaitant de s'y etablir *dedans* le Wirtemberg>> [pièce jointe, 1688, p. 57] FEW 3, 31b (DEINTUS): afr. *dedenz* prép. "dans", mfr. frm. *dedans* (jusqu'au 17e s.)(4). - <<ils avoient formé quelques compagnies armées *à la dragonne*, une compagnie de grenadiers>> [septembre 1689, p. 183] loc. adv. "à la manière des dragons (t. milit.)" (à ajouter FEW 3, 151a sous DRACO). - <<de bannissement avec la perte du *droit de bourgeoisie*>> [avril 1689, p. 157] FEW 15[2], 20a (*BURG): fr. *droit de bourgeoisie* "privilèges des bourgeois, droit de cité" (Est 1538–DG, Hu). - <<[les réfugiés ont reçu] quatre deniers dite monnoye, *sous esperance qu'*ilz s'entr'aideront les uns les autres>> [pièce jointe, 1688, p. 57] loc. conj. (+ indicatif) "dans l'espoir que, dans l'attente que" (à ajouter, FEW 12, 166a sous SPERARE). - <<la neutralité pour les quatre villes forestieres, pour celle de Constance et pour les *frontieres*>>

(2) Cette prononciation subsiste dans nombre de parlers modernes: frcomt. *courvée*, GrCombe *gruve*, Besançon *courva*, Isère *kurvó*, mdauph. *kurva*.

(3) Au sens de "toit", ce terme est encore bien vivant dans quantité de parlers.

(4) Il s'agit probablement d'un régionalisme sémantique, cette préposition survivant majoritairement dans nombre de parlers modernes.

[octobre 1688, p. 121] FEW 3, 821a (FRONS, -TIS): mfr. *frontiere* "place fortifiée faisant face aux ennemis" (fin 14e s.-16e s. Gdf; Maillart). Archaïsme sémantique. - <<Mr. d'Olimpie receut de Francfort 750. *gouldes* d'Empire>> [octobre 1689, p. 191] FEW 16, 99b (GULDEN): Waadt, Bern *góld* "monnaie de la valeur de 15 batz" (alt). Régionalisme rarissime. - <<quarante cinq *kreutz* qui font trente sols de France [...] dertigh *kreutzen* qui font 20 sols de France [...] 20 *kreutzer* qui font treize sols>> [pièce jointe, 1688, p. 57] FEW 16, 385b (KREUZER): Waadt *cruche* "monnaie de cuivre, qui valait 3,5 centimes" (16e s.-19e s.). Régionalisme(5). - <<[Stendal] a eté cy devant la capitale de la vieille *marche* et la residence des Electeurs de Brandembourg>> [pièce jointe, 1688, p. 59] FEW 16, 522b (*MARKA): fr. *marche* f. "pays de frontière militaire d'un pays" (Roland-Oud 1660). Archaïsme sémantique. - <<Du coté de la ville il y a *une* [sic] *monticule* assez elevée et longue>> [juillet 1688, p. 59] FEW 6³, 120b (MONTICULUS): mfr. frm. *monticule* m. "petite montagne" (dp. 1488), f. (OldeSerres; Chateaubriand; Desgr 1821). - <<afin de vous faire un *mot de lettre*>> [pièce jointe, 1688, p. 119] FEW 6³, 304a (MUTTUM): frm. *mot de lettre* "billet, courte lettre" Platt 1835. - <<[l'on entendit] un grand bruit de *mousqueterie*, qui dura plus de 2. heures.>> [septembre 1689, p. 182] FEW 6³, 256b (MUSCA): frm. *mousqueterie* f. "décharge de plusieurs mousquets" (dp. Oud 1660). - <<*quelle* diligence *que* j'aye pu apporter.>> [mai 1689, p. 159] FEW 2, 1412a (QUALIS): fr. *quel ... que* "locution marquant l'impossibilité de faire une exception, une restriction en faveur de la personne ou de l'objet exprimé par le subst. placé entre les deux mots" (12e s.-17e s.), neuch. id. Régionalisme. - <<mesme après la *raccolte* [sic], qui ne peut etre que petite>> [pièce jointe, 1690, p. 205] FEW 2, 902b (COLLIGERE): mfr. frm. *récolte* f. "action de recueillir les produits du sol; les produits ainsi recueillis" (dp. 1561)(6). - <<le marquis de Parelle devoit estre parti des vallées avec les *religionaires* [sic] et d'autres troupes>> [septembre 1690, p. 202] FEW 10, 231a (RELIGIO): mfr. frm. *religionnaire* m. "membre de l'église protestante" (1562-Fur 1690; 'employé surtout au pluriel' Ac 1694-1798). - <<pour le bien et pour la conservation de ce *residu* [de Vaudois].>> [février 1689, p. 141] FEW 10, 297b (RESIDUUM): fr. *résidu* m. "ce qui reste (en gén.)" (1393-Pom 1700). - <<A l'egard de la distribution de 25. *Risdales* par tête>> [mars 1689, p. 152] FEW 16, 692a (REICHSTALER): frm. *risdale* "écu allemand" (Roy; Widerh 1669-Trév 1771). Régionalisme. - <<Il sera étably et *sermenté* un notaire de leur nation>> [pièce jointe, 1688, 77] FEW 11, 35a (SACRAMENTUM): afr. mfr. *sermenter* v. a. "faire prêter serment" (St-Amand env. 1200; Froiss; 1409, Runk; Palsgr 1530), *serementer* (Froiss-env. 1500). Archaïsme lexical. - <<moyennant un petit secours et quelques armes ils etoient prets de *soulever*; cela s'accorde avec ce que je viens de recevoir>> [septembre 1690, p. 202] v. n. abs. "se révolter" (à ajouter FEW 5, 274a sous LEVARE). - <<de congedier tous les Piemontois le 10e du courant *stile vieux*.>> [avril 1689, p. 154] FEW 12, 266b (STILUS): frm. vieux, ancien, nouveau *style* "manière de fixer le début de l'année antérieure ou postérieure à la réforme de 1582" (dp. D'Aubigné). - <<[la somme] se montant aujourd'huy à 1930 *Tallers* [sic] ou environ>> [pièce jointe, 1688, p. 108] FEW 17, 303b (TALER): mfr. *taller* m. "grosse monnaie allemande" Cotgr 1611, *thaler* (1566, Gdf), frm. *taler* (Fur 1690-Trév 1771), *thaler* (1666, Boulan; Trév 1771-Ac 1878). Régionalisme. -

(5) 'Als *crutz* oder *creutzer* bei Rousseau. Brunot 6'.

(6) Il s'agit d'un régionalisme phonétique plutôt que d'une simple coquille, cf. poit. *arcorte*, saint. *arcolte*.

<<J'attens vôtre reponce pour lundy prochain *pour le plus tard.*>> [pièce jointe, 1689, p. 169] FEW 13[1], 119a (TARDUS): fr. *pour le plus tard* "comme dernier délai" (Est 1538-Pom 1700). - <<[le bailli] a fait dresser un *verbal*, pour justifier qu'ils avoient passé contre son gré>> [septembre 1689, p. 164] FEW 14, 276a (VERBALIS): frm. *verbal* m. "procès-verbal" (Ac 1694-Lar 1876), neuch. Abond. id. Régionalisme et première attestation. - <<*dans la veüe* qu'ils [les réfugiés] ont toïours [sic] *de* retourner dans leur pais.>> [janvier 1689, p. 134] FEW 14, 426a (VIDERE): frm. *dans la vue de* "dans l'intention de" (LaRoch-Ac 1935).

En résumé, il s'agit donc d'une correspondance particulièrement intéressante et fort riche en régionalismes, en termes de spécialité (droit, système féodal, architecture, agriculture, art militaire, etc.) et en archaïsmes sémantiques, et l'on peut féliciter l'auteur d'avoir mis à la portée de l'étymologue, sous forme de cette édition solide, un beau texte méritant d'être connu. Une étude systématique et approfondie de cette correspondance à l'aide du FEW dévoilera, me semble-t-il, nombre de régionalismes encore non identifiés.

Volker MECKING

Anne-Marie VURPAS, *Le Carnaval des gueux. Conscience ouvrière et poésie burlesque. Édition critique avec traduction et glossaire des œuvres complètes de Guillaume Roquille (1804-1860) en patois de Rive-de-Gier (Loire)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon (Collection Transversales), 1995, 484 pages.

Après nous avoir donné les *Textes littéraires en dialecte lyonnais* publiés en collaboration avec la regrettée Suzanne Escoffier (CNRS, 1981), les *Moqueries savoyardes* (La Manufacture, 1986), puis les *Mots lyonnois* de G. J. Du Pineau (v. RLiR 55, 584-88), Mme Anne-Marie Vurpas poursuit avec ce nouvel ouvrage son remarquable travail d'éditrice au service du francoprovençal et du français de la région lyonnaise.

Roquille, dont la production s'étend de 1834/1835 (?) à 1859 (?), et dont les «Poëmes français et patois» ont été recueillis dans des *Œuvres complètes* en 1883, était surtout connu des linguistes par les nombreuses citations de ses œuvres que contient le *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais* de Puitspelu et par les mentions «Rive-de-Gier» que le FEW en a tirées. Deux opuscules, à vrai dire assez mal diffusés, de René Merle (*Bulletin de la Société historique du texte dialectal* 5, avec une contribution de Fernand Rude, et numéro hors série du même *Bulletin* [*Luttes ouvrières et dialectes*], parus tous deux à La Seyne-sur-Mer en 1989) avaient plus récemment appelé l'attention sur la situation singulière de l'œuvre de ce poète-ouvrier; ils contenaient l'édition et la traduction de trois poèmes (*Breyou et so disciplo, Situation de vet Var-de-Gi, Lo Pereyou*). Il n'en restait pas moins urgent, comme le souligne Mme Vurpas, «de redonner aux historiens lyonnais comme aux dialectologues une édition complète, avec traduction, de textes presque ignorés depuis la fin du XIXe siècle» [18]. La tâche s'imposait d'autant plus que les œuvres de Roquille constituent le seul monument du parler de Rive-de-Gier (celui-ci n'ayant «fait l'objet d'aucun relevé avant sa disparition», comme le rappelle J.-B. Martin dans sa préface [6]): Mme Vurpas s'en est acquittée avec beaucoup de sûreté et elle a droit à l'entière gratitude de ses lecteurs.

Quant à l'établissement du texte, les interventions de l'éditrice visent surtout à faciliter la lecture en ménageant les coupures de mots selon les normes du français d'aujourd'hui et en introduisant une ponctuation rationnelle [18]. Quant aux traductions (en regard), elles améliorent généralement celles de R. Merle, courageuses, mais parfois trop littérales ou même à la limite du faux sens; la confrontation des deux lectures demeure néanmoins instructive dans certains cas (on recourra aussi aux travaux de Merle pour certains éléments du contexte historique, par exemple aux rapports du procureur général de Lyon cités dans *Luttes ouvrières et dialectes* 8-11, qui éclairent bien *Lo Pereyoux*).

Quelques remarques sur les textes, les traductions et les notes infra-paginales (nous reprenons pour les œuvres les abréviations de l'éditrice).

23, Amis 35, n.: l'explication de *pelli* a partir d'afr. *pel* «peau» est à biffer (cf. ce qui est dit au glossaire). – 24, Sit. 56, *Qou celêbro piougni que couche dins la poussa, Cognu mio que Dedzi l'état de vacabond, Et sat tous lo cavôrts de la fina boisson*: le contexte pourrait inciter à supposer un jeu de mots sur *piougni* avec la famille argotique de *pion* «buveur» et *pionner* «boire; (s') enivrer» (FEW 8, 422b, PICA). – 38, Mar. 34: vers hypométrique (-1); on peut accueillir la leçon *volle* de l'impression de 1883. – 42, Mar. 103: éditer (d'après l'impression de 1883) *aucun' autoritô*, avec apostrophe. – 46, Amis 3: lire *blagô*. – 47, Amis 41: les guillemets autour de «emplâtres» ne sont pas nécessaires, cf. TLF 7, 973. – 52, Mor. 1: si l'on ne reproduit pas la leçon des impressions, il vaudrait mieux imprimer *pitsit' écoua*, avec apostrophe. – 62, Jon. 79: *compta-pô*] *compta pô*. – 64, Jon. 103: *sïmbroullie*] *s'ïmbroullie*. – 68, Tut. 10, *Mais je sé que liou luêt risqons pô de dépondre*: trad. «Mais je sais que leurs lois ne risquent pas de disparaître»; «disparaître» (sens d'ailleurs non relevé au glossaire) cadre mal avec le sémantisme de *dépondre*, verbe essentiellement transitif (FEW 25, 45ab, APPONERE); comprendre plutôt «Mais je sais qu'ils ne risquent pas de défaire leurs lois». – 68, Tut. 19-20, [dans la bouche des patrons:] *Si quele conditions ne liou* [aux mineurs] *convenont pô, No tenont lious lyvre, i pont se decampô*: trad. «Nous tenons leurs livres, ils peuvent décamper»; «livres» paraît un peu vague: nous comprenons plutôt *livré* (oxyton) comme «livret d'ouvrier» («C'est nous qui tenons à jour leurs livrets», cf. *Su lo carne son nom est parrafò* Per. 429). – 70, Tut. 72, [le prêteur sur gages:] *No vons tot z-ou bloqô, sins faire d'imbarra*: trad. «Nous allons bloquer tout ça, sans faire d'histoire»; nous donnerions plutôt à *bloqô* le sens de «fixer un prix global» (v. FEW 15/1, 164a, BLOK), cf. vv. 79-80. – 70, Tut. après 88: le saut de ligne (absent de l'impression de 1883) paraît inutile. – 90, Brey. 151: imprimer plutôt *la Barranqua* (surnom). – 92, Brey. 201: vers hypométrique. – 96, Brey. 256: *general de la raci* est traduit par «général de la génération»; plutôt «général de sa race (= les mouchards)», cf. *chef de mochòrds* (Brey. 513). – 194, Per. 9, *Et magré tot ce que Bartrand dzira, Quand i vodrant* [les patrons et l'armée] *la houilli fumara*: *Bartrand* semble être ici une personnification, à rapprocher probablement de frm. *bertrand* «homme roué et peu délicat qui spécule sur la bêtise d'autrui» Lar 1867 (FEW 15/1, 98b, BERTRAND). – 194, Per. 18: *gruin* n'est probablement pas péjoratif. – 198, Per. 93: *Batholomy*] *Bartholomy* (cf. éd. Merle d'après l'impression de 1840, l'impression de 1883, et le v. 224, etc.). – 200, Per. 143: «libelle»] «libellé» dans la traduction. – 204, Per. 189: une virgule après *jamais* donnerait un sens meilleur. – 208, Per. 279: *plaquò* signifie probablement «afficher» (cf. *j'afficho de luais* v. 329, et occ. *placá* «afficher» M; Ø FEW 16, 630b, PLACKEN); on ne voit pas la justification de «lâcher» (Merle traduit littéralement: «plaquer»). – 210, Per. 310: lire *faire* (cf. éd.

Merle et impression de 1883). – 212, Per. 337, *Déjà de fantassins ïn bataillon flottant, Ou cartsi de Feluin arrive ein tambourtant*: la traduction de *flottant* «drapeau en tête» (cf. aussi la traduction de Merle) n'est guère justifiable; on peut partir de frm. *flotter* «serpenter (le sujet désigne une colonne en marche)» (TLF 8, 998b, avec un ex. de Hugo), le participe présent-adjectif décrivant alors la marche du bataillon. – 212, Per. 340: conserver *moindra gnicrochi*, leçon de toutes les impressions, cf. le glossaire s.v. *gnicrochi*. – 214, Per. 402: un mineur est arrêté par les soldats si brusquement *Que son gòrda-migi ly donne ïn contra coup* (éditer plutôt *contra-coup*): *gòrda-migi* est glosé en note par «estomac» (cf. Lyon *garde-manger* Vachet), mais on peut comprendre «ventre» (sens attesté en français populaire pour *garde-manger*, v. FEW 6/1, 172a, MANDUCARE), ce qui expliquerait mieux de quel *contra-coup* scatologique il s'agit, sous l'effet de la peur (cf. Mel. 92-94, 152-153). – 218, Per. 422: *bonheur* paraît avoir le sens de «chance». – 220, Per. 457, *In noviau code artsiclo (n'ein sé rien!)*: c'est le texte de l'impression de 1883; trad. «Un nouvel article du code (je n'en sais rien!)»; il paraît qu'il faut éditer «In noviau code, artsiclo 'n'ein sé rien'» («Un nouveau code, (à l') article 'je n'en sais rien'» = «je ne sais pas à quel article»); c'est une protestation contre l'arbitraire des condamnations qui frappent les mineurs. – 220, Per. 482: traduire *còsi* par «presque» et non par «tout à fait». – 252, Mel. 2: la note paraît inutile; *ly*: peut bien représenter «y», cf. stéph. *l'i* / *l'y* (Straka 2, 123-4), et aurait mérité le glossaire. – 252, Mel. 31, *D'onte dzablo sôrs-tsu, lo gruin tot ein panoufle? O paré que quôqu'un t'ant chapotò la moufle*: la correction de *pantoufle* (donné par les trois impressions) en *panoufle* manque de base (ne serait-ce que parce que *panoufle* «haillon» n'est pas attesté en français médiéval, nous semble-t-il, malgré le renvoi à FEW 7, 557a); on peut justifier le texte en comparant à SeudreS. *en pantouffle* «mal en point (d'un œil, etc.)» (FEW 21, 534b). – 298, Disc.1, après 22: ménager un saut de ligne. – 308, Zob. 24: faut-il bien lire *prétena* (l'impression de 1883 porte en tout cas *pétrena*)? – 314, Couac. apr. 33: saut de ligne. – 320, Vol. 4: le texte de l'impression de 1883 (sans virgule à la fin du vers) est préférable (on a affaire à une relative déterminative). – 325: le jugement sur *La Gorlanchia* («les 866 vers sont un bavardage assez plat») nous semble d'une sévérité excessive. – 328, Gorl. 58, *Volo tot bellameint poursuivre mon chamïn Jusqu'à vait Borbolion que nein varré la fin*: traduire «Juqu'à Bouboulion où j'en verrai [*varré* fut. P1 assuré, v. gloss. s.v. *vere*] la fin (= qui sera le terme de ma flânerie)», plutôt que «Jusqu'à Bourboulion qui pourrait en voir la fin». – 334, Gorl. 194: traduire *blagò* par «parlé» (et non «blagué»). 336, Gorl., après 244: ménager un saut de ligne. – 353, Gorl. 606: lire «gorgeon» dans la 'traduction' malgré la graphie de Roquille. – 356, Gorl. 686 (*Quand ou jujo de paix, me chòrjo de son nom*): plutôt «je me charge de lui faire une réputation» (avec le sens de *nom* en français classique) que «je me charge de lui». – 358, Gorl. 731: éditer, en corrigeant la ponctuation de l'impression de 1883, «Mais avant de gagi, te duriòs bien, guenilli, / Te duriòs bein plutout t'ôcupò de ta filli», et traduire «tu devrais bien, vaurien» (et non «tu devrais bien te démener», qui paraît injustifiable); *guenilli* (<: filli < FILIA) est nécessairement un paroxyton (substantif dans son emploi dépréciatif bien connu) et ne peut représenter un infinitif. – 358, Gorl. 759: supprimer le point à la fin du vers (et rejeter aussi la virgule de l'impression de 1883). – 368, Disc.2, 1, [Roquille se présente aux auditeurs de son second *Discours en vers patois*:] *Ménòs, me véqua, mais... véqua lo vio garçon*: trad. «Amis, me voilà, mais... voilà le vieux garçon», avec un «mais» qui n'est pas satisfaisant; nous préférons garder la ponctuation de l'impression de

1883: *Ménôs, me vêqua mais... véqua lo vio garçon*, en considérant *mais* comme adverbe dans le sens de «de nouveau», attesté par FEW (6/1, 28b, MAGIS) dans plusieurs parlers francoprovençaux et convenant parfaitement au contexte. – 370, Disc.2, 62: nous comprenons «est qu'on peut s'accorder toujours la préférence» (notation malicieuse de l'auteur). – 390, Proc. 258, *O faut qu'a Guillemi no fassons faire pouf*: trad. «Il faut que nous fassions faire 'pouf!' à Guillemi»; il pourrait s'agir d'une locution *faire pouf* (cf. FEW 1, 598a, BUFF-, PUFF; SainéanPar 355). – 398, Proc. 393: *quel estimation*] *quel' estimation*.

Voici, en complément, un huitain figurant dans les *Œuvres complètes* de 1883, p. 372, qu'on ne trouve pas, sauf erreur, dans l'édition de Mme Vurpas:

M***

Voure, voué vo parlò d'ïn bròvo citoyen,
Ami de la vartsu, que la pratsique bien,
Revondzu de tòlents, et que n'a pòs la néri,
4 Pòs plus fiar que l'ouvri qu'occupe ina mounéri.
Inutsilo, je cro, de dzire qu'al a fat
La gluairi dou pays; tot lo mondo zou sat.
Lo progrès dzit son nom, et l'ugnivâr redonde
8 Ou nom de quou ménò, qu'aucun travar ne donde.

1. *Impr. de 1883:* brovò.
4. *Impr. de 1883: virgule à la fin du vers.*
7. *Impr. de 1883: virgule à la fin du vers.*

Traduction: À présent, je vais vous parler d'un bon citoyen, / Ami de la vertu qu'il met bien en pratique, / Pétri de qualités, et qui n'est pas paresseux, / Pas plus fier qu'un ouvrier qui travaille à un tour. / Inutile, je crois, de dire qu'il a fait / La gloire du pays; tout le monde le sait. Le progrès dit son nom, et l'univers retentit / Du nom de ce garçon, qu'aucun travail ne dompte.

Quant au glossaire [439-478], on s'attendait à ce qu'il soit particulièrement développé puisqu'on a affaire à un parler connu seulement à travers Roquille, mais on a la surprise d'apprendre [439] que la maison d'édition – les *Presses Universitaires* de Lyon – a imposé une limitation du nombre de pages. Cette attitude reflète une conception toute particulière des devoirs de l'édition scientifique et universitaire. Disons tout de suite que le glossaire de Mme Vurpas ne laisse cependant rien échapper d'essentiel et constitue une aide efficace à la lecture. Mais, dans les conditions imposées à l'éditrice, il est loin de rendre tous les services qu'on attendrait (dépouillements et analyses). Il est beaucoup plus orienté vers les faits proprement dialectaux que vers les aspects populaire ou argotique de la langue de Roquille (lesquels sont, il est vrai, mieux éclairés dans les notes... que les lexicographes pressés ne prendront peut-être pas le temps de lire). Mme Vurpas a justement voulu s'attacher à la flexion [439] – ce qui n'aurait pas dû empêcher une lemmatisation minimale; cela n'en fait regretter que plus vivement l'absence d'une description morphologique exhaustive. Au lieu de l'indication «passim» qui frappe les mots offrant cinq occurrences et plus [439], on aurait souhaité au moins quelques références aux textes suivi d'un 'etc.'. La syntagmatique et la phraséologie auraient mérité une attention plus soutenue. Les renvois au FEW sont presque systématiques (mais il faut prendre garde au fait que certains renvois, qui ne se désignent pas comme tels, constituent de simples hypothèses). Il aurait été commode pour l'utilisateur que la

Table alphabétique des sigles [437] renvoie aux pages de l'édition. Enfin, on aurait souhaité que le glossaire soit complété par un index des noms propres identifiant les toponymes et donnant sur certains personnages des indications que les notes n'apportent pas toujours (par exemple, sur *Ladoucet(t)a* [Per. 196, 237, 384], fils du baron Ladoucette, v. la notice de Lar XIXe).

Quelques remarques sur le glossaire.

abosò: lire **bovacea*; – *accule*: l'emploi est transitif; pour le type, v. surtout ALLy 181 et 5, 131; – *bagaces* «(tu) dis des sottises»: le classement proposé (sous *BACASSA, FEW 1, 197a) n'est pas convaincant; cf. DuraffGloss 976 dont les matériaux évoquent ceux consignés dans FEW 22/1, 44a; – *afanò*: «gagner» est trop vague; – *bardot* «imbécile»: le renvoi à FEW 1, 541b, BRITTUS, est hypothétique; v. plutôt FEW 19, 24a, BARDA'A, où sont classées plusieurs acceptions péjoratives appliquées à des humains (sav. Lyon, for. stéph.); – *barranqa*: lire Jon. 86; nom de personne en Brey. 151 (et graphie *-anqua*); – *bellameint*: c'est le syntagme *tot bellameint* qui signifie «tout doucement» en Gorl. 57 et 482 (la troisième référence, Gorl. 74, semble erronée; aj. Gorl. 99); – *bicot*: si le mot signifie bien «Arabe (péj.)», ce serait, en 1856, une première attestation (1892 dans TLF, FEW 19, 9a, Christ 177); – *blauda* «blouse»: renvoyer maintenant à FEW 21, 517b; – *bobes* «lèvres»: v. aussi FEW 1, 192b, BAB; – *bolairo* «arpenteur»: rectifier le commentaire («Dérivé de *boula* 'boule', ce mot n'est pas relevé par *FEW* sous *bulla*»); le mot est formé sur le type d'occitan *boḷa* «borne» (FEW 1, 465a, *BOTINA; ALMC 109; ALLy 5, 525, dont il faut corriger le commentaire), cf. stéph. *per bola* «en se limitant» (Jean Chapelon, éd. Elsass 244/4; Veÿ 336); – *bolajo* «action de mesurer»: même remarque (tous les mots occitans et francoprovençaux du type *boular* mesurer «et mesurer au jeu de boules» classés FEW 1, 611a, BULLA, sont à transférer en 1, 466a avec npr. *boulá* «borner»); aj. Proc. 563; – *boly*: aj. la référence à FEW 1, 470a, BOTULUS; – *borfaro (ange)*: v. surtout FEW 1, 596a; – *borgnate (à la –)*: le texte cité porte *à le borgnate* (cf. *a le borgnate* Mar. 22); – *borru*: au sens de «poilu», renvoyer à FEW 1, 638a; – *bossique*: le classement proposé (FEW 1, 424a, *BODICA) est peu vraisemblable; FEW range le mot sub BÔZEN, 15/1, 232b; – *brandò*: renvoyer à FEW 15/1, 245a, *BRAND; – *brelly*: marquer le sens érotique en Jon. 52; renvoyer à FEW 15/1, 265b, *BREKAN; – *briscâllie*: signaler le sens érotique (et la graphie *briscaille*) en Jon. 39; graphie *briscallie* en Mar 129; les renvois au FEW qu'on propose nous semblent purement spéculatifs, v. plutôt FEW 22/1, 127b; – *buchillon* «petite bûche, petit fétu»: noter l'emploi comme terme d'injure; – *bureya*: «petit-lait» est insuffisant; distinguer les trois emplois (i) «petit-lait» (Proc. 83), (ii) *fôrt comma de bureya* loc. adj. «sans aucune vigueur physique» (Per. 404), (iii) «(désignation plaisante du vin)» (Gor. 464); – *cancorna* «radoteuse» et *cancornò* «débiter, radoter»: renvoyer à FEW 22/1, 80b et 161b; – *carpan* «soufflet»: le classement proposé (FEW 2, 400b, CARPENTUM) est invraisemblable; tout le groupe se trouve FEW 22/1, 153b; – *cavord*: le texte porte *cavòrd* en Brey. 182; – *chafeta* «éclopée»: renvoyer à FEW 21, 341b (qui renvoie à CROC-EN-JAMBE = 22/1, 199b; v. FEW 13/2, 356b, TŠAF-); la glose proposée paraît un régionalisme inconscient pour «trébucher»; – *courla* «courge»: aj. Mel. 7; – *clyqua*: aj. Brey. 204; – *cayon* «cochon»: renvoyer à FEW 22/2, 1a; – *cochetò* «se remuer»: le renvoi à FEW 2, 860a, KOK- est peu convaincant (si l'on suit l'intuition de Puitspelu, c'est plutôt sous CALCARE, que le mot devrait être classé); – *depellô*: le texte porte *deppellô* (Sit. 5); – *chombes*: aj. Per. 227 et Gorl. 30, qui donnaient

le singulier (*chomba*) donc le lemme; – *coble (à pid –)*: préférer «à cloche-pied» (Puitspelu); – *cré* «sommet»: aj. Mén. 7; renvoyer à FEW 2, 1352a, CRISTA; – *déjarmagne* (se) «se débat, gigote»: le renvoi à FEW 21, 363b semble inopérant; v. FEW 21, 360b; noter que *déjarmagnais* est un mot français (contexte et morphologie); – *dépondre*: *dépondre ina croûta* (Gorl. 260) est une locution signifiant globalement «casser une croûte» (cf. Puitspelu) et il faut donc biffer le sens littéral «décrocher»; – *dintò*: corriger la référence en Brey. 1150; – *détsi* «cruche»: la référence à FEW 3, s.v. DIAETA reste énigmatique sans renvoi à ALLy 5, 161 (et à FEW 22/2, 120ab); – *dzissando* «samedi»: le texte porte *dissando* en Brey. 229 (l'éd. Merle qui suit l'impression de 1836, et l'impression de 1883 portent *dzissando*: c'est probablement le texte qui est fautif); – *ébejo*: Puitspelu traduit par «brun»; «(se dit du linge jauni)» ne se rapporte pas aux passages de Roquille; le mot se trouve FEW 1, 229a, BAMBAX; – *ébolly:* préciser «crever (de rire)» pour tous les emplois pronominaux relevés (Bib. 99, Sit. 59, Proc. 4, 160); aj. la référence à FEW 1, 470b, BOTULUS; – *écramayi* «écraser»: renvoyer à FEW 16, 370a, CRASEN; – *écrevé*: marquer l'attestation de Mel. 155 comme française; renvoyer à FEW 2, 1319a, CREPARE (seulement Montbél. *écrevai* «harassé, anéanti»); – *égarade*: le classement dans le FEW paraît meilleur que celui avancé par Straka 2, 81; – *einchafete (s')* «s'entrave»: renvoyer à FEW 13/2, 356b, TŠAF-; la glose proposée semble être un régionalisme inconscient; – *einreyi*: noter la construction phraséologique sans article dans *einreyi disputa* (Per. 179) et *einreyi procès* (Proc. 38); renvoyer à FEW 10, 391a, *RICA; – *eintrumò (s')*: lire «*ALLy V*, 304, 2»; renvoyer à FEW 3, 334a (où se trouvent les formes avec changement de préfixe); – *équifelaïs* «éclats de rire»: classé FEW 22/1, 70b; – *farbêla*: relever la locution *trénant la farbêla* (Sit. 63); – *folygat*: la forme du texte (Amis 50) est *follygat*; – *farrandoullie*: *farrandouille* (Per. 164) semble être un singulier; – *farratsi*: en Brey. 81, la graphie du texte est *farratsi* et non *farratsis* (mais l'éd. Merle qui suit l'impression de 1836, l'impression de 1883 et Puitspelu ont *farratsis*, de sorte que c'est peut-être le texte et non le glossaire qui est fautif); – *finatois* «rusés»: indiquer que le FEW n'enregistre pas le mot en 3, 566b; – *foutreau*: préciser adj. f. pour *foutrauda*; – *fromagi*: corriger en *fromaji* d'après le passage cité; – *fromojou*: marquer la forme *fromojeu* comme française; – *fuméri*: en Per. 344 (les chasseurs à cheval sont *covârts de fuméri*), on peut se demander si le mot ne signifie pas «poussière», plutôt que fumée (cf., pour le même type lexical, «nuage de poussière» à Ambert, FEW 3, 852b; «poussière» à St-Julien-du-Gua, DuraffGloss 3717); – *ganduéri*: lire Mel. 59; – *ganguilliari* «guenilles»: se trouve bien sous GANG- dans FEW (4, 829a); – *garrots* «jambes»: le classement proposé sous *GARRA (FEW 4, 66a) est peu satisfaisant du point de vue phonétique et géolinguistique (et il est d'ailleurs contradictoire avec la note de la p. 337); le mot est classé FEW 17, 625a, *WROKKÔN; – *gognants* «imbéciles»: rectifier la référence en Per. 407; – *gôrgi* «bouche»: aj. «gueule d'un animal (salamandre) [appliqué à un humain]» en Mén. 20 et Bib. 116; renvoyer à FEW 4, 332a, GURGES; cf. aussi Brey. 756. – *guenilli* (Gorl. 731) est un substantif et non un verbe (v. ci-dessus notre remarque sur le vers). – *imbiarnô*: l'emploi relevé (Tut. 99) n'est pas pronominal; – *jubattant (se)* «se débattant»: noter la graphie avec *-t-* (Mel. 119, Gorl. 820); le type ne se rapporte pas à GIB, mais s'analyse en préverbe (< DEORSUM) + BATTUERE (v. FEW 1, 293b); – *liuchi* «fétu»: indiquer qu'il s'agit toujours d'un terme d'injure ou de mépris appliqué à des humains; lire Brey. 1019; sg. *liuchi* en Mel. 87; – *machi*: le sens de «meurtri» ne semble là que pour faire transition entre le sens attribué au mot dans le texte («fati-

gué», cf. trad.) et le sens du groupe lexical de rattachement qui est proposé (FEW 6/1, 67a, MAKK-); – *mangana* «coquin»: renvoyer à FEW 22/1, 140a; – *mango* «manche»: c'est à FEW 6/1, 219a et n. 7 (et ALLy 5, 12 et n. 1) qu'il convient de renvoyer; – *marronno*: aj. la locution *marronnò comm' in chapon rutsi* (Mel. 69); – *méchu*: préciser le sens («perdre ses moyens physiques sous l'effet de l'âge»); – *môdre* «mordre»: renvoyer aussi à FEW 6/3, 126b pour le sens premier (et aj. Tot 174); – *ménajo*: aj. le sens de «vaisselle» [trad. «couvert»] (Mel. 56), FEW 6/1, 188a, MANERE; – *migi*: lire *migi-morts* comme dans l'édition; – *modzi*: un exemple d'infinitif (*modò*) pouvant servir de lemme en Andr. 6; – *molon*: signifie ici «pulpe d'un fruit» (Puitspelu); – *mogniô* «moineau»: préciser la syntagmatique et le sens (*vilain mogniô* «individu méprisable»); première attestation (1836) par rapport à FEW 6/3, 68a, MONACHUS (dp. 1868 en français); – *mòriant*: n.m. (et non adj.) dans les trois passages; – *mone* «hébétés, penauds»: le renvoi à FEW 6/3, 223b, *MUNNO-, est peu éclairant (aucun correspondant convenable); aj. Mor. 50; – *morely* «lavette, lâche»: lire FEW 6/3, 234b; – *môtru*: v. à présent FEW 25, 633a; – *mounéri*: c'est dans le passage du huitain cité plus haut que Puitspelu traduit le mot par «roue mécanique, tour»; dans le passage cité (Disc. 1, 52) on peut adopter le sens de «cabane» attesté par Gras («moulin» ne convient guère au passage qui repose sur l'opposition entre le château et la chaumière); – *mounes* appellait une discussion: le sens proposé («nonnes») n'est pas entièrement convaincant en Mén. 180 et le mot ne paraît pas correspondre au vocalisme des issues régionales de *MONI(C)A (cf. FEW 6/1, 67a; ALLy 1005); pour ce passage, Puitspelu avance «femme» (FEW 19, 116a, MAIMŪN), pensant que le vers fait allusion à un bal public; on pourrait penser aussi à un montreur d'animaux (Lyon for. stéph. *mouna* «guenon», FEW 19, 115b); – *néri*: aj. *preindre la néri* (Gorl. 56, 472); – *ôvo* «sommet»: l'étymologie proposée (OVALIS) est peu convaincante, le mot est rangé FEW 21, 15b; rien n'assure d'ailleurs que le mot soit oxyton; – *oyes*: traduit par «oies», le mot s'applique dans le passage à des humains (préférer «personne stupide»); – *pané*: relever le mot dans les locutions où il figure, *plus sots que de pané* (Amis 32), *sots comma de pané* (Proc. 654 et n.); – *panoufle*: article probablement à biffer (v. plus haut) ou indiquer au moins qu'il s'agit d'une correction; – *patrigotajo*: renvoyer précisément, pour ce dérivé, à FEW 8, 42a; le sens pourrait être «intrigue, opération louche» plutôt que «bavardage, mauvaise affaire»; – *panô*: pour le participe passé, on aurait souhaité que les acceptions soient distinguées et munies de références précises; – *pata*: l'étymon proposé (*PACTA, FEW 7, 461b) est impossible phonétiquement; le mot apparaît dans *faire sa pata* qui représente le même type phraséologique que frm. *faire sa patte* «épargner sur l'argent du ménage pour se faire une petite réserve, à l'insu du mari; se faire en secret un petit magot» (Lyon, GrCôte; FEW 16, 609a, *PAITA) et s'applique, dans le passage de Roquille (Mar. 105), par une euphémie comique, au larcin des maraudeurs; – *pelli*: marquer la forme *peille* comme française; – *piajo* «péage»: article à supprimer (c'est un nom de lieu); – *picliò*: le texte porte *picliô* en Sit. 83; – *pétra*: aj. *pétrâs* (Per. 125); renvoyer à FEW 8, 121b;– *pillerô*: «bandit» ne convient pas à Sit. 55; en Mar. 31, le texte porte *pillierôs*; lire FEW 8, 496b; – *pinairo*: emploi au singulier en Bib. 32; le mot, employé dans les expressions phraséologiques *se soulò comm'ïn pinairo, sous comma de pinairo*, ne peut guère y signifier «ivrogne» (le classement étymologique proposé – FEW 8, 550a, PINUS – est peu vraisemblable); Merle (éd. *Breyou* 84) comprend «peigneur, cardeur» (FEW 8, 107a avec seulement des formes en [-ñ-] en francoprovençal, mais cf. stéph. *pinâ* «peigner» FEW 8, 105a et

Roquille a *pinò* «peigné»); – *postura*: le sens d'«imposteur», déjà proposé par Puitspelu (pour Roquille), est classé FEW 4, 597b, IMPONERE; mais il ne convient pas très bien à Sit. 60, où l'on pourrait rapprocher de Viriat faire des *p œ̃ s t ə ð e* «des simagrées» (FEW 9, 166a, PONERE); – *pouro*: noter la locution *pouro comma de rats* (Amis 16); – *quiffa*: aj. Per. 8; l'étymon auquel on renvoie (FEW 16, 322a, KIFEL) ne peut convenir (extension limitée au picard); v. FEW 22/1, 87a; – *regrolou*: relever le syntagme *regrolou de savates*; – *reréglô* figure dans un vers hypermétrique; – *rigô*: p. 472b, l. 1, lire *rique* en italique; mentionner le sens érotique de *riqô* en Jon. 84; – *rïngues* «avortons»: les attestations de ce type lexical sont rassemblées FEW 22/1, 228-9 (avec renvois); – *ronfô* «ronfler»: relever la locution *ronfô comm' ïn lou* (Mar. 8); – *roquilles* (et 375, Disc.2, n. au v. 134): pour le type de *roquilli* «petite fiole», v. FEW 21, 465ab, 22/2, 111a, et 23, 220a; – *rume*: corriger la référence en Bib. 12; – *sempeille*: aj. *sampelly* (Mor. 54); – *sot* n.m.pl. «soues»: à classer dans FEW 12, 479b, *SUTEG-, et non 12, 372a, SUBTUS; – *tabutò*: *tamboutarai* était à traiter sous un article à part; – *tantarina*: lire Per. 292; préciser le sens d'après la note de la p. 211; – *tantòra*: préciser n.f.; le sens proposé («folle») est hypothétique: on peut en rester à «(terme péjoratif pour désigner une vieille femme)» (cf. Puitspelu); le classement proposé (sous TANTUS et non sous TANT-) n'est pas vraisemblable; v. FEW 22/2, 151b et 24, 453b et n. 30, AMITA; – *tapacu*: le texte porte *tapa-cu* dans les deux passages; – *tornò* semi-auxiliaire: aj. Brey. 205; – *torréri*: «tanière» est une traduction plus qu'une définition rendant compte de l'emploi dans le passage («habitation misérable, bouge»; le mot est classé dans FEW 21, 217a; – *tranche*: en Mar. 42, le sens est «sabre», avec une connotation burlesque; aj. le sens «outil de cordonnier» (Disc. 1, 88); – *tsaumo*: renvoi au FEW contradictoire avec celui donné en note p. 245; – *tsumò*: plutôt «boire abondamment» (cf. Puitspelu); le classement proposé (FEW 19, 190a, TUNIS) reste hypothétique, Wartburg ayant visiblement refusé l'assimilation de *tuma* à *tuna* suggérée par Puitspelu (rapprocher du groupe de dauph. *chima* «boire», FEW 2, 1609b, CYMA?); – *tuma* «noce»: la glose est ambiguë, relever la locution *faire la tuma* «faire la noce»; lire *Tunis*; – *tussia*: on ne voit pas la justification du sens proposé («éternuement» au lieu de «toux»); cf. mdauph. *t ü s y ǫ́* dans FEW 13/2, 442b, TUSSIRE; – *vacabond*: lire Brey. 153; aj. Per. 233, 318, Mel. 46, Disc. 2, 72; – *vacha*: la glose «vachard» ne peut évoquer le sens («paresseux», v. 275 n.); c'est à FEW 14, 103b qu'il faut renvoyer; – *visinajo*: préférer «quartier (d'une ville)» (qui est donné par la traduction), FEW 14, 415a, VICINUS; aj. *visinajo* «voisinage» (Per. 484); – *vargetò* «brosser»: renvoyer à FEW 14, 493a (où figure le verbe).

Pouvaient mériter d'être enregistrés:

archi n.m. «gendarme» (Mar. 39), FEW 25, 125a, ARCUS; – *aréta* n.f. «arête» dans *porpu comm' ïn aréta* loc. adj. «très maigre» (Mel. 83), cf. FEW 25, 222b, ARISTA; – *blanchon* n.m. «chevesne» (Disc.2, 70), Ø FEW 15/1, 143a, *BLANK; – *être deins la blousa* loc. verb. «se tromper» (Per. 392), FEW 22/1, 190b; – *boussola* n.f. «tête» (1834 ou 1835, Mar. 5): première attestation de ce sémantisme (Delv 1867 en français, FEW 9, 654b, PYXIS); – *brûlò lo pavé* loc. verb. «aller très vite, à cheval « (Per. 358), FEW 8, 81b, PAVIRE; – *chahuta* n.f. «chahut, sorte de danse» (Per. 180), ad FEW 4, 502a, HU-; pour le féminin en français (AcC 1842, etc.), v. TLF s.v. *chahut*, Rem.; – *capon* n.m. «lâche» (Per. 375, Proc. 530) et *faire lo capon* loc. verb. «se montrer lâche» (Proc. 481), FEW 2, 268a, CAPO; – *chi, chiz* prép. pour marquer l'appartenance au groupe familial dans *lo garçon chi Roquilli* «le fils de Roquille» (Amis

49), *lo petsit chiz Recoin* «le petit des Recoin» (Jon. 10); – *côrci* n.f. «écorce (ici: d'un melon)» (Mel. 4), *corci* (Mel. 74), FEW 11, 328b, SCORTEA; – *coup de gròci* loc. nom. f. «coup de l'étrier» (Mel. 215) et «dernier coup de chiffon (d'un cireur de chaussures)» (Per. 52), Ø FEW 4, 245b, GRATIA (au sens premier, Zob. 28); – [*elanci*] v.tr. «jeter, lancer (*ici*: un coup d'œil)» (Proc. 477), FEW 5, 154b, LANCEARE; – *étròblo* n.m. «étable» (Mél. 67); – *évrognat* n.m. «grand ivrogne» (Per. 177), FEW 3, 201a, *EBRONIA; – fr. *fouchtre* «(juron)» (Vol. 7 etc.), Ø FEW 3, 925b, FUTUERE et TLF s.v. *fouchtra* (les maçons mis en scène sont probablement des Auvergnats, cf. la prononciation conventionnelle qu'on leur prête avec chuintantes pour sifflantes); – *frisetes* n.f.pl. «petites boucles de cheveux frisés» (1840, Per. 44): première attestation (dp. 1872 en français, FEW 3, 795a, FRIGERE, et TLF); aj. un ex. en français (*Où est donc chelui-là qui m'a fait mes frijettes*) dans une œuvre française de Roquille (av. 1864) dans les *Œuvres complètes* de 1883, p. 345; – *gòrda-migi* n.m. «ventre» [plutôt qu'«estomac»] (Per. 402): première attestation, v. FEW 6/1, 172a, MANDUCARE, et Bierbach 252; – *Grasilion* (Per. 122), *Grasillon* (Per. 444, 529; Mel. 179), *cade* (corr. *C*-?) *Grasilion* (Per. 381), *Cade Grasillon* (Mel. 56), fr. *Cadet Grésillon* (Mel. 165) pour «prison»: Per. 122 est traduit «chez Grasillon» avec une note «*Grasillon* était le sobriquet désignant le concierge de la prison» (cf. la note de Merle: «Grasillon, concierge de la prison de la police municipale»); à rapprocher de fr. *gresillons* «menottes, cordelette servant à serrer les doigts des prisonniers» (FEW 2, 1290a et n. 9, CRATICULA; TL), aauv. *grazilhons* (1293, Lv; sans définition; texte: «Pro ferris et grasilhons»); – *implôtro* n.m. «personne molle, sans énergie» (Amis 41), FEW 3, 221b, IMPLASTRUM; – *laborò* v.intr. dans le sens de «travailler» (Proc. 294), ad FEW 5, 104a, LABORARE; – *ly* pron. adv. «y» (Mel. 2, Tot 167), FEW 4, 559a, ILLIC; – *masseta* n.f. «marteau de mineur», FEW 6/1, 509b, *MATTEA (frm. *massette* «id.», 1802–1873); – *mòchurò* adj. subst. «mâchuré» (Per. 192), FEW 6/1, 432a, MASK-; – *môrque bien* loc. verb. ind. pr. 3 «avoir un bel aspect (d'une maison)» (Proc. 125; v. aussi Proc. 478 et n.), FEW 16, 552a, MERKI; – *nix* interj. «non!» (Per. 300), notable, à cette date (1840) pour la diffusion du mot; – *noviau* n.m. «nouvelle» (Per. 334): v. FEW 7, 204b, NOVELLUS, et *Le Moyen Français* 33, 169; – *planchi* n.f. «pont» (Sit. 80), FEW 8, 351b, PHALANX; – *plan-plan* adv. «doucement» (Couac. 6), FEW 8, 29b, PLANUS; – *à plena porta* loc. adv. «en grand nombre» (Brey. 88); – *presinci de* loc. prép. «en présence de» (Amis 2, Per. 510), Ø FEW 9, 311b, PRAESENTIA; – *faire regret* loc. verb. «faire pitié» [plutôt que «faire de la peine»] (Sit. 49), FEW 16, 53a, GRĀTA; – *rique-raque* adv. «avec rigueur» (Per. 400), FEW 10, 407b, RIK-; – *rutsi* v.tr. «rôtir» (Mel. 45, 69), «livrer au feu infernal» (Per. 22), part. passé-adj. *rutsi* «rôti (volaille)» (Mel. 69); – *tòchi moyen* loc. verb. «essayer, tenter» (Disc.2, 10), FEW 13/1, 135b, TAXARE; – *tochuri* n.f. «aiguillon de bouvier» (Proc. 31), FEW 13/2, 4b-5a, TOKK- et ALLy 5, 87, 89; – *trop* adv. «très» [trad. «trop»] (Proc. 125, 568), FEW 17, 395b, THORP; – *dins ïn tsom* loc. adv. «autrefois» (Sit. 27; Amis 15), Ø FEW 13/1, 187b, TEMPUS; – *faire vilain* loc. verb. impers. «faire toute une histoire, faire du scandale, rouspéter» (Sit. 18), Ø FEW 14, 453b, VILLANUS (un ex. de 1925 dans TLF; un autre de *Germinal* dans ReyCh); – fr. *voûte* n.f. (Mar. 57) pourrait avoir le sens spécial de «tunnel (pratiqué sous une voie chemin de fer)» que ne relèvent ni FEW 14, 620-1, VOLVERE, ni TLF, ni Rob 1985.

Nos observations marquent avant tout l'intérêt que prend le lecteur à (re)découvrir le texte. Les critiques de détail que peuvent susciter l'édition et, plus souvent, le glossaire (mais on tiendra compte des restrictions scandaleusement imposées par les

Presses Universitaires de Lyon!), ne doivent pas masquer l'essentiel: l'œuvre d'un des plus importants représentants du filon prolétarien de la littérature dialectale est à présent commodément lisible, et un nouveau et important corpus de francoprovençal urbain est livré à une exploitation linguistique systématique. Que Mme Vurpas en soit grandement remerciée.

Jean-Pierre CHAMBON